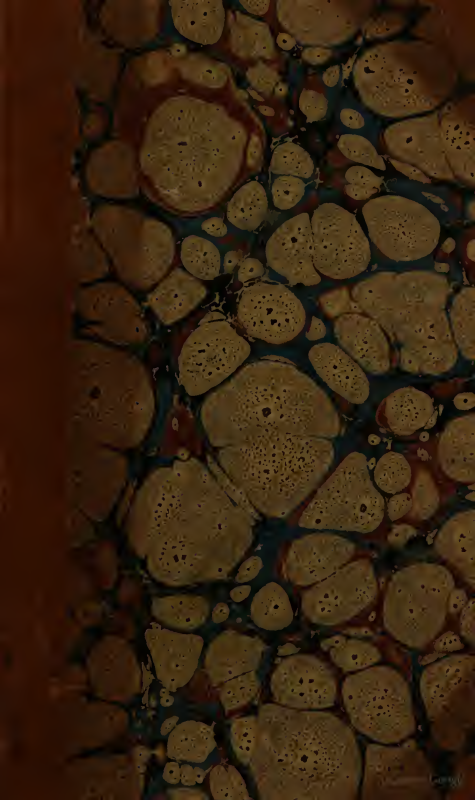




NOUVEAU
DICTIONNAIRE
D'ANECDOTES.

A—H



NOUVEAU DICTIONNAIRE D'ANECDOTES,

OU

L'ART

D'ÉVITER L'ENNUI,

CONTENANT

Une Collection nouvelle & intéressante de traits curieux, historiques, littéraires, politiques, moraux, critiques, satyriques, tragiques & comiques; sans aucune indécence, pour l'ornement de l'esprit & de la mémoire des lecteurs de toutes les conditions.

Pour servir de suite à l'ancien Dictionnaire d'Anecdotes de M. LACOMBE.

TROISIEME ÉDITION.



TOME PREMIER.



A LIEGE,

Chez D. DE BOUBERS, Imprimeur-Libraire, à l'Homme-Sauvage, rue du Pont.

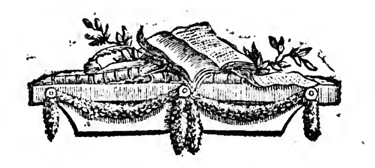
M. DCC. LXXXIX.

AVANT-PROPOS.

QUe le Public trouve ici nos ſinceres remerciemens de l'accueil qu'il a bien voulu faire aux deux précédentes éditions de cet Ouvrage: nous avions, dans la Préface de la premiere édition, formé des vœux pour qu'il obtint une partie de la faveur dont jouit celui de M. Lacombe; mais nos eſpérances ont été ſurpaſſées, puiſque deux réimpreſſions ont dû s'en faire très-promptement, pour

ſatisfaire l'avidité indulgente des lecteurs. Une bienveillance auſſi gracieuſe, auſſi encourageante, méritoit certainement bien que nous fiſſions de nouveaux efforts pour plaire à nos lecteurs, & nous oſons promettre, que par les augmentations & changemens nombreux que nous y avons faits, cette édition ſera jugée ſupérieure.

Plaiſirs, jeux, agrémens, folie, accourez-tous;
Venez de tous les lieux que le ſoleil éclaire,
    Raſſemblez tout ce qui peut plaire,
    Je reçois ici tous les goûts:
L'ennuyeuſe triſteſſe eſt la ſeule étrangere!



NOUVEAU DICTIONNAIRE D'ANECDOTES.

ABBÉS.

A La repréſentation d'*Abdilly*, tragédie, un inſtant avant qu'elle commençât, le parterre voyant un abbé au théatre dans les premiers rangs, ſe mit à crier : *A bas, monſieur l'abbé, à bas.* L'abbé reſta tranquillement, comme s'il n'eût eu aucun intérêt dans cette affaire ; mais comme l'on continuoit à le huer, il ſe leva, & s'adreſſant au parterre : *Meſſieurs*, dit-il, *depuis qu'on m'a volé une montre d'or en votre compagnie, j'aime mieux qu'il m'en coûte une place au théatre, que de riſquer encore ma tabatiere.* Les huées ſe changerent en applaudiſſemens ; & monſieur l'abbé reprit ſa place.

A la repréſentation de *Guſtave Vaſa*, l'abbé

Desfontaines rencontra Piron avec un habit trop somptueux, à ce qu'il lui sembloit, pour un poëte, il lui dit en l'abordant : *Mon pauvre Piron, en vérité cet habit n'est guere fait pour vous.* — *Cela peut être*, répondit Piron ; *mais, monsieur l'abbé, convenez aussi que vous n'êtes guere fait pour le vôtre.*

M. le duc d'Orléans, régent, envoya à l'empereur Léopold un motet à cinq parties, qu'il avoit fait. S. A. le confia auparavant à Bernier pour le revoir. Bernier se déchargea de ce soin sur l'abbé de la Croix. Le prince surprit l'abbé dans cette fonction & Bernier à table avec ses amis. Il donna un soufflet à Bernier, & dix louis à l'abbé.

Un abbé qui vouloit faire séculariser son abbaye, disoit à Louis XIV, qu'il avoit les plus méchans moines du monde, & qu'il y avoit même un *Exaudiat* fondé chez eux, qu'ils ne disoient jamais. Le roi lui dit : *Puisqu'ils sont si méchans, je ne dois pas faire fonds sur leurs prieres, je les tiens quittes de leur* Exaudiat.

Monsieur l'abbé S...... étoit à table, à côté d'une jolie femme, il lui échappa un pet ; & pour se disculper, il dit à demi-voix à sa voisine : *Madame, dites que c'est moi.* Elle s'écria tout haut : *Oui, vraiment, c'est vous.* — *Bon, madame, c'est comme cela qu'il faut dire.*

Le Pere le Tellier, confesseur de Louis XIV, disoit à un jeune abbé Gascon, qui lui faisoit la cour pour avoir des bénéfices : *Vous autres aspirans aux bénéfices, vous êtes de nos amis tant que vous avez besoin de nous, & quand vous êtes rassasié, vous nous oubliez.* — *Ne craignez*

rien, lui dit le jeune abbé, *je ne vous oublierai jamais, car je suis insatiable.*

Un abbé, ou pour mieux dire un aspirant à l'être, car il n'avoit point encore d'abbaye, parlant un jour à Despréaux contre la multiplicité des bénéfices, lui disoit : » Je ne sais comment l'on peut desirer plusieurs bénéfices, » à moins que de s'inscrire en faux contre la » doctrine des Apôtres, & la décision des Conciles. Il y a une espece d'obligation à un honnête homme de soutenir sa naissance ; mais je » vous proteste, que si je puis parvenir à obtenir une abbaye, ne fut-elle que de mille écus, » elle fixera mon ambition » ? Quelque temps après il s'en présenta une de sept mille livres de rente que son frere demanda, & qu'il obtint pour notre abbé candidat. L'hiver ensuite il s'en présenta une autre de huit mille qu'il obtint encore. Comme il avoit le vent en poupe, un prieuré simple de six mille livres de rente étant venu à vaquer, il le brigua, & trouva le moyen de l'avoir : Despréaux lui voyant accumuler tant de bénéfices considérables, lui dit : *Monsieur l'abbé, qu'est devenu ce tems de candeur & d'innocence, où vous trouviez la multiplicité des bénéfices si dangereuse ?— Ah! monsieur Despréaux*, lui répondit l'abbé, *si vous saviez que cela est bon pour vivre! — Je n'en doute point*, repliqua Despréaux ; *mais cela est-il bon pour mourir?*

Un abbé persécuta un prélat & lui fit faire un procès : le jugement qui fut rendu, le dépouilla de sa prélature qui fut accordée à son persécuteur. On représenta le prélat à qui l'abbé ôtoit sa mître & sa crosse, & on mit ces mots au bas du tableau : *La dépouille est au bourreau.*

Il faut se lever bien matin pour attraper un Jésuite : ce proverbe fait l'éloge de cet ordre ; il prouve qu'il fourmilloit de gens d'esprit, qui savoient se défendre des pieges qu'on pouvoit leur tendre. Un abbé qui voyageoit, arriva fort tard à une abbaye où l'on exerçoit l'hospitalité : le religieux qui le reçut, lui dit, qu'on lui donneroit à souper ; mais qu'on ne pourroit lui donner un lit, parce qu'il n'en restoit plus qu'un de vuide, qu'on destinoit à deux Jésuites que l'on attendoit ; l'abbé prit d'abord son parti : mais dès qu'il eut soupé, il gagna un valet, en lui donnant une piece d'argent ; il se fit conduire à la chambre réservée aux Jésuites, il se déshabilla & se coucha. Ces religieux étant arrivés, furent fort surpris, quand ils voulurent se mettre au lit, de le trouver occupé ; l'un d'eux ayant demandé à l'abbé, comment il étoit-là ? *Par mon adresse*, répondit-il, *j'ai renversé le proverbe, on ne dira plus qu'il faut se lever de bon matin pour attraper un Jésuite ; mais qu'il faut se coucher de bonne heure.* Les Jésuites se prirent à rire, & s'accommoderent comme ils purent avec l'abbé.

Un abbé qui balbutioit, & qui souffroit & faisoit souffrir ses auditeurs, dès qu'il ouvroit la bouche, vint demander à M. le cardinal de Noailles la permission de prêcher : *Je vous le permets*, lui dit le prélat, *mais la nature vous le défend.*

Le duc de Bourgogne demanda à l'abbé de Choisi, qui travailloit à l'histoire de Charles VI, comment il s'y prendroit pour dire que ce roi étoit fou ? *Monseigneur*, lui répondit l'abbé sans hésiter, *je dirai qu'il étoit fou ; la vertu seule distingue les hommes dès qu'ils sont morts.*

Le roi François I, jouant un jour à la paume

avec l'abbé de Baulieu, ce dernier fit un coup qui piqua tellement le roi, qu'il dit : *Abbé, je te donne à tous les diables.—Sire*, répondit l'abbé, *je vous donne à tous mes moines, qui sont bien d'autres compagnons.*

Louis XIV entendant exécuter en musique un des pseaumes de David, où étoient ces paroles : *Sicut nicticorax in domicilio*, demanda à un abbé de cour ce que signifioit ce mot *nicticorax ;* la demande embarrassa l'abbé, qui voulant faire un effort sur son ignorance, dit : *Sire*, nicticorax *étoit le nom d'un garde du roi David :* c'est ainsi qu'il métamorphosa un oiseau de nuit en un garde.

L'abbé Fouquet, favori du cardinal Mazarin, ayant osé s'émanciper jusqu'à montrer sur une carte l'endroit où M. de Turenne devoit passer une riviere ; ce maréchal lui donna séchement sur les doigts, & lui dit : *Monsieur l'abbé, votre doigt n'est pas un pont.*

Un abbé hésita en prêchant devant un prince, il prit hardiment son papier, reprit le fil de son discours, & dit ensuite à cet illustre auditeur : *Monseigneur, ma mémoire m'a joué un mauvais tour, mais je lui en ai joué un autre.*

Monsieur l'abbé de.... n'ayant pu être reçu comte de Lyon, faute de preuves suffisantes, Louis XIV le nomma archevêque de cette ville. En faisant son entrée au chapitre, il dit pour tout compliment ce verset du pseaume 118 : *Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, hic factus est in caput anguli ;* c'est-à-dire, la pierre qu'on n'a pas voulu mettre dans le corps de l'édifice, est devenue la pointe de l'angle, ou a été mise à la premiere place. Le doyen des comtes lui répondit aussi-tôt par le verset

ſuivant : *A Domino factum eſt iſtud*, *& eſt mirabile in oculis noſtris :* C'eſt le Seigneur, le maître qui l'a fait ; & nous en ſommes étonnés.

L'abbé Lenglet Dufreſnoi, dans le cours de ſa vie, a été mis dix ou douze fois à la Baſtille. Il en avoit pris, en quelque ſorte, l'habitude. Un exempt, appellé Tapin, étoit celui qui ſe tranſportoit ordinairement chez lui pour lui ſignifier les ordres du roi. Quand l'abbé Lenglet le voyoit entrer, il ne lui donnoit pas le tems d'expliquer ſa commiſſion, & prenant le premier la parole : *Ah ! bon jour, M. Tapin.... allons vîte*, diſoit-il à ſa gouvernante, *mon petit paquet, du linge, du tabac ;* & il alloit gaiement à la Baſtille avec M. Tapin. M. Linguet ne feroit pas de ſi bonne compoſition.

Un abbé dînant, & cauſant avec ſon fermier qui ſe laſſoit fort d'être debout ; l'abbé lui demanda quelle nouvelle il y avoit ? *Notre truie*, dit le fermier, *a fait treize petits, & n'a que douze tettes. — Comment fera donc le treizieme ?* dit l'abbé. — *Il fera comme moi*, répondit le fermier, *il regardera manger les autres.*

L'abbé de Polignac, indigné de la hauteur avec laquelle les Hollandois le traitoient aux conférences de Gertruidenberg, leur dit : *Meſſieurs, vous parlez bien comme des gens qui ne ſont pas accoutumés à vaincre.*

Un abbé d'un des ſiecles paſſés, qui n'avoit pas une conduite auſſi exemplaire que ceux d'aujourd'hui, ſollicitoit depuis long-tems, la cour de lui accorder une abbaye : le duc de *** qui avoit la feuille de bénéfices, fatigué enfin des demandes de cet abbé, lui dit un jour pour s'en défaire : *Je vous conſeille, monſieur, puiſque vous deſirez une abbaye, d'en fonder une,*

ce n'est qu'à ce prix que vous puissiez être satisfait.

Comme l'abbé Brueys avoit la vue basse, il portoit des lunettes jusque dans ses repas. Louis XIV qui l'aimoit, s'informa un jour comment il se trouvoit de ses yeux; il lui répondit : *Sire, mon neveu dit que j'y vois un peu mieux.*

ACTEURS, ACTRICES.

Baron, prêt à jouer *Britannicus*, trouva le prince de Conti dans une coulisse, & lui dit avec dignité : *Bon soir, grand Conti. — Tope à Britannicus,* lui répondit le prince en passant.

Un acteur qui faisoit le rôle d'*Amadis* à une des reprises de cet opéra, ayant reçu des coups de bâton d'un homme de qualité, dont il osoit être rival, fut nommé dans le monde pendant long-tems : *Amadis gaulé.*

Mademoiselle Tési, actrice de l'opéra de Vienne, étoit idolâtrée d'un comte du Saint-Empire, qui, après avoir long-tems vécu avec elle, forma le dessein de l'épouser. Loin de consentir à l'exécution de ce projet, qui lui promettoit une fortune aussi brillante que bien établie, l'actrice mit tout en œuvre pour en détourner son amant : elle lui rappella ce qu'il devoit à sa naissance, à son rang, à l'opinion publique. Mais ses représentations furent inutiles. Désespérant de vaincre la résolution du comte, mademoiselle Tési eut recours à un moyen singulier : elle offrit sa main & cinquante ducats à un pauvre boulanger, mais à

condition qu'il n'uferoit point des droits de mari. Le garçon boulanger accepta avec empreffement; & le comte n'en fut inftruit qu'après la célébration du mariage.

A la premiere repréfentation de *Gabrielle de Vergi*, tragédie de M. de Belloy, le dénouement fit une telle impreffion d'horreur, que plufieurs femmes fe trouverent mal, & que d'autres fortant de leur place, fe jeterent en foule dans la loge du fieur Raimond, comédien, c'eft-à-dire, dans l'endroit où il s'habilloit; afin d'y chercher des eaux fpiritueufes. Le jour de la feconde repréfentation de cette piece, un plaifant fit inférer dans le *Journal de Paris* la lettre fuivante : » Je vous prie, Meffieurs, » de vouloir bien donner avis aux dames, que » la loge de M. Raymond, dans laquelle elles » s'étoient jetées famedi dernier, & où il ne » s'étoit trouvé qu'une légere provifion d'eau » de Cologne, fera pourvue de toutes les eaux » fpiritueufes, de tous les fels qui peuvent » convenir aux divers genres d'évanouiffement. » Ainfi les dames peuvent compter fur toutes » les commodités dont on a befoin pour fe trou» ver mal ».

Le fameux Carlin, qui, depuis un fi grand nombre d'années, joue avec tant d'applaudiffemens le rôle d'arlequin, fut invité par un de fes amis à manger à table d'hôtes, & fe trouva placé, par hafard, vis-à-vis d'un homme qui ne s'occupoit qu'à manger, & ne fe mêloit en rien de la converfation, quelque intéreffante qu'elle pût être. Carlin, étonné du filence que gardoit cet homme, quoique la converfation fut très-gaie, prit un verre de vin, & en s'inclinant d'un air riant & gracieux, dit tout haut à ce taci-

turne : *Monsieur, il me semble que vous n'ayez guere d'esprit.* Toute la compagnie éclata de rire, lorsque celui à qui Carlin s'étoit adressé, répondit fort civilement : *Monsieur, vous me faites beaucoup d'honneur.* C'étoit un sourd, qui, n'ayant point entendu le propos de l'aimable acteur, s'étoit imaginé qu'il buvoit à sa santé.

Un officier passant par Lyon, où l'on jouoit *Alcibiade*, indigné, au quatrieme acte, de la maniere cruelle dont l'actrice qui jouoit *Palmis*, traitoit un héros si passionné & si intéressant, se leva de sa place, & par un enthousiasme de bonté d'ame, dit tout haut à l'acteur rebuté : *Eh que diable! donne-lui quatre louis, comme j'ai fait tantôt, & tu en viendras à bout, sur ma parole.*

Des Essarts, comédien à la Haye, ayant été surpris à la chasse, sur les plaisirs du stathouder, sut profiter à propos de son art, pour sortir d'embarras. Un garde-chasse, qui n'avoit vu cet acteur que dans des rôles de princes, lui demanda de quel droit il chassoit en ce lieu? Des Essarts, avec l'air & le ton de la fierté la plus héroïque, lui répondit :

De quel droit dites-vous?....
Du droit qu'un esprit vaste & ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains.

Ces vers récités d'un ton tragique & théatral, en imposerent tellement à cet homme, que tout étourdi du ton & de la réponse, il se retira en disant : *Ah! c'est autre chose, excusez, monsieur; je ne savois pas cela.*

Un des principaux acteurs de la comédie françoise s'arrêta court dans une tragédie, à ce passage :

J'étois dans Rome alors.....

Il eut beau recommencer deux ou trois fois, il ne put jamais trouver le fil du rôle. A la fin, voyant qu'il n'y avoit pas moyen d'en fortir, & que le fouffleur, diftrait ou déconcerté, le laiffoit-là maladroitement, il fixa celui-ci d'un œil de hauteur, en lui difant avec un ton de dignité : *Hé bien! maraud, que faifois-je dans Rome?*

Une actrice, qui n'étoit rien moins qu'aimée à Touloufe, quoiqu'elle ne fût pas fans talent, jouant dans une tragédie qu'on donnoit pour la clôture du théatre, fut accompagnée à fa derniere fortie de quelques huées du public; mais s'étant retournée, & ayant regardé un moment le parterre en pitié, elle fe contenta, fans dire un feul mot, de lui faire en face un grand figne de croix, pour lui marquer toute l'étendue de fon mépris.

Un mauvais comédien, accoutumé à être fifflé dans chaque ville où il alloit, fe voyoit un jour plus maltraité qu'à l'ordinaire, fe retourna tranquillement, en fortant de la fcene, & dit au parterre : *Meffieurs, vous vous en lafferez; on s'en eft bien laffé ailleurs.* Cette naïveté fit rire : & depuis le public le reçut toujours avec bonté, quoiqu'il n'en fût pas devenu meilleur.

Le fieur Larive, acteur de la comédie Françoife, eft rempli de talens, dont je donnerai une idée, en difant qu'il adoucit le regret qu'on aura toujours de la perte du célebre le Kain. Mais un jour que cet acteur eftimable avoit rendu avec beaucoup de vérité le rôle de Gengiskan, dans l'*Orphelin de la Chine*, on eut une nouvelle preuve que le mérite aura fans ceffe des ennemis & des envieux : au moment que le fieur Larive annonça *Zaïre* pour le famedi fuivant, une voix feule s'éleva du milieu du parterre, & lui

cria : *N'y jouez pas*. Ce cri de l'envie ou de l'ignorance, excita la plus vive indignation, les loges se réunirent au parterre, pour combler le sieur Larive de nouveaux applaudissemens, & contraignirent l'injuste frondeur à prendre la fuite, afin de se dérober aux huées de tous les spectateurs.

ACTES D'HUMANITÉ.

EN 1770, le feu ayant pris dans un village de la province de Fionie, un paysan du lieu donna, dans cette circonstance, un exemple de zele & de magnanimité qui mérite d'être rapporté. Il portoit du secours en différens endroits de l'incendie, loin de son quartier, lorsqu'on vint l'avertir que le feu gagnoit sa maison. Il demande si celle de son voisin étoit endommagée? On lui répondit qu'elle brûloit. A l'instant cet homme généreux, qui savoit que son voisin étoit malade & hors d'état de s'aider lui-même, vole au secours de son ami; &, sans s'arrêter au danger imminent dont le menaçoit une poutre embrasée prête à s'écrouler, il s'élance auprès du malade, le charge sur ses épaules, & le conduit heureusement en lieu de sûreté. La Chambre-Économique de cette ville ayant été informée de cet acte de zele & d'humanité, envoya à ce paysan un gobelet d'argent, rempli d'écus Danois, ayant un couvercle dont la pomme est surmontée d'une couronne civique. Aux deux côtés de cette couronne, pendent deux petits médaillons, sur lesquels l'héroïsme de cette action est gravé.

Les fermiers & les vassaux de M. Kergroadez,

en Basse-Bretagne, ayant appris qu'il vouloit vendre sa terre, s'assemblerent, & lui députerent les principaux d'entr'eux, pour le prier de ne pas la vendre à des financiers, & pour savoir quelle sorte de mécontentement ils pouvoient lui avoir donné. » Mes amis, dit le seigneur » attendri, j'y suis forcé par le dérangement de » mes affaires : je ne puis plus soutenir mon » état ; & il faut que je vende, pour conserver » du moins à mes enfans les débris de ma for- » tune. — Vos enfans, reprirent les vieillards, » ne sauroient être en meilleures mains que les » nôtres. Nous savons cependant qu'ils ne sont » pas faits pour nous devoir leur subsistance : » il s'agit seulement d'établir leur maison ; dai- » gnez-nous confier vos affaires. A combien mon- » tent vos dettes? Ce sont les nôtres à nous. — » Votre bonne volonté me perce le cœur, leur » dit M. de Kergroadez ; mais je dois cent mille » écus. Mes enfans, il faut que je vous perde ». A ces mots, les députés le remercierent & se retirerent, en lui promettant de lui rendre réponse dans peu. Ils revinrent en effet au bout de quelque tems, lui remirent les quatre cent mille livres dont il avoit besoin, & signerent avec lui un acte d'arrangement, dont la minute subsiste encore. Par cet arrangement, ils laisserent au seigneur la moitié du revenu de sa terre, pour vivre selon sa condition, & se rembourserent de leur capital en quarante années, sur une portion de leurs redevances. Ensuite, pour ne pas faire les choses comme des syndics de direction, ils finirent par le prier d'accepter un présent de huit beaux chevaux d'attelage, » afin, dit l'acte, » que la dame puisse venir à la paroisse d'une » maniere convenable ».

Un honnête homme, qu'une chaîne de malheurs avoit réduit à une cruelle situation, crut pouvoir se présenter à M. de Marivaux, & que sa misere & son honnêteté seroient une recommandation suffisante pour l'engager à lui procurer un emploi. Un reste de vanité le porta à se parer autant qu'il put, pour cacher sous des dehors aisés, une pauvreté réelle, dont il ne vouloit l'instruire que par des gradations ménagées, qui lui dérobassent à lui-même une partie de ce qu'un pareil aveu a d'humiliant d'après nos préjugés. M. de Marivaux sérieusement occupé, & ne soupçonnant point des besoins pressans sous de pareils habits, le reçut avec politesse; mais le pria de repasser dans quelques jours, à moins qu'il n'eût à lui communiquer des choses de la derniere importance. Le malheureux n'a pas la hardiesse d'insister, & se retire : il se rappelle que son extérieur n'étoit pas fait pour émouvoir; & au jour marqué, il retourne chez M. de Marivaux avec un habillement convenable au dénuement où il étoit. L'écrivain n'étoit pas moins occupé que la premiere fois, mais à l'aspect d'un malheureux, ses entrailles s'émurent, il court au-devant de lui avec un visage riant, & lui demande avec cet air ouvert, bon & prévenant, le sujet de sa visite, & ce qu'il pouvoit faire pour lui. L'honnête indigent s'expliqua avec franchise sur ses besoins, l'homme compatissant promit de l'obliger, eut la satisfaction de le placer en province peu après; lui prêta de l'argent pour faire son voyage, & demanda le secret sur cette bonne œuvre. Ce n'est qu'après sa mort que la reconnoissance l'a publiée. Combien d'actions de ce genre l'ingratitude nous cache peut-être!

En 1664, il y eut une cruelle & grande famine

à Paris ; un soir des grands jours d'été que M. de Salvo venoit de se promener, suivi seulement d'un petit laquais, un homme l'aborda, lui présenta un pistolet & lui demanda la bourse, mais en tremblant & en homme peu expert dans ce métier : *Vous vous adressez mal*, lui dit M. de Salvo, *& je ne vous ferai guere riche ; je n'ai que trois pistoles que je vous donne fort volontiers.* Il les prit & s'en alla sans demander autre chose. *Suis adroitement cet homme-là*, dit M. de Salvo à son laquais, *observe le mieux qu'il te sera possible où il se retirera, & ne manque pas de venir me le dire.* Il fit ce que son maître lui commanda, suivit le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un boulanger, où il acheta un pain du poids de 7 à 8 livres, & changea une des pistoles qu'il avoit. A dix ou douze maisons delà, il entra dans une allée, monta au quatrieme étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la lune, il jeta son gros pain au milieu de la chambre, & dit en pleurant à sa femme & à ses enfans : *Mangez, voilà un pain qui me coûtera cher, rassasiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites, un de ces jours vous aurez la douleur de me voir mourir sur un infame gibet.* Sa femme fondant en larmes, tâcha d'appaiser son époux le mieux qu'elle put, après quoi, ayant ramassé le pain, elle en donna à quatre pauvres petits enfans qui mouroient de faim. Le laquais vint instruire son maître de tout ce qu'il avoit vu & entendu. Le lendemain, dès cinq heures du matin, M. de Salvo se fit conduire par son laquais chez cet homme ; il s'informa dans le voisinage de ce qu'il étoit ; on lui apprit que c'étoit un cordonnier bien serviable ; mais chargé d'une grosse famille

& très-pauvre. Il monta ensuite chez lui, & heurta à sa porte. Le malheureux la lui ayant ouverte, le reconnut pour celui qu'il avoit volé le jour précédent ; il se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, & le supplia de ne le pas perdre, non pas par rapport à lui, mais à cause de sa famille. « Ne faites pas de bruit, lui dit M. de » Salvo, je ne viens pas ici dans ce dessein-là : » vous faites, lui dit-il, un méchant métier, » & pour peu que vous le fassiez encore, il » pourra vous perdre : tenez, voilà 30 pistoles » que je vous donne, achetez des cuirs, tra- » vaillez à gagner la vie à vos enfans, & sur- » tout ne leur donnez pas d'exemple aussi mau- » vais que celui que vous avez suivi ; souve- » nez-vous que je ne vous abandonnerai pas, » tant que j'apprendrai que vous travaillez en » honnête homme ».

ACTIONS HONORABLES.

De toutes les vertus, aucune n'honore plus que l'humanité ; mais rien aussi ne marque plus la bassesse du cœur que la disposition contraire. Un homme qui n'aime que lui, & qui n'a nul égard ni pour l'amitié, ni pour le mérite, est un monstre ; & celui qui, sensible à l'amitié seulement, ne sent rien dans son cœur pour le public & la patrie, ne connoît que très-imparfaitement la vertu. La vertu qui embellit le plus l'homme, c'est l'humanité. Qui ne plaint personne, ne mérite pas qu'on le plaigne. Dieu nous a placés dans la société comme dans une famille, pour y recevoir & pour y prêter des secours. Notre devoir

eſt d'entretenir le lieu qui nous unit à notre ſemblable, comme notre intérêt eſt, qu'il l'entretienne. La roſe exhale d'elle-même un doux parfum : elle eſt l'image d'un homme bienfaiſant : il n'attend, pour répandre ſes bienfaits, que l'occaſion de les répandre à propos. On reprochoit à Ariſtote d'avoir donné l'aumône à un vagabond, qui n'étoit dans la miſere que par ſa pareſſe & ſon libertinage : » Ce n'eſt pas l'homme que j'ai » ſecouru, répondit Ariſtote, c'eſt l'huma» nité ».

Dans la derniere guerre des Ruſſes contre les Pruſſiens, le comte de Romanzow entra dans la Poméranie, dont il eut ordre de brûler tous les villages. Son humanité ſe refuſa à cette dévaſtation, & la ſatisfaction intérieure d'avoir conſervé la fortune de quelques milliers d'habitans, fut alors ſa plus douce récompenſe ; mais la reconnoiſſance lui devoit un autre tribut, dont elle s'eſt acquittée. Les Poméraniens venoient à la rencontre du Grand-Duc (lors de ſon paſſage en retournant en Ruſſie), dans l'eſpérance d'y voir le protecteur de leurs habitations. Dès qu'ils approchoient du maréchal de Romanzow, ils tomboient à genoux, l'appelloient leur dieu tutélaire, & verſoient à ſes pieds des larmes de joie qui faiſoient couler celles du vainqueur des Turcs. Le Grand-Duc, ému de ce ſpectacle, s'écria avec vivacité : *Je voudrois être Romanzow en ce moment!* Quel nouveau triomphe pour le maréchal de Romanzow, & combien ce ſouhait fait d'honneur à celui qui l'a formé!

A l'âge de 10 ans le Grand-Duc de Ruſſie fut affligé d'une maladie qui le faiſoit beaucoup ſouffrir. Une nuit que les douleurs étoient plus vives qu'à l'ordinaire, il dit à ſon valet-de-chambre :

» Quoique je sois cruellement tourmenté, je » me trouve encore heureux de n'avoir à supporter que les seuls accès de mon mal, & la » privation du sommeil, qui en est inséparable. » Mais que je plains ces infortunés qui ont à lutter à la fois contre la douleur, la faim, la » soif & l'intempérie des saisons ! Leur situation » m'afflige & me fait naître l'idée de voler à leur » secours, en donnant néanmoins la préférence » à ceux de ces indigens qui sont à-peu-près de » mon âge. J'en fais le vœu ; & si j'étois capable » de l'oublier, je te charge & t'ordonne de me » le rappeller ». Dès que le jeune prince fut rétabli, il obtint facilement de l'impératrice la permission de consacrer à cet usage la plus grande partie de l'argent qui lui étoit assigné pour ses menus plaisirs. C'est depuis cette époque que le Grand-Duc fait soigner, entretenir, & qu'il visite lui-même un grand nombre de jeunes gens malades. Ce n'est qu'au sein des maux & de la misère que l'on puise de grandes leçons d'humanité.

Sans cesse le Dauphin, pere de Louis XVI, s'occupoit de ses enfans & du soin de leur éducation ; il desiroit sur-tout qu'on leur donnât des leçons d'humanité. » Conduisez-les, disoit-il, » dans la chaumiere du paysan ; qu'ils voient » le pain dont se nourrit le pauvre, & qu'ils » apprennent à pleurer ».

M. Necker s'entretenant avec Louis XVI sur le voyage de Compiegne, sa majesté lui demanda ce que cela coûteroit ? » Une très-grosse somme, » répondit le ministre des finances. — Puisque » cela est ainsi, repartit notre jeune & vertueux » monarque, avec cet argent dépensé tous les » ans sans nécessité, nous pourrons, d'après le » compte de Sartine, construire un vaisseau de

» ligne du premier rang : ainſi il faut l'employer
» à cet uſage ; car je ſuis abſolument décidé à ne
» plus répéter ces dépenſes inutiles, tant que
» mon ſéjour à Verſailles ſoulagera mes ſujets ».

Joſeph II ayant fait une viſite dans tous les hôpitaux de Vienne au moment qu'on s'y attendoit le moins, étoit ſur le point de terminer ſa viſite, lorſqu'il apperçût une petite porte dans un coin très-obſcur. Sa majeſté impériale en demanda l'ouverture, & fut obéie, mais avec une ſorte de répugnance qui augmenta ſa curioſité. Le monarque deſcend dans une eſpece de cachot ; ſon premier regard tombe ſur une perſonne encore aſſez jeune & de bonne mine : elle étoit couverte de lambeaux, & couchée ſur un peu de paille mal-propre. L'empereur ſurpris, ému, interroge la perſonne ; elle inſtruit de ſes malheurs avec une noble contenance, que l'humiliation & les ſouffrances ne lui avoient point ôtée. » Je
» ſuis fille de condition, & j'ai l'honneur d'être
» votre ſujette, dit-elle, après s'être jetée aux
» pieds du ſouverain : il y a long-tems que je ſouf-
» fre ici la honte & la miſere, ſans avoir mérité
» ce double châtiment ; le cri de la douleur n'a
» pu percer ces murs épais. J'avois 20 ans lorſque
» j'eus le malheur de plaire au baron de B... Son
» amour n'étoit point délicat ; il ne cherchoit
» qu'à ſatisfaire une paſſion violente ; je ne lui
» en laiſſai qu'un moyen, l'hymen. Il m'épouſa ;
» je lui ai donné trois fils, dont j'ignore le ſort.
» Avant ma détention, j'ai appris qu'il s'étoit
» réfugié en Moravie, où il a contracté un nou-
» veau mariage : je ne voulus point me plaindre ;
» je l'aurois perdu. Sa nouvelle épouſe, inquiete
» & méfiante, a obtenu ſur lui de me ſacrifier ;
» il y a pluſieurs années que je fus enlevée au

» milieu de la nuit, & conduite ici, après avoir » été privée de mes enfans. Votre majesté daigne » s'attendrir, je le vois ; elle brisera donc mes » fers. Mais, sire, continue cette femme géné» reuse, j'ai trois fils ; la honte de mon mari ré» jailliroit sur eux, si elle éclatoit ; je vous con» jure d'épargner le coupable en leur faveur ; si » à cette bonté vous voulez ajouter un bienfait, » daignez m'assurer un asyle dans un monastere, » & me faire revoir mes enfans, pour que je les » presse encore une fois sur le sein qui les a » nourri ». L'empereur, attendri sur le sort de cette infortunée, lui accorde sa demande ; c'est lui qui pourvoit à ses besoins. Il a fait chercher par-tout les trois jeunes barons, dont il veut bien se charger lui-même. La seconde femme du baron a été punie de sa cruauté par une prison perpétuelle, & le mari, de son infidélité, par l'exil, & la privation de ses biens, dévolus à ses enfans.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1783, Louis XVI s'étant mis en route pour venir coucher du Grand-Trianon à Versailles, son premier postillon tomba de cheval & fut cruellement foulé aux pieds. Sa majesté s'empressa de descendre, courut au secours du malheureux, le prit dans ses bras, & aidé d'un valet-de-pied qui lui supportoit les jambes, le roi lui-même déposa le blessé dans sa voiture, où il le fit revenir de son évanouissement. Il recommanda qu'on en eût soin, & fit le reste du chemin à pied, accompagné de son capitaine des gardes. Ce trait est une leçon d'humanité pour bien des riches subalternes, qui seroient assez cruels pour n'en aller que plus vîte, après avoir occasionné un pareil malheur.

En 1709, tems de guerre & de disette, l'A-

luſtre Fénelon, archevêque de Cambrai, fit dreſſer des tables dans tous les appartemens de ſon palais, pour nourrir les infortunés habitans de la campagne. Tandis que le vertueux prélat ſe promenoit autour de ces tables, il vit un payſan, jeune encore, qui ne mangeoit point, & paroiſſoit profondément affligé. Fénelon vient s'aſſeoir à ſes côtés pour le diſtraire; il lui dit qu'on attendoit les troupes le lendemain, & qu'il retourneroit bientôt dans ſon village : » Je n'y retrou» verai plus ma vache, répondit le payſan; ce » pauvre animal me donnoit beaucoup de lait & » nourriſſoit mon pere, ma femme & mes en» fans ». Fénelon promit alors de lui donner une autre vache, ſi les ſoldats s'emparoient de la ſienne. Mais après avoir fait d'inutiles efforts pour le conſoler, il voulut avoir une indication préciſe de la chaumiere qu'habitoit ce payſan à une lieue de la ville : il partit enſuite à dix heures du ſoir, à pied, avec ſon ſauf-conduit & un ſeul domeſtique; il ſe rendit au village, ramena la vache à Cambrai vers le milieu de la nuit, & alla ſur le champ en donner avis à ce pauvre laboureur.

En 1777, un ſoldat du régiment des Gardes-Françoiſes, en ſémeſtre dans une ville de province, apperçut dans une rue un grand concours de peuple; il apprit que l'on venoit d'ouvrir une foſſe d'aiſance, que ſix hommes y étoient deſcendus ſucceſſivement, mais que, ſuffoqués par l'odeur, ils n'avoient pas la force de ſe tenir aux cordes qu'on leur préſentoit pour remonter, & que, probablement, ils alloient périr : ſon cœur s'échauffe au récit de la triſte ſituation de ces malheureux; & ſans réfléchir ſur le danger, il demande qu'on le deſcende. Soit que la force

de fon tempérament le foutint, malgré la vapeur infecte, ou que cette vapeur eût perdu de fa force depuis le tems qu'on avoit ouvert la foffe, il parvint à tirer ces fix malheureux; mais les deux qui étoient defcendus les premiers, moururent quelques heures après. Le Corps-Mnnicipal affemblé fit venir ce foldat, & lui propofa 100 écus pour récompenfe; il les refufa d'abord, & céda enfuite aux inftances de ces magiftrats; mais informé à fon retour chez lui, qu'un des malheureux qui avoient péri, laiffoit une femme pauvre & chargée de plufieurs enfans, il courut chez elle, & lui donna les 100 écus, en ajoutant qu'il regrettoit feulement que la fomme fût auffi modique.

En 1777, M. le comte d'Artois allant faire fon entrée à Bordeaux, eût le défagrément de voir un matelot fe caffer la jambe, en embarquant fa voiture à Lormont. Le comte, auffi généreux qu'humain, voulut fur le champ lui affurer une penfion de cent piftoles.

Le 23 février 1782, le feu prit au village de Velaines vers les cinq heures du matin. A fix heures un quart, le prince de Ligne, lieutenant-général de S. M. I., & le prince Charles, fon fils, pafferent en pofte par cet endroit, qui eft fur la route de Ligny à Bar. Ayant apperçu le feu qui embrâfoit quatre maifons, les princes defcendirent de leur voiture, fe firent fuivre de leurs gens & coururent au lieu de l'incendie. Ils virent la défolation de ces malheureux payfans, ordonnerent la meilleure maniere de porter des fecours, & S. E. remit au curé vingt-deux louis d'or pour les pauvres. Une femme voyant périr fa petite fortune, pleuroit amérement; elle fut apperçue du jeune prince Charles,

qui s'approcha de cette infortunée, & n'ayant point d'argent fur lui, il lui donna fa montre, bijou de prix. Si quelque chofe pouvoit ajouter à ce bienfait, c'eft la façon dont M. le prince de Ligne, fon pere, approuva cette belle action. Il vit fon fils qui ne croyoit pas être vu, & lui dit de cet air qui ne peut venir que de la vraie fatisfaction du cœur : *Bien, Charles!*

La princeffe Poniatowska, époufe du prince ci-devant grand-chambellan de la couronne de Pologne, a fait un acte d'humanité, auquel elle doit peut-être fa propre confervation. Au plus fort d'un orage que l'on effuya à Varfovie, cette princeffe vit tomber dans la rue une vieille femme infirme, elle fortit auffi-tôt pour la fecourir : dans le moment qu'elle venoit de quitter fon appartement, le tonnerre y tomba; elle y vit à fon retour les traces fumantes de la foudre qui avoit brûlé quelques meubles, fans faire un dommage bien confidérable.

Un Dauphinois, nommé Dupré, qui avoit paffé fa vie à faire des opérations de chymie, inventa un feu fi rapide & fi dévorant, qu'on ne pouvoit ni l'éviter, ni l'éteindre. L'eau lui donnoit une nouvelle activité. Sur le canal de Verfailles, en préfence de Louis XV, dans les cours de l'arfenal à Paris, on en fit des expériences qui firent frémir les militaires les plus intrépides. Quand on fut bien fûr qu'un feul homme avec un tel art pouvoit détruire une flotte ou brûler une ville, on défendit à Dupré de communiquer fon fecret à perfonne, & le roi le récompenfa pour qu'il fe tût. Cependant Louis XV étoit dans les embarras d'une guerre funefte; chaque jour il faifoit des pertes nouvelles; les Anglois le bravoient jufque dans fes ports; il pouvoit les dé-

truire ; mais il craignit d'augmenter les maux de l'humanité ; il aima mieux souffrir. On n'a peut-être jamais fait une action plus magnanime ; la gloire même n'en pouvoit être la récompense.

Un particulier de Gênes, nommé Ciffredi, tomba, dans le courant du mois de juillet 1777, dans la mer, en voulant passer d'un bateau dans un autre ; deux matelots étant accourus, le tirerent de l'eau sans le moindre signe de vie : le sieur de Négri, apothicaire de cette ville, ayant été appellé, lui administra sur le champ les secours inventés en France pour secourir les noyés ; ces secours eurent un si prompt succès, que Ciffredi, peu de tems après, ayant commencé à respirer & à prononcer quelques paroles, fut en état de se transporter à l'hôpital, où il a été parfaitement guéri dans deux jours. Un citoyen, qui a eu la modestie de ne pas se faire connoître, touché de cet acte d'humanité de la part du sieur de Négri, lui envoya un cœur d'or, sur lequel on lit d'un côté : *Au vrai mérite ;* & de l'autre : *Tribut patriotique.* Ce présent a été accompagné d'une lettre, dans laquelle le généreux anonyme fait l'éloge du zele & de la bienfaisance du sieur de Négri.

L'armée de France faisoit une paisible retraite pendant laquelle Turenne étoit jour & nuit en action, pour mettre les troupes à couvert des insultes des Impériaux. Dans le cours de cette marche, ce général retourne sur ses pas, pour voir si tout est en ordre ; il apperçoit un soldat qui, n'ayant plus la force de se soutenir, s'étoit jeté au pied d'un arbre pour y attendre la fin de ses maux : Turenne aussi-tôt descend de cheval, aide le soldat à se relever, lui donne sa monture, & l'accompagne lui-même à pied,

jusqu'à ce qu'il eût pu joindre les chariots, où il le fit placer.

Monsieur d'Apchon, archevêque d'Ausch, apprend que le feu embrâse & dévore une maison dans sa ville épiscopale. Il sort soudain de son palais & se transporte au lieu de l'incendie pour ordonner les secours nécessaires, & pour soulager les malheureux. On lui dit que deux enfans sont restés dans une chambre que le feu environne. Le vertueux prélat crie à haute voix : *Deux mille francs à celui qui les délivre !* Personne n'ose affronter le danger. *Mille écus !* s'écrie-t-il avec transport ; & un moment après, plus vivement encore : *Douze cents livres de rente !* Mais aucun homme du peuple assemblé n'ayant assez de hardiesse pour tenter l'entreprise, l'intrépide archevêque déchire sa soutane, & lui-même s'élançant à travers les flammes, va chercher les infortunées victimes & les rapporte vivantes. Il fait plus ; portant au comble la grandeur d'ame & la générosité, ce digne apôtre de la religion & de l'humanité a placé sur la tête de ces mêmes enfans les 1200 livres de rente qu'il offroit à celui qui auroit eu le courage de les arracher aux flammes. Voilà un évêque, voilà un pere, voilà un héros !

Marie-Thérese, presqu'en mourant, & en bénissant l'empereur, lui recommanda sa famille, ses peuples & affectueusement les pauvres.... *Mes pauvres pensionnés, mes pauvres orphelins*, dit-elle en sanglotant. Elle lui fit promettre de ne rien changer aux aumônes de sa cassette. — O bienfaisante princesse ! malgré tous les bienfaits de Joseph II, vous serez toujours chere au cœur des Belges, votre souvenir sera sans cesse pour eux un sujet d'attendrissement !

AMBASSADEURS.

LE président Jeannin fut envoyé ambassadeur en Espagne ; ce qui lui a valu depuis le nom de *Jeannin de Castille*. Les fiers Espagnols qui connoissoient l'extraction de ce grand-homme, se plaignirent à leur roi que les François avoient tant de mépris pour eux, qu'ils envoyoient un ambassadeur qui n'étoit pas seulement gentilhomme. Le lendemain de cette plainte, l'ambassadeur eut son audience : le roi en conséquence lui demanda : *Êtes-vous gentilhomme ?* il répondit : *Oui, si Adam l'étoit.—De qui êtes-vous fils ?* continua le roi : le président repliqua : *De mes vertus.* Ces paroles pleines de noblesse & de vérité frapperent le cœur du roi, qui l'honora d'un accueil favorable & l'écouta. Il acquit dans la suite l'estime parfaite de sa majesté & la vénération des grands, & il traita avec succès à cette cour, où il fut généralement regretté.

Un ambassadeur de Venise passa à Florence, où il salua le grand-duc de Toscane : ce prince se plaignit à lui de la mauvaise conduite qu'avoit eue auprès de lui un envoyé de la république de Venise : *Il ne faut pas*, dit l'ambassadeur, *que votre altesse s'en étonne ; car je la puis assurer que nous avons nos fous à Venise.—Nous avons aussi*, reprit le prince, *nos fous à Florence ; mais nous nous gardons bien de les envoyer dans les cours des princes pour traiter des affaires publiques.*

Le marquis de Spinola montrant à notre ambassadeur des bottes de François I, que l'on con-

ſerve comme un monument de la gloire de Charles-Quint : *Vous ſeriez bien embarraſſé*, lui dit-il en ſe moquant, *de nous en faire voir autant en France de quelqu'un de nos rois.* — *Le moyen*, répondit l'ambaſſadeur, *il faudroit pour cela les pouvoir prendre à la guerre, & vous ſavez que l'on ne prend pas les gens où ils ne vont pas.* On appelle cela ſavoir bien retorquer la raillerie.

Un jour un ambaſſadeur d'Eſpagne, cauſant avec Henri IV, lui diſoit qu'il eût bien voulu connoître ſes miniſtres pour s'adreſſer à chacun d'eux ſuivant ſon caractere : *Je m'en vais*, lui dit le roi, *vous les faire connoître tout-à-l'heure :* ils étoient dans l'antichambre en attendant l'heure du conſeil. Il fit entrer le chancelier Sillery, & lui dit : *Monſieur le chancelier, je ſuis fort en peine de voir ſur ma tête un plancher qui ne vaut rien & qui menace ruine.* — *Sire*, dit le chancelier, *il faut conſulter des architectes, bien examiner toutes choſes, & y faire travailler s'il en eſt beſoin ; mais il ne faut pas aller ſi vîte.* Le roi fit entrer enſuite monſieur de Villeroy, & lui tint le même diſcours ; il répondit, ſans regarder ſeulement le plancher : *Vous avez grand raiſon, Sire, cela fait peur.* Après qu'il fut ſorti, entra le préſident Jeannin, qui, à la même queſtion, répondit fort différemment : *Sire, je ne ſais pas ce que vous voulez dire : voilà un plancher qui eſt fort bon.* — *Mais*, repartit le roi, *n'y vois-je pas des corruptions ? ou j'ai la berlue.* — *Allez, allez, Sire*, répondit le préſident, *dormez en repos, votre plancher durera plus que vous ;* il ſortit enſuite. Le roi dit alors à l'ambaſſadeur : *Vous les connoiſſez préſentement : le chancelier ne ſait jamais ce qu'il veut faire, Villeroy dit toujours*

que j'ai raiſon, Jeannin dit tout ce qu'il penſe, & penſe bien; il ne me flatte pas, comme vous voyez.

AMOUR.

UNe demoiſelle alloit épouſer un jeune-homme qui l'aimoit autant qu'il étoit aimé; l'intérêt ne préſidoit point à cet engagement; il alloit ſe former ſous les auſpices de l'amour le plus tendre. Quelques jours avant de marcher à l'autel, le jeune-homme s'apperçoit que des papiers néceſſaires lui manquent; il demande un délai de quinze jours pour aller chercher ſes papiers, & promet de hâter la concluſion d'un mariage auquel ſa vie même eſt attachée. Son épouſe future n'écoutoit point ſes raiſons; elle s'abandonnoit aux plaintes, aux alarmes; elle ne voyoit, elle ne reſſentoit que la douleur d'être ſéparée d'un objet qui lui étoit ſi cher. Enfin, il fallut conſentir à un départ indiſpenſable. Mais la trop ſenſible amante, ſans écouter ni les bienſéances, ni les repréſentations de ſa famille, faiſoit ſans ceſſe éclater ſes regrets ſur un délai, qui cependant avoit un terme très-court. Une lettre qu'elle reçut ne calma qu'un inſtant ſa vive impatience; ſon amant, après lui avoir renouvellé les proteſtations d'une tendreſſe éternelle, lui marquoit le jour de ſon arrivée. Elle devance de pluſieurs heures l'inſtant qu'elle doit revoir ſon amant; elle vole ſur la route; enfin, elle apperçoit un carroſſe de remiſe, elle en approche, palpitante de joie, & cherche de ſes yeux ſon bien-aimé: » — Où eſt-il? où eſt-il? Monſieur *** n'eſt-il

» pas dans ce carrosse ? daignez m'instruire »....
Un homme d'un certain âge, & qui avoit une tristesse profonde peinte sur le visage, sort de la voiture : » — Mademoiselle, je puis vous satisfaire...... — O ciel ! il n'est point ici, » monsieur ! cependant il m'avoit assurée ... — » Je suis son oncle, mademoiselle, & je viens » tout exprès... — Auroit-il changé, monsieur ? » Ses parens ne voudroient-ils plus ?... Hélas ! » je ne le vois point, je ne le vois point ! ... Un » soupir vous échappe, monsieur... faut-il que » je renonce à cette union ?.... — Mademoi- » selle.... mademoiselle, armez-vous de beau- » coup de courage ; non, mon neveu ne s'est point » rendu coupable envers vous.... une mala- » die.... — Une maladie... je cours... je » vais...oh ! mes parens me le permettront... — » Ces marques de bonté, mademoiselle... sont » inutiles «... A ces mots, le vieillard verse un torrent de larmes : » — Est-ce que vous » ne m'entendez point, mademoiselle ? — Il » seroit mort « ! L'oncle se tait, & il cede à une abondance de sanglots. » — Quoi ! il ne se- » roit plus « ! Elle apprend qu'une mort subite lui a enlevé son amant la veille qu'il devoit partir, & qu'il n'a eu que le tems de prier son oncle d'aller voir sa maîtresse, de lui dire qu'il mouroit en l'aimant plus que jamais, & de faire tout son possible pour la consoler. *Il n'est plus !* répete l'infortunée d'un ton pénétré ; & dès ce moment son esprit s'égare, tous ses sens sont livrés à un désordre que nul remede ne peut guérir. Cette malheureuse victime de l'amour survit à son amant pour être toute entiere au trait qui l'a frappée ; depuis près de cinquante ans, malgré la rigueur de la saison, elle fait à pied, tous les

jours, une route d'environ deux lieues, & se rend à l'endroit où elle espéroit trouver le jeune-homme de retour ; il ne lui échappe que ces mots : *Il n'est point encore arrivé ! je reviendrai demain.* Toujours ensevelie dans une profonde douleur, voilà depuis cinquante années les seules paroles qu'elle profere. Quelques personnes avoient donné le barbare conseil de la renfermer ; les magistrats, plus compatissans, ont décidé qu'on ne la priveroit point de la liberté, sa folie n'étant nullement préjudiciable à la société ; mais bien digne de ce respect, de cette vénération pleine d'égards qu'on doit aux malheureux.

Un peintre excellent avoit une fille dont la beauté tenoit dans le respect plusieurs personnes de meilleure condition qu'elle ; un apprentif maréchal qui la trouva à son gré, alla effrontément la demander à son pere, qui travailloit à un tableau d'une descente de croix. Le pere se moquant de sa folle demande, lui dit en riant, qu'il lui donneroit sa fille quand il pourroit faire ce tableau. Ce pauvre amoureux ne se rebutant point, quitte le marteau & la forge pour prendre le pinceau, & secondé par les traits de l'Amour, d'une main également tremblante & hardie, il perfectionna si bien ce tableau, qu'il lui acquit en même tems l'admiration de tout le monde, le consentement du pere, l'amour de la fille, & un bonheur que personne ne lui put envier.

Un jeune-homme de Paris né avec de la fortune, de l'esprit, de la figure, mais avec une ame ardente, agitée des plus vives passions, aimoit une demoiselle d'une naissance inférieure à la sienne, & l'aimoit comme il étoit capable d'aimer, c'est-à-dire, à la fureur ; son amante étoit aussi passionnée que lui ; & leur intelligence ne

put long-tems se cacher. Un frere de la demoiselle troubla leur bonheur mutuel ; il étoit d'un caractere fougueux, emporté, & toujours prêt à mettre l'épée à la main : aussi étoit-il très-estimé dans la classe de ces étourdis qu'on appelle des tapageurs. Il signifia brusquement à l'amant de sa sœur, de cesser toutes ses visites ; les représentations, les prieres, les promesses d'obtenir le consentement de la famille pour une union sortable, rien ne put fléchir ce personnage hors d'état d'entendre raison. L'amant se vit forcé de tirer l'épée, pour repousser des insultes grossieres ; il ne songeoit qu'à défendre ses jours, & qu'à ménager ceux de son aggresseur ; mais ce cruel ennemi se livrant trop à une fureur aveugle, s'enferra lui-même, & tomba noyé dans son sang. Au désespoir de cet événement affreux, qui avoit eu plusieurs témoins, le jeune-homme courut chez sa maîtresse lui apprendre la triste nécessité où il étoit de se séparer d'elle. Vivement frappée de ce malheur imprévu, l'infortunée demoiselle n'eut pas la force de soulager sa douleur par un torrent de larmes, elle expira dans les bras de son amant. Celui-ci auroit bien desiré que la mort l'eût réuni à ce qu'il avoit de plus cher ; mais une mort ignominieuse révoltoit justement son cœur ; il étoit poursuivi, il n'y avoit pas un instant à perdre ; il prit le mouchoir de cou de sa maîtresse, comme le dernier gage d'une tendresse qui devoit faire sa félicité, & se rendit promptement à Bruxelles. Arrivé dans cette ville, il y vécut dans la retraite, fuyant tous les plaisirs, ne se livrant qu'aux sombres chagrins dont il étoit dévoré. Un jeune-homme, logé dans la même maison que lui, l'intéressa par un air de mélancolie & de tristesse ; il se forma bientôt entr'eux

une amitié intime. Mais le généreux fugitif de Paris n'eut pas plutôt épuisé sa bourse en faveur de l'inconnu, qu'il ne le revit plus. Il n'auroit tenu qu'à lui de ne point éprouver l'indigence; il pouvoit revenir dans sa patrie, puisque sa grace étoit obtenue; mais le séjour lui en étoit devenu odieux. Cependant, sa famille voyant qu'elle faisoit en vain les plus vives instances pour le rappeller, cessa de lui envoyer des secours, afin de le forcer à se rendre aux vœux de ses proches. Ce moyen occasionna la catastrophe la plus malheureuse; le jeune-homme, indigné d'être si infortuné dès le commencement de sa carriere, se voyant trompé, abandonné par un ami, à la veille d'être avili par le manque d'argent, & se remettant sans cesse devant les yeux l'image d'une maîtresse adorée, dont il avoit causé la mort, forma la funeste résolution de terminer sa vie. Le jour qu'il choisit pour le terme de ses peines, il parut d'une gaieté extrême; après avoir dîné, il écrivit plusieurs lettres, & alla les mettre à la poste; ensuite il s'éloigna de la ville d'environ une demi-lieue, & se précipita dans le canal. On retira son cadavre, mais trop tard, pour le rendre à la vie. Jusqu'au dernier moment, il conserva le souvenir de son fatal amour: il avoit attaché autour de son cou le mouchoir de sa maîtresse.

Un bossu qui faisoit tous ses efforts pour acquérir les bonnes graces d'une jolie personne, & en obtenir quelque faveur, s'avisa un jour de se mettre un quadruple sur l'œil pour la tenter. *L'amour est aveugle*, répondit la demoiselle.

AMOUR CONJUGAL.

GRotius, illuſtre par ſes talens, & ſur-tout par ſon amitié pour le grand penſionnaire Barnevel, fut condamné par cette ſeule raiſon à une priſon perpétuelle, & enfermé dans le château de Louvenſtein le 16 juin 1619. Mais il eut le bonheur au bout de quelque tems de ſe ſauver par le conſeil & l'induſtrie de ſon épouſe. Cette femme avoit remarqué que les gardes de la forteresse laſſés de viſiter & de fouiller un grand coffre rempli de linge qu'on envoyoit blanchir à Gorcum, ville voiſine, commençoient à le laiſſer paſſer ſans l'ouvrir. Elle crut qu'on pourroit tirer parti de cette négligence, & conſeilla à ſon mari de ſe mettre dans le coffre à la place du linge. Mais pour ne rien hazarder, elle fit des trous au coffre à la place où Grotius devoit tourner le viſage, & s'enferma dedans autant de tems qu'il en falloit pour aller de Louvenſtein à Gorcum. Cet eſſai ayant parfaitement réuſſi, elle choiſit un jour que le commandant étoit obligé de s'abſenter, alla rendre viſite à la commandante, & lui parla dans la converſation de la ſanté de ſon mari, qu'elle feignit ſi foible, qu'elle vouloit, diſoit-elle, renvoyer tous ſes livres dans un coffre, afin de l'empêcher de travailler. Le lendemain elle arrange ſon mari à la place des livres. Deux ſoldats viennent prendre le coffre & l'emportent. L'un d'eux trouvant le coffre plus lourd qu'à l'ordinaire : *Il faut*, s'écria-t-il, *qu'il y ait quelque Arménien là dedans*, façon de parler alors en uſage. *Effectivement*, répondit Madame Gro-

tius, *il y a des livres Arméniens*. On descendit le fardeau avec beaucoup de peine. Aux soins, aux agitations de la tendre épouse, un des soldats eut encore quelques soupçons. Il demanda la clef, elle ne se trouva pas, il alla prendre les ordres de la commandante, qui, instruite dès la veille, répondit qu'on laissât passer le coffre, & qu'elle savoit que c'étoient des livres qui étoient dedans. Grotius fut ainsi transporté, non sans beaucoup d'inquiétudes jusqu'à Gorcum, d'où il passa à Anvers. Le commandant irrité de voir son prisonnier échappé, fit resserrer plus étroitement sa femme, & lui intenta un procès criminel. Il y eut des juges qui opinerent à la retenir prisonniere à la place de son mari; mais les États-Généraux, auxquels elle présenta sa requête, lui accorderent son élargissement. Une telle femme, dit Bayle, mériteroit dans la république des lettres, non-seulement une statue, mais aussi les honneurs de la canonisation : car c'est à elle que nous devons les excellens ouvrages que son mari a mis au jour, & qui ne seroient jamais sortis des ténebres de Louvenstein, s'il y eut passé toute sa vie, comme les juges choisis parmi ses ennemis l'avoient résolu.

Catherine de Pologne étoit fille de Sigismond I, roi de Pologne, & de la seconde femme Bonne Sforce. Le roi Sigismond-Auguste, son frere, la maria avec Jean, prince de Suede, duc de Finlande, qui étoit fils de Gustave I, & frere d'Éric XIV, roi de Suede. Ce dernier qui étoit un prince vicieux, jaloux & emporté, fit mettre son frere en prison dans le château de Wilbourg. La princesse Catherine, son épouse, obtint la permission de l'y suivre, & lui tint compagnie pendant sept ans. Éric après ce terme, rendit la li-

berté au duc Jean, le fit vice-roi de Suede, & lui donna le célebre Ponthus de la Gardie pour lui servir de conseiller. Peu de tems après, ce tyran étant retombé dans ses premiers transports de jalousie, voulut se défaire de ses freres. Il savoit que Basile, grand-duc de Moscovie, avoit été passionnément amoureux de Catherine sa belle-sœur; il résolut de la lui envoyer. Mais ses desseins furent heureusement découverts; on l'enferma dans une prison, & le prince Jean fut mis en 1568 sur le trône. Les Suédois connurent bientôt la différence qu'il y avoit entre ces deux princes. La reine contribua beaucoup à leur bonheur, & son regne eut été signalé par de plus grands bienfaits, si la mort ne l'eût enlevée en 1583 aux projets qu'elle formoit pour la gloire & la félicité de son peuple.

Artemise, deuxieme du nom, reine de Carie, aima si tendrement Mausole, son mari, que l'ayant perdu, elle voulut immortaliser son amour par cet admirable tombeau qu'elle lui fit élever, qui a passé pour une des sept merveilles du monde, & qui a mérité que tous les autres monumens de cette nature fussent appelés *mausolées*. Artemise ne se contenta pas de donner à la mémoire de son époux cette preuve de tendresse & de douleur, elle établit encore pour les savans qui travailleroient à l'éloge du prince, un prix qui fut remporté pour la premiere fois par Théopompe, poëte de Chio. Les Rhodiens, jaloux de voir régner une femme dans la Carie, armerent une flotte pour s'emparer de ce royaume. Artemise avertie de leur dessein, fit entrer secrétement une armée navale dans le petit port d'Halicarnasse, couvert d'une montagne qui déroboit la vue de ce qui s'y

passoit. Les Rhodiens abordent proche du grand port, & y entrent sans résistance. La reine faisoit donner le signal de dessus les murailles, pour leur témoigner que la ville vouloit se rendre : les Rhodiens sortent de leurs vaisseaux, & passent dans la ville assurés de la victoire ; alors l'armée navale, du petit port entre dans le grand, trouve les vaisseaux ennemis dégarnis de soldats, & les emmene en pleine mer ; les Rhodiens, hors d'état de se retirer, sont tous massacrés dans la place publique d'Halicarnasse, où ils sont enfermés ; Artemise met des soldats & des matelots Cariens sur la flotte Rhodienne, & va droit à l'isle, dont elle s'empare aisément ; car les Rhodiens voyant leurs vaisseaux ornés de couronnes de laurier, reçurent leurs ennemis, croyant que c'étoient leurs gens qui revenoient victorieux. Artemise, maîtresse de Rhodes, s'y fit élever un trophée avec des statues de bronze, dont l'une représentoit cette reine, & l'autre la ville conquise en habit d'esclave. Les Rhodiens n'oserent pas abattre ces statues, parce que les trophées étoient regardés comme des choses sacrées, que leur religion ne leur permettoit pas de détruire. Ils résolurent, pour en ôter la vue, de bâtir autour de ce monument, un édifice élevé, qu'ils appellerent *Abaton*, & dans lequel il étoit défendu d'entrer à toutes sortes de personnes Artemise, après avoir donné de si grandes preuves de prudence & de magnanimité, mourut de douleur deux ans après Mausole son époux.

Pendant la seconde grossesse d'Antoinette, reine de France, qui desiroit ardemment un Dauphin ; elle consentit de n'être instruite du sexe de son enfant que quelques jours après son ac-

couchement, de crainte que la joie, ou le mécontentement qu'elle éprouveroit, ne lui causassent quelque révolution funeste : mais cette loi ne fut pas long-tems observée ; la nature l'emporta : une heure après l'accouchement, Louis XVI étant auprès de S. M. & parlant avec elle, la reine lui parut si résignée à accepter sans murmure ce que le Ciel lui avoit donné ; elle lui répéta tant de fois que ses vœux avoient toujours été pour un fils, le bien du royaume ; que le roi se décida à ne lui plus cacher qu'elle avoit donné un Dauphin à la France. Louis XVI le lui apprit de la maniere la plus délicate, en disant : *Eh bien! qu'on apporte monseigneur le Dauphin.* A ces mots, cette aimable princesse se souleve sur son lit, tend les bras au roi, & ces augustes époux étroitement embrassés, répandirent des larmes de tendresse bien délicieuses, puisqu'ils ne s'apperçurent point que le Dauphin étoit à côté d'eux.

Un étranger, mari d'une très-jolie femme, étant à Paris avec sa charmante épouse, voyoit avec peine venir chez lui, du matin au soir, un grand nombre de jeunes seigneurs, qui se proposoient de devenir, malgré lui, ses amis intimes, ou plutôt ceux de madame. Enfin, excédé de ces visites intéressées, il leur dit un jour en les reconduisant : » Je suis très-sensible, messieurs, » à l'honneur que vous me faites de venir ici ; » mais je ne crois pas que vous y amusiez beau» coup ; je suis toute la journée avec ma femme, » & la nuit je couche avec elle ».

Un capitaine de Martigue, petite ville de Provence, commandant un vaisseau marchand sur lequel j'étois embarqué, me racontoit qu'un matelot de son pays avoit épousé une femme

jeune, belle & vertueuse. Cette femme ayant dépensé peu-à-peu l'argent que son mari lui avoit laissé en s'embarquant, eut recours à un bourgeois de Martigue qui la protégeoit. Cet homme épris tout-à-coup de la beauté de l'emprunteuse, osa mettre au service qu'elle lui demandoit un prix que l'honnête femme indignée lui refusa sans hésiter, dans l'espérance que son mari reviendroit bientôt. Le matelot n'arrivoit point, & en peu de jours, toutes les ressources de cette femme étant épuisées, la cruelle nécessité se fit sentir. Elle étoit mere : ainsi craignant de voir périr de besoin & l'enfant qu'elle nourrissoit & un autre un peu plus âgé qui lui demandoit du pain, elle alla trouver son tyran dans l'espérance de le fléchir. Elle lui représenta l'affreuse situation où elle étoit réduite, & voulut intéresser sa délicatesse. Elle répandit des pleurs; elle se jeta à ses pieds. Enfin, les prieres & les larmes n'ayant pu rien obtenir du barbare, elle fut obligée de capituler, & vaincue par le besoin, elle lui permit de venir souper, pour passer ensuite la nuit avec elle. Après le souper, qui fut triste, le bourgeois la presse de remplir leurs conventions. La pauvre femme prend alors son enfant qui étoit endormi, & le pressant contre son sein, les yeux remplis de larmes, elle lui dit : *Tette mon enfant, & tette bien; tu reçois encore le lait d'une honnête femme qua la nécessité poignarde. Demain..... que ne puis-je, hélas, te sévrer! Demain, tu n'auras plus que le lait d'une malheureuse*.... Ses larmes acheverent. Le bourgeois, ému du spectacle & déconcerté, s'enfuit en jetant sa bourse, & en s'écriant : *Il n'est pas possible de résister à tant de vertu!*

Milton voulût répudier sa premiere femme qui

l'avoit quitté un mois après son mariage, à la sollicitation de ses parens, qui étoient dans le parti du roi, & qui prenoient pour prétexte que son mari étoit républicain. Il composa un traité sur le divorce, où il avance que l'union conjugale devant être un état de douceur & de paix, la seule contrariété d'humeur doit suffire pour rompre cette union. En conséquence de ces principes, Milton rechercha en mariage une jeune personne qui avoit beaucoup d'esprit & de beauté. Cette nouvelle alarma sa femme qui l'aimoit, & qui ne s'étoit retirée que par obéissance pour sa famille. Elle se rendit dans la maison d'un ami où Milton devoit se trouver. Il la vit sortir tout à-coup d'une chambre voisine, elle se précipita dans ses bras. Son premier mouvement fut de la repousser; elle se jeta à ses genoux, & fondant en larmes, elle le conjura de lui pardonner & de la reprendre. Il fut attendri, pleura de son côté, la réconciliation se fit, & fut sincere. Milton a décrit cette même scene touchante sous les noms d'Adam & d'Eve dans le dixieme livre de son *Paradis perdu*.

Brutus, chef des conspirateurs contre César, ou plutôt contre l'oppresseur de la liberté Romaine, se trouvant à la tête d'une si hasardeuse entreprise, & voyant attaché à sa personne & à sa conduite le sort de tout ce qu'il y avoit de plus brillant dans Rome, & de plus illustre par la vertu & par la naissance, se possédoit assez pour conserver pendant le jour, & en public, un air de calme & de tranquillité qui ne donnoit lieu à aucun soupçon; mais chez lui, & pendant la nuit, il n'étoit plus le même. Sa femme Portia, fille de Caton, s'apperçut qu'il avoit l'esprit agité de quelque grand dessein,

de quelque souci cuisant qu'il affectoit de lui cacher. Elle aimoit tendrement son mari, & vouloit partager avec lui le poids de son inquiétude: avant de lui demander aucun éclaircissement, elle résolut de faire sur elle-même une épreuve des plus singulieres, & d'essayer jusqu'où elle pourroit porter la constance. Elle prend un petit couteau de ceux dont on se servoit pour couper & polir les ongles, fait sortir toutes ses femmes, & se l'enfonce profondément dans la cuisse : le sang coule en abondance, & les douleurs violentes sont bientôt suivies de la fievre. Brutus plein de troubles & d'alarmes ne savoit que penser d'une action si inouie. Alors Portia, dans le tems qu'elle souffroit le plus, lui tint ce discours : » Brutus, je suis fille de Caton : » je vous ai été donnée, non pas pour partager simplement votre lit & votre table » comme une maîtresse, mais pour entrer en » société de tout ce qui peut vous être agréable » ou fâcheux : votre conduite est à mon égard » irréprochable; mais, moi, que ferai-je pour » vous, & par où vous prouverai-je ma reconnoissance de vos bons procédés, si je ne vous » aide à supporter une inquiétude secrete, & des » soins qui demandent de la fidélité ? Je sais que » les femmes ne passent pas communément pour » être bien capables de garder un secret. Mais, » Brutus, la bonne éducation, & une société » vertueuse peuvent beaucoup sur les mœurs » & sur le caractere; & qui peut à plus juste » titre se glorifier de ces avantages, que la » fille de Caton & la femme de Brutus ? J'y » comptois pourtant moins par le passé ; mais » maintenant je viens de me convaincre que la » douleur même ne triomphe pas de mon cou-

» rage «. En finiſſant de parler, elle lui montra la bleſſure qu'elle s'étoit faite, & lui rendit compte de ſon motif, & de tout ce qu'elle avoit penſé. Brutus étonné, ravi d'admiration, leva les mains au ciel, demandant aux dieux de pouvoir parvenir, en réuſſiſſant dans ſon entrepriſe, à être regardé comme le digne époux de Portia. Il lui fit part enſuite du projet de la conjuration, & il n'eut pas lieu de ſe repentir de la confiance qu'il prit en elle, & qu'elle avoit ſi bien méritée.

Un médecin de Bourgogne fut envoyé par une dame charitable au village de Ruffey, à une lieue de Dijon : une fievre putride-maligne y régnoit épidémiquement. On conduiſit ce médecin chez une femme d'environ 30 ans, dont le mari étoit mort depuis quelques jours de la maladie régnante. » J'étois accompagné, dit le médecin, du curé du lieu & d'un chirurgien ; notre arrivée ne parut pas intéreſſer la malade ; elle gardoit un profond ſilence ; je l'approche, l'interroge, & cherche à relever ſon courage, en lui repréſentant ce qu'elle avoit lieu d'attendre de celle qui m'envoyoit ; vaincue par mes importunités, elle ſe tourne vers moi, & me dit, d'un ton fait pour déchirer l'ame : *Je vous ſuis bien obligé, ainſi qu'à madame ; je ne prendrai point de remedes ; mon mari eſt mort, nous étions pauvres, mais nous nous aimions bien :* dès ce moment elle ne parla plus à perſonne, ne prit ni nourriture, ni remedes, & mourut le lendemain, ſixieme jour après la mort de ſon mari ».

AMOUR FILIAL.

Un vieillard presque centenaire, fait en ce moment (27 mars 1775) le sujet de toutes les conversations de la capitale de l'Angleterre. Il a douze fils, tous soldats qui n'ont que leur solde pour vivre. Il y a quelque tems qu'ils obtinrent un congé, dont ils profiterent pour venir voir leur pere, qu'ils trouverent manquant de pain. » *Point de pain*, s'écria l'un d'eux, *& avoir » donné douze défenseurs à la patrie!* Il faut que » notre bon pere soit assisté. Mais comment? » N'y a-t-il pas un lombard ici? dit le plus » jeune après un moment de réflexion. — Un » lombard? qu'en ferions-nous? Avons-nous » quelque chose à y porter? On ne prête rien » sans sûreté. Nous n'avons rien, reprit le jeune » homme!..... Mais peut-être. Notre pere a » été tailleur; il a exercé long-tems ce métier; » il meurt de faim; cela prouve sa probité: » nous sommes tous au service depuis quelques » années: personne ne peut nous reprocher la » moindre chose contre l'honneur. Mettons cet » honneur en gage; on nous confiera bien 50 » livres sur ce dépôt ». Cette idée fut approuvée unanimement, & les freres écrivirent & signerent tous ce billet: » Douze Anglois, fils » d'un tailleur, réduit à la plus grande pau» vreté, à l'âge de près de cent ans, servant » tous douze le roi & la patrie avec zele, de» mandent à la direction du lombard la somme » de 50 livres pour soulager leur infortuné pere. » Pour sûreté de cette somme, ils engagent

» leur honneur & promettent le rembourfement
» dans le terme d'une année ». Ils firent porter ce billet à la direction du lombard, & allerent eux-mêmes en chercher la réponfe. Elle fut favorable : on leur donna les 50 livres ; on déchira le billet, & l'on promit de fournir aux befoins du vieillard pendant fa vie. Cette anecdote n'a pas été plutôt rendue publique, que grands, petits, riches & pauvres, fe font tranfportés chez le tailleur pour le voir ; perfonne n'eft venu les mains vuides ; & le vieillard eft actuellement à fon aife : il eft même en état de laiffer après lui un petit fonds qui fervira à récompenfer la piété filiale de fon honnête famille.

Pendant les dernieres revues de fes troupes, le roi de Suede régnant, traverfant un village à cheval, apperçut une jolie payfanne nuds pieds, & qui puifoit de l'eau à la fontaine. Guftave s'étant approché d'elle, & lui ayant demandé à boire, elle lui en préfenta avec les graces touchantes & naïves qu'elle tenoit de la feule nature. » Belle
» enfant, lui dit le prince, fi vous vouliez me
» fuivre à Stockholm, je pourrois vous y procurer
» un fort agréable. — Quand bien même, lui
» répondit la payfanne, j'aurois autant de defir
» de faire fortune que de confiance en vos pro-
» meffes, il ne me feroit pas poffible d'accepter
» votre propofition ; ma mere, qui eft pauvre &
» malade, n'a que moi pour la foulager, & rien
» au monde ne pourroit m'empêcher de remplir
» ce devoir. — Où eft-elle votre mere ? — Dans
» cette chétive cabane ». Le monarque y entre ; il entend des foupirs, & voit fur un grabat que couvroit un peu de paille, une femme accablée d'infirmités. Ému de ce fpectacle, le roi lui dit :

» Ah ! pauvre mere, que je vous plains !
» Hélas ! monfieur, répondit la malade, je
» ferois bien plus à plaindre fans cette fille
» tendre & généreufe qui, par fon travail & par
» fes foins, cherche à prolonger mes jours ; que
» Dieu la béniffe & la récompenfe, ajouta-t-elle,
» en répandant des larmes ». Guftave ne fut peut-être jamais plus fenfible au plaifir d'être élevé au rang fuprême, que dans ce moment où fon cœur attendri paffoit fucceffivement de l'admiration à la pitié. « Continuez, dit-il, en remettant une bourfe à la jeune villageoife,
» d'avoir foin de votre mere ; je me charge
» d'écarter à l'avenir les befoins de cette chau-
» miere ; vos vertus vous rendent digne d'avoir
» pour mari le plus honnête-homme de Suede :
» adieu, aimable fille, je fuis votre roi ». De retour à Stockholm, fa majefté a affuré à la mere une penfion viagere, réverfible à la jeune payfanne.

Le jeune Robert attendoit fur le rivage, à Marfeille, que quelqu'un entrât dans fon batelet. Un inconnu s'y place ; mais il alloit en fortir incontinent, en difant à Robert qui fe préfente, & qu'il ne foupçonne pas être le patron, que puifque le conducteur ne fe montre point, il va paffer dans un autre. « — Celui-ci eft le mien.
» — Mais vous n'avez pas l'air d'un marinier,
» ni le ton d'un homme de cet état. — Cela eft
» vrai, & je ne le fuis pas en effet : ce n'eft
» que pour gagner plus d'argent que je fais ce
» métier les fêtes & les dimanches. — Fi ! avare
» à votre âge ! cela dépare votre jeuneffe, &
» étouffe l'intérêt qu'infpire d'abord votre heu-
» reufe phyfionomie. — Hélas ! fi vous faviez
» pourquoi je defire fi fort de gagner de l'ar-

» gent, si vous me connoissiez, vous n'ajouteriez pas à ma peine celle de me croire un caractere si bas. — J'ai pu vous faire tort : mais vous vous êtes mal exprimé. Faisons notre promenade ; vous me conterez votre histoire..... Eh bien, mon cher ami, dites-moi donc quels sont vos chagrins, vous m'avez disposé à y prendre part. — Je n'en ai qu'un, celui d'avoir mon pere dans les fers, sans pouvoir l'en tirer encore. Il étoit courtier dans cette ville ; s'étant procuré de ses épargnes & de celles de ma mere, dans le commerce de modes, un intérêt sur un vaisseau en charge pour Smyrne, il a voulu lui-même veiller à l'échange de sa pacotille & en faire le choix. Le vaisseau a été pris par un corsaire, & conduit à Tétuan, où mon malheureux pere est esclave avec le reste de l'équipage. Il faut deux mille écus pour sa rançon, mais comme il s'étoit épuisé, afin de rendre plus importante son entreprise, nous sommes bien éloignés d'avoir encore cette somme ; cependant ma mere & mes sœurs travaillent jour & nuit : j'en fais de même chez mon maître, dans l'état de joaillier que j'ai embrassé, & je cherche à mettre à profit, comme vous voyez, les dimanches & les fêtes. Nous nous sommes retranchés jusque sur les besoins de premiere nécessité.... Je croyois d'abord qu'il m'étoit possible d'aller prendre la place de mon pere & de le délivrer en me chargeant de ses fers ; j'étois prêt à exécuter ce projet, lorsque ma mere, qui en fut informée, je ne sais comment, m'assura qu'il étoit aussi impraticable que chimérique, & fit défendre à tous les capitaines pour le Levant de

» me prendre à leur bord. — Recevez-vous » quelquefois des nouvelles de votre pere ? » ſavez-vous quel eſt ſon patron à Tétuan, & » quels traitemens il y éprouve ? — Son patron » eſt intendant des jardins du roi ; on le traite » avec humanité, & les travaux auxquels on » l'emploie ne ſont pas au-deſſus de ſes forces. » Mais nous ne ſommes point avec lui pour le » conſoler, le ſoulager ; il eſt éloigné de nous, » d'une épouſe chérie, & de trois enfans qu'il » aime toujours avec tendreſſe. — Et quel nom » votre pere porte-t-il à Tétuan ? — Il n'en a » pas changé : il s'appelle Robert, comme à » Marſeille. — Ha ! ha ! Robert..... chez » l'intendant des jardins ? — Oui, monſieur. » — Votre malheur me touche, mais, d'après » vos ſentimens qui le méritent, j'oſe vous » préſager un meilleur ſort, & je vous le ſou- » haite bien ſincérement ». Lorſqu'il fut nuit, Robert eut ordre d'aborder. Sortant du bateau, l'inconnu lui donna ſa bourſe, & prit la fuite avec précipitation. Il y avoit dans cette bourſe huit doubles louis en or, & dix écus en argent. Une générolité auſſi conſidérable inſpira au jeune-homme la plus haute opinion de la ſenſibilité de l'inconnu ; mais ce fut en vain qu'il faiſoit des vœux pour le rencontrer & lui en rendre graces. Six ſemaines après cette époque, cette famille honnête, qui continuoit ſans relâche à travailler pour completter la ſomme dont elle avoit beſoin, étant à prendre un dîner frugal, voit arriver le pere Robert, très-proprement vêtu, qui la ſurprend dans ſa douleur & dans ſa miſere. « — Ah, » ma femme ! ah, mes chers enfans ! comment » avez-vous pu me délivrer auſſi promptement, » & de la maniere dont vous l'avez fait ? Voyez

» un peu comment vous m'avez équippé ; & » puis ces cinquante louis que l'on m'a compté » en m'embarquant sur le vaisseau, où mon » passage & ma nourriture étoient acquittés d'a» vance ! Comment reconnoître tant d'amour, » tant de zele ! & ce dépouillement affreux où » vous vous êtes mis pour moi » ! La surprise de la mere lui ôte d'abord la force de répondre ; elle ne peut qu'embrasser son mari, fondre en larmes, & ses filles l'imiter. Pour le jeune Robert, il reste immobile sur sa chaise : toujours sans mouvement, il s'y évanouit enfin. Les pleurs qu'elle a répandus rendent la parole à la mere ; elle embrasse encore son mari, elle regarde son fils, & le montrant au pere : » Voilà votre libérateur. Il » falloit six mille francs pour votre rançon : nous » en avons un peu plus de moitié seulement, » dont la meilleure partie est le prix du travail » & de l'amour de votre fils. Ce respectable en» fant aura trouvé des amis, qui, touchés de » ses vertus, l'auront aidé ; c'est sans doute » à lui que nous devons notre bonheur : il a » voulu de même nous en laisser la surprise. » Voyez comme il le sent ! Mais secourons-le ». La mere vole à lui ; ses sœurs en font de même. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on l'arrache de son évanouissement ; il jette alors ses regards languissans sur son pere : mais il n'a point assez de force pour parler encore. De son côté, tout-à-coup rêveur & taciturne, le pere paroît bientôt consterné ; puis s'adressant à son fils : » Malheureux ! qu'as-tu fait ? Comment puis-je » te devoir ma délivrance sans la regretter ? » Comment pouvoit-elle rester un secret pour ta » mere, sans être achetée au prix de la vertu ? A » ton âge, fils d'un infortuné, d'un esclave, on

» ne se procure point naturellement les ressources
» considérables qu'il te falloit. Je frémis de pen-
» ser que l'amour paternel t'ait rendu coupable !
» Rassure-moi, sois vrai, & mourons tous, si tu
» as pu cesser d'être honnête. — Tranquillisez-
» vous, mon pere, répond-il en se levant avec
» effort ; embrassez votre fils ; il n'est pas in-
» digne de ce beau titre, ni assez heureux pour
» avoir pu vous prouver combien il lui est cher.
» Ce n'est point à moi, ce n'est point à nous que
» vous devez votre liberté. Je connois notre
» bienfaiteur ; ma mere ! cet inconnu qui me
» donna sa bourse, m'a fait bien des questions.
» Je passerai ma vie à le chercher ; je le ren-
» contrerai ; il viendra jouir de ses bienfaits,
» les partager, & verser avec nous de douces
» larmes ». Le fils raconte à son pere l'anecdote de l'inconnu, & le rassure ainsi sur ses craintes. Rendu à la tranquillité, Robert trouva des amis & des secours. Les succès les plus inattendus surpassant ses espérances, couronnent ses nouvelles entreprises. Au bout de deux ans, il se voit riche ; ses enfans établis & heureux, goûtent avec lui & sa femme une félicité qui seroit sans mélanges, si les recherches continuelles du fils avoient pu lui faire découvrir ce bienfaiteur caché, objet de leur reconnoissance & de leurs vœux. Il le rencontre enfin un dimanche matin, se promenant seul sur le port : *Ah ! mon dieu tutélaire !* c'est tout ce qu'il put prononcer en se jetant à ses pieds, où il tombe sans connoissance. L'inconnu s'empresse de le secourir, & par quelqu'eau spiritueuse parvient à le faire revenir ; il n'est pas moins empressé à lui demander la cause de son état. — « Ah ! monsieur,
» pouvez-vous l'ignorer ? Avez-vous oublié

» Robert & sa famille infortunée, que vous
» rendîtes au bonheur en lui rendant son pere ?
» — Vous vous méprenez, mon ami ; je ne
» vous connois point, & vous ne sauriez me
» connoître ; car étranger à Marseille, je n'y
» suis que depuis peu de jours. — Tout cela
» peut être : mais rappellez-vous qu'il y a
» vingt-six mois vous y étiez déja ; cette pro-
» menade dans le port, l'intérêt que vous prîtes
» à mon malheur ; les questions que vous me
» fîtes, seulement sur les circonstances qui pou-
» voient vous éclairer & vous donner les lu-
» mieres nécessaires pour être mon bienfaiteur ;
» libérateur de mon pere, pouvez-vous oublier
» que vous êtes le sauveur d'une famille en-
» tiere, qui ne desire plus rien que votre pré-
» sence ? Ne vous refusez pas à ses vœux ;
» partagez sa joie ; venez confondre les larmes
» de votre attendrissement à celles de notre
» reconnoissance.... Venez. — Doucement, mon
» ami ; je vous l'ai déja dit : vous vous mé-
» prenez. — Non, monsieur, je ne me trompe
» point.... Vos traits sont trop profondément
» gravés dans mon cœur pour que je puisse vous
» méconnoître : venez, de grace !.... ». Le
jeune Robert le prend par le bras, lui fait ainsi
une douce violence pour l'entraîner, & le peuple
s'assemble autour de ces deux personnages. L'in-
connu alors, d'un ton plus grave & plus ferme :
» Monsieur, cette scene me fatigue sans vous
» soulager. Quelque ressemblance frappante occa-
» sionne votre erreur ; rappellez votre raison,
» &, dans le sein de votre famille, allez repren-
» dre la tranquillité dont vous me paroissez avoir
» besoin. — Quelle barbarie, bienfaiteur de ma
» famille, pourquoi, par votre résistance, par
votre

» votre refus de m'accompagner, altérer le bon» heur qu'elle ne doit qu'à vous ? Resterai-je » en vain à vos pieds ? Et serez-vous assez » cruel pour rebuter aujourd'hui le tribut tou» chant que nous réservons depuis si long-tems » à votre sensibilité ? Et vous, ô mes conci» toyens ! vous tous que le désordre & le trouble » où je suis doivent attendrir, joignez-vous à » moi, pour que l'auteur de mon salut vienne » contempler lui-même son propre ouvrage ». Ici l'inconnu se tait. Mais réunissant toutes ses forces & rappellant son courage, pour résister à la séduction de la jouissance délicieuse qui lui est offerte, il échappe dans la foule, aux yeux éteints & égarés du jeune Robert, & laisse au peuple étonné, l'exemple d'un héroïsme tel qu'il n'avoit point encore vu. L'inconnu dont il a été question jusqu'ici, le seroit encore maintenant, si des gens d'affaires ayant trouvé dans ses papiers, à la mort de leur maître, une note de 7500 liv. envoyées au sieur Mayn, de Cadix, ne lui en eussent pas demandé compte : mais seulement par curiosité, puisque la note étoit bâtonnée & le papier chiffonné, comme ceux qu'on destine au feu. Ce fameux banquier Anglois répond qu'il en a fait usage pour délivrer un Marseillois, nommé Robert, esclave à Tétuan, conformément aux ordres de *Charles de Secondat*, *baron de Montesquieu*, *président à Mortier*, *au parlement de Bordeaux* (*)..... Douce, précieuse, consolante philosophie, que de respect & de vé-

(*) M. Mercier, auteur de *Mon Bonnet de Nuit*, ouvrage fort agréable, a trouvé dans ce beau trait de générosité le sujet d'un drame intéressant, qu'il a publié sous le titre de *Montesquieu à Marseille*.

nération n'imprimes-tu pas dans tous les cœurs, quand ceux dont le génie peut éclairer, rendre meilleurs & plus heureux leurs semblables, sont les premiers à donner l'exemple de la vertu !

AMOUR FRATERNEL.

ANtoine, maître dans Rome, faisoit exécuter les arrêts cruels contre les proscrits. Lucius César, son oncle, se trouvant sur la liste fatale, Julie, mere du triumvir, & sœur du proscrit, reçut son frere dans sa maison, & il y jouit pendant quelque tems d'un peu de tranquillité, parce que les centurions respectoient la mere de leur général. Il s'en trouva pourtant un assez audacieux pour venir avec des soldats, & se mettre en devoir de forcer l'entrée. Julie se présenta à la porte, & étendant les bras pour empêcher les assassins d'entrer. » Vous ne tuerez point, leur » dit-elle, Lucius César, que vous n'ayez tué » auparavant celle qui a donné la vie à votre » général «. Quelque accoutumés que fussent les soldats à l'insolence, & à toutes sortes de cruautés, ils furent arrêtés tout court par ces paroles si généreuses, & ils n'oserent passer outre. Alors Julie, pour délivrer une bonne fois son frere de tout péril, alla dans la place où Antoine étoit assis sur son tribunal avec ses deux collegues. Lui adressant la parole : » Je viens me dé» noncer, lui dit-elle, comme recelant Lucius » César. Ordonnez qu'on me tue, puisque la » peine de mort est aussi prononcée contre ceux » qui sauvent les proscrits «. Antoine, tout féroce qu'il étoit, ne put résister à tant d'éléva-

tion, & Lucius César jouit par elle d'une entiere sûreté. *Rollin, Hist. Rom.*

Louis XIV avoit eu un frere, qui mourut avant lui en 1701; il lui témoigna toujours beaucoup de tendresse. Un jour Monsieur lui parlant du chevalier de Lorraine qui avoit été exilé, parut s'intéresser en sa faveur. » Mais, dit le roi, » y songez-vous encore à ce chevalier de Lorraine? Vous en souciez-vous? Aimeriez-vous » bien quelqu'un qui vous le rendroit? — En » vérité ce seroit le plus sensible plaisir que » je puisse recevoir de ma vie. — Eh bien, » je veux vous satisfaire; il y a deux jours » que le courier est parti; le chevalier re- » viendra : je veux que vous m'ayez toute » votre vie cette obligation, que vous l'ai- » miez pour l'amour de moi; je fais plus, car » je le fais maréchal-de-camp de mon armée ». Là-dessus, Monsieur se jeta aux pieds du roi, lui embrassa long-tems les genoux, & lui baisa une main avec une joie sans égale. Le roi le releva, en lui disant : *Mon frere, ce n'est pas ainsi que des freres doivent s'embrasser*, & il l'embrassa fraternellement.

AMOUR MATERNEL.

Montaigu qui commandoit l'armée du prince Édouard, profita du désordre qui régnoit dans le camp de Henri VI, roi d'Angleterre, l'attaqua & le força. Le roi & la reine se sauverent chacun de leur côté. Quelque tems après, Henri fut arrêté & conduit dans la cour de Londres. L'habitude où ce prince étoit d'être gouverné, le ren-

doit assez indifférent sur le choix de ses maîtres ; la reine Marguerite, son épouse, n'avoit pas la même insensibilité. Digne du trône par sa vertu, & supérieure au malheur par sa constance, elle se sauva avec son fils dans une forteresse où elle fut rencontrée par des voleurs. Ces brigands commencerent par la dépouiller de ses pierreries. Mais ayant pris querelle entr'eux pour le partage de ce riche butin ; la reine, dont l'ame ne s'altéroit point par le malheur, profita de leur division pour leur échapper, & se jeta dans le plus épais de la forêt, tenant son fils entre ses bras, & marchant au hazard. Elle rencontra un autre voleur. La lassitude ne lui permettant plus de fuir, & ne craignant que pour son fils, elle s'avança vers le voleur avec cet air de majesté qui ne l'abandonnoit jamais : » Tiens, mon ami, lui dit-elle, » sauve le fils de ton roi ». Le voleur touché de compassion & frappé de respect, prit le jeune prince, aida la reine à marcher, & les conduisit au bord de la mer, où ils trouverent une barque qui les passa à l'Ecluse. Le duc de Bourgogne reçut cette princesse avec le respect dû aux illustres malheureux, lui donna deux mille écus, & la fit conduire auprès du roi de Sicile René son pere. *Duclos*, *Hist. de Louis XI.*

Une jeune fille, rendue trop crédule par l'amour qu'elle éprouvoit, eut la foiblesse d'avoir trop de bonté pour son amant ; il en résulta qu'un témoin indiscret menaça de venir découvrir le mystere. Se repentant alors de sa complaisance & de sa sensibilité, la jeune personne se trouva dans l'embarras le plus cruel. Après avoir répandu bien des larmes & formé plusieurs projets aussi-tôt détruits qu'imaginés, elle se vit dans la dure nécessité de choisir sa mere pour confidente. Cette

tendre mere ne s'emporta point en reproches devenus inutiles ; elle toucha bien mieux sa fille & lui fit sentir davantage le prix de la vertu, en lui prodiguant de nouveau les plus vives caresses, en se montrant très-sensible à l'état où sa faute l'avoit réduite. Cette femme estimable feignit d'être enceinte, & obtint de son mari la permission d'aller passer quelque tems à la campagne, afin d'y faire ses couches plus tranquillement. Elle amena sa fille avec elle, qui devint mere sans être soupçonnée, & eut la satisfaction de voir élever sous ses yeux l'enfant qu'elle mit au monde. Ainsi son honneur fut conservé, grace à l'innoncent stratagême de la meilleure des meres; il lui fut possible, par une bonne conduite, de réparer la faute que trop d'amour lui avoit fait commettre.

AMOUR PATRIOTIQUE.

AU combat de Clostercamp, M. d'Assas, capitaine dans le régiment d'Auvergne, s'étant avancé pendant la nuit, pour reconnoître le terrain, fut saisi par des grenadiers ennemis, embusqués pour surprendre l'armée Françoise. Les grenadiers l'entourerent, & le menacerent de le poignarder sur le champ, s'il fait le moindre cri qui puisse le faire découvrir. M. d'Assas, sous la pointe de vingt bayonnettes, se dévoue, crie d'une voix généreuse : *A moi, Auvergne ! ce sont les ennemis !* & tombe à l'instant percé de cent coups. On sait que le régiment d'Auvergne, instruit, par ce moyen, de la présence des enne-

mis, soutint leur premier effort, les repoussa, & qu'il s'ensuivit une victoire complette. Ceci est arrivé dans la derniere guerre. Louis XVI a récompensé les enfans de ce brave officier par des pensions, en 1780.

Lors du siege de Turin, formé par l'armée Françoise, un sergent des Piémontois, avec quelques soldats, gardoient le souterrain d'un ouvrage avancé de la citadelle ; la mine étoit chargée, il n'y manquoit qu'un saucisson pour faire sauter plusieurs compagnies de grenadiers qui s'étoient emparés de l'ouvrage, & y avoient pris poste. La perte de l'ouvrage auroit pu accélérer la reddition de la place ; le sergent, avec fermeté, ordonne aux soldats qu'il commandoit de se retirer, les charge de prier de sa part, le roi son maître, de protéger sa femme & ses enfans, bat un briquet, met le feu à la poudre, & périt pour sa patrie.

APPARITIONS.

Ce n'est point du tout une chose rare qu'une personne vivement émue voie ce qui n'est point. Une femme en 1726, accusée à Londres d'être complice du meurtre de son mari, nioit le fait ; on lui présente l'habit du mort qu'on secoue devant elle ; son imagination épouvantée lui fait voir son mari même ; elle se jette à ses pieds, & veut les embrasser. Elle dit aux jurés qu'elle avoit vu son mari.

Il ne faut pas s'étonner que Théodoric ait vu dans la tête d'un poisson, qu'on lui servoit,

celle de Simmaque qu'il avoit aſſaſſiné, ou fait exécuter injuſtement ; c'eſt la même choſe.

Charles IX, après la S. Barthélemi, voyoit des morts & du ſang, non pas en ſonge, mais dans les convulſions d'un eſprit troublé qui cherchoit en vain le ſommeil. Son médecin & ſa nourrice l'atteſterent. Des viſions fantaſtiques ſont très-fréquentes dans les fievres chaudes. Ce n'eſt point s'imaginer voir, c'eſt voir en effet. Le fantôme exiſte pour celui qui en a la perception. Si le don de la raiſon, accordé à la machine humaine, ne venoit pas corriger ces illuſions, toutes les imaginations échauffées ſeroient dans un tranſport preſque continuel, & il ſeroit impoſſible de les guérir.

C'eſt ſur-tout dans cet état mitoyen, entre la veille & le ſommeil, qu'un cerveau enflammé voit des objets imaginaires, & entend des ſons que perſonne ne prononce. La frayeur, l'amour, la douleur, les remords ſont les peintres qui tracent les tableaux dans les imaginations bouleverſées. L'œil qui eſt ébranlé pendant la nuit, par un coup vers le petit canthus, & qui voit jaillir des étincelles, n'eſt qu'une très-foible image des inflammations de notre cerveau.

Un fermier retournant du marché de Southam, dans le comté de Warwick, fut aſſaſſiné. Le lendemain, un homme vient trouver la femme de ce malheureux, & lui demande avec empreſſement, ſi ſon mari n'eſt pas arrivé la veille. » Non, répliqua cette femme, & je ſuis dans une in» quiétude mortelle. — Elle ne ſauroit égaler la » mienne, répond cet homme. Cette nuit, étant » dans mon lit, parfaitement éveillé, votre » mari m'eſt apparu ; il m'a montré des coups de » poignard, dont ſon corps eſt percé ; il m'a in-

» diqué la marniere où l'on a jeté son cadavre, » & il m'a nommé l'assassin, qui est un tel ». L'alarme se répand dans tout l'endroit : on cherche la marniere, & l'on y trouve le corps percé de blessures ; on saisit la personne accusée par l'esprit ; on la traîne devant le lord Raymond, chef de la justice de Warwick. On l'auroit jetée dans un cachot, si le lord Raymond, plus éclairé que les autres juges, ne se fût opposé à cette violence : » Il me semble, leur » dit-il, messieurs, qu'on ne doit pas décider » si précipitamment sur le témoignage de l'esprit » prétendu. Je vous dirai que toutes ces his- » toires d'apparitions me paroissent un peu in- » croyables ; nous n'avons, d'ailleurs, aucune » loi par laquelle il soit permis d'arrêter un » homme sur le rapport d'un esprit. Quoi qu'il » en soit, si cet esprit a révélé à l'accusateur » l'auteur du crime, il ne doit pas manquer de » nous en instruire également. Crieur, continua » le lord Raymond, sommez l'esprit de paroître » devant nous ». Le crieur l'ayant appellé trois fois, & l'esprit ne répondant point : » Messieurs, » reprit le lord, le prisonnier, sur le rapport » de tous les témoins que vous avez entendus, » est un homme d'une conduite irréprochable, » jamais il n'eut aucun démêlé avec l'homme » assassiné, je le déclare innocent ; mais qu'on » arrête l'accusateur : sur tous les indices cir- » constanciés qu'il a donnés de l'assassinat, je » soupçonne très-fortement qu'il est coupable ». On saisit cet homme, on l'interroge ; il se coupe dans ses réponses, il avoue enfin qu'il est l'auteur du crime.

Le marquis de Rambouillet, frere aîné de madame la marquise de Montausier, & le mar-

quis de Précy, aîné de la maison de Nantouillet, tous deux âgés de vingt-cinq à trente ans, étoient intimes amis, & alloient à la guerre comme y vont en France toutes les personnes de qualité. Un jour qu'ils s'entretenoient ensemble des affaires de l'autre monde; après plusieurs discours, qui témoignent assez qu'ils n'étoient pas trop persuadés de ce qui s'en dit, ils se promirent l'un à l'autre que le premier qui mourroit, en viendroit apporter des nouvelles à son compagnon. Au bout de trois mois, le marquis de Rambouillet partit pour la Flandre, où la guerre étoit pour lors; & le marquis de Précy arrêté par une grosse fievre, demeura à Paris; six semaines après il entendit tirer les rideaux de son lit, & se tournant pour voir qui c'étoit, il apperçut le marquis de Rambouillet en bufle & en bottes. Il sortit de son lit en voulant sauter à son cou pour lui témoigner la joie qu'il avoit de son retour; mais Rambouillet reculant quelques pas en arriere, lui dit que ces caresses n'étoient plus de saison, qu'il ne venoit que pour s'acquitter de la parole qu'il lui avoit donnée, qu'il avoit été tué la veille en telle occasion; que tout ce qu'on disoit de l'autre monde, étoit très-certain; qu'il devoit songer à vivre d'une autre maniere, qu'il n'avoit point de tems à perdre, parce qu'il seroit tué dans la premiere occasion où il se trouveroit. On ne peut exprimer la surprise où fût Précy à ce discours, ne pouvant croire ce qu'il entendoit; il fit de nouveaux efforts pour embrasser son ami, qu'il croyoit le vouloir abuser; mais il n'embrassa que du vent, & Rambouillet voyant qu'il étoit incrédule, lui montra l'endroit où il avoit reçu le coup, qui étoit dans les reins, d'où le sang paroissoit encore couler. Après cela

le fantôme disparut, & laissa Précy dans une frayeur plus aisée à comprendre qu'à décrire. Il appella en même tems son valet-de-chambre, & réveilla toute sa maison par ses cris. Plusieurs personnes accoururent, à qui il conta ce qu'il venoit de voir ; tout le monde attribua cette vision à l'ardeur de sa fievre qui pouvoit altérer son imagination, & on le pria de se recoucher, en lui montrant qu'il falloit qu'il eût rêvé ce qu'il disoit. Le marquis au désespoir de voir qu'on le prenoit pour un visionnaire, raconta toutes les circonstances que je viens de dire ; mais il eut beau protester qu'il avoit vu & entendu son ami en veillant, on demeura toujours dans la même pensée, jusqu'à ce que la poste de Flandre fût arrivée, par laquelle on apprit la mort de Rambouillet. Cette premiere circonstance s'étant trouvée véritable, & de la maniere que l'avoit dit Précy, ceux à qui il avoit conté l'aventure, commencerent à croire qu'il en pouvoit être quelque chose, parce que Rambouillet ayant été tué précisément la veille du jour qu'il l'avoit dit, il étoit impossible qu'on l'eût appris naturellement. Dans la suite Précy ayant voulu aller pendant les guerres civiles au combat de Saint-Antoine, il y fut tué.

ASTUCES.

UN homme vêtu d'un uniforme bleu, galonné en argent, se présenta vers les huit heures du soir à un hôtel garni, & se fit donner une chambre ; il demande ensuite un homme de con-

fiance pour aller chercher ses malles au bureau de la diligence ; on lui représenta qu'il étoit trop tard, que le bureau seroit fermé, & il remit la commission au lendemain. Mais comme il trouva qu'il auroit le tems, avant souper, d'aller faire un tour dans Paris, il voulut avoir un carrosse de remise, & se fit conduire dans une de ces maisons consacrées aux plaisirs des libertins. Il en sortit peu après avec une femme élégamment mise, qu'il mena chez un horloger, sous le prétexte de lui faire présent d'une double boite pour sa montre. La jolie nymphe, accoutumée à être complaisante, laissa sa montre pour qu'on y ajustât cette double boite, & se rendit avec l'inconnu à l'hôtel où il devoit loger. Il commande un souper délicat ; & tandis qu'on l'apprête, il veut donner à sa facile compagne de nouvelles preuves de sa générosité ; il fait venir un bijoutier du voisinage, afin de changer les bracelets & les boucles de la dame, pour des bijoux plus précieux, & il ôte lui-même les ornemens qu'il va remplacer Le choix étant décidé, il ouvre la fenêtre, & crie qu'on lui apporte de l'argent blanc pour deux doubles louis ; on tarde à venir ; il a l'air de s'impatienter, il descend en paroissant de mauvaise humeur, quoique le bijoutier veuille lui épargner cette peine. Le marchand & la beauté peu cruelle attendirent son retour pendant une demi-heure ; commençant à s'impatienter, ils descendirent eux-mêmes: l'homme à l'uniforme bleu n'étoit qu'un effronté filou, qui avoit pris la fuite, après avoir enlevé adroitement l'argenterie qui étoit sur la table où l'on devoit lui servir le souper. En chemin faisant, il passa chez l'horloger pour reprendre la montre qu'il y avoit fait laisser. Ainsi, la courti-

ſanne en fut pour ſa montre, ſes boucles & ſes bracelets d'or ; le bijoutier, pour pluſieurs paires de boucles ; le traiteur, pour ſon ſouper & ſon argenterie, & le propriétaire du carroſſe de remiſe, pour le loyer de ſa voiture.

On ne ſauroit être trop en garde contre les différentes ruſes qu'emploient les filous & les voleurs. Paſſant en carroſſe dans une rue peu fréquentée, un ſeigneur d'un certain âge apperçut une jeune perſonne d'environ dix-ſept ans, fort bien miſe, & qui donnoit les marques du plus violent déſeſpoir. Touché de ſa douleur, il fit arrêter la voiture, & pria cette jeune perſonne de lui apprendre la cauſe du chagrin qu'elle faiſoit éclater. Mais elle s'eſſuya les yeux, & s'efforça de paroître plus tranquille. Cédant enfin aux vives inſtances de l'eſtimable ſeigneur, elle lui conta, en répandant un torrent de larmes, que ſon pere marié en ſecondes noces, l'avoit recommandée en mourant à ſa belle-mere ; mais que cette marâtre l'accabloit des plus mauvais traitemens, au point qu'elle l'avoit forcée de quitter la maiſon paternelle, & qu'elle ne ſavoit que devenir. Le vieux ſeigneur attendri, pria la jeune perſonne de monter dans ſon carroſſe, & dit qu'il alloit tâcher de faire ſa paix avec cette femme injuſte : la belle inconnue ſe fit beaucoup preſſer, & conſentit enfin à ſe placer dans la voiture, & à dire la demeure de ſa belle-mere. On arriva devant une maiſon aſſez apparente, & le vieux ſeigneur fit demander un moment d'entretien à la dame. Elle le reçut dans une ſalle très-bien meublée ; & il fut ſurpris de voir une femme qui avoit une phyſionomie auſſi diſtinguée qu'intéreſſante. Il lui raconta la rencontre qu'il avoit faite de ſa fille ; lui repréſenta les conſéquences

de ne point la traiter avec douceur, & parvint à l'engager à mieux vivre avec elle. La dame le pria à dîner, afin de mieux cimenter la paix. Il fit dire à son cocher de se retirer, & de venir le prendre sur le soir; la dame le laissa seul un instant, pour aller donner quelques ordres. Comme il se promenoit de long en large dans la salle, il sentit un vuide derriere la tapisserie; il la leva, & apperçut dans un enfoncement un cadavre sanglant, couché sur de la paille. A cette vue, il connut le danger qui le menaçoit, & se hâta de sortir de ce coupe-gorge. En traversant rapidement la cour, il vit arriver deux hommes de fort mauvaise mine, qui lui crierent qu'on alloit servir; mais il leur répondit, tout en courant, qu'il venoit de se souvenir d'une affaire importante, qui l'obligeoit de se rendre promptement chez lui.

Les filous de Londres sont encore plus rusés que les nôtres; témoin l'anecdote que l'on va lire, racontée par un François, qui y joua un rôle malgré lui. » Je sortois du spectacle, la presse » étoit grande à la porte, & je sentis quelque » chose entre mes jambes qui m'auroit fait tom» ber, si je n'eusse été soutenu par la foule; j'y » portai la main, & je reconnus que c'étoit un » gros chien. L'on m'avoit prévenu qu'on cou» roit risque d'être volé en sortant du théatre; » je m'étois précautionné contre cet accident, » en tenant la main sur mon gousset. Tout d'un » coup je sens une main velue qui saisit la mienne, » & qu'on m'enleve ma montre. J'eus la présence » d'esprit de retenir cette main, en criant au » voleur; la foule s'écarte, & j'apperçois que » ce chien qui étoit entre mes jambes, étoit ce» lui qui m'avoit volé: je croyois le tenir, » mais je me sentis serré par derriere avec

» tant de violence, que je fus contraint de lâ-
» cher mon voleur : ceux qui m'environnoient,
» & qui s'étoient rangés au bruit que j'avois fait,
» livrerent passage au prétendu chien, & se
» resserrerent avec tant de promptitude, que je
» me trouvai sans montre, & aussi pressé qu'au-
» paravant. Je ne puis, malgré ma perte, m'em-
» pêcher de rire, lorsque je pense au tour qu'on
» m'a joué : il n'est pas nouveau ; & l'on assure
» que ces chiens ne sont autre chose que des en-
» fans, qui, à la faveur de cette mascarade,
» volent impunément, parce qu'environnés de
» ceux qui les mettent en œuvre, ils sont sûrs
» de trouver un passage après avoir fait leur coup.
» Il faut nécessairement être volé quand ces mes-
» sieurs l'ont résolu ».

AUTEURS.

Fontenelle disoit souvent : *Je n'ai pas loué tous ceux qui se louent de moi. Une idée nouvelle est un coin qu'on ne peut faire entrer que par le gros bout.* A l'âge de plus de 92 ans, Fontenelle alla voir dans la matinée une très-aimable femme qu'il estimoit beaucoup ; la dame sachant que c'étoit lui, parut bientôt dans son déshabillé, & lui dit : *Vous voyez, monsieur, qu'on se leve pour vous.* — *Oui*, répondit Fontenelle, *mais vous vous couchez pour un autre, dont j'enrage.* — *Il y a*, disoit cet ingénieux académicien, *trois choses que j'ai toujours beaucoup aimées & auxquelles je n'ai rien compris ; la musique, la peinture & les femmes.*

Monsieur le duc d'Orléans, régent, avoit jeté

les yeux sur Fontenelle, pour remplir la place qu'il vouloit créer, de président-perpétuel de l'académie des sciences. *Monseigneur*, lui dit-il, *ne m'ôtez pas la douceur de vivre avec mes égaux*.

Le même prince, par ordre duquel Voltaire étoit à la Bastille, lorsqu'on représentoit sa tragédie d'*Œdipe*, fut si content de la piece, qu'il rendit la liberté au prisonnier. Le jeune poëte vint sur le champ en remercier le duc, qui lui dit : *Soyez sage & j'aurai soin de vous.* — *Je vous suis infiniment obligé*, répondit l'auteur ; *mais je supplie votre altesse de ne plus se charger de mon logement ni de ma nourriture*.

La Mothe prétendoit, comme de nos jours l'auteur du *Tableau de Paris*, & ses messieurs n'ont pas tort, que la prose étoit bonne à tout. Le premier disoit un jour à Voltaire, à propos de son *Œdipe* : *C'est le plus beau sujet du monde, il faut que je le mette en prose.* — *Faites cela*, répondit Voltaire, *& je mettrai votre* Inès *en vers*.

L'abbé de Voisenon disoit en parlant du *Cercle*, petite comédie où il se trouve quelques peintures assez vraies de ce qui se passe entre les gens d'un certain monde : *Il faut que Poinsinet ait écouté aux portes*.

Aucun homme n'a été tant loué & tant critiqué que l'illustre auteur de la *Henriade*. Que de lettres, que de réflexions, que de commentaires, que de volumes enfin ? aussi Voltaire a-t-il dit : *J'ai valu de bons honoraires à plus d'un auteur.*

Moliere étant avec son médecin à Versailles au dîner du roi, sa majesté lui dit : *Voilà donc votre médecin ? Que vous fait-il ?* — *Nous raisonnons ensemble*, répondit-il ; *il m'ordonne des remedes, je ne les fais point, & je guéris*.

Un évêque demanda un jour à Piron s'il avoit lu son mandement ? — *Non, monseigneur, & vous ?*

L'abbé le Blanc étoit logé tout proche d'un maréchal. Quelqu'un qui ignoroit sa demeure, la demanda à Piron : *C'est*, répondit-il, *dans telle rue, à côté de son cordonnier.*

Crébillon n'écrivoit jamais ses pieces que quand il falloit les donner au théatre. Sa mémoire étoit excellente, & il disoit assez communément : *Lorsqu'on fait une juste censure de quelques morceaux de mes ouvrages, l'endroit que je supprime, s'efface totalement de ma tête, & il n'y reste plus que la correction.*

L'abbé Coyer ayant été voir à Ferney ce qu'il appelloit la lumiere du monde, pour en être sans doute éclairé, il annonça à Voltaire qu'il se proposoit de rester chez lui six semaines. Le patriarche peu flatté de cet empressement, lui dit : *Monsieur l'abbé, vous êtes le contraire de don Quichotte, il prenoit les auberges pour des châteaux, & vous prenez les châteaux pour des auberges....*

Duclos, secrétaire de l'Académie, étoit à se baigner dans la Seine, près du bateau où Poitevin fournit à nos élégans les moyens de se rafraîchir la peau. Une belle dame arrivoit dans une voiture fringante, le cocher n'apperçoit pas un trou près du rivage, la roue tombe dedans, le carrosse fait culbute, & voilà la petite maîtresse étendue dans la boue d'un côté & ses grands laquais de l'autre. Duclos sort de l'eau tout nud & accourt à elle. La jeune dame est un peu étonnée de la situation où se trouve l'officieux cavalier : *Mille pardons, madame*, lui dit-il sans se déconcerter & en lui présentant la main,

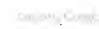
excusez mon incivilité... pardonnez-moi de n'avoir pas de gants.

Le fils du poëte Malherbe ayant été tué par Despiles, il voulut se battre contre lui ; & sur ce que ses amis lui représentoient qu'il y auroit de la folie à lui de se battre à l'âge de 73 ans, contre un homme qui n'en avoit pas 25 : *C'est à cause de cela*, leur répondit-il, *que je veux me battre ; ne voyez-vous pas que je ne hasarde qu'un denier contre une pistole ?*

Malherbe avoit une façon de corriger son valet, qui étoit plaisante. Il lui donnoit dix sous par jour pour sa nourriture, ce qui étoit beaucoup en ce tems-là, & vingt écus de gages par an. Quand il n'en étoit pas content, il lui faisoit une remontrance en ces termes : » Mon ami, quand » on offense son maître, on offense Dieu ; & » quand on offense Dieu, il faut avoir l'absolution de son péché, jeûner & faire l'aumône ; » c'est pourquoi je retiendrai cinq sous de votre » dépense, que je donnerai aux pauvres à votre » intention ».

Il régnoit dans toutes les manieres de Malherbe une certaine bisarrerie qu'on lui passoit en faveur de son mérite. Il étoit assez mal logé, & n'avoit que sept ou huit chaises de paille : comme il étoit fort visité de ceux qui aimoient les belles-lettres, quand les chaises étoient toutes remplies, il fermoit la porte par-dedans, & si quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendez, il n'y a plus de chaises.*

Rotrou étoit joueur, mais il avoit une maniere singuliere pour s'empêcher de perdre tout son argent à la fois, afin de s'en conserver pour les besoins de la vie. Quand les comédiens lui apportoient l'argent de quelqu'une de ses pieces, il



le jetoit ordinairement ſur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Lorſqu'il avoit beſoin d'argent, il étoit obligé de ſecouer ces fagots pour en faire tomber quelque choſe, & la peine que cela lui donnoit, l'empêchoit de prendre tout-à-la-fois, & lui faiſoit toujours laiſſer quelque choſe en réſerve.

Vaugelas s'étant trouvé mal, envoya un domeſtique appeller du ſecours : avant le retour de celui-là, un autre étant ſurvenu, trouva ſon maître qui rendoit un abcès par la bouche, & lui demanda tout étonné, ce que c'étoit; à quoi Vaugelas répondit froidement & ſans émotion : *Vous voyez, mon ami, le peu que c'eſt que l'homme.* Après ces paroles, il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

Deſcartes avoit fait avec beaucoup d'induſtrie une machine automate, pour prouver démonſtrativement que les bêtes n'ont point d'amé, & que ce ne ſont que des machines fort compoſées qui ſe remuent à l'occaſion des corps étrangers qui les frappent, & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce philoſophe ayant mis cette machine ſur un vaiſſeau, le capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine, qui ſe remuoit comme ſi elle eût été animée, il la jeta dans la mer croyant que c'étoit le diable.

Le chevalier Digby, fameux philoſophe Anglois, ayant lu les écrits de Deſcartes, réſolut de paſſer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans ſa ſolitude d'Egmond ; & après avoir raiſonné long-tems devant lui ſans ſe faire connoître, Deſcartes qui avoit lu quelques-uns de ſes ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il

ne fût le célebre Digby : & vous, monſieur, repliqua Digby, ſi vous n'étiez pas l'illuſtre Deſcartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaiſir de vous voir. Digby dit enſuite à ce philoſophe, qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux ſimples ſpéculations de la philoſophie. Deſcartes l'aſſura qu'il avoit médité ſur cette matiere, & que de rendre l'homme immortel, c'eſt ce qu'il n'oſoit ſe promettre, mais qu'il étoit bien ſûr de pouvoir rendre ſa vie égale à celle des patriarches. On n'ignoroit pas en Hollande que Deſcartes ſe flattoit d'avoir fait cette découverte ; & l'abbé Picot, ſon diſciple & ſon martyr, perſuadé qu'il avoit trouvé ce grand ſecret, ne vouloit point croire la nouvelle de ſa mort. Lorſqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria : *C'en eſt fait, la fin du genre humain va venir.*

Bautru fût bâtonné publiquement par l'ordre du duc d'Épernon, ſur lequel il avoit plaiſanté. Desbarreaux voyant quelque tems après Bautru avec un bâton, s'écria : *M. de Bautru porte ſon bâton comme S. Laurent ſon gril, pour nous faire ſouvenir de ſon martyre.*

Chapelle ſoupoit un ſoir tête-à-tête avec le maréchal de **. Quand ils eurent un peu bu, ils ſe mirent à faire des réflexions ſur les miſeres de cette vie, & ſur l'incertitude de ce qui la doit ſuivre. Ils convinrent que rien au monde n'étoit ſi dangereux que de vivre ſans religion : mais ils trouvoient en même tems qu'il n'étoit pas poſſible de paſſer en bon chrétien un grand nombre d'années, & que les martyrs avoient été bienheureux de n'avoir eu que des momens à ſouffrir pour gagner le ciel. Là-deſſus, Chapelle imagina

qu'ils feroient fort bien l'un & l'autre de s'en aller en Turquie prêcher la religion chrétienne. » On » nous prendra, disoit-il, on nous conduira à » quelque bacha ; je lui répondrai avec fermeté. » Vous ferez comme moi, monsieur le maréchal : » on m'empalera, on vous empalera après moi, » & nous voilà en paradis ». Le maréchal trouva mauvais que Chapelle se mit ainsi avant lui : » C'est à moi, dit-il, qui suis maréchal de France, » & duc & pair, à parler au bacha & à être mar- » tyrisé le premier, & non pas à un petit com- » pagnon comme vous. — Je me moque du ma- » réchal & du duc, repliqua Chapelle ». Sur cela, M. de ** lui jette son assiette au visage. Chapelle se jette sur le maréchal, ils renversent tables, buffets, sieges ; on accourt au bruit. On peut penser quelle scene ce fut de leur entendre expliquer le sujet de leur querelle, & conter chacun leurs raisons.

Lully étant jeune & simple page de Mademoiselle, entendit que cette princesse qui se promenoit dans les jardins de Versailles, disoit à d'autres dames : *Voilà un pied-d'estal vuide, sur lequel on auroit dû mettre une statue.* La princesse ayant continué son chemin ; Lully se déshabilla entiérement, cacha ses habits derriere le pied-d'estal, & se plaça dessus, attendant dans l'attitude d'une statue que la princesse repassât. Elle revint en effet quelque tems après ; & ayant apperçu de loin une figure dans l'endroit où elle souhaitoit qu'on en mit une, elle ne fut pas médiocrement surprise : *Est-ce un enchantement*, dit-elle, *que ce que nous voyons ?* Elle avança insensiblement, & ne reconnut la vérité de cette aventure, que lorsqu'elle fut très-proche de la figure. Les dames & les seigneurs qui accompa-

gnoient la princesse, voulurent faire punir sévérement la statue ; mais elle lui pardonna en faveur de la saillie singuliere : & cette folie qui sembloit devoir perdre Lully, fut le premier pas qui le conduisit à la fortune.

Lully conserva son humeur enjouée jusqu'à la fin de sa vie. Lorsqu'il étoit à l'extrêmité, le chevalier de Lorraine l'étant venu voir, & lui marquant la tendre amitié qu'il avoit pour lui, madame Lully lui dit : *Oui vraiment, monsieur, vous êtes fort de ses amis ; c'est vous qui l'avez enivré le dernier, & qui êtes cause de sa mort.* — *Tais-toi*, lui dit Lully, *ma chere femme, tais-toi, monsieur le chevalier m'a enivré le dernier, & si j'en échappe, ce sera lui qui m'enivrera le premier.*

Lully se blessa un jour au petit doigt du pied en battant la mesure avec sa canne. Cette blessure qu'on négligea d'abord, devint si considérable, que son médecin lui conseilla de se faire couper le doigt. Malheureusement on retarda l'opération, & le mal gagna insensiblement la jambe. Son confesseur qui le vit en danger, lui dit, qu'à moins de jeter au feu ce qu'il avoit noté de son opéra nouveau, pour montrer qu'il se repentoit de tous ses opéra, il n'y avoit point d'absolution à espérer. Il le fit. Le confesseur s'étant retiré, monsieur le duc vint le voir & lui dit : « Quoi, » tu as jeté au feu ton opéra ? que tu es fou d'en » croire un jansénisté qui rêvoit ! — Paix, mon» seigneur, paix, lui répondit Lully à l'oreille : » je savois bien ce que je faisois : j'en avois une » seconde copie ». Par malheur cette plaisanterie fut suivie d'une rechûte qui l'emporta.

Santeuil rêvant une nuit dans son lit à quelques vers, se leva tout-à-coup, ouvrit la porte de sa chambre, & courut dans le dortoir en che-

mise, en criant de toutes ses forces : *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* Ses confreres éveillés par ce bruit, lui demanderent ce qu'il avoit trouvé : *Le plus beau vers que Dieu ait jamais fait*, lui répondit Santeuil. Les religieux rirent de son extravagance & se recoucherent.

Dans un voyage que monsieur & mademoiselle de Scudéry firent en Provence, ils coucherent au pont Saint-Esprit. On les plaça dans une chambre où il y avoit deux lits. Avant de s'endormir, ils s'entretinrent du roman qu'ils faisoient ; monsieur de Scudéry parla de Cyrus, & demanda à sa sœur ce qu'ils feroient du prince Masare. Après quelques contestations, il fut arrêté qu'on le feroit assassiner. Des marchands, qui étoient dans une chambre voisine, entendirent cette conversation, & crurent que ces deux étrangers complotoient la mort de quelque grand prince, dont ils déguisoient le nom sous celui de Masare. La justice fut avertie, monsieur & mademoiselle de Scudéry saisis & mis en prison. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'ils réussirent à se justifier, & à obtenir leur élargissement.

Louis XIV ayant demandé un jour à Boileau en quel tems il étoit né ; ce poëte lui répondit, que le tems de sa naissance, étoit la circonstance la plus glorieuse de sa vie : *Je suis venu au monde*, dit-il, *une année avant votre majesté, pour annoncer les merveilles de son regne.* Le roi fut touché de cette réponse, & les courtisans ne manquerent pas d'y applaudir. Boileau se crut depuis engagé d'honneur à soutenir un mot qu'il avoit dit en présence de toute la cour, & qui avoit si bien réussi. C'est ce qui l'obligea toutes les fois qu'il eut occasion de parler de sa naissance, d'en fixer l'époque à l'année 1637.

Monsieur le maréchal de la Feuillade montra à Boileau quelques vers que celui-ci n'approuva pas : » Vous êtes bien délicat, lui dit ce » seigneur, de ne pas approuver une poésie que » Louis XIV & madame la Dauphine ont trouvée » excellente. — Je ne doute point, reprit Boileau, que le roi ne soit très-expert à prendre » des villes & à gagner des batailles. Je doute » encore aussi peu que madame la Dauphine ne » soit une princesse pleine d'esprit & de lumiere : » mais avec votre permission, monsieur le maré- » chal, je crois me connoître en vers aussi-bien » qu'eux ». Là-dessus le maréchal accourt chez le roi, & lui dit d'un air vif & impétueux : » Sire, » n'admirez-vous pas l'insolence de Boileau, » qui dit se connoître en vers un peu mieux que » votre majesté ? — Oh, pour cela, répondit » le roi, je suis fâché d'être obligé de vous dire » que Boileau a raison ! »

De toutes les épigrammes qui ont jamais été faites, Boileau estimoit le plus celle-ci :

Ci-gît ma femme : ah ! qu'elle est bien
Pour son repos & pour le mien.

Ce poëte qui ne cherchoit qu'à donner un coup de dent à Liniere, disoit que la meilleure action que Liniere eut faite en sa vie, étoit d'avoir bu toute l'eau d'un bénitier, parce qu'une de ses maitresses y avoit trempé le bout du doigt.

Balzac envoya demander à Voiture quatre cents écus à emprunter : Voiture prêta galamment la somme ; & prenant la promesse de Balzac que lui remit le valet qui faisoit la commission, il mit au bas de l'acte : Je soussigné atteste de- » voir à monsieur Balzac la somme de huit cents » écus pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en em-

» prunter quatre cents ». Il donna ensuite cette promesse au valet, afin qu'il la portât à son maître. On a dit, avec raison, que ce billet fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles lettres.

Un curé de village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avoit donné à chacun un disciple, & avoit entretenu les deux parties dans une grande animosité. Aristote ne voyoit point Descartes qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, & Descartes lui gardoit une haine pareille. Quand le curé vouloit se divertir, il appelloit Aristote & Descartes; chacun se rangeoit à sa place, Aristote à la droite, Descartes à la gauche, & chaque disciple se tenoit à côté de son maître. Le curé parloit ensuite à Aristote pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes. Aristote par ses aboiemens réitérés & ses yeux étincelans, disoit qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il se tournoit ensuite du côté de Descartes, à qui il ne parloit pas avec plus de succès. Essayons, disoit-il ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir; il les faisoit approcher; ils se parloient d'abord en aboyant doucement : il sembloit qu'ils se répondoient l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyoient plus fort, & puis se battoient deux contre deux. Ils se seroient étranglés, si le curé, par l'autorité qu'il s'étoit conservée, ne les avoit séparés : le bon curé prétendoit que c'étoit une image naïve des disputes des philosophes.

Lorsque le premier Dauphin fut de retour de sa campagne de Philisbourg, mademoiselle de Scudéry présenta des vers à madame la Dauphine, où elle lui disoit :

Et

Et la gloire & l'amour vous comblent de plaisirs ;
Qui des deux d'un grand cœur remplit mieux les desirs ?

Madame la Dauphine répondit, qu'il falloit faire la question à monsieur le Dauphin. Monsieur de Montausier le lendemain, en tirant les rideaux du lit de monseigneur, lui dit : » Je viens de» mander la réponse aux vers de mademoiselle » de Scudéry ».

L'abbé de Vertot avoit un siege fameux à décrire ; les mémoires qu'il attendoit, ayant tardé trop long-tems, il écrivit l'histoire du siege, moitié d'après le peu qu'il en savoit, moitié d'après son imagination ; & par malheur les détails qu'il en donne sont, pour le moins, aussi intéressans que s'ils étoient vrais ; les mémoires arriverent enfin : » J'en suis fâché, dit-il, mon » siege est fait ».

Lorsque mademoiselle Arnoult, célebre actrice de l'opéra, fut rendre visite à Voltaire, il lui dit par suite de conversation : Ah, made» moiselle ! j'ai quatre-vingt-quatre ans, & » j'ai fait quatre-vingt-quatre sottises. — Belle » bagatelle, répondit l'actrice, & moi qui n'en » ai que quarante, j'en ai fait plus de quatre » mille ».

Le fameux poëte Milton, dans la fleur de sa premiere jeunesse, étoit extrêmement beau. Il étudioit à l'université de Cambridge. Un jour d'été, s'étant égaré à la campagne, accablé de chaleur & de fatigue, il s'endormit au pied d'un arbre. Pendant son sommeil, deux dames étrangeres passerent en voiture dans le même endroit. La beauté du jeune écolier les frappe ; elles mettent pied à terre, & l'ayant considéré pendant quelque tems sans l'éveiller, la plus jeune,

très-jolie, tire un crayon de sa poche, écrit quelques lignes sur un papier qu'elle glisse en tremblant dans sa main. Les deux dames remontent en voiture & s'éloignent. Les camarades de Milton, qui le cherchoient, avoient vu de loin cette scene muette, sans distinguer les traits du jeune homme endormi; mais s'étant rapprochés & ayant reconnu leur ami, ils l'éveillerent, en lui racontant ce qui venoit de se passer. Il ouvrit le billet qu'il tenoit, & y lut avec surprise ces vers de Guarini :

Occhi, stelle mortali,
Ministri, de'mici mali,
Se chiusi m'uccidete,
Apperti che farete?

C'est-à dire : *Beaux yeux, astres mortels, auteurs de tous mes maux! si vous me blessez étant fermés, que ferez-vous ouverts?* Cette aventure étrange rendit Milton sensible. Rempli dès ce moment du desir de connoître cette belle inconnue, il la chercha quelques années après dans toute l'Italie, sans jamais la trouver. Son idée enflamma sans cesse l'imagination du poëte, & c'est en partie à elle que l'Angleterre doit le poëme du *Paradis perdu*, dont elle se glorifie.

Magnon, auteur de quelques tragédies, apprend lui-même à ses lecteurs, dans un avis qui précede *Jeanne de Naples*, que peu de personnes ont eu de plus belles dispositions pour la poésie. Ses tragédies lui ont presque moins coûté de peine à composer, qu'on n'en prend à les lire. *L'entrée du Roi & de la Reine dans Paris*, ouvrage de sept cent cinquante-deux vers, ne lui coûta que dix-heures de travail. Projetant un ouvrage de deux cent mille vers, intitulé : *La Science*

universelle, on lui demandoit un jour quand son poëme seroit achevé : » Il le sera bientôt, » dit-il, je n'ai plus que cent mille vers à » faire «.

AVENTURES.

Milord Lonsdale, garde du sceau-privé du roi Guillaume, étoit un dissipateur. Le chevalier Jean Lowther, son aïeul, qui avoit de grands biens, conçut un tel chagrin de l'humeur prodigue de son petit-fils, qu'il fit exprès un voyage à Londres pour changer son testament, dans lequel il le faisoit son héritier universel. Lorsqu'il fut à Londres, son petit-fils ne manqua pas d'aller tous les jours rendre ses devoirs à son aïeul, qui avoit coutume de fumer du tabac tous les soirs. Le premier soir, ayant pris une pipe, il demanda à son fils un bout de papier pour l'allumer : le jeune-homme tira une vieille lettre de sa poche, la plia méthodiquement, l'alluma & la donna à son aïeul : après qu'il s'en fut servi, il éteignit ce qui restoit, & le mit sur une fenêtre derriere un rideau. Le jour suivant, le vieillard ayant chargé sa pipe, demanda encore un morceau de papier au jeune-homme, qui s'en fut à la fenêtre prendre ce qui étoit resté du jour précédent : son aïeul ayant remarqué ce procédé, il jugea qu'il y avoit dans son petit-fils un fonds naturel de bon ordre & même d'économie, & que, lorsque les premiers feux de la jeunesse seroient passés, ce seroit un homme de bonne conduite. Sur cette réflexion, il ne changea rien à son tes-

tament ; & la suite fit voir qu'il avoit bien jugé.

L'archevêque de Cantorbéry assista la reine Élisabeth dans les derniers momens de sa vie : il cherchoit à la consoler, en lui disant qu'elle devoit tout espérer de la miséricorde de Dieu, à cause de sa piété, de son zele & de l'œuvre admirable de la réformation qu'elle avoit heureusement établie. La reine, qui étoit tournée de l'autre côté du lit, interrompit l'archevêque, & lui dit : « Milord, la couronne que j'ai portée » pendant long-tems, m'a donné assez de vanité » pendant que j'ai vécu, je vous prie de ne la » pas augmenter à cette heure, que je suis si » près de la mort ». Après cet entretien, la respiration lui manqua ; elle tomba dans une agonie qui dura dix-huit heures, au bout desquelles elle expira le 3 avril 1603. Ce fut ce même jour que naquit Olivier Cromwel, cet homme si fameux dans l'Histoire d'Angleterre.

Toutes les religions sont tolérées dans les états des Turcs & des Persans : elles n'y causent aucuns troubles, parce qu'en permettant à chacun d'avoir ses sentimens & sa doctrine, on punit sévérement quiconque entame le premier la dispute sur les sentimens & la doctrine des autres. Des Juifs s'aviserent de dire en conversation, qu'ils seroient les seuls qui entreroient dans le paradis. *Où serons-nous donc, nous autres ?* leur demanderent quelques Turcs avec qui ils s'entretenoient. Les Juifs, n'osant pas leur dire ouvertement qu'ils en seroient exclus, leur répondirent qu'ils seroient dans les cours. Le grand-visir, informé de cette dispute, envoya chercher les chefs de la Synagogue, & leur dit que, puisqu'ils plaçoient les Musulmans dans les cours du paradis, il étoit juste qu'ils

leur fourniffent des tentes, afin qu'ils ne fuffent pas éternellement expofés aux injures de l'air. On prétend que, depuis ce tems-là, les Juifs, outre le tribut ordinaire, paient une fomme confidérable pour les tentes du grand-feigneur & de toute fa maifon, quand il va à l'armée.

Un charretier avoit été trois fois à Windfor avec fa charrette, pour voiturer quelques parties de la garderobe d'Élifabeth, felon les ordres qu'il en avoit reçus. Lorfqu'il fe fut préfenté une fois, deux fois, trois fois, les gens de la garderobe lui dirent, à la troifieme, que le changement qu'on avoit voulu faire n'auroit pas lieu. Le charretier, impatienté de la corvée, s'écria en frappant de la main fur fa cuiffe : « Je vois à » préfent que la reine eft une femme comme la » mienne ». Élifabeth, qui étoit alors à la fenêtre, entendit ces mots, & demanda : « Qui » étoit cet infolent » ? Elle lui envoya auffi-tôt trois angels (dix fchelings) pour lui fermer la bouche.

Richard Steele avoit été deux fois député au parlement par deux différentes villes. Il eut envie de repréfenter encore une fois ; mais fes affaires étoient dans le plus grand défordre, il ne pouvoit faire autant de dépenfes que fon concurrent. Il imagina un moyen qui pût y fuppléer & le fervir. Au-lieu de fuivre la méthode ordinaire, qui eft de tenir table ouverte dans toutes les tavernes, il fit préparer, dans la principale auberge du lieu, un repas élégant, auquel il invita tous les électeurs mariés, avec leurs femmes. Sir Richard, qui étoit très-galant & fort amufant, eut foin de les traiter fi bien & de leur procurer tant d'agrément, qu'ils auroient tous paffé le jour & la nuit avec lui. Lorfqu'il les vit

cription ordinaire : *Maison à louer.* L'envie les prit tout d'un coup de se changer en cabaretiers. Ils se défont de leurs équipages, & l'exécutent aussi-tôt. La maison fut louée, & remplie des meubles qui conviennent à cette condition. Ils s'étoient réservé quelques laquais pour les servir ; & , faisant l'office de maître l'un après l'autre, ils n'eurent point d'autre étude, pendant les six premieres semaines, que de se réjouir aux dépens des passans. Ensuite, leurs idées venant à s'étendre, ils formerent le dessein de déclarer la guerre aux maris des environs. Ils connoissoient le génie des paysans d'Angleterre, qui ne respirent que le plaisir & la bonne chere. Ils les prirent par ce foible. Tous les jours c'étoient des festins où les maris des plus jolies femmes du canton étoient invités avec toute la famille ; & les deux seigneurs prenoient le tems qu'ils les voyoient ensevelis dans le vin, pour séduire leurs filles & leurs femmes. L'argent ne manquoit guere de leur faire vaincre celles qui avoient le courage de résister à leurs flatteries. On ne parloit dans la province que de la libéralité des deux cabaretiers. Le bruit en pénétra même jusqu'à la cour ; & le roi, sans avoir le moindre soupçon de la vérité, prenoit plaisir à se faire raconter ce qu'on en publioit. On prétend néanmoins que les deux seigneurs ne furent pas long-tems sans être reconnus, & que les paysans même affectoient de paroître ignorer leur condition pour jouir plus long-tems de la bonne chere qu'ils trouvoient chez eux. Mais il est certain que le roi ne se doutoit de rien, lorsqu'étant allé voir les courses de chevaux à Newmarket, il eut la curiosité de faire arrêter son carrosse à la porte du cabaret. Le duc & le comte ne balancerent pas à paroître dans un

équipage convenable à leur condition présente. Ils furent reconnus du roi & de tous ceux qui l'accompagnoient. Cette comédie servit à les faire rentrer en grace, & ils suivirent le roi à Newmarket. Cette aventure n'est pas fort honorable pour ces seigneurs ; & je ne la rapporte que pour faire voir la foiblesse de l'esprit humain, qui est capable d'un tel déréglement jusque dans les plus grands-hommes, car ils tenoient un rang entre les principaux génies de leur tems.

On lit, dans l'Histoire du Duché de Valois, cette anecdote de l'année 1611. Henri II, prince de Condé, pere du grand Condé, voulut affermer la recette de sa terre de Muret, en Valois, à deux particuliers. Pour éviter les sollicitations & les importunités à ce sujet, il se proposa de conclure promptement & en secret. Il partit en conséquence seul & *incognitò* de Muret, pour aller à la Ferté-Milon, chez un notaire nommé Arnoul Cocault. Le prince, arrivé dans la maison de cet homme sur le midi, demande à lui parler. Il dinoit : sa femme dit au prince de l'attendre & de s'asseoir sur un banc. Le prince insiste ; la femme lui répete en se fâchant, & dans son patois : *Il faut bin qu'Arnoul daîne.* Le prince est obligé de céder : il attend à la porte, assis sur un banc, que Mde. Arnoul ait dîné. Le repas fini, on introduit le prince dans l'étude du tabellion. Arnoul, qui croyoit parler à un intendant de maison, ne lui demanda point ses qualités. Il dressa le bail à loyer. Lorsqu'il fut question de mettre le bail au net, le notaire pria le prince de lui dire ses qualités. » Elles ne sont pas longues, repliqua le » prince, mettez : *Henri de Bourbon, prince de* » *Condé, premier prince du sang, seigneur de*

» *Muret*, &c. ». Le garde-note fut saisi à ces mots ; il se jette aux pieds du prince, & lui fait des excuses de la réception de sa femme & de la sienne. Le prince le releve, & lui dit : « Ne crai» gnez point, brave homme : il n'y a pas de mal : » *Il faut bin qu'Arnoul daine* ». Si les grandes actions des princes les font admirer, de pareils traits de bonté les font aimer. On conserve encore ce contrat à la Ferté-Milon ; la signature du prince est au bas.

Dans le même livre, on trouve encore une autre anecdote sur Henri IV. Les habitans du village de Puiseux ont toujours été chargés de payer chaque année au domaine de Valois la redevance d'un muid d'avoine par ménage, & d'un fouage (espece de gâteau) estimé deux sous. Comme cette avoine étoit remise dans les greniers publics, le pâtre, ou garde-bêtes, étoit chargé de la porter sur son dos au lieu de sa destination. A son retour, la maison pour laquelle il avoit acquitté la dette, lui donnoit à souper. Ce transport étoit gênant ; & voici comment les habitans en furent exemptés. Henri IV, à qui il arrivoit souvent de se promener seul dans la forêt de Villers-Coterets, sur-tout dans cette partie qui n'est pas éloignée des jardins du château, rencontra un jour le député des habitans de Puiseux, chargé d'un sac d'avoine, dont le poids l'incommodoit beaucoup. Ce prince lui demanda ce qu'il portoit, & où il alloit. Le pâtre lui expliqua tout, & ajouta : *Que si le roi au long nez faisoit bien* (il désignoit par cette expression, Henri IV), *il lui éviteroit la peine de porter à dos tous les ans cette avoine, avec tant de fatigue.* Le pâtre, qui ne connoissoit pas le roi, passa outre, & Henri IV continua de se

promener. Le lendemain de cette rencontre, le roi envoya chercher cet homme, qui, surpris de se voir ainsi mandé, ne reconnut pas sans frémir le roi lui-même dans la personne à qui il avoit parlé si cavaliérement la veille. Henri IV le rassura, & lui dit qu'il le mandoit pour l'avertir que désormais il enverroit chercher à Poiseux l'avoine de redevance. Ce que le monarque promit fut exécuté; & encore aujourd'hui, la communauté de ces mêmes habitans, est exempte de l'obligation de porter l'avoine aux greniers publics du Valois.

Un gentilhomme fort pauvre, étant allé à l'église de l'Annonciade de Florence, pour implorer le secours de la Vierge, entendit deux aveugles qui mendioient à la porte de cette église, dont l'un se vantoit qu'outre l'argent monnoyé qu'il avoit chez lui, il avoit deux cents pistoles d'or cousues au fond de son chapeau : l'autre dit qu'il en avoit cinq cents. Le gentilhomme crut être inspiré de la Vierge dont il imploroit l'assistance dans sa nécessité; il leur enleva les deux chapeaux, & se retira fort content de sa dévotion.

Un jeune prince de France, qui étoit encore plus recommandable par les belles qualités de son cœur que par celles de son esprit, étant avec quelques seigneurs de sa cour dans le palais de..., & s'étant écarté dans une allée du jardin, rencontra un officier-chevalier de S. Louis qui s'y promenoit, & qui portoit un habit noir des plus usés. L'aimable prince aborda cet officier, & lui demanda pourquoi il paroissoit dans un équipage aussi mince? L'officier lui répondit qu'il avoit mangé son bien au service du roi, & qu'il ne se trouvoit pas en état d'acheter de quoi s'équipper

mieux. Le prince fut touché, & lui donnant sa bourse, lui dit : » Monsieur, je vous prie d'accep» ter ma bourse : je voudrois qu'elle fût mieux » garnie, mais je ne possede pas davantage « ; & il rejoignit sa compagnie. Sur le soir, le prince, qui avoit coutume de jouer, dit qu'il vouloit se mettre au lit : on le couche. Le lendemain, il prit un nouveau prétexte pour ne point jouer. Son gouverneur ne savoit pas la raison pour laquelle son éleve ne vouloit pas entendre parler de jeu. Un valet-de-chambre, qui étoit dans les bonnes graces de ce prince, se mit en tête de découvir le mystere. Après bien des prieres, il apprit, sous le sceau du secret, que son maître n'avoit point d'argent, parce qu'il avoit donné sa bourse à l'officier en question. Le gouverneur fut charmé de l'action du prince ; il en informa le pere de son altesse ; & le prince son pere, aussi renommé par sa magnanimité que par sa piété, en sut bon gré à son fils, qu'il combla de caresses & de présens, pour l'encourager à se maintenir dans des dispositions si conformes à sa naissance & à sa religion. Ce trait de bienfaisance est du Dauphin, pere de Louis XVI, éleve du fameux Fénélon.

Tompson, auteur du *Poëme des Saisons*, dont nous avons une traduction par madame Bontems, n'a pas joui tout d'un coup d'une fortune égale à son mérite & à sa réputation. Dans le tems même que ses ouvrages avoient la plus grande vogue, il étoit réduit aux extrêmités les plus désagréables ; il avoit été forcé de faire beaucoup de dettes. Un de ses créanciers, immédiatement après la publication de ce Poëme, le fit arrêter, dans l'espérance d'être bientôt payé par l'imprimeur. M. Quin, comédien, apprit

le malheur de Tompſon ; il ne le connoiſſoit que par ſon Poëme ; &, ne ſe bornant pas à le plaindre, comme une infinité de gens riches & en état de le ſecourir, il ſe rendit chez le bailli, où Tompſon avoit été conduit. Il obtint facilement la permiſſion de le voir : » Monſieur, lui dit-il, je ne » crois pas avoir l'honneur d'être connu de vous ; » mais mon nom eſt Quin ». Tompſon lui répondit que quoiqu'il ne le connût pas perſonnellement, ſon nom & ſon mérite ne lui étoient point étrangers. Quin le pria de ſouper avec lui, & de ne pas trouver mauvais qu'il eût fait apporter quelques plats. Le repas fut gai. Lorſque le deſſert fut arrivé : » Parlons d'affaires à préſent, » lui dit Quin, en voici le moment. Vous êtes » mon créancier, monſieur Tompſon, je vous » dois cent livres ſterlings, & je viens vous les » payer ». Tompſon prit un air grave, & ſe plaignit de ce qu'on abuſoit de ſon infortune pour venir l'inſulter. » Je veux être confondu, reprit » le comédien, ſi c'eſt-là mon intention : voilà » un billet de banque qui vous prouvera ma » ſincérité : à l'égard de la dette que j'acquitte, » voici comment elle a été contractée. J'ai lu » l'autre jour votre *Poëme des Saiſons* ; le plai» ſir qu'il m'a fait, méritoit ma reconnoiſſance : » il m'eſt venu dans l'idée que, puiſque j'avois » quelques biens dans le monde, je devois faire » mon teſtament, & laiſſer de petits legs à ceux » à qui j'avois des obligations ; j'ai en conſé» quence légué cent livres ſterlings à l'auteur » du *Poëme des Saiſons*. Ce matin, j'ai entendu » dire que vous étiez dans cette maiſon, & » j'ai imaginé que je pouvois auſſi bien me don» ner le plaiſir de vous payer mon legs pendant » qu'il vous ſeroit utile, que de laiſſer ce ſoin

» à mon exécuteur teſtamentaire, qui n'auroit » peut-être l'occaſion de s'en acquitter, que » lorſque vous n'en auriez plus beſoin ». Un préſent fait de cette maniere & dans une pareille circonſtance, ne pouvoit manquer d'être accepté; & il le fut avec beaucoup de reconnoiſſance.

Henri IV fit un jour une chaſſe dans le Vandômois, où, s'étant écarté de ſes gardes & des ſeigneurs de ſa cour, il rencontra un payſan aſſis au pied d'un arbre. » Que fais-tu-là ? lui dit ce » prince. — Ma finte, monſieur, répondit le » payſan, j'étions-là pour var paſſer le ray. » — Si tu veux monter ſur la croupe de mon » cheval, lui repliqua le roi, je te conduirai » où il ſera ; & tu le verras tout à ton aiſe ». Ce payſan enchanté, profite de la rencontre, & demande, chemin-faiſant, comment il pourra reconnoître le roi ? » Oh ! la choſe ſera facile, » répondit Henri IV : tu n'auras qu'à regarder » celui qui ſera couvert pendant que tous les » autres auront la tête nue ». Enfin le moment arrive où le monarque rejoint une partie de ſa cour ; & ſe trouve environné de ſeigneurs, qui tous le ſaluent : alors il demande au payſan : » Eh bien ! quel eſt le roi ? Ma finte, mon» ſieur, lui répondit-il, il faut que ce ſoit vous » ou may ; car il n'y a que nous deux qui avons » notre chapiau ſur la tête ».

Adolphe, comte de Naſſau, nouvellement élevé à l'Empire, envoya à Philippe, roi de France, un écrit injurieux, & lui fit faire des menaces fort ridicules : le roi, qui étoit plus modéré, ſe contenta de charger le courier d'une feuille de papier, où, pour toute réponſe, il n'avoit écrit, en gros caracteres, que ces deux mots : *Trop Allemand !*

Thomas Morus étant seul à se promener sur une terrasse voisine de l'endroit où l'on enferme les fous à Londres, un de ces insensés s'échappa, vint à l'endroit où étoit Morus, & l'ayant joint : » Jette-toi là-bas, lui dit-il, afin que j'aie le » plaisir de t'y voir arriver diligemment ». Le chancelier qui n'étoit pas le plus fort, s'en tira par une présence d'esprit admirable : il dit au fou : » Mon ami, ce n'est point chose bien » divertissante ni singuliere de voir tomber un » homme en bas ; mais si tu veux, je te ferai » voir mieux. Je vais y descendre ; je sauterai » ici-haut tout d'un coup, sans l'aide de per» sonne ; & je suis sûr que tu en seras étonné ». Le fou fut frappé de la proposition : il y consentit, & resta sur le bord de la terrasse à attendre le chancelier, qui non-seulement manqua à ce qu'il avoit promis, mais envoya du monde pour reprendre le fou & le renfermer.

La reine Elisabeth étoit jalouse de sa beauté, & quêtoit en quelque sorte des complimens. Elle demanda un jour au comte de Féria, ambassadeur d'Espagne, comment il trouvoit les demoiselles qui l'accompagnoient ? le comte lui répondit, qu'il étoit *difficile de juger de la splendeur des étoiles en présence du soleil*.

Agésilas voulant mener son armée à Sardes, dit ouvertement que c'étoit-là qu'il alloit. Tissapherne, lieutenant du roi de Perse, comptant sur la maxime ordinaire des généraux, qui est de cacher avec grand soin leurs desseins, de peur que l'ennemi ne prenne là-dessus ses mesures, marcha aussi-tôt d'un autre côté ; mais il fut bien surpris, lorsqu'il sut qu'Agésilas étoit effectivement allé à Sardes.

C'est sur ces principes qu'étoit fondée la con-

doite judicieuse de Jean de Véga. Comme il avertissoit Diégo de Mendoza, qui lui succédoit dans une ambassade, qu'il ne trouveroit guere de vérité parmi les ministres de la cour où il alloit : » Ils ont donc rencontré leur homme, répondit » Mendoza, car pour un mensonge qu'ils me » diront, je leur en dirai cent. — Et moi, » repliqua Véga, j'ai pris une autre route, car » j'ai répondu à tous leurs mensonges par autant » de vérités : & cela m'a réussi d'autant mieux, » qu'ils ne me croyoient presque jamais ». Voilà comme il faut tromper les menteurs.

Un jeune Napolitain, appellé au service par sa naissance & par son goût, désespérant de s'avancer promptement dans sa patrie, attiré peut-être par-tout ce qu'il avoit entendu dire de l'agrément du service dans les troupes Autrichiennes, & des récompenses militaires accordées aux officiers qui se distinguent, résolut d'aller solliciter de l'emploi dans les troupes de l'impératrice-reine. Il prit la route de Vienne, muni de lettres de recommandation. Étant arrivé dans les états de la maison d'Autriche, il se trouva dans la même auberge avec trois étrangers. Il leur demanda de permettre qu'il soupât avec eux ; la permission lui fut accordée facilement. Ces étrangers étoient Allemands. Le jeune Napolitain, pendant le repas, raconta son histoire, & dit quel étoit l'objet de son voyage. Un des voyageurs, après l'avoir écouté tranquillement, lui dit : » Je crois que vous prenez un mauvais parti ; » après plusieurs années de paix, avec une quantité prodigieuse de noblesse à employer, je » vois peu d'apparence qu'un étranger puisse » trouver accès dans l'armée ». Le jeune-homme répondit qu'il étoit décidé à continuer son

voyage ; qu'il sentoit parfaitement la bonté des raisons qu'on lui opposoit ; qu'en effet, il ne pouvoit avoir que de foibles espérances, mais que peut-être quand on le verroit de si bonne volonté, on feroit quelque chose pour gagner un serviteur plein de zele. Alors il dit qui il étoit, il nomma les personnes de considération par lesquelles il étoit recommandé ; & en convenant que ses espérances étoient difficiles à réaliser, il avoua cependant qu'il y tenoit, quoi qu'il dût en arriver. Le voyageur Autrichien qui lui avoit d'abord parlé, lui dit alors : *Eh bien ! puisque rien ne peut vous détourner de votre projet, je vais vous donner une lettre qui vous sera peut-être utile, vous la remettrez au général de Lazci.* Le Napolitain reçoit la lettre., & continue sa route. A son arrivée à Vienne, il se rend chez le général de Lazcy, & lui remet toutes ses lettres de recommandation, à l'exception de celle du voyageur qu'il avoit égarée. Le général, après les avoir lues, lui dit, qu'il étoit désolé de ne pouvoir lui être utile, qu'il y avoit une impossibilité absolue de faire ce qu'il desiroit. Le jeune homme qui s'attendoit à cette premiere réponse, ne se rebuta point ; il s'occupa pendant quelques jours à faire une cour assidue au général, qui le recevoit bien, mais dont il n'obtenoit toujours point de réponse favorable. Il retrouva enfin la lettre qu'il avoit égarée ; il la présenta au général dans la premiere visite qu'il lui fit, en disant qu'il l'avoit oubliée. Il lui fit même entendre, en lui racontant la maniere dont il l'avoit eue, qu'il n'y avoit pas attaché beaucoup d'importance, & qu'il comptoit plus sur ses bontés que sur la recommandation du voyageur qui la lui avoit donnée. Le général l'ouvrit, parut sur-

pris ; & après l'avoir lue : *Savez-vous*, lui dit-il, *quel est celui qui vous a donné cette lettre ?* — *Non*, dit le jeune Napolitain. — *C'est l'empereur lui-même ; vous demandez une sous-lieutenance, Joseph II m'ordonne de vous faire lieutenant.*

A peu de distance de Rome, l'empereur en quittant cette ville, s'arrêta dans une auberge, & demanda s'il s'y trouvoit quelque voyageur avec qui il pût causer. On lui parla d'un vieux évêque qui venoit d'arriver ; mais comme il étoit fatigué & vouloit dormir, l'empereur fit venir son secrétaire qui étoit un ecclésiastique de beaucoup d'esprit. L'empereur toujours inconnu, le questionna sur le motif du voyage du prélat. Quoique comblé déja des biens de l'église & aux portes du tombeau, il alloit à Rome pour solliciter un bénéfice qui se trouvoit vacant ; il espéroit de l'obtenir par le crédit de l'ambassadeur de l'Empire, auquel il étoit recommandé. L'empereur très-satisfait de la conversation du secrétaire, lui donna une lettre pour ce même ambassadeur, en lui disant qu'il étoit assez lié avec lui pour l'engager à lui rendre quelques services. Quelques jours après son arrivée à Rome, le secrétaire se rappella la lettre dont il étoit porteur, & quoiqu'il n'en espérât au plus qu'un bon accueil, il alla la présenter. On peut se former une idée de sa surprise, lorsqu'il apprit de l'ambassadeur même, quel étoit le personnage qui l'avoit écrite, & que son objet étoit de lui faire obtenir à lui-même, la grace que l'ambitieux prélat sollicitoit.

L'empereur étant arrivé à une poste plutôt qu'on ne l'attendoit, il n'y trouva point de chevaux. Le maître de poste ne le connoissant point,

le prie d'attendre, parce qu'il a, dit-il, envoyé tous ses chevaux pour chercher ses parens & ses amis qui doivent assister au baptême d'un fils que sa femme vient de lui donner. Joseph II propose de tenir l'enfant sur les fonts : le maître de poste préfere un tel compere à son cousin le fermier qu'il avoit fait avertir. La cérémonie se fait. Le curé demande le nom du parrain. — *Joseph.....* — *Celui de famille ?* — *Comment ? Joseph, c'est assez....* — *Mais !...* — *Eh bien ! mettez.... Joseph Second....* — *Second ? soit...* & *les qualités ?...* — *Empereur*, &c..... Le curé, le vicaire & tous les assistans pâlissent, tremblent, & le maître de poste tombe à ses pieds. L'empereur laissa à cette famille de bonnes gens, des marques de sa libéralité, & promit de ne point oublier son filleul.

Joseph II dans une de ces promenades où il se plaît à cacher sa grandeur, vit une jeune personne qui portoit un paquet dans son tablier, & qui paroissoit plongée dans la douleur la plus amere. Sa jeunesse & son affliction l'intéresserent ; il l'aborda avec cet air d'honnêteté touchante, qui peint l'intérêt & le respect que les ames sensibles ont toujours pour l'infortune. Il lui demanda si l'on pourroit sans indiscrétion savoir ce qu'elle portoit. La jeune personne, dont le cœur gonflé de chagrin, éprouvoit ce besoin que tous les infortunés ont senti quelquefois, de l'épancher, ne put résister long-tems aux instances de l'inconnu qui l'interrogeoit. Elle lui dit que le paquet qu'elle portoit renfermoit quelques hardes de sa mere, & qu'elle alloit les vendre. Elle ajouta en pleurant que c'étoit la foible & derniere ressource qui leur restoit pour subsister toutes deux ; qu'elle n'auroit jamais dû s'at-

tendre à un pareil fort ; qu'elle étoit fille, & sa mere veuve d'un officier qui avoit servi avec honneur & distinction dans les troupes de l'empereur, sans avoir obtenu cependant les récompenses qu'il étoit en droit d'attendre. *Il auroit fallu*, lui répondit le monarque, *présenter un mémoire à l'empereur. N'êtes-vous connue de personne qui puisse lui recommander votre affaire ?* Elle lui nomma un de ces courtisans qui promettent & qui oublient avec la même facilité, qui depuis long-tems s'étoit chargé de la recommander, sans avoir pu, disoit-il, rien obtenir. L'inutilité de ses démarches avoit même inspiré à la jeune personne des idées désavantageuses de la générosité de l'empereur, & elle ne les lui dissimula point. *On vous a trompée*, lui repliqua ce prince en cachant son émotion, *je suis comme sûr, que si l'empereur avoit su votre situation, il y auroit apporté remede. Il n'est point tel qu'on vous l'a dépeint. Je le connois, il m'aime, & il aime encore plus la justice. Il faut absolument avoir recours à lui. Faites un mémoire, venez demain me l'apporter au château en tel endroit & à telle heure. Si les choses sont telles que vous me les avez dites, je présenterai le mémoire & vous-même à l'empereur, j'appuyerai votre demande, & j'ose croire que ce ne sera pas en vain.* La jeune personne essuyoit ses larmes, & se répandoit en protestations de reconnoissance pour le seigneur inconnu, quand il ajouta : *En attendant, il ne faut pas vendre vos hardes. Combien comptiez-vous en avoir ? — Six ducats*, répondit-elle. — *Permettez que je vous en prête douze, jusqu'à ce que nous ayons vu le succès de nos soins.* A ces mots ils se séparent. La jeune personne court porter à sa mere les douze ducats, les hardes, &

les espérances qu'un inconnu, qu'un ange tutélaire, qu'un seigneur de la cour, qu'un ami de l'empereur vient de lui donner. A la description qu'elle fait, à la physionomie qu'elle dépeint, aux discours qu'elle rapporte, la mere ou quelqu'un qui étoit présent, reconnoît l'empereur. Heureux le prince qui, en pareil cas, ne peut être méconnu ! La jeune personne alors demeure épouvantée, de la liberté avec laquelle elle a parlé à l'empereur de lui-même. Elle n'ose plus aller le lendemain au château; ses parens ne peuvent parvenir à l'y mener qu'après l'heure indiquée. Elle arrive enfin, comme l'empereur impatient de la voir, donnoit des ordres pour envoyer chez elle. Elle ne peut alors méconnoître son souverain; & elle s'évanouit. Qu'avoit fait le prince pendant cet intervalle ? Il avoit pris des informations exactes auprès des premiers officiers du corps, dans lequel le pere de la jeune personne avoit servi; car il avoit eu soin de tirer d'elle le nom de ce corps & celui de son pere. Il avoit trouvé son récit véritable, & il s'étoit assuré par-là que sa bienfaisance seroit conforme à la justice, & ne seroit point mal placée. Lorsque la jeune personne, qu'on avoit portée dans un autre appartement, fut revenue à elle-même, l'empereur la fit entrer dans son cabinet avec les parens qui l'avoient accompagnée; il lui remit pour sa mere le brevet d'une pension égale aux appointemens dont son pere avoit joui, & dont la moitié étoit reversible sur elle, dans le cas où elle perdroit sa mere. *Mademoiselle*, lui dit ce bon prince, *je prie madame votre mere & vous, de me pardonner le retardement qui vous a mises dans l'embarras. Vous êtes convaincues qu'il étoit involontaire de ma part;*

& si quelqu'un à l'avenir vous dit du mal de moi, je vous demande seulement de prendre mon parti.

Deux paysans, chargés par leur village d'une requête pour l'empereur, se rendirent à Vienne au commencement de l'année 1773, & sur l'instruction qu'on leur avoit donnée de se poster tout près des écuries, où ce prince viendroit infailliblement, ils y coururent avec empressement. Au même instant qu'ils arrivent, S. M. I. passe; mais ne la connoissant pas : *N'est-ce pas ici*, lui demanderent-ils, le prenant pour quelqu'un de sa suite, *que l'empereur doit venir.* — *Oui, que lui voulez-vous ?* — *Nous avons une requête à lui présenter.* Joseph II la prend & leur promet d'en parler à l'empereur : ce prince entre dans une chambre, écrit quelques mots sur la requête, & revient ensuite la rendre aux paysans, en leur expliquant où ils doivent la porter à présent. Les paysans, pleins de reconnoissance, lui font mille remerciemens, & tirent deux pieces de dix-sept creutzers (environs 30 sous de France) de leur poche, en le priant fort affectueusement de les accepter. L'empereur les prend, & va sur le champ trouver l'impératrice sa mere, lui raconte son aventure, lui offrant de partager avec elle le présent qu'il a reçu, & lui disant : *Votre majesté voit qu'il n'y a si petit emploi qui ne rapporte quelque chose, lorsqu'on sait l'exercer comme il faut.*

L'empereur étant dans une ville de la Croatie, fut instruit par un officier de sa suite, que dans la foule du peuple qui l'environnoit, on voyoit un homme âgé qui pleuroit, & qui, repoussant tous ceux qui étoient autour de lui, disoit, que s'il ne pouvoit pas voir l'empereur comme les autres, il desiroit du moins le toucher. C'étoit un soldat

qui, dans la derniere guerre, avoit reçu un coup de feu qui l'avoit privé de la vue. L'empereur ordonna qu'on le laissât approcher, il fit lui-même quelques pas, & quand il fut parvenu jusqu'à lui, lui présenta les mains que l'aveugle serra sans façon dans les siennes, & qu'il baisa en les mouillant de ses larmes, pendant que l'empereur lui parloit familiérement. » Maintenant, » dit-il en les quittant, je regrette encore la » vue pour un moment, je vous verrois, & je » prierois le ciel de m'ôter tout-à-coup une vie » inutile à votre service, & de me laisser mourir » dans l'excès de joie dont mon cœur est péné- » tré ». L'empereur se sentit lui-même ému; fit remettre une somme à ce bon serviteur, & lui assura une pension annuelle.

Joseph II étant arrivé dans une ville de France avant son équipage, l'hôtesse qui étoit une femme fort bavarde & fort indiscrete, lui demanda s'il étoit de la suite du prince? *Non*, répondit-il, *puisque je le précede*. Un moment après, l'hôtesse repassant encore pendant qu'il étoit occupé à se raser, lui demanda s'il avoit un emploi auprès du prince? *Oui*, dit-il, *je le rase quelquefois*.

Voici un autre trait qui ne se fait pas lire avec moins de plaisir. L'empereur ayant pris un fiacre pour se rendre au jardin du Luxembourg, à Paris, le cocher qui le crut un simple particulier, lui témoigna beaucoup de joie d'avoir à faire cette course, attendu, dit-il, que l'empereur devoit s'y venir promener, & qu'il auroit un grand plaisir de le voir. Tout ce que je crains, continuoit-il, c'est de ne pas arriver assez-tôt. Le souverain *incognitò*, touché de l'empressement de ce cocher, lui fit espérer que l'empereur n'arriveroit pas

avant lui à la promenade. Rendu à la porte du Luxembourg, l'empereur donna au cocher de fiacre, une piece de monnoie enveloppée dans du papier; & le cocher ayant ouvert le papier, trouva un double louis; il courut aussi-tôt après l'inconnu, persuadé que c'étoit par méprise qu'il lui avoit donné cette piece d'or. L'empereur fut touché d'une telle preuve de probité, & lui confirma son présent avec beaucoup d'affabilité; le cocher se prosterna en s'écriant : *J'ai vu l'empereur.*

Joseph II, dans son voyage des Pays-Bas en 1781, étant arrivé à Francfort, s'arrêta devant une auberge où l'on se divertissoit, entra seul dans la maison, en demandant à l'hôte, qui ne le connoissoit pas : *Pourquoi y a-t-il tant de gaieté chez vous? — Monsieur, c'est une noce qu'on célebre. — Pourrois-je bien prendre part à ce divertissement?* L'hôte alla dans la chambre pour en obtenir la permission de l'assemblée, qu'on lui accorda. Dès qu'il entre, on se leve en lui présentant les nouveaux époux, qu'il accueille avec gaieté : il fait boire à leur santé, & après quelques momens qu'il employa au plaisir de contempler le bonheur du jeune couple, il prit congé de la compagnie, dont la joie augmenta, lorsqu'en prenant une bouteille de la table pour verser, on trouva dessous un billet de 600 florins, signé Joseph II, avec ordre à un bureau de le payer à vue, en dot à ces nouveaux mariés.

Il rencontra en chemin un vieux soldat qui se promenoit. L'empereur charmé de la vue de ce vieillard, entra en conversation, & lui dit : *Est-il vrai, mon ami, que les soldats ne sont pas bien, & qu'on ne les traite point*

ſuivant les ordres de ſa majeſté? Le ſoldat répondit : *Quant à moi, je ne ſaurois me plaindre. — Combien de tems avez vous ſervi ſa majeſté? — Quarante-deux ans. — Ainſi vous avez fait pluſieurs campagnes & aſſiſté à différentes batailles? — J'ai été, monſieur, dans trois batailles; là, nous avons fait tant de priſonniers, dans une autre attaque nous dûmes reculer, dans une telle année nous prîmes telle ville*, &c. Après cela l'empereur lui demanda ſon nom, le quitta pour demander à ſes ſupérieurs, ſi ce que ce vieux guerrier lui avoit raconté étoit vrai, & s'il s'étoit toujours bien comporté; on lui répondit, que tout étoit vrai. Alors Joſeph II lui fit donner une bourſe de quarante ducats, avec la charge d'officier.

L'empereur étant arrivé à Bruxelles, il vint un vieux officier lui demander ſa retraite, en lui diſant : » Sire, je ſuis fâché d'être incapable de reſter plus long-tems au ſervice de » votre majeſté : ce n'eſt point le courage qui » me manque, ce ſont les forces & ma ſanté » affoiblies. — Combien y a-t-il donc que vous » êtes au ſervice? — Quarante ans. — Et quel » âge avez-vous? — Soixante-dix ans. — Eh » bien! vous aurez pour penſion vos appointe» mens. — Oſerai-je demander à votre majeſté » une ſeconde grace? — Quelle eſt-elle? — Je » deſirerois me retirer auprès de mon pere; la » penſion que votre bonté m'accorde, partagée » avec lui, l'aideroit à vivre. — Vous avez » encore votre pere? Eh! quel âge a-t-il donc? » — Cent dix ans; il ſe porte encore bien, & me » fait mander qu'il n'a d'autre deſir que celui de » me revoir & de mourir dans mes bras. — Ha! » je vous accorde toutes vos demandes.... Allez

vers

» vers ce vénérable pere, & faluez-le de la part » de Jofeph II ».

L'empereur étant arrivé à Broek, en Hollande, fe propofoit de voir l'intérieur de quelques maifons, inftruit de l'extrême & fcrupuleufe propreté des habitans de ce village. On fonna à quatre portes fans que perfonne voulût ouvrir; enfin, à la cinquieme parut le propriétaire. Le général Reifchah lui demanda l'entrée de fa maifon pour obliger un grand feigneur: cet homme lui demanda s'il étoit vrai que l'empereur devoit venir à Broek? Le général lui répondit qu'oui, qu'il étoit à quelques pas en attendant fa réponfe, qu'il le lui feroit connoître, s'il vouloit lui permettre de voir fa demeure. *Fuffiez-vous l'empereur*, lui dit ce ruftre, *je ne puis vous montrer ma maifon fans l'agrément de ma femme*. Il fut le lui demander, mais elle le refufa, dans la fuppofition que l'empereur n'ôteroit pas fes fouliers pour entrer dans fa maifon, & le mari ferma fa porte (*).

AVENTURES COMIQUES.

UN cochon fort gras & fort méchant défoloit un chaircuitier de Paris, qui réfolut de s'en débarraffer en le tuant. En conféquence de fon projet, il attacha l'animal à l'un des barreaux du foupirail de fa cave, & alla chercher fon grand

(*) On trouve beaucoup d'autres détails intéreffans, touchant *Jofeph fecond*, dans une brochure intitulée: *Le Voyageur bienfaifant*, &c.

couteau pour lui couper le cou. Pendant ce tems-là le cochon rompit le lien qui le retenoit, se sauva dans une rue voisine, entra dans une allée, & monta jusqu'au troisieme étage; il trouva la porte d'une chambre ouverte, dans laquelle demeuroit une vieille femme, qui venoit d'en sortir pour aller chercher du feu chez sa voisine. Le cochon pénétra dans cette chambre, découvrit derriere la porte un panier plein d'ordures, & comme il s'amusoit à y fouiller, en se démenant il fit fermer la porte. La bonne femme, revenant sur ces entrefaites, fut très-surprise de trouver sa porte fermée, dont elle avoit la clef sur sa table. Comme elle entendoit un certain bruit, elle cria qu'on lui ouvrit; le cochon se mit alors à grogner; & elle crut qu'on lui répondoit non. Saisie de frayeur, elle s'imagina qu'il y avoit un voleur dans son appartement, & courut chercher le commissaire & la garde. L'officier de police demanda à son tour qu'on lui ouvrit; le cochon recommença à grogner; & tous les auditeurs crurent qu'on leur répondoit non. Aussi-tôt la porte est enfoncée de par le roi; le cochon effrayé veut se sauver, passe entre les jambes du commissaire, s'embarrasse dans sa robe, & roule avec lui tous les escaliers; il se dépêtre enfin de la longue robe noire, & s'enfuit à toutes jambes dans la rue, en jetant des cris affreux, laissant l'officier de police persuadé qu'un million de diables venoit de lui faire faire une furieuse culbute.

Un homme de la plus haute taille se promenoit un soir dans Paris, un des jours de la foire St-Ovide, tandis qu'on jouoit en dehors les parades. Tout occupé des lazzis qui se faisoient à celles d'un jeu de marionnettes, il heurta, par mégarde, un petit bossu, qui, se redressant sur

la pointe du pied, apostropha très-incivilement ce grand homme, ou plutôt cet homme grand. Celui-ci, sans témoigner la moindre colere, affecta de se courber, & de dire, en élevant la voix : » Qu'est-ce qui est là-bas » ? L'Ésope, furieux de ce sarcasme, mit la main sur la garde de son épée, & en demanda raison à son adversaire. Mais l'homme de haute nature, toujours de l'air le plus tranquille, prit le mirmidon par le milieu du corps, & le posa sur le balcon de la parade, en disant froidement : » Tenez, serrez votre » polichinelle, qui s'avise de faire ici tapage ».

Un abbé, qui faisoit souvent à pied de petites promenades aux environs de Paris, se rendit un beau jour d'été dans le bois de Boulogne. Après en avoir parcouru quelques allées, la lassitude l'obligea de s'asseoir à l'ombre d'un vieux chêne, dans l'endroit le plus écarté. Se voyant dans une agréable solitude, où, selon toute apparence, il ne pouvoit être entendu que des oiseaux seulement, il se mit à chanter une ariette d'un nouvel opéra-comique. Plusieurs jeunes gens venoient de dîner dans le bois, à peu de distance du lieu où monsieur l'abbé s'étoit arrêté; frappés de la beauté de sa voix, ils s'approchent doucement, & environnent le chanteur, avant qu'il ait pu les appercevoir. Quant le petit-collet se vit au milieu d'une compagnie qu'il n'attendoit pas, il cessa d'avoir du goût pour la musique. » Quoi ! monsieur l'abbé, s'écrierent les » jeunes gens, notre présence vous fait taire ! » Continuez, de grace; vous poussez trop loin » la modestie ». Malgré les plus vives instances, le chanteur continua d'être muet. Les jeunes gens se piquerent de son obstination, soit qu'ils aimassent réellement les belles voix, ou qu'ils

ne cherchassent qu'à lutiner le petit-collet. L'un d'entr'eux se montra sur-tout le plus ardent à le tourmenter; il tira son épée; les autres en firent de même, & en tournant la pointe contre la poitrine du pauvre abbé, ils menacerent de le percer, s'il ne chantoit à l'instant. Une telle façon d'agir n'étoit guere propre à le mettre en voix; il chanta pourtant, ne pouvant plus s'en défendre. Ses auditeurs témoignerent leur satisfaction par des applaudissemens redoublés. Piqué de la maniere impolie avec laquelle on venoit de le presser de chanter, monsieur l'abbé suivit de loin, sans affectation, celui des jeunes gens dont il croyoit avoir le plus lieu de se plaindre. Après avoir bien remarqué sa demeure, il se promit de ne pas laisser sans vengeance l'affront qu'on venoit de lui faire. Il se leva le lendemain de très-bonne heure, s'habilla en cavalier, mit une épée à son côté, & se rendit fiérement chez l'étourdi qu'il vouloit punir. » Je viens, lui » dit-il, vous demander raison de l'insulte que » vous & vos amis me firent hier. Allons nous » battre dans l'endroit où vous me forçâtes de » chanter, afin que mon honneur soit rétabli dans » le lieu même où je fus couvert de honte ». Le jeune-homme, qui se souvenoit à peine de ce qui s'étoit passé la veille, ne s'attendoit guere à un pareil compliment, & ne reconnoissoit plus l'abbé. La mémoire lui revint enfin, il le félicita du courage qu'il montroit, s'habilla, & monta avec lui en carrosse. Ils arriverent bientôt près de l'arbre antique où le petit-collet avoit chanté malgré lui. Le jeune-homme se hâte de mettre pourpoint bas, & de tirer son épée. Mais lorsqu'il se prépare à pousser de terribles bottes, son adversaire lui présente un pistolet de poche,

& le menace de lui brûler la cervelle, s'il ne fait exactement ce qu'il va lui ordonner. » Vous » m'avez contraint de chanter, lui dit-il : eh » bien ! moi, je prétends que vous danfiez tout-» à-l'heure. Allons, morbleu, dépêchez-vous : » si vous aimez la mufique, j'aime finguliére-» ment la danfe ». Le jeune-homme eut beau protefter qu'il ne s'étoit jamais piqué d'être bon danfeur, il fallut obéir : l'afpect du piftolet fut pour lui un maître à danfer. Il exécuta feul, tout d'une haleine, plufieurs pas de rigaudon, un menuet, & même une allemande. Monfieur l'abbé, l'ayant bien mis à la nage, lui permit de reprendre fes habits, & d'aller montrer à Paris, s'il le jugeoit à propos, les progrès qu'une feule leçon lui avoit fait faire dans l'art de la danfe. Avant de fe quitter, ils mirent l'épée à la main, & monfieur l'abbé, en bon maître d'efcrime, eut la gloire de défarmer fon éleve.

Un officier, logé en chambre garnie, fur le point de joindre fon régiment, étant feul un matin dans fon lit, en proie à mille réflexions, faute de pouvoir dormir, fe mit à fonger qu'il avoit eu tort de laiffer la clef à la porte de fa chambre, attendu qu'il feroit facile d'entrer pour le voler. Tandis que de pareilles idées lui rouloient dans la tête, un menuifier montoit lentement, chargé d'un cercueil pour un homme qui venoit de mourir dans la chambre prochaine. Le menuifier, croyant entrer chez le mort, ouvre la porte de l'officier, & dit en entrant : *Voilà une bonne redingote pour l'hiver.* Le militaire, que fes craintes rendent attentif au moindre bruit, ne doute point qu'on ne vienne le voler, & qu'on ait deffein de commencer par prendre fa redingote, qu'il avoit laiffée fur une chaife ; il

faute promptement hors du lit, & se met à courir, tout en chemise, après le prétendu voleur. Le menuisier, voyant paroître quelque chose de blanc, laisse tomber son cercueil par l'escalier, & se sauve à toutes jambes, ne doutant point qu'il n'ait le mort à ses trousses.

Un jeune officier, venu à Paris dans le tems du carnaval, fit la partie d'aller au bal avec un de ses amis, & se déguisa en diable. Ils se retirerent avant le jour. Comme le carrosse qui les conduisoit passa dans le quartier où logeoit le militaire, il fut le premier qui descendit. On le laissa le plus près qu'on put de sa porte, où il courut promptement frapper, parce qu'il faisoit grand froid. Il eut bien de la peine à réveiller une grosse servante de son auberge, qui vint enfin lui ouvrir à moitié endormie; mais dès qu'elle l'apperçut, elle referma au plus vîte la porte, & s'enfuit en criant : *Jesu Maria !* Las de refrapper inutilement, & mourant de froid, il prit le parti de chercher gîte ailleurs. En marchant le long de la rue, il entrevit de la lumiere dans une maison, &, pour comble de bonheur, la porte n'étoit pas tout-à-fait fermée. Il vit en entrant un cercueil avec des cierges autour, & un prêtre qui s'étoit endormi en lisant auprès d'un fort bon brasier. Le jeune-homme s'approcha du feu, & s'assoupit tranquillement sur une chaise. Cependant le prêtre s'éveilla, & appercevant à côté de lui une figure aussi horrible, il ne douta pas que ce ne fût le diable qui venoit prendre le mort, & se mit à jeter des cris affreux, qui, réveillant le militaire en sursaut, lui causerent la plus grande frayeur, & l'obligerent à prendre la fuite. A peine fut-il dans la rue, qu'il fit réflexion sur son étrange habillement; & comme il n'étoit pas loin

de la fripperie, & que le jour commençoit à paroître, il y alla changer d'habit, & retourna à son auberge. Il apprit en entrant que la servante étoit malade, parce qu'elle avoit reçu dans la nuit une visite du diable : le bruit se répandit dans tout Paris que le démon étoit venu pour enlever un mort, & ce bruit parut d'autant mieux fondé à certaines personnes, que le défunt avoit été procureur.

AVENTURES GALANTES.

UN bon homme fort riche & d'un âge plus que mûr, se trouvoit à un grand souper avec sa femme ; quelqu'un vint à raconter des histoires de voleurs, dont il étoit alors beaucoup question. Aussi-tôt le vieux époux prit la parole, & dit que le penchant au vol étoit plus commun qu'on ne le croyoit, & qu'il avoit des exemples que de jeunes gens de qualité s'y sont quelquefois laissés entraîner. A ces mots, madame de **** rougit, & voulut faire taire son mari, mais on l'engagea de poursuivre, &, sans se faire beaucoup prier, il continua de la sorte : » Depuis quelques » années mon appartement est séparé de celui de » ma femme. Un soir, qu'elle étoit au lit, j'al- » lois lui souhaiter une bonne nuit, lorsque j'en- » tendis du bruit dans sa garde-robe : je prends » un flambeau, j'entre, je vois quelqu'un qui » se cache derriere une robe pendue au porte- » manteau, je la leve, & j'apperçois un jeune- » homme très-bien mis & de la plus belle physio- » nomie du monde ; je lui demande ce qu'il fait

» là ? il me répond d'une voix tremblante : Mon-
» sieur, excusez-moi, j'ai honte de vous avouer
» que mon projet étoit de dérober un bijou dont
» vous n'avez pas assez de soin. — Comment !
» m'écriai-je, n'êtes-vous pas honteux de faire
» un si vil métier ? Vous mériteriez que je vous
» fisse pendre. Mais sa physionomie m'inté-
» ressa, je le laissai aller. Vous pensez bien que
» ma femme étoit plus morte que vive de peur.
» Quelque tems après j'allois à la cour, & je fus
» extrêmement surpris de voir mon voleur qui
» parloit familiérement à un grand seigneur : on
» me dit qu'il s'appelloit le chevalier de *** ;
» & je me sus bon gré de ne l'avoir point mis
» entre les mains de la justice ».

Dans l'un des bals masqués du sieur Torré, il se passa une aventure, dont le récit pourra paroître amusant. Certain procureur, d'un tempérament fort amoureux, y donna rendez-vous à sa maîtresse, jeune personne dont la constance & la vertu sont aussi problématiques l'une que l'autre. Après être convenu du domino que mettroit la belle, il ne songea plus qu'au moyen de l'aller joindre. Pour exécuter son dessein, il se coucha, comme s'il avoit eu bien envie de dormir. Mais au bout d'une heure, il se leva doucement d'auprès de sa moitié, femme de quarante-cinq ans, d'une pruderie édifiante, & qui lui auroit saintement arraché les yeux, si elle avoit appris quelques-unes de ses infidélités. Le galant procureur, s'étant adroitement esquivé, endossa le domino, dont il avoit choisi la couleur conjointement avec sa chere amie, & se rendit promptement au bal du boulevard Saint-Martin, à Paris. Il avoit fait plusieurs fois le tour de la salle, lorsqu'il apperçut le

domino qu'il cherchoit, & l'on pense bien qu'il se hâta de voler à sa rencontre. Les deux tendres amans se prirent sous le bras, &, tout en traversant la foule des masques, se dirent, à voix basse, mille douceurs : le procureur ne se sentoit pas d'aise d'être si vivement aimé. De plus en plus enchanté de sa belle, qui lui paroit éprouver tous les feux de l'amour, il s'imagine qu'elle a besoin de quelque rafraîchissement. Il la mene à la buvette, elle se démasque, & lui aussi en même tems ; & ils restent tous deux comme pétrifiés en jetant les yeux l'un sur l'autre : le procureur reconnoît sa femme, & la dame s'apperçoit qu'elle est avec son mari, ou plutôt croit être avec le diable. Il faut savoir que madame la procureuse, malgré son air dévot, se permettoit aussi de manquer à la foi conjugale ; elle feignoit souvent d'ignorer les escapades de son mari, & s'en consoloit avec le clerc. Cette même nuit elle ne put résister à l'envie de se rendre au bal de Torré, aussi-tôt qu'elle eut vu partir son époux infidele : elle se leva, se mit au plus vite à sa toilette, & envoya la cuisiniere, discrete confidente, éveiller celui qui la consoloit des désagrémens du mariage : » Mon indigne époux, » lui dit-elle, est allé sûrement passer quelques » heures avec celle qu'il me préfere, ainsi que » cela lui arrive souvent. Eh bien ! venez avec » moi, nous serons de retour avant lui «. Le premier clerc n'osa la contredire ; & le diable, qui se plaît toujours à troubler les ménages, fit si bien, qu'ils prirent directement un domino tout pareil à celui du procureur & de sa maîtresse. Arrivés dans le bal, où l'assemblée étoit très-nombreuse, ils se perdirent dans la foule. Je vais maintenant reprendre le fil de mon histoire. Les

deux époux interdits se parcouroient des yeux en silence, lorsqu'un nouvel incident acheva de les déconcerter. La maîtresse du procureur qui n'étoit que depuis quelques instans au bal, arriva d'un côté, & le maître clerc de l'autre, directement à l'endroit où venoit de se faire la reconnoissance matrimoniale; & se trouvant en face de la personne qu'ils desiroient de trouver, ils lui adresserent la parole, sans faire attention au terrible vis-à-vis : » Parbleu! ma chere amie, » disoit le clerc à la procureuse, on a bien de » la peine à vous rejoindre. Si je n'étois sûr de » votre cœur, je croirois que vous ne m'avez » quitté que pour m'être infidelle. — Enfin, » te voilà donc, mon petit poulet, disoit en même tems au procureur la belle enchantée de ses louis d'or, » il m'a été impossible » de venir ici plutôt. Comment as-tu quitté » ta maussade compagne »? Le silence que gardoient les deux époux, & l'indiscret babil des amans, furent tout-à-coup désagréablement interrompus par un furieux soufflet qu'appliqua madame la procureuse à sa rivale. Alors le combat devint général, chacun frappant à droite & à gauche pour venger son injure ou l'objet de sa tendresse. On accourut au bruit, on sépara les combattans, le procureur ramassa sa perruque, & reconduisit sa femme, honnêtement égratignée : pour le clerc & la demoiselle, ils se retirerent ensemble; & l'on croit qu'ils ne furent point fâchés de l'aventure.

Un particulier qui étoit sur la porte d'un café, voyant passer une très-jolie femme dans un brillant équipage, s'écria assez haut pour être entendu : » Je donnerois volontiers cent louis » pour jouir d'une des nuits de cette belle dame,

» & je me croirois le plus heureux des hommes ». Quelques jours après qu'il eut fait cette exclamation, comme il se trouvoit encore à la porte du même café, une vieille s'approcha, & lui fit signe de la suivre; elle le conduisit à quelque distance; & s'arrêtant sur la porte d'une allée, elle lui parla de la sorte: » Je » suis la femme-de-chambre de la dame que vous » avez trouvée si belle un tel jour, & j'étois » avec elle dans son carrosse, lorsque vous » avez exprimé d'une maniere si énergique l'impression que vous faisoient ses charmes. Il s'en » faut de beaucoup que votre exclamation lui » ait déplu; elle m'envoie même vous dire que » si vous voulez vous trouver ce soir, avec les » cent louis, à la porte de cette allée, je viendrai vous prendre à neuf heures précises, & » vous conduirai auprès d'elle: son époux est » parti aujourd'hui pour la campagne, où il restera près d'un mois. Ainsi rien ne troublera » votre bonheur, si vous êtes généreux & discret ». Le galant citadin accepta la proposition avec transport; il fut exact à l'heure du rendez-vous, & l'obligeante soubrette lui tint parole. Il trouva un souper délicat qui l'attendoit. Avant de se mettre à table, il crut devoir donner les cent louis à la dame, qui les compta & les serra d'un air joyeux dans l'un des tiroirs de sa toilette. Les deux amans venoient à peine de se coucher, lorsque le mari, qui se défioit de la conduite de sa coquette moitié, & qui avoit voulu la surprendre, entra tout-à-coup dans sa chambre, suivi de plusieurs domestiques. Le jeune-homme prit le parti d'avouer franchement comment les choses s'étoient passées. Alors l'époux demanda les cent louis, en donna un à

sa femme, rendit le reste de la somme au jeune amoureux, & dit ensuite à la dame : » Monsieur vous faisoit trop d'honneur en payant si » cher vos faveurs intéressées ; vous ne méritez » que ce qu'on donne ordinairement aux filles » du monde ». Il permit ensuite au particulier de se retirer ; & dès le lendemain, à la pointe du jour, il mena madame dans un couvent, où elle eut tout le tems de se repentir de sa mauvaise conduite.

Un particulier voulant aller à la Comédie Françoise, engagea son épouse à l'y accompagner ; mais elle s'en excusa en prétextant une violente migraine. Le mari se rendit tout seul aux François, & ne put avoir de billet. Afin de passer au spectacle les deux ou trois heures qu'il avoit destinées à se distraire de ses occupations, il alla tout de suite aux Italiens : la premiere personne qu'il apperçut aux secondes loges, ce fut sa femme avec un jeune-homme, dont il étoit extrêmement jaloux. Au-lieu de prendre le parti le plus prudent, il attendit son épouse à la porte de la Comédie, & s'approchant d'elle d'un air furieux, il lui dit qu'il étoit bien étonné de sa mauvaise conduite. La dame montra dans cette occasion beaucoup de présence d'esprit ; elle s'écria qu'elle ne connoissoit point l'homme qui osoit lui parler de la sorte, & prit tout le monde à témoin de l'insulte qu'on venoit de lui faire, en se méprenant sans doute. Tandis que le mari protestoit qu'il n'étoit que trop réellement l'époux de l'infidelle, elle se glissa dans la foule, & parvint à s'éloigner. Le jeune-homme qui l'accompagnoit étoit depuis quelque tems pensionnaire dans sa maison ; il se douta bien que le jaloux s'apprêtoit à le recevoir fort mal, & résolut

prudemment de laiffer paffer le premier orage. Comme il étoit dans ces difpofitions, un de fes amis l'aborda; il le pria auffi-tôt de conduire madame **** chez elle, qui voudroit bien le permettre, ajouta-t-il, parce qu'on l'attendoit à fouper quelque part, où il étoit d'ufage de fe mettre à table de très-bonne heure. L'ami confentit avec joie à fervir d'écuyer à une jolie femme, à laquelle, tout en s'occupant d'idées charmantes, il débita en chemin mille galans propos. Mais quel changement inattendu! il croyoit être reçu avec la derniere politeffe, & fut cruellement trompé. L'époux incivil, armé d'un lourd bâton, s'étoit caché derriere la porte, & ne vit pas plutôt paroître fa femme, qu'il fe mit à frapper à coups redoublés, & fur elle & fur celui qu'il prenoit pour fon heureux rival. Il reconnut enfin fon erreur; & la confufion qu'il en eut, lui fit plus docilement recevoir les excufes juftificatives de fa femme.

La femme d'un artifan de Paris oubliant ce qu'elle devoit à fon honneur & aux liens du mariage, fe promettoit d'avoir en fecret un bon ami, du moins la médifance ofoit le lui reprocher; mais, ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, c'eft qu'elle n'en étoit pas moins acariâtre dans fon ménage, & tourmentoit jour & nuit fon mari par une extrême jaloufie. Un foir d'été, qu'elle venoit, difoit-elle, de goûter le plaifir de la promenade, & qu'elle étoit accompagnée de celui qui paffoit pour fon ami, elle apprit des voifins, en rentrant à la maifon, que monfieur étoit renfermé avec une jolie perfonne, & qu'il ne l'attendoit point fans doute de fi-tôt. Alors elle court, elle s'élance, frappe à coups redou-

blés à la porte de la chambre, sans écouter les représentations de l'homme qui avoit toute sa confiance; elle vient à bout d'enfoncer la porte, & reconnoît, dans sa rivale, la femme de celui qui n'avoit point à se plaindre de sa cruauté. Ces deux couples s'accablerent de reproches mutuels, comme si chacun d'eux, en particulier, ne s'étoit point rendu coupable des mêmes fautes qu'il trouvoit si criminelles dans les autres.

L'une de ces demoiselles du grand ton qui s'attendrissent à l'aspect de l'or & des diamans qu'on apporte en tribut à leurs charmes, étant devenue veuve, c'est-à-dire, ayant été quittée par la riche dupe qu'elle ruinoit, s'avisa d'écouter les soupirs de quelques jeunes gens. Mais, comme elle avoit l'humeur très-spéculative, elle s'apperçut bientôt du désordre qu'elle alloit mettre dans sa fortune, & résolut de changer de conduite. En conséquence du plan qu'elle forma, elle avertit son portier de ne laisser parvenir auprès d'elle que des gens d'un âge mûr. Un jeune militaire, informé des projets de cette belle, loin d'en être effrayé, pensa qu'il lui seroit facile d'en tirer parti. Il convoitoit depuis long-tems ses charmes, & se flattoit d'être à la veille de l'attendrir, quoiqu'elle se fût avisée de chasser l'amour & les jeux badins, pour appeller autour d'elle l'intérêt & la fausseté. Voici le moyen que mit en usage le galant militaire: il s'affubla d'une perruque blonde, d'un habit à l'antique, qu'il boutonna du haut en bas; se peignit la barbe en gris; en un mot, il prit l'air & les manieres d'un vieillard de soixante-dix ans, & se rendit, en ce burlesque équipage, à la porte de la jolie nymphe. S'appuyant avec peine sur une canne

à pomme d'or, & parlant d'une voix cassée, on eut dit que c'étoit Titon qui vouloit une seconde fois rajeunir dans les bras de l'Aurore. Parvenu auprès de la complaisante déité, il représenta très-bien le personnage ridicule d'un barbon amoureux. » Connoissez, mademoi-
» selle, s'écria-t-il en toussant, quel est le pou-
» voir de vos charmes ! Vous me faites oublier
» mon âge & les devoirs que m'impose mon rang.
» Apprenez que vous voyez à vos pieds le
» comte de ****. — Ah ! monsieur le comte,
» interrompit-elle, agréablement surprise, par-
» donnez si la gaieté de mon caractere m'a fait
» manquer au respect qui vous est dû. — Je
» ne viens point ici pour vous trouver trop rai-
» sonnable ; je me plais au contraire à voir
» votre aimable folie ». Le faux vieillard devint entreprenant, & sut triompher de la foible résistance qu'on lui opposa : eh ! le moyen de manquer de complaisance pour un homme dont on attend une prodigieuse fortune ! Le rusé militaire promit de venir souper le lendemain, & de prendre tous les arrangemens nécessaires pour le rôle brillant qu'alloit jouer l'objet de sa tendresse. A peine se fut-il éloigné, que la belle, transportée de joie, courut confier (à trois de ses amies seulement) le bonheur qui venoit de lui arriver ; elle finit par les inviter à souper pour le lendemain, afin qu'elles fussent témoins de son triomphe & de sa gloire. Elle commanda chez un fameux traiteur un repas magnifique, & donna ordre que le champagne & les vins de liqueur ne fussent point épargnés. Mais sa douleur & sa confusion ne sauroient se décrire, lorsqu'elle eut vainement attendu jusqu'à minuit. L'appétit la força de se mettre à table avec ses

amies. Que le fouper fut trifte, en comparaifon de la gaieté qui devoit y régner ! Cependant elle fe confola ; des affaires imprévues pouvoient être caufe qu'on lui avoit manqué de parole. Au bout de huit jours, paffés dans une pénible attente, elle prit le parti d'écrire au vieux comte de ****, qui pour lors étoit à Verfailles. Voici ce que contenoit à-peu-près fa miffive : » Quand » on a donné fa parole, il n'eft point honnête d'y » manquer. Vous favez, monfieur le comte, » tout ce que vous m'avez promis ; & cepen- » dant huit jours fe font paffés fans que je vous » aie revu. Je fouhaite que vous vous juftifiez ; » je vous prie même de le faire ». Qu'on juge de la furprife du vieux comte de ****. Il s'imagina que c'étoit un tour qu'on vouloit lui jouer ; & comme tout fait ombrage aux courtifans, il crut devoir faire ceffer la plaifanterie, en mandant à la perfonne qui lui avoit écrit, de venir promptement lui parler à Verfailles. Cette réponfe laconique réveilla les efpérances de la demoifelle ; elle fe hâta de voler auprès de fa brillante conquête. Mais que devint-elle, lorfqu'après avoir été introduite dans le cabinet du comte, elle reconnut fa méprife ? — » Vous » voyez, mademoifelle, lui dit-il en fou- » riant, que je n'ai aucun tort avec vous. — » Excufez-moi, monfeigneur, s'écria-t-elle » tremblante & confufe, on m'a cruellement » trompée en abufant de ma crédulité. — Re- » tournez tranquillement à Paris, mademoifelle, » & que cette aventure vous apprenne à me » connoître. Après avoir été fage toute ma vie, » ce n'eft point à mon âge que je voudrois ache- » ter bien chérement des plaifirs qui feroient » fuivis, tôt ou tard, des regrets les plus vifs ».

Un bon notaire de Paris qui aime beaucoup les femmes & qui n'a aucun droit à leur plaire, pas même celui que donne une main libérale, cherchoit la société de celles qu'une modique rétribution satisfait les complaisances. Vous savez qu'elles sont ici en grand nombre, & qu'il y a dans cette capitale une quantité de magasins où l'on vend du plaisir & des regrets cuisans à tout prix. Un jour mon vieux gaillard apperçoit une assez jolie femme à une fenêtre qu'il croit suspecte ; il monte : *Peut-on s'amuser ici, en payant ?* dit-il, en se présentant à la dame. Celle-ci, sans se déconcerter, le fait asseoir. A un signe qu'elle donne, la servante va chercher le mari ; il paroît. — *Monsieur, passez dans mon cabinet, c'est moi qui fait les honneurs ici....* Le pauvre notaire voit qu'il s'est abusé, & tremble pour la fin de l'aventure. — *Passez donc, monsieur*, lui dit le mari, en le poussant brusquement dans une autre piece.... Il faut bien s'y résoudre ; le notaire obéit : là on lui fait, au moyen de quelques menaces, signer un billet de mille écus au porteur ; il part fort content encore d'en être quitte pour un engagement contre lequel il espere bien protester. Arrivé chez lui, sa femme lui présente son billet, & lui en demande le paiement sur le champ : *Je ne puis, monsieur*, lui dit-elle, *vous donner un instant de répi, ce n'est qu'à ce prix que je puis oublier les sottises que vous faites journellement. Il est trop foible encore pour la patience que j'ai de les endurer...* Si quelqu'un a jamais été surpris, ce fut le notaire, de voir cet effet entre les mains de sa moitié, à laquelle la jolie & honnête femme l'avoit envoyé sur le champ. La crainte de l'éclat, l'habitude peut-être de céder, la

honte, le desir d'effacer les traces de sa faute, l'emporterent sur son avarice, & le bon-homme compta, sans *s'amuser*, ce qu'il destinoit à se procurer mille délicieux momens. Quel désespoir de consumer ainsi ce qui auroit suffi pour vingt années de plaisirs ! On dit que cette aventure l'a rendu sage par économie, quoique sa femme à ce prix lui auroit vraisemblablement tout accordé.

Madame la duchesse de B... dont la beauté lui attire tous les cœurs, voulut, par un goût qui a tenté plusieurs femmes qui n'étoient point coquettes, s'exposer au paradis de l'opéra, à quelque aventure. Elle se déguisa en grisette, & se rendit au spectacle ; suivie de toutes ses graces, elle se trouva placée à côté d'un Gascon qui fut ébloui de ses charmes. L'amour qui est toujours hardi, força le Gascon d'ouvrir d'abord la conversation avec l'aimable grisette : elle lui répondit avec politesse, en prenant cet air que les femmes savent si bien prendre, quand elles veulent adoucir leur vertu, & gagner un cœur sans lui faire perdre l'estime de leur sagesse. Comme les habitans de la Garonne donnent toujours aux manieres des dames le sens le plus favorable à leur passion, celui-ci crut sans hésiter qu'il plaisoit ; il poussa vivement la fleurette. La duchesse qui vouloit se divertir, se défendit d'une façon à le confirmer dans l'idée que lui avoit donné son amour-propre. Il lui offrit un cadeau. Elle, sans dire oui précisément, le dit cependant par son air, & le Gascon fut au comble de ses vœux en trouvant dans sa grisette un trésor d'esprit, de beauté, sous les dehors de la sagesse. Après l'opéra, la duchesse accepta sa main pour descendre : elle

trouva à la porte son écuyer, ses laquais, dont la livrée étoit brillante ; le Gascon ouvrit alors les yeux, mais ne se déconcerta pourtant point. La duchesse lui dit alors malicieusement : » Hé » bien ! monsieur, ce cadeau, quand m'en ré» galerez-vous » ? Le Gascon lui repliqua : » Madame, vous n'êtes plus au mêmé niveau : » j'ai dû vous parler tantôt commé jé vous par» lois ; nous étions en paradis, dans cé lieu-là » tout est égal ». La duchesse rit à gorge déployée, & lui ordonna de monter dans son carrosse ; il obéit : elle l'annonça au duc son mari, dès qu'elle fut arrivée, comme une conquête qu'elle venoit de faire. Le Gascon lui dit : » Monsieur, j'ai aimé madame, quand jé l'ai » crue grisette ; mais jé l'honore duchesse ». Ils voulurent qu'il soupât avec eux ; il ne se fit point prier, & fut l'ame de la compagnie par les saillies qui lui échapperent à tout moment. Il est permis à un Gascon de s'enferrer, parce qu'il sait se dégager avec esprit.

AVENTURES
EXTRAORDINAIRES.

UNe femme étant à confesse, s'accusa d'avoir volé du linge. Le religieux qui la confessoit, lui dit qu'il falloit restituer. » Mais, répondit la » femme, on ne me soupçonne point de ce vol ; » si je restitue, me voilà déshonorée. — Hé » bien ! reprit le religieux, apportez-moi ce » vol, je ferai moi-même la restitution ». La

femme trouva cet expédient merveilleux ; effectivement, environ une heure après, elle apporta au religieux une corbeille bien couverte, & cousue avec un linge de tous les côtés, & une feinte adresse écrite sur une carte : le religieux se charge de cette corbeille, & la femme s'en va avec beaucoup de précipitation. Il rentra dans son couvent, & apperçut deux ou trois autres religieux, à qui il dit, en leur montrant la corbeille : *Voilà de mes œuvres ;* en même tems on entendit un cri sortir de cette corbeille, comme celui d'un enfant ; c'en étoit aussi un, au grand étonnement de tous les religieux : ce fut à eux à y pourvoir.

Un voyageur ayant fait bonne chere dans un cabaret, l'hôte lui demanda son paiement ; le voyageur dit qu'il n'avoit point d'argent, mais qu'au-lieu de cela il lui chanteroit les plus jolies chansons du monde. Le cabaretier répondit qu'il vouloit de l'argent & non des chansons. « Mais » si j'en chante une qui vous plaise, reprit » le voyageur, ne la prendrez-vous pas pour » argent comptant ? — A la bonne heure », dit l'hôte. Il lui en chanta plusieurs qui ne lui plurent point. Enfin le chanteur mettant la main à la bourse, comme s'il eût voulu la délier : « Pour cette fois, lui dit-il, je vais vous en » chanter une qui sera de votre goût ». Il se mit à en chanter une qu'on appelle en Italie chanson du voyageur : *Mettez la main à la bourse & payez l'hôte*.... « Celle-là vous plait-elle ? » — Oui, dit l'hôte. — Vous voilà payé », dit le voyageur ; & il s'en alla.

La reine, épouse de Louis XIV, ayant souvent demandé à voir madame de Bautru, son mari, homme très-plaisant, s'en excusa en lui

faisant accroire qu'elle étoit fort sourde. Enfin, il consentit de l'amener à la cour, & fit croire aussi à sa femme que la reine avoit beaucoup de peine à entendre. La reine commença la scene en criant à pleine tête, & madame de Bautru continua sur le même ton. Le roi, qui avoit été averti par Bautru du mystere, rioit de tout son cœur. A la fin, la reine, qui s'en apperçut, dit à madame de Bautru : « N'est-il pas vrai, madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sourde » ? Ce que madame de Bautru lui avoua : « Ah ! le méchant, continua la reine; il m'avoit dit la même chose de vous ».

Le cardinal Mazarin ayant envie d'acheter une maison de plaisance pour Monsieur, frere de Louis XIV, jeta les yeux sur celle d'un gros partisan, située à Saint-Cloud, qui étoit d'une étendue immense & d'une grande beauté. Aussi revenoit-elle à près d'un million à celui qui en étoit possesseur. Le cardinal l'y fut voir un jour, & admirant la magnificence de cette maison, il dit au partisan : « Cela doit vous coûter au moins douze cents mille livres ». Le partisan, qui ne vouloit pas qu'on connût ses richesses, répondit au cardinal, qu'il n'étoit point assez opulent pour mettre une somme si considérable pour ses plaisirs. « Combien donc, reprit le cardinal, cela peut-il vous coûter ? Je parierois que c'est au moins deux cents mille écus. — Non, monseigneur, dit le financier; je ne suis pas en état de faire une si grosse dépense. — Apparemment, dit le cardinal, que cela ne vous coûte que cent mille écus ». Le partisan crut devoir se borner à ce prix, & convint que cela lui coûtoit cette somme. Le lendemain matin le cardinal

Mazarin lui envoya trois cents mille livres, & lui écrivit que le roi souhaitoit avoir cette maison pour Monsieur : celui qui étoit porteur de la lettre & de l'argent, étoit un notaire qui avoit en main un contrat de vente tout dressé, que le partisan fut obligé de signer. Ainsi, par la finesse du cardinal, le roi eut pour cent mille écus ce qui coûtoit près d'un million au financier, qui fit, sans y penser, la restitution d'une partie de ce qu'il avoit volé à sa majesté.

On montre en Espagne la prison de François I, comme un monument de la gloire de cette nation. On dit que François I, qui savoit bien faire le roi, tout prisonnier qu'il étoit, ne vouloit point se baisser en saluant les grands d'Espagne. Ils obtinrent de Charles-Quint qu'on fît la porte de sa prison fort basse, pour que ce monarque fût obligé de se baisser lorsqu'il en sortiroit, & ils méditerent de se trouver alors en sa présence ; afin de se faire l'application de cette inclination forcée. François I, qui prévit leur dessein, se moqua d'eux. Quand il fallut sortir par cette porte, il tourna le dos, & sortit à reculons.

Deux étudians allant de Ségovie à Salamanque, virent un tombeau sur lequel étoit gravée cette inscription : *Ici est enterrée l'ame du licencié Pierre Garcias*. L'un d'eux plaisanta beaucoup sur l'absurdité de ces paroles, *comme si une ame*, disoit-il, *pouvoit être enterrée!* Son camarade conçut qu'elles pouvoient cacher un sens plus raisonnable. Il laissa gagner les devants à son compagnon, leva la pierre sur laquelle l'inscription étoit gravée, fouilla dans la terre, y trouva un trésor & une autre inscription sur laquelle il lut ces mots : *Sois mon héritier, toi qui as eu assez*

d'esprit pour démêler le sens des paroles de l'inscription, & fais un meilleur usage que moi de mon argent. L'écolier, fort satisfait, remit la pierre, & s'en alla avec l'*ame* du licencié.

En 1674, au mois de juin, quelques jeunes gens de Bilbao étant à se promener au bord de la mer, un d'entr'eux, nommé François de la Véga, âgé alors d'environ quinze ans, s'enfonça volontairement dans les flots, & ne reparut plus. Ses camarades, après l'avoir attendu fort long-tems, se persuaderent qu'il étoit noyé. Ils rendirent cet accident public, & on le fit savoir à la mere de François de la Véga, qui demeuroit à Lierganès, bourg de l'archevêché de Burgos. Elle n'eut pas lieu d'en douter, puisque son fils ne reparut ni chez elle, ni dans la ville qu'il habitoit avant son malheur. Cinq ans après, quelques pêcheurs des environs de Cadix apperçurent en plein jour une figure d'homme, qui tantôt nageoit sur la surface des eaux, tantôt s'y enfonçoit volontairement. Ils virent la même chose le lendemain, & parlerent à différentes personnes de cette singularité. On tendit des filets, on amorça le nageur, en lui jetant des morceaux de pain; en un mot, on réussit à le prendre, & l'on trouva que c'étoit un homme bien conformé. On le questionna en plusieurs langues, sans qu'il répondît à aucune. On eut recours à un autre moyen, ce fut de le conduire au couvent de saint François, où il fut conjuré, comme pouvant être possédé de l'esprit malin. L'exorcisme fut aussi inutile que les questions l'avoient été. Enfin, quelques jours après, il prononça le mot de Lierganès. Il y avoit alors auprès de lui quelqu'un qui étoit de ce bourg même. Le secrétaire

de l'inquisition en étoit aussi. Il écrivit à ses parens, pour tâcher de tirer d'eux quelques éclaircissemens relatifs à cet homme singulier. On lui répondit qu'un jeune-homme de Lierganès avoit effectivement disparu sur la côte de Bilbao, sans qu'on eût entendu parler de lui depuis ce tems-là. Il fut décidé que l'homme marin seroit envoyé à Lierganès, & un religieux Franciscain, que d'autres affaires y conduisoient, se chargea de l'accompagner; cela ne put cependant s'effectuer que l'année d'après. Lorsqu'ils furent l'un & l'autre à un quart de lieue du village, le religieux ordonna au jeune-homme de prendre les devants, & de lui montrer le chemin de sa maison. Ce dernier, sans rien répondre, le conduisit directement chez sa mere. Elle le reconnut à l'instant même, & elle s'écria en l'embrassant : *Voilà mon fils que j'ai perdu à Bilbao!* Deux de ses freres qui étoient là le reconnurent également, & l'embrasserent avec la même tendresse. Quant à lui, il ne témoigna ni surprise, ni sensibilité. Il ne parla pas plus à Lierganès, qu'il n'avoit fait à Cadix, & l'on ne put tirer de lui aucun éclaircissement sur son aventure. Il avoit entiérement oublié sa langue naturelle, excepté ces mots, *pain*, *vin*, *tabac*, qu'il ne prononçoit pas même à propos. Lui demandoit-on s'il vouloit l'une ou l'autre de ces choses, il étoit hors d'état de répondre. Il mangeoit avec excès du pain durant quelques jours, & en passoit ensuite un pareil nombre, sans prendre aucune sorte de nourriture. Il s'acquittoit fort bien des commissions où il ne falloit point parler. Il remettoit exactement une lettre à son adresse, & en rapportoit la réponse par écrit. On l'envoya un jour en porter une à Saint-Ander;

il

il falloit, pour y arriver, paſſer la riviere à Padrenna, qui a plus d'une lieue de largeur en cet endroit, & François de la Véga ne trouvant point de bargue pour la traverſer, s'y jeta à la nage, & remplit parfaitement ſa commiſſion. Ce jeune-homme avoit environ ſix pieds de haut, le corps bien formé, le teint blanc, les cheveux roux, & auſſi courts qu'un enfant qui vient de naître. Il alloit toujours nuds pieds, & n'avoit preſque point d'ongles ni aux pieds ni aux mains. Il ne s'habilloit que lorſqu'on l'en faiſoit ſouvenir, & il ne lui en coûtoit pas plus d'aller ſans aucuns vêtemens. Il en étoit de même pour le manger. Lui en offroit-on, il l'acceptoit, & n'en demandoit point. Ce fut ainſi que ce jeune-homme reſta encore neuf ans chez ſa mere. Au bout de ce tems, il diſparut de nouveau, ſans qu'on ait ſu ni comment, ni pourquoi. Il eſt à croire que les mêmes raiſons qui avoient cauſé ſa premiere diſparition, influerent ſur la ſeconde. On publia qu'un habitant de Lierganès avoit revu depuis François de la Véga dans un port des Aſturies : mais ce fait paroît moins atteſté que les précédens. On aſſure auſſi que lorſqu'on retira cet homme ſingulier de la mer de Cadix, il avoit le corps tout couvert d'écailles ; mais elles tomberent par la ſuite. On ajoute que divers endroits du corps de cet homme étoient auſſi durs que du chagrin. Le Pere Feijoo joint à ce récit beaucoup de réflexions philoſophiques ſur un tel phénomene, & ſur les moyens qui ont pu rendre un homme capable de vivre au fond des mers. Il obſerve que ſi François de la Véga eût conſervé ſa raiſon & l'uſage de la parole, il auroit pu mieux inſtruire ſur cet objet, que ne pourront le faire toutes les réflexions des phyſiciens. Il

auroit pu nous apprendre une foule de détails ; qui feront toujours ignorés des plus habiles naturalistes ; par exemple, sur la génération des poissons, leur façon de vivre, &c. Il auroit pu y joindre d'amples éclaircissemens sur le fond de la mer, sur les plantes qui y naissent, &c. On eût appris de lui-même comment il avoit pu y subsister long-tems, & s'y accoutumer si subitement ; s'il y dormoit par intervalles ; combien de tems il supportoit le défaut de respiration ; comment il échappoit à la voracité des monstres marins, & peut-être quelles sont les différentes especes de ces monstres.

AVENTURES MERVEILLEUSES.

Aristomene, chef des Messéniens, est pris par les ennemis & jeté dans un gouffre. Au moment qu'il y est jeté, un aigle vole à son secours, & avec ses aîles déployées le soutient ; de sorte qu'en tombant, ou, pour mieux dire, en descendant, il n'est ni estropié, ni même blessé. Il passa dans cet abyme deux jours, étendu par terre, le visage couvert de son habit, comme un homme qui se tenoit sûr de mourir, & qui attendoit sa fin. Au troisieme jour, il entendit du bruit, & découvrant son visage, il entrevit un renard qui mangeoit un cadavre ; car, aux épaisses ténebres du lieu, se mêloit tant soit peu de jour. Il comprit donc qu'il y avoit un soupirail, ou quelque trou par où ce renard étoit entré ; la difficulté étoit de le trouver. Il résolut d'attendre que l'animal fût plus près de lui. Dès qu'il

le vit à sa portée, il le prit d'une main ; & de l'autre, toutes les fois que le renard se tournoit de son côté, il lui présentoit son habit, que cet animal ne manquoit pas de prendre & de tirer avec les dents. Alors, suivant l'animal & se laissant conduire à lui, il faisoit quelques pas à travers les immondices & les pierres, jusqu'à ce qu'enfin il apperçut une ouverture qui donnoit un peu de lumiere, & par où l'animal avoit passé : pour lors il lâcha le renard, qu'il vit aussi-tôt grimper & se sauver par ce trou. Aristomene profitant de l'exemple, élargit ce trou avec les mains, non sans peine ; mais enfin il l'élargit, & se sauva. Il va aussi-tôt rejoindre ses soldats, les met en embuscade, attaque l'ennemi qui n'étoit pas sur ses gardes, & en fait un grand carnage.

Ardivilliers est une terre assez belle en Picardie, aux environs de Breteuil : il y revenoit, disoit-on, un esprit, & ce maître lutin y faisoit un bruit effroyable. Toute la nuit c'étoient des flammes qui faisoient paroître le château tout en feu ; c'étoient des hurlemens épouvantables, & cela n'arrivoit qu'en certain tems de l'année, vers la Toussaint. Personne n'osoit y demeurer que le fermier, avec qui cet esprit étoit apprivoisé. Si quelque malheureux passant y couchoit une nuit, il étoit étrillé d'importance, les marques en demeuroient sur sa peau pendant plus de six mois. Les paysans d'alentour voyoient bien d'autres objets, car tantôt quelqu'un avoit vu de loin une douzaine d'autres esprits en l'air sur ce château ; ils étoient tout de feu, & ils dansoient un branle à la paysanne : une autre fois on avoit trouvé dans une prairie, je ne sais combien de présidens, conseillers en robes rouges qui, sans doute, étoient encore tout en feu. Là ils étoient

assis & jugeoient à mort un gentilhomme du pays, qui avoit eu la tête tranchée il y avoit bien cent ans. Un autre avoit rencontré la nuit un gentilhomme, parent d'un président, maître du château ; il se promenoit avec la femme d'un autre gentilhomme des environs ; on nommoit la dame, ce parent & cette dame étoient vivans ; on ajoutoit qu'elle s'étoit laissée cajoler, & qu'ensuite, elle & son galant avoient disparus. Ainsi plusieurs personnes avoient vu, ou tout au moins, oui-dire des merveilles du château d'Ardivilliers. Cette farce dura plus de quatre ou cinq ans, & fit grand tort au président, qui étoit contraint de laisser sa terre à très-vil prix : mais enfin il résolut de faire cesser la lutinerie, persuadé par beaucoup de circonstances qu'il y avoit de l'artifice de quelqu'un en tout cela. Il va à sa terre vers la Toussaint, couche dans son château, fait demeurer dans sa chambre deux gentilshommes de ses amis, bien résolus au premier bruit, ou à la premiere apparition, de tirer dessus avec de bons pistolets. Les esprits qui savent tout, apprirent apparemment ces préparatifs, pas un d'eux ne parut. Ils redouterent le président, qu'ils reconnurent avoir plus de force & de subtilité qu'eux. Ils se contenterent de remuer des chaînes dans une chambre au-dessus de la sienne, au bruit desquelles la femme & les enfans du fermier vinrent au secours de leur seigneur. Ils se jeterent à genoux pour l'empêcher de monter dans cette chambre. » Hé, monsei-
» gneur ! lui crioient-ils, qu'est-ce que la force
» humaine contre des gens de l'autre monde ?
» Monsieur de Fécaucour, avant vous, a voulu
» tenter la même entreprise, il en est revenu
» avec un bras tout disloqué. Monsieur de

» Wrselles pensoit aussi faire le brave, il s'est » trouvé accablé sous des bottes de foin, & » le lendemain il en fut bien malade ». Enfin ils alléguerent tant de pareils exemples au président, que ses amis ne voulurent pas qu'il s'exposât à ce que l'esprit pourroit faire pour sa défense, ils en prirent seuls la commission : ils monterent tous deux à cette grande & vaste chambre où se faisoit le bruit, le pistolet dans une main & la chandelle dans l'autre ; ils ne voyoient d'abord qu'une épaisse fumée que quelques flammes redoubloient en s'élevant par intervalles. Ils attendent un moment qu'elle s'éclaircisse ; l'esprit s'entrevoit confusément au milieu. C'est un pantalon tout noir qui fait des gambades, & qu'un autre mêlange de flamme & de fumée dérobe encore à leur vue. Il a des cornes, une longue queue ; enfin c'est un objet qui donne de l'épouvante. L'un des deux gentilshommes sent un peu diminuer son audace à cet aspect. » Il y a quelque chose » là de surnaturel, dit-il à l'autre, retirons-» nous ». Mais cet autre plus hardi ne recule pas. » Non, non, répondit-il, cette fumée put la » poudre à canon, & ce n'est rien d'extraordi-» naire ; l'esprit même ne fait son métier qu'à » demi de n'avoir pas encore soufflé nos chan-» delles ». Il avance à ces mots, poursuit le spectre, le fixe pour lui lâcher un coup de pistolet, le tire & ne le manque pas : mais il est tout étonné, qu'au-lieu de tomber, ce fantôme se retourne & se met devant lui. C'est alors qu'il commence lui-même à avoir un peu de frayeur. Il se rassure toutefois, persuadé que ce ne pouvoit être un esprit, & voyant que le spectre ne l'osoit attendre, & évitoit de se laisser saisir, il résolut de l'attraper pour voir s'il sera palpable,

ou s'il fondra entre ses mains. L'esprit étant trop pressé, sort de la chambre & descend par un petit escalier qui étoit dans une tour; le gentilhomme descend après lui & ne le perd point de vue, traverse cours & jardins, & fait autant de tours qu'en fait le spectre, tant qu'enfin ce fantôme étant parvenu à une grange qu'il trouva ouverte, se jeta dedans, & s'y voyant enfermé, aima mieux disparoître que de se laisser prendre; il fondit contre le mûr même où le gentilhommè pensoit l'arrêter, & le laissa fort confus. L'ayant vu ainsi fondre, il appella du monde & se fit apporter de quoi enfoncer la porte de l'endroit, où le spectre s'étoit évanoui; il découvrit que c'étoit une trappe qu'on fermoit au verrouil, après qu'on y étoit passé. Il descendit dedans, trouva le pantalon & de bons matelats qui le recevoient doucement, quand il s'y jetoit la tête la premiere; il l'en fit sortir. Ce qui rendoit l'esprit à l'épreuve du pistolet, étoit une peau de buffle ajustée à son corps. Ce fourbe avoua toutes ses souplesses, & en fut quitte pour payer à son maître les arrérages de cinq années, sur le pied de ce que la terre étoit affermée avant les apparitions. Il y a deux choses à admirer dans cette histoire, les tours d'adresse de l'esprit, & l'intrépidité du gentilhomme: l'absence du fermier donna peut-être lieu de penser qu'il étoit le héros de la piece.

Le chevalier de **** sortoit d'une orgie très bruyante, ainsi que trois de ses amis; ils se trouvoient tous ensemble à pied, au milieu de la rue, dans une nuit d'hiver fort obscure, & par un tems affreux. « Qu'allons-nous devenir? cria le chevalier de **** à ses compagnons, tous aussi mouillés qu'il l'étoit lui-même; » il

» n'eſt que deux heures ſonnées : nous couche» rons-nous à l'heure qu'il eſt, comme de petits » bourgeois ? Écoutez, il me vient une excel» lente idée : il pleut à verſe, nous ſommes crot» tés en chiens-barbets.... Parbleu ! allons au » bal de l'opéra, faits comme nous ſommes, ce » bizarre équipage nous épargnera la peine de » nous maſquer ». La propoſition parut de la plus heureuſe impertinence, & fut acceptée avec tranſport. Cependant on deſiroit un carroſſe, quand la troupe joyeuſe entendit tout-à-coup le bruit d'une voiture. » Eſt-ce un fiacre que le ſort » daigne nous envoyer ? s'écrierent-ils d'une » commune voix. — Oui, meſſieurs, j'en ſuis » un pour mes péchés, répondit le cocher, qui pouvoit à peine faire mouvoir deux roſſes étiques, étrillées en vain de pluſieurs coups de fouet ; » je ſuis chargé ; mais ſi vous voulez me » ſuivre, je ne vais qu'à quatre pas, & vous » pourrez me faire rouler toute la nuit. — » Voyons quels ſont ceux qui ſe donnent les airs » d'être en voiture, tandis que nous ſommes à » pied, reprit le chevalier de ****; ils feront » peut-être aſſez polis pour nous céder leur » place ». Alors cette jeuneſſe pétulente ſaiſit les rênes des fantômes de chevaux, & le chevalier ouvre la portiere, alonge le bras, tâte légérement : » Oh ! oh ! mes amis, dit-il, je ſens » des meubles ; voici, je crois, des paillaſſes » ou des matelats : c'eſt un déménagement ſe» cret ; gardons-nous de le troubler. Puiſque » ce maraud nous aſſure qu'il va tout près d'ici, » accompagnons-le juſqu'à l'endroit où il doit » s'arrêter ». Il referme la portiere, & le cocher continue à fouetter ſes haridelles, dont il étoit facile de ſuivre au petit pas le plus grand trot.

La voiture s'arrêta devant une petite porte qui servoit d'entrée à une allée longue & obscure, dans laquelle le chevalier, trop serré contre le mur, fut contraint de se jeter. L'obscurité empêchant de l'appercevoir, le cocher descendit de son siege, & se mit en devoir de travailler à débarrasser le carrosse. Alors la portiere s'ouvrit, un homme sauta promptement à terre, portant sur ses épaules un paquet, dont il heurta rudement le chevalier, en le posant à quelques pas de lui. M. de **** fut heurté & froissé de la sorte, tant qu'il y eut quelque chose dans la voiture, & n'eut pas la force de s'en plaindre, parce que la frayeur lui ôta l'usage de la voix, quand il s'apperçut avec la derniere surprise, que les prétendus meubles n'étoient autre chose que des corps morts, à demi enveloppés dans de vieux lambeaux de toile. Tantôt il recevoit un coup de pied d'un des cadavres; tantôt il sentoit une main froide lui passer sur le visage. Saisi d'horreur, il se tenoit collé contre la muraille; il se faisoit le plus mince qu'il lui étoit possible. L'homme qui étoit sorti du carrosse, avoit une lanterne sourde, qu'il ouvroit par intervalles; & ne croyant pas qu'il y eût quelqu'un dans l'allée, il n'examinoit heureusement que son horrible fardeau. Ce fut à la lueur vacillante de cette lanterne sourde, que le pauvre chevalier découvrit les tristes objets dont il étoit environné; ce qui redoubla son effroi, fut de voir le cadavre d'un enfant, qui, à son visage rouge & enflammé, paroissoit fraîchement étranglé. La mauvaise mine de l'assassin augmentoit encore les terreurs du chevalier; cet homme avoit tout l'air d'un coupe-jaret; son œil étoit hagard, & sa physionomie dure & féroce: M. de ****

découvrit même sous son ample redingote, des épées & des poignards. Le cocher l'aidoit à décharger la voiture, & ils plaisantoient ensemble sur les morts qu'ils jetoient dans l'allée ; » Celui-» ci est presqu'encore tout chaud, disoient-ils. » En voilà un bien robuste, qui n'a pas quitté » la vie sans peine ». Le chevalier parvint enfin à pousser un cri de frayeur ; ses amis, qui se tenoient de l'autre côté de la rue, l'entendirent, & se hâterent de voler à son secours ; ils mirent l'épée à la main, dérangerent un peu les chevaux qui leur fermoient le passage, & se précipiterent dans l'allée où le chevalier croyoit toucher à sa derniere heure. Comme le particulier venoit d'ouvrir sa lanterne, ils furent d'abord interdits de l'affreux spectacle qui s'offrit à leurs yeux. » Vous voyez, s'écria monsieur de ****, » un infame assassin qui vient cacher ici les » meurtres qu'il a faits. Ce misérable cocher, en » le secondant, ose partager ses crimes ». A ces mots, les jeunes gens lui sautent au collet. — » Ah ! messieurs, ayez pitié de moi, s'écria l'homme descendu du fiacre ; je vais vous dé-» couvrir la vérité. Je suis un pauvre étudiant » en chirurgie ; j'ai déterré ces cadavres pour les » disséquer, moi & plusieurs de mes confreres. » Tout est si cher actuellement, qu'il n'y a pas » jusqu'aux corps morts, que nous n'achetions » autrefois des fossoyeurs que douze à quinze » francs, qui ne nous coûtent plus du double de » leur valeur. Cet honnête cocher a bien voulu » m'aider, moyennant un écu de six livres. » Vous voyez que mon crime est excusable, » puisque je ne trouble la cendre des morts que » pour procurer la santé aux vivans. Cepen-» dant il est bon que l'on ne sache rien de mon

» innocent manege, parce que l'on pourroit » me tenir quelque tems en prison. — Et ces » poignards qui sont cachés sous votre redingote ? s'écria le chevalier, remis de sa frayeur, mais un peu piqué de n'avoir eu qu'une terreur panique. » — Hélas ! répondit l'éleve de Saint-» Côme, ce sont des instrumens de chirurgie, » que je viens de prendre chez le coutellier ».

AVENTURES TRAGIQUES.

L'Exécuteur de la haute-justice de L***, lequel passe pour très-habile dans l'art de décoler, reçut une lettre anonyme, qu'il crut être des supérieurs, qui lui ordonnoit de se rendre à un jour marqué, à la porte de N***, & de se munir de son damas. Lorsqu'il fut arrivé au lieu indiqué, trois hommes armés se saisirent de lui, en l'exhortant à se laisser faire. On lui banda les yeux, on le fit entrer dans une chaise de poste. Après environ douze heures de chemin, on le conduisit dans une chambre tendue de noir & éclairée par plusieurs lampes. Là, on lui ôte son bandeau, on lui montre une personne à genoux, ayant de beaux cheveux épars, & la tête enveloppée dans un sac. Il entend des gémissemens. On lui ordonne d'abattre la tête à cette personne. Il refuse ; on le menace en lui mettant deux pistolets sur la gorge ; il est enfin forcé d'obéir. A peine l'exécution est-elle faite, qu'on lui remet une bourse de 200 louis. On lui rebande les yeux, & après l'avoir promené dans la chaise de poste le même tems qu'on avoit employé à venir, on le reconduit à la porte de N***, où

on l'avoit pris. Il ne put découvrir de quel ſexe étoit cette malheureuſe victime, ni ne peut dire en quel endroit il a été conduit : mais il croit avoir paſſé le Rhin.

Catherine, jeune payſanne, quitta ſon village pour venir être ſervante dans la capitale de la France. Quoiqu'entourée de périls que l'on connoît peu dans les hameaux, elle ſut conſerver l'innocence & la candeur des habitans de la campagne ; elle étoit belle ; ſa ſimplicité & ſa vertu lui donnoient de nouveaux agrémens. Le maître de Catherine, non-ſeulement la trouva jolie, mais en devint éperdument amoureux. La ſageſſe de ſa ſervante l'étonna ; ſes deſirs s'en irriterent, & il mit en vain en uſage tous les artifices de la ſéduction, propos flatteurs, ſermens d'aimer toujours, promeſſes d'une grande fortune. L'eſtimable créature n'en concevoit pas plus d'orgueil, elle penſoit qu'il n'y avoit rien de ſi naturel que de regarder l'honneur comme un tréſor au-deſſus de toute choſe. L'homme vil, qui étoit indigne d'éprouver les délices de l'amour, voyant ſes ſoins, ſes efforts inutiles, réſolut de perdre l'objet de ſa criminelle tendreſſe, & forma le projet le plus noir & le plus abominable. Il congédie ſa malheureuſe ſervante ; & lorſqu'elle faiſoit emporter une petite caſſette qui renfermoit ſes hardes, il crie qu'il eſt volé. On arrête auſſi-tôt l'infortunée, on viſite ſes effets, & l'on y trouve deux couverts d'argent que le monſtre y avoit furtivement gliſſé. La déplorable Catherine eſt plongée dans un cachot, & réputée coupable de vol. Vainement elle pleure, elle gémit, elle proteſte qu'elle eſt innocente, qu'elle n'a jamais rien dérobé ; la loi s'eſt élevée contre elle ; les juges,

malgré la pitié qui les sollicite en sa faveur, sont contraints de prononcer.... la vertu même subit la punition du crime. Un chirurgien, fameux anatomiste, retire, à prix d'argent, le cadavre des mains de l'exécuteur; il se hâte de le faire transporter chez lui, où son frere se trouve par hasard : s'étoit un religieux respectable, dont les cheveux blancs & la physionomie austere inspiroient une sorte de vénération. Le pieux cénobite, à la vue du cadavre, est ému de compassion : » Avoir été si jeune dans le vice, dit-il, » & avoir mérité une mort prématurée & ignominieuse » ! Cependant le chirurgien croit s'être apperçu que l'infortunée respire encore ; il lui prodigue tous les secours de son art ; elle reprend l'usage de ses sens, elle ouvre les yeux, les tourne sur le religieux ; frappée de son air imposant & vénérable, elle s'imagine être en présence de Dieu même ; elle se leve, va tomber à ses pieds, les embrasse avec transport, & s'écrie : » Ah ! Pere Eternel, vous sauvez mon » innocence » ! Ce cri est pour le religieux & pour son frere, celui de la vérité ; ils prennent le plus tendre intérêt à cette malheureuse victime des passions des hommes ; ils la comblent de présens, & la font passer secrettement dans une campagne éloignée. Mais elle fut long-tems à recouvrer parfaitement l'usage de la raison ; le supplice infame qu'elle avoit subi, dérangea ses organes ; pendant plusieurs mois on la trouvoit nuit & jour à genoux, les mains jointes, versant des larmes, & répétant sans cesse ce qu'elle avoit dit à ses juges : » Messeigneurs, » messeigneurs, je vous assure que je ne suis » point une voleuse ». La justice en ayant été persuadée, l'abominable maître fut condamné

à subir le sort qu'il avoit voulu causer à cette vertueuse fille, & elle fut pensionnée aux dépens de ce monstre.

M. de ***, ancien officier de marine, retiré dans un fauxbourg de Paris avec sa femme & ses enfans, avoit chez lui en pension une demoiselle d'une naissance égale à la sienne, âgée d'environ quarante ans. Cet officier ayant eu quelques démêlés avec cette demoiselle, défendit à ses gens de mettre son couvert à table. Lorsqu'elle descendit pour y prendre place, & qu'elle s'apperçut de l'affront qu'on lui faisoit, elle monta avec beaucoup de sang-froid dans le cabinet de monsieur de ***, y prit deux pistolets, & vint lui proposer de se battre; mais n'ayant pu le déterminer à lui donner satisfaction, après l'avoir menacé de lui casser la tète, s'il persistoit dans son refus, elle lui lâcha son coup: heureusement que la bale porta légérement à la gorge. A peine s'étoit-elle livrée à ce mouvement de fureur, qu'elle en fut au désespoir, & voulut se tuer avec l'autre pistolet; mais la bale ne fit qu'effleurer ses cheveux.

Un bon bourgeois de Paris devant faire un petit voyage à Saint-Germain, sa femme, aussi coquette que jolie, s'efforça de l'en détourner, & lui dit, pour rendre ses instances plus persuasives, qu'elle avoit un pressentiment qu'il feroit assassiné en route. Alarmé des vives appréhensions de sa chere épouse, quoiqu'il n'y ajoutât pas beaucoup de foi, le bourgeois crut devoir en faire part à monsieur le lieutenant-général de police, dont les soins infatigables veillent sans cesse à la sûreté de tous les citoyens. Ce magistrat crut appercevoir quelque mystere dans les craintes de la femme; mais sans en rien témoigner, il dit

au particulier de partir hardiment pour Saint-Germain, & qu'il répondoit de sa vie. Cet homme étoit à peine à moitié chemin, dans un lieu écarté, que trois scélérats l'arrêtent & se disposent à le tuer; mais plusieurs soldats, de la garde de Paris, paroissent aussi tôt, & se saisissent des assassins. Les interrogatoires qu'on leur fit subir, découvrirent que l'épouse les avoit apostés pour se défaire de son mari, qu'elle voulut ensuite sauver, excitée par la voix du remords.

Deux jeunes demoiselles, de bonne famille, & pensionnaires dans une abbaye de Paris, après avoir été amies intimes, se brouillerent en apprenant le blason, chacune d'elles soutenant que sa maison étoit plus ancienne que celle de sa compagne. La querelle devint si vive, qu'elles résolurent de se battre en duel. Pour effectuer leur dessein, elles se rendirent dans un endroit écarté du jardin de leur couvent; & s'attaquant avec fureur à coups de couteau, elles se firent des blessures considérables. C'est ainsi qu'elles furent les victimes de la funeste éducation qu'on donne à presque tous les enfans de qualité. On trouva ces deux victimes de l'orgueil étendues sur le champ de bataille, & noyées dans leur sang.

Un savetier de Messine, pauvre & vertueux, étoit né avec un amour extraordinaire pour l'ordre & la justice. Avec ces dispositions, il avoit beaucoup à souffrir dans son pays. Les loix y sommeilloient. Il gémissoit de voir les plus grands crimes impunis. Il voyoit des assassins connus publiquement pour tels, marcher tête levée, & braver les regards des gens de bien. Il voyoit des filles innocentes, ravies par force ou par intrigue à leurs parens, déshonorées & abandonnées ensuite à l'indigence la plus ex-

trême. Il étoit témoin des monopoles, des vols publics, qui enlevoient à l'homme laborieux sa subsistance & celle de ses enfans, des concussions de toute espece, qui faisoient couler des larmes ameres aux yeux de ses concitoyens. Ces attentats, qui lui avoient mille fois percé le cœur, le faisoient rêver aux moyens d'y remédier. Quel parti croyez-vous qu'il prit? Il se mit à la place de la justice, qui étoit impuissante, & résolut de punir les coupables & d'en délivrer la société; mais sans l'appareil ordinaire & public qui accompagne le châtiment des forfaits. D'après ce dessein, il épie tous les délits, écoute ensuite les rapports, examine scrupuleusement les preuves. Lorsqu'il étoit bien convaincu du crime, alors il joignoit l'office d'exécuter à celui de rapporteur & de juge. Il avoit acheté à cet effet une de ces arquebuses courtes, qu'on peut porter & cacher sous le manteau; dès qu'il rencontroit dans un endroit écarté un de ces malfaiteurs dont il avoit fait le procès, notre ami de l'ordre lui déchargeoit cinq ou six balles dans le corps. Après cette belle expédition, il passoit son chemin sans jamais toucher au cadavre, & s'en retournoit chez lui avec la satisfaction d'un homme qui auroit tué un chien enragé. On comptoit déja à Messine cinquante de ces meurtres, lorsque le vice-roi, après toutes les recherches imaginables (car ce n'étoit pas gens du peuple & de bas aloi qu'on avoit ramassés morts), désespérant de rien découvrir, proposa deux mille écus à ceux qui pourroient donner des lumieres touchant l'auteur de ces assassinats: il fit serment en face de l'autel de pardonner à l'auteur même, s'il venoit révéler ses crimes. Le savetier craignant que l'on n'arrêtât quelqu'un

à sa place, alla demander une audience secrette ; &, lorsqu'il fut seul avec le vice-roi, il lui dit fiérement : « C'est moi qui ai mis à mort ces cinquante coquins que vous avez négligé de punir. Voici les procès verbaux qui constatent leurs crimes. Vous lirez dans ces procédures le journal de mes recherches, & la marche judiciaire que j'ai suivie ; rien n'y manque, & vous approuverez, je crois, chacune de mes sentences. Vous êtes coupable sans doute par votre indolence, par votre mollesse & votre inaction, de tous les maux que ces misérables ont commis : vous méritiez certainement le même châtiment ; j'ai été tenté plus d'une fois d'être juste à votre égard, mais j'ai respecté en vous la personne du roi que vous représentez. Vous êtes maître présentement de ma vie, & vous pouvez en disposer ». Le vice-roi, après avoir écouté le savetier, lui pardonna & lui donna les deux mille écus qu'il avoit promis au délateur, sous promesse de ne plus faire aucune justice par lui-même.

Emeric de Barrault, ambassadeur de France en Espagne, étoit avec le roi Philippe III à une comédie où l'on représentoit la bataille de Pavie : on y faisoit paroître François I demandant la vie à un capitaine Espagnol, qui lui tenoit le pied sur la gorge : l'ambassadeur sort de sa place, monte sur le théâtre, & passe son épée à travers du corps de l'acteur.

Au siege de Rouen, que l'armée de Louis XIV reprit en 1562 sur les Calvinistes, un gentilhomme nommé François Civile, reçoit un coup qui le renverse du rempart dans la ville, sans connoissance ; on l'enterre peu de tems après : un de ses domestiques cherche son cadavre, afin

de lui procurer une sépulture honorable ; il trouve que son maître respire encore, il le porte à l'hôpital des blessés. Les chirurgiens n'ayant pas de tems à perdre auprès d'un homme qu'ils regardent comme mort, le laissent pendant quatre jours, après lesquels un d'eux le visite, nettoie la plaie, & le met en état de vivre. A la prise de la ville, on le jette par les fenêtres de son appartement ; il tombe sur un monceau de fumier, où il reste abandonné l'espace de trois jours. Un de ses parens le fait enlever pendant la nuit ; il recouvre la santé, & survit quarante ans à ces différentes especes de mort.

AVEUGLES.

Un aveugle se retirant à l'entrée de sa nuit, fut rencontré par un particulier, qui, après l'avoir interrogé, se montra sensible à sa situation, & promit d'adoucir sa misere, s'il vouloit venir avec lui. L'aveugle ne demandant pas mieux que d'être secouru, se laissa docilement conduire. Son nouveau bienfaiteur lui ayant fait traverser plusieurs rues, le mena dans l'appartement qu'il occupoit, & lui tint à-peu près ce discours : » Je suis auteur, c'est-à-dire, que » je fais des livres ; mais je ne cultive point les » lettres dans le dessein qu'elles me procurent » de quoi vivre, je desire seulement que mes » ouvrages me mettent dans le cas de faire du » bien aux indigens. Voilà un petit livre de » ma composition, intitulé : *Histoire du grand* » *S. René* ; je vous fais présent de l'édition » entiere, vous n'aurez qu'à la vendre à bon

» marché, comme une suite de la bibliotheque » bleue ; vous en aurez certainement du dé» bit ». L'aveugle se retira fort content, chargé des brochures dont on le rendoit possesseur, & ne manqua pas de les mettre en vente dès le lendemain matin. Il cria pendant assez longtems : *A quatre sous la Vie du grand S. René*, sans trouver d'acheteurs. Mais la curiosité portant quelques personnes à jeter les yeux sur cette vie mémorable, on fut étrangement surpris de voir que s'étoit une violente satyre contre plusieurs citoyens, à qui l'auteur en vouloit sans doute. Chacun alors s'empressoit de se procurer cette brochure, lorsqu'un inspecteur de police, informé de l'aventure, accourut saisir toute la boutique du nouveau libraire. L'aveugle conta si naïvement ce qui lui étoit arrivé, qu'il ne parut nullement coupable. On se doute bien qu'il ne put point indiquer la demeure de son prétendu bienfaiteur, & encore moins le faire connoitre.

Le plus fameux de tous les artistes privés de la vue, c'est Jean Gonelli, surnommé l'aveugle de Cambassi, du nom d'un bourg de la Toscane, où il naquit dans le dix-septieme siecle. Gonelli avoit beaucoup d'esprit, & s'énonçoit avec grace. On s'imagina long-tems qu'il feignoit d'être aveugle, afin d'acquérir plus de gloire. Un artiste l'ayant rencontré à Rome, dans un jardin public, occupé à copier une statue de Minerve, lui demanda s'il ne voyoit pas un peu, pour être en état de modeler avec tant de justesse. » Je ne vois rien, répondit-il, mes yeux » sont au bout de mes doigts. — Comment est-il » possible, insista l'artiste incrédule, que ne » voyant absolument rien, vous fassiez de si

» belles chofes. — Je tâte mon original, re-
» pliqua Gonelli, j'en examine attentivement
» les dimenfions, les éminences, les cavités,
» & je tâche de les retenir dans ma mémoire;
» enfuite je porte la main fur mon argile, &,
» par la comparaifon que je fais de l'un à l'autre,
» je parviens à terminer mon ouvrage ».

Lorfque les Portugais prirent l'ifle de Sokotora, fur la côte d'Éthiopie, un feul Maure qui étoit aveugle, leur échappa; il fe fauva dans un puits. On lui demanda comment il avoit pu y defcendre; il répondit: *Je n'en fais rien; les aveugles ne voient que les chemins libres*; & cette réponfe lui valut la vie.

AVIGNON.

LEs papes ont tenu foixante & dix ans leur fiege à Avignon; les Italiens ont appellé ce tems-là la transmigration de Babylone, qui a duré ce même efpace de tems. Grégoire XI, qui fut le dernier pape qui y réfida, reprochoit à un évèque la non-réfidence dans fon diocefe: *Saint Pere*, lui dit-il, *donnez-moi l'exemple; votre fiege eft à Rome, & vous réfidez à Avignon*; on prétend que cette parole détermina ce pape à transférer fon fiege à Rome.

Un gentilhomme Allemand, qui parloit affez bon françois, paffant fur le pont d'Avignon pour entrer dans la ville, fon cheval qui étoit las vint à manquer des deux pieds de devant; une femme un peu fufpecte d'honneur, voyant cela, fe prit à rire, & fembloit fe moquer de ce gentilhomme, qui lui dit: *Madame, ne trouvez pas*

cela étrange, car toutes les fois qu'il voit une P...
il en fait de même. — Monsieur, n'avancez pas plus avant, dit-elle, *car si vous entrez dans la ville, vous êtes en danger de vous rompre le cou.*

AVOCATS.

Un avocat ayant commencé ainsi son plaidoyer : *Xercès avoit une armée d'un million d'hommes ;* le président voyant qu'il s'alloit engager dans un long préambule, lui dit, en l'interrompant : *Faites vîte passer cette grande armée, le pays est assez foulé.*

Un avocat-général dans un parlement, s'étant levé pour parler dans une cause célebre, le premier président lui demanda s'il seroit long : *Oui*, répondit l'avocat-général, *je suis ici pour parler, & vous y êtes pour m'entendre.*

Un avocat plaidant pour un protonotaire, l'appella par ignorance *propriétaire* du saint-siege apostolique. L'avocat qui plaidoit contre lui, l'interrompit, & dit aux juges : *Remarquez, messieurs, que le pape n'est que le fermier de sa partie.*

Un avocat à Aix qui avoit un génie comédien, plaidoit à la grand'chambre. Dans le fort de sa cause, il racontoit qu'on avoit déchargé un fusil sur sa partie. Il imitoit l'action d'un homme qui tire, & couchoit en joue les juges. Le premier président choqué de ce geste, lui dit : *Avocat, tirez bas, vous pourriez blesser la cour.* — *Monsieur*, répondit l'avocat, *rassurez la cour, le fusil n'est point chargé à balle.*

Un autre avocat fut interrompu par le premier président de la chambre où il plaidoit ; ce

magiſtrat lui dit : *Vous renverſez une juriſprudence établie par un arrêt rendu en robes rouges.* — *Monſieur*, dit l'avocat, *la couleur n'y fait rien.*

Un avocat dans ſes plaidoyers uniſſoit le brillant au ſolide, un préſident lui dit dans la converſation : *Si vous ne brillez pas tant, vous prouveriez encore mieux vos propoſitions.* — *Le ſolide eſt pour vous, monſieur*, lui répondit l'avocat, *& le brillant eſt pour de certains juges qui ne penſent pas comme vous.*

Un célebre avocat n'avoit pas la compréhenſion vive, mais quand il avoit compris une affaire, il la rendoit avec une éloquence qui raviſſoit ſes auditeurs; ſa difficulté de comprendre étoit encore plus grande, quand on ne lui avoit pas étalé de l'or ſur ſon bureau : on diſoit que pour faire entrer une affaire dans ſa tête, il falloit la lui enfoncer avec un marteau d'or. On diſoit d'un avocat véridique, que la vérité ſortoit auſſi naturellement de ſa bouche, que l'air qu'il reſpiroit.

On décerna un curateur aux biens d'un abſent, comme ſi ſa ſucceſſion étoit vacante. Un avocat dit à l'audience dans cette occaſion, qu'on avoit fait les funérailles judiciaires d'un homme vivant.

Sous le regne d'Henri IV, le 13 mai 1602, le parlement, les chambres aſſemblées, rendit un arrêt, portant que les avocats mettroient aux pieds de leurs écritures, un reçu de leurs honoraires, & qu'ils donneroient un certificat de ce qu'ils avoient touché pour leurs plaidoyers. Les avocats crurent que cet arrêt aviliſſoit la nobleſſe de leur profeſſion, parce que leur travail ne reçoit point d'eſtimation; ils refuſerent de

l'exécuter. Le parlement rendit un second arrêt, qui enjoignit aux avocats, qui ne voudroient pas plaider, d'en faire leur déclaration au greffe, après laquelle il leur étoit fait défense d'exercer leur fonction à peine de faux. Le lendemain que cet arrêt eût été rendu, tous les avocats s'assemblerent en la chambre des consultations, ils allerent ensuite deux à deux, au nombre de 307, au greffe, poser leurs chaperons & faire leur déclaration qu'ils ne vouloient plus faire la profession. Le roi qui étoit en Poitou ayant appris cette brouillerie, comme il avoit l'ame grande, ne pût s'empêcher d'admirer l'action des avocats; il fit expédier des lettres patentes, par lesquelles il rétablit les avocats dans leurs fonctions, leur ordonna de retourner au barreau, & de faire leur profession comme auparavant.

Un avocat, qui défend une cause, se voit souvent dans la nécessité d'employer toutes sortes de moyens, parce que chaque juge a son principe, bon ou mauvais, suivant lequel il décide. Dumont, célebre avocat, étoit persuadé de cette vérité. Cet avocat plaidant à la grand'chambre, mêloit à des moyens victorieux, d'autres moyens foibles ou captieux. Après l'audience, le premier président, de Harlai, lui en fit des reproches. » Monsieur le président, lui répondit-il, un tel » moyen est pour monsieur un tel; cet autre » pour monsieur un tel ». Après quelques séances, l'affaire fut jugée, & M. Dumont gagna sa cause. Le premier président l'appella & lui dit: » M. Dumont, vos paquets ont été rendus à » leurs adresses ».

La cause d'une saisie de vingt-quatre bourriques, chargées de plâtre, ayant été portée à une chambre du parlement de... le président

renvoya cette affaire au plus ancien avocat pour la juger. Comme un de ses confreres s'en scandalisoit, l'avocat lui dit : Ne voyez-vous pas » bien que ces messieurs ne peuvent pas juger » en cette cause ? ils sont parens au degré de » l'ordonnance ».

Boileau, après ses premieres études, voulut s'appliquer à la jurisprudence. Il suivit le barreau, & même plaida une cause dont il se tira fort mal. Comme il étoit près de la commencer, le procureur s'approcha de lui pour lui dire : » N'oubliez pas de demander que la partie soit » interrogée sur faits & articles. — Eh ! pourquoi, lui répondit Boileau ; la chose n'est-elle » pas déja faite ? Si tout n'est pas prêt, il ne » faut donc pas me faire plaider ». Le procureur fit un éclat de rire, & dit à ses confreres : » Voilà un avocat qui ira loin ; il a de grandes » dispositions ».

Dans une cause qui se plaida au parlement de Grenoble, entre un particulier & les religieux de la grande Chartreuse, l'avocat, qui étoit chargé contr'eux, commença ainsi : » Messieurs, » je plaide contre les pauvres religieux du désert de S. Bruno, marquis de Mirebel, comtes » d'Entremont, barons de Vaurep, & seigneurs » de quantité d'autres places ».

On demandoit à un avocat son avis sur un homme surpris en adultere : *Je le trouve un peu paresseux*, répondit-il.

Un avocat, homme de beaucoup d'esprit, faisoit la cour à une demoiselle qu'il se proposoit d'épouser, lorsqu'un officier se déclara son rival ; & croyant l'épouvanter, lui dit qu'il falloit se battre en duel, ou lui laisser le champ libre. Mais l'avocat accepta le défi, & promit de se

trouver à l'heure & à l'endroit convenus. Il ne manqua pas de s'y rendre ; mais il dit à son adversaire qu'il ignoroit absolument l'art de l'escrime, & qu'il avoit apporté deux pistolets bien chargés, dont il lui donna le choix. Paroissant se piquer de sentimens généreux, le jurisconsulte dit à son rival de tirer le premier ; le militaire cede à ses instances, & voit tomber à ses pieds l'homme qui excitoit sa jalousie. Alors il craint les poursuites de la justice, & se hâte de prendre la poste & d'aller se cacher dans le fond de sa province. Au bout de quelque tems, il rencontre une personne de Paris qui alloit souvent dans la maison de la demoiselle, & qui lui demande quelle a pu être la raison de son départ précipité ? » Quoi, répond l'officier, vous ne savez pas » mon affaire ? c'est moi qui ai tué l'avocat un » tel. — Que dites-vous ! s'écrie l'autre, » votre heureux rival se porte à merveille, il » vient d'épouser votre ancienne maîtresse. C'est » donc à vous qu'il a joué le singulier tour de » feindre être blessé à mort, afin de se délivrer » d'un concurrent trop dangereux « ? Le militaire fut d'abord furieux d'avoir été pris pour dupe, & finit par rire de la supercherie : l'avocat lui avoit présenté deux pistolets chargés seulement à poudre....

Un curé de village fit ôter de son église un tableau qui représentoit la Vierge & plusieurs saints, parce qu'il y avoit des attitudes bizarres dans ces figures, propres à faire rire. Les paysans accoutumés à honorer ce tableau qui échauffoit leur pieuse imagination quand ils prioient, ne purent souffrir qu'on enlevât ce secours à leur piété qui en avoit besoin, & qui ne pouvoit plus s'en passer. On ne sauroit trop ramener le peuple à la juste

juste idée du culte des saints & des images ; telle qu'elle est expliquée dans le livre de l'*Exposition de la Foi*, ouvrage d'un grand prélat, qui étoit l'ornement de l'église de France. Les paysans plaiderent contre le curé : l'avocat qui parla pour eux, commença ainsi : *Dans cette cause, je parle pour la Vierge & plusieurs saints du paradis.* Le président l'interrompit, en lui disant : *Avocat, faites paroître vos parties.* L'avocat reprit la parole, & dit : *Que la cour ouvre les yeux de la foi, elle les verra.*

BARBIER.

UN gentilhomme étoit la terreur des garçons barbiers, jamais homme ne fut plus difficile à raser : il auroit tué un barbier s'il lui avoit laissé un seul poil ; il falloit le raser légérement, avoir des rasoirs affilés exprès ; il falloit conduire le rasoir avec une dextérité singuliere, un rien le mettoit dans une colere terrible ; les barbiers ne l'abordoient qu'en tremblant. Comme il payoit largement, le maître barbier étoit bien aise de conserver cette pratique ; mais aucun de ses garçons ne vouloit entreprendre de raser cet homme redoutable. Un Gascon barbier se présenta, à qui on annonça l'humeur étrange du gentilhomme, & toutes ses manieres brusques : *Cadédis*, dit le Gascon, *fut-il lé diable, jé lé rasérai commé jé voudrai.* Il alla chez le gentilhomme, qui, ouvrant de grands yeux sur lui, vit un homme d'une taille avantageuse, & qui avoit cet air aisé qu'on acquiert quand on a couru le monde ; d'abord le gentilhomme fut frappé de la mine & du

maintien du Gascon : *Monsieur*, lui dit-il, *savez-vous combien je suis difficile à raser ? — Oh qu'oui*, dit le Gascon ; *mais jé sais en même tems qué jé suis mille fois plus habile qué vous n'êtes difficile.* Sans donner le tems au gentilhomme de se reconnoître, il lui met sa serviette au cou, étale ses rasoirs sur une table, & le rase avec une si grande légéreté, qu'il ne sembloit pas que le rasoir touchât la peau. De tems en tems il quittoit son ouvrage & levoit les yeux au ciel, comme s'il eut voulu demander à Dieu une grace singuliere : le gentilhomme fut surpris de ces démonstrations : *Que signifie cela*, lui demanda-t-il ; *est-ce qu'on prie Dieu quand on rase ? — La priere*, dit le Gascon, *est bonne en tout tems. — Eh bien ! je veux*, dit le gentilhomme brusquement, *que vous remettiez votre priere à une autre fois. — Jé né puis pas*, dit le Gascon, *parce qu'on prie Dieu quand on en a besoin. — Mais*, reprit le gentilhomme, toujours sur le même ton, *quelle nécessité pressante avez-vous de prier Dieu ? — Puisqué vous voulez qué jé vous lé dise*, répondit le Gascon ; *j'ai une tentation violente dé vous couper lé cou, & jé prie Dieu qu'il mé la fasse surmonter. — Comment, une tentation de me couper la gorge !* dit alors le gentilhomme dans une colere furieuse ; *retirez-vous, si vous ne voulez pas que je vous fasse jeter par mes fenêtres. — Rémettez-vous*, dit froidement le Gascon, *j'ai vaincu la tentation, jé puis à présent vous raser tranquillement. — Je ne veux pas seulement*, dit le gentilhomme en haussant sa voix de toute sa force, *que vous m'approchiez, j'aime mieux laisser ma barbe comme elle est ; retirez-vous, si vous voulez sauver votre vie.* Le Gascon intrépide lui répondit d'un

ton ferme : *Jé né crains ni vous, ni votre valétaille ; si jé l'entréprénois, jé vous raséreis malgré vous ; mais qué m'importe après tout, puisqué vous né voulez avoir qué la moitié dé la barbe faite, jé lé veux bien.* Le gentilhomme effrayé, laissa retirer le Gascon sans lui rien dire. Celui-ci de retour à la boutique, dit à son maître : *Vous mé faisiez entendre qué cet homme né vouloit pas qu'on lui laissât un poil, il a donc bien changé d'humeur, car il a trouvé bon qué jé lui aie laissé la moitié dé la barbe à faire.*

BATAILLES.

Il y a une circonstance bien singuliere dans un second combat, que Théodebert, roi d'Austrasie, livra à Thierri, roi de Bourgogne, tous deux freres, & petits-fils de Brunehaut. Les bataillons y combattirent si serrés, que les morts demeurerent debout, faute d'espace pour tomber.

On voit dans l'Histoire de Charles-le-Chauve, que cet empereur passa les Monts pour défendre la Lombardie, ravagée par les Sarrasins : Carloman, roi de Baviere, vint alors en Italie, pour disputer la Lombardie à Charles-le-Chauve. L'empereur appréhendant à l'arrivée de ce prince, que ses troupes ne le livrassent à son ennemi, prit la fuite ; & Carloman en même tems se sauva à grandes journées, sur un avis faux qu'il reçut, qu'on le poursuivoit vivement, & que l'armée Françoise, beaucoup supérieure à la sienne, étoit prête à fondre sur lui. Y eut-il jamais une aventure plus bisarre que celle de deux princes à la

tête de leurs armées, qui fuient tous deux sans combattre ? Ne trouve-t-on pas dans l'histoire les événemens les plus singuliers & les plus fabuleux en apparence ? Dans la bataille de Dreux, que les Catholiques gagnerent sur les Huguenots, le connétable de Montmorency, général des Catholiques, fut fait prisonnier par les Huguenots, & le prince de Condé, général des Huguenots, fut fait prisonnier par les Catholiques.

A la bataille de Coutras, Henri IV dit aux deux princes du sang, Condé & Soissons : *Je ne vous dirai autre chose, sinon que vous êtes de la maison de Bourbon ; vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné.*

Plusieurs gentilshommes se mettant devant lui dans cette bataille pour le couvrir & le défendre : *A quartier, je vous prie*, leur dit-il, *ne m'offusquez pas, je veux paroître.* Il enfonça les premiers rangs des ennemis, fit des prisonniers de sa main, & vint jusqu'à colleter Château-Renard, cornette d'une compagnie de gendarmes, en lui disant : *Rends-toi, Philistin.*

La bataille gagnée, comme on lui dit que l'armée du maréchal de Matignon paroissoit : *Hé bien*, dit-il, *mes amis, on verra ce qu'on n'a jamais vu, deux batailles en un jour.*

Il écrivit à Crillon : *Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

Un roi de France voyant fuir ses gens au combat de Fontaine-Françoise, commande à Antoine de Roquelaure, depuis maréchal de France, de courir après eux pour les ramener : *Je m'en garderai bien*, répond ce rusé courtisan, *on croiroit que je fuirois comme eux ; je ne vous quitterai point & combattrai à vos côtés.*

Un soldat s'étoit signalé dans une bataille san-

glante, où il eut le malheur de perdre un bras. On le présenta au général, qui lui fit donner vingt-quatre sous. Le soldat fort étonné, repliqua froidement : *Ne diroit-on pas que je n'ai perdu qu'une paire de gants ?*

Le maréchal de Toiras faisoit ses dispositions pour livrer bataille, lorsqu'un officier, qu'il connoissoit pour un poltron, lui demanda la permission de se rendre chez son pere qui étoit à l'extrêmité, pour lui rendre ses soins & recevoir sa bénédiction : *Allez*, lui dit ce général, *pere & mere honoreras, afin que tu vives longuement.*

François de Pas est tué à la journée d'Ivri, après avoir combattu en héros sous les yeux du roi. Ce prince affligé de la perte d'un homme dont la famille s'étoit toujours extrêmement distinguée, s'écrie : » Ventre-saint-gris, j'en suis » fâché ; n'y en a-t-il plus » ? On lui répond que la veuve est grosse : » Eh bien ! repliqua- » t-il, je donne au ventre la même pension » que celui-ci avoit ».

Au combat de la Route, le comte d'Harcourt, avec huit mille François, défait une armée de vingt-huit mille hommes. Le Marquis de Leganez, général Espagnol, lui envoie un trompette pour l'échange de quelques prisonniers, & le charge de lui dire, que s'il étoit roi de France, il lui feroit couper la tête pour avoir hasardé une bataille contre une armée si supérieure. » Et moi, » répond le comte d'Harcourt, si j'étois roi » d'Espagne, je ferois couper la tête au marquis » de Leganez, pour s'être laissé battre par une » armée beaucoup plus foible que la sienne ».

De retour en France, le grand Condé répara ses erreurs par un attachement inviolable à Louis XIV & par les exploits les plus éclatans.

A la guerre suivante, il conquit toute la Franche-Comté en quatorze jours; il fit les plus glorieuses campagnes en Hollande, dans les Pays-Bas, en Alsace, &c. & gagna la bataille de Sénef. Le célebre prince d'Orange qui la perdit, honoroit ce prince comme l'un des plus grands hommes qui eussent jamais existé. *Ah! je voudrois*, disoit-il, *qu'il m'en eût coûté la moitié de mon bien & avoir fait quelques campagnes sous lui.* Condé traita avec magnanimité les prisonniers faits dans cette grande journée. Il renvoya les princes sur leurs paroles à Rheims, où on les combla d'honneurs & de distinctions. On rapporte que le comte de Staremberg, dans un grand repas, s'avisa de boire à la santé du prince d'Orange : *C'est un homme d'honneur*, ajouta-t-il, *à qui je me fierai toute ma vie : il m'avoit promis de me faire boire du vin de champagne en Champagne, & il m'a tenu parole.*

Un général, après une bataille, trouva un grenadier assis au pied d'un arbre, enveloppé dans son manteau. Le soldat lui dit tranquillement : « Mon général, faites enlever & secourir » les blessés. — Et vous, mon ami, que faites- » vous là » ? Le grenadier, pour réponse, leve son manteau, & lui fait voir qu'il a eu les deux cuisses enlevées d'un coup de canon.

BÉNÉDICTION DU LIT NUPTIAL.

EN 1401, le curé de S. Étienne du Mont, à Paris, nommé Michault, s'étant plaint qu'un de ses pareissiens l'avoit fait attendre jusqu'à mi-

nuit, pour la bénédiction du lit nuptial; Pierre de Gondy, évêque de Paris, ordonna qu'à l'avenir cette cérémonie se feroit de jour, ou du moins avant souper. Anciennement les nouveaux mariés ne pouvoient pas s'aller mettre au lit, qu'il n'eût été béni. Un rémouleur s'étant marié à saint Médard, lorsque le prêtre vint pour bénir le lit, il n'en trouva point; le marié lui dit : *Bénissez ce coin, il y aura tantôt de la paille.*

Les abbesses du tems de Charlemagne donnoient des bénédictions, & se mêloient de faire des fonctions peu convenables à leur sexe.

BIENFAISANCE.

La demoiselle Anne Pedretty aimoit depuis quatre ans un jeune-homme à qui elle destinoit sa main. Ses parens, sans consulter son inclination, & ne songeant qu'à sa fortune, avoient résolu de l'unir au sieur Pierre Blanc, pour qui elle avoit de la répugnance. Ils sont fiancés, & la victime est conduite au pied des autels. Lorsque le curé lui demande si elle accepte pour époux le sieur Pierre Blanc, elle répond avec fermeté : » Je desire sans doute d'être mariée, » mais je déclare que M. Blanc n'est point » l'époux que j'ai choisi. Depuis long-tems j'ai » donné mon cœur & ma foi à M. Jean Biny; il » est ici témoin du serment que je fais de n'être » jamais à un autre ». On juge bien qu'elle fut la surprise du curé, des parens & de l'assemblée : bientôt succede l'admiration. Le fiancé cherche

dans la foule le rival heureux qu'a désigné la demoiselle Pedretty ; il le trouve & le place à côté d'elle, puis il sollicite lui-même avec empressement le pere & la mere de ne plus s'opposer au bonheur de leur fille. Pour les décider sur le champ, il fait une donation de ses biens à la personne qui lui a refusé son cœur & sa main. Les parens, touchés d'un sentiment si rare, se rendent aux instances du sieur Blanc ; & le prêtre, attendri jusqu'aux larmes, donna la bénédiction nuptiale au couple heureux.

Une veuve, chargée d'un grand nombre d'enfans, avoit peine à subsister avec sa nombreuse famille ; elle ne pouvoit se passer d'une servante qui lui étoit attachée & qui la servoit elle & ses enfans avec la plus grande fidélité ; elle craignoit, avec raison, de ne l'avoir pas long-tems à son service, parce qu'elle se voyoit dans l'impossibilité de lui payer ses gages. Celle-ci, par une générosité dont on citeroit peu d'exemples, rassure sa maîtresse ; elle lui dit que l'intérêt ne la guide pas, & qu'elle trouvera le tems, après avoir fait le petit ménage, de travailler & de gagner quelqu'argent pour s'entretenir. Ce trait est parvenu jusqu'aux oreilles du roi de Suede : S. M. a fait présent à cette vertueuse fille, de dix-huit cents thalers, & la princesse Sophie-Albertine y en a joint 390. Ces marques de libéralité auroient pu suffire, mais ce roi a voulu y ajouter une marque singuliere de distinction. La médaille d'or, de l'ordre de Vasa, a été envoyée à cette servante, & la cérémonie de la réception s'est faite avec beaucoup d'appareil. Dans une assemblée de ce qu'il y avoit de plus grand, tenue à l'hôtel-de-ville, on a fait venir cette fille charitable jusqu'à l'héroïsme ; le grand Statthalter

s'eft avancé vers elle, lui a remis, de la part de fon maître, la médaille d'or, & a fait enfuite lui-même la cérémonie de la lui attacher au cou. Les fpectateurs ont battu des mains; on a fait des vœux pour le roi; on ne fe laffoit pas de regarder cette bonne payfanne décorée des marques de l'ordre. Une pareille récompenfe eft bien capable de faire naître dans les domeftiques, le defir d'imiter cette fille.

Les jeunes gens de trois paroiffes étant venus à Beaucaire pour tirer à la milice; parmi leurs camarades, il s'en trouvoit deux qui étoient chacun l'appui d'une nombreufe famille, puifqu'ils appartenoient à deux veuves, & qu'ils n'avoient que des freres en bas-âge. En partant de leurs villages, ils avoient laiffé leurs meres dans les plus vives alarmes & le plus cruel abattement. Plongés eux-mêmes dans la trifteffe, & les yeux baignés de larmes, ils fe rendirent chez le commiffaire. Leurs camarades ne purent les voir fans être vivement attendris; ils furent pénétrés du tendre fentiment qui agitoit ces deux infortunés, & forment tout-à-coup une généreufe réfolution, & l'exécutent. Les billets étoient prêts; ils en demandent deux blancs & les donnent aux deux garçons tremblans, qui dans un morne filence attendoient le moment fatal qui devoit décider de leur fort. On ne fauroit peindre la joie qui éclatoit fur le front des généreux bienfaiteurs; on n'exprimeroit que foiblement la joie & la reconnoiffance de ceux qui reçurent le bienfait.

A Meaux en Brie, des jeunes gens de la campagne, qui s'étoient rendus dans cette ville pour tirer à la milice, ont auffi exempté un de leurs camarades, qui avoit excité & mérité leur commifération.

La reine de France, au mois d'août 1776, traverſant le village de Saint-Michel, à une lieue & demie de Paris, apperçut une vieille femme infirme qu'entouroient pluſieurs petits enfans. Ce tableau qui offroit à l'ame compatiſſante de ſa majeſté ce que la nature humaine, dans les deux extrêmités de l'âge, offre de plus intéreſſant, l'émut auſſi-tôt, & lui fit ſuſpendre ſa marche. Elle s'approcha de la vieille, & l'interrogea avec autant de douceur que de bonté; elle apprit que cette femme, grand'mere des enfans qui l'environnoient, étoit, malgré ſa miſere & dans ſa caducité, l'unique appui de ces enfans orphelins de pere & de mere. Ce ſpectacle étoit fait pour intéreſſer la ſenſibilité de cette auguſte ſouveraine; ſa bienfaiſance ne ſe borna pas à lui faire diſtribuer ſur le champ des ſecours d'argent; elle jeta des yeux attendris ſur le plus jeune de ces orphelins, âgé de trois ans, & déclara qu'elle ſe chargeoit de lui, & qu'elle en feroit prendre ſoin.

Le 26 juin 1775, ſur les dix heures du matin, un ſoldat étant ſur le pont de la Saone, à Lyon, qui d'abord avoit paru dans une aſſez grande agitation, & enſuite immobile pendant quelques minutes, appuyoit ſa tête ſur le garde-fou. Tout-à-coup il le franchit & s'élance au milieu de l'eau. Un jeune homme de l'âge de 13 à 14 ans, nommé Vegoureux, fils d'une marchande d'oiſeaux, s'écrie auſſi-tôt : *A moi, mon frere, nous le ſauverons.* Les deux jeunes gens ſe dépouillent avec une vîteſſe incroyable, ſe précipitent dans la riviere, plongent à différentes repriſes, ſaiſiſſent enfin par ſes habits le malheureux qui ſe noyoit, & le menent à bord au bruit des acclamations générales. Une foule innombrable que ce ſpectacle avoit attirée, étoit répandue ſur la rive. Si l'in-

trépide & généreux courage des deux freres m'avoit infiniment touché ; en les approchant, je ne fus pas moins ému de voir la joie peinte dans leurs traits. L'aîné tenoit son frere par la main, & répétoit avec saisissement : *Je t'avois bien dit que nous le sauverions.* Ils ne refusoient pas, mais ils recevoient avec une indifférence marquée, quelques pieces de monnoie qu'on s'empressoit de leur offrir. Je n'imaginois pas que l'intérêt de la scene pût augmenter, je me trompois. Dès que le soldat eut un peu repris ses sens, ses libérateurs l'embrasserent, & voulurent partager avec lui l'argent qu'ils venoient de recevoir. Ce dernier trait, je vous l'avoue, mit le comble à mon attendrissement ; mes yeux se remplirent de larmes, & je vis pleurer, comme moi, plusieurs autres personnes ; un bruit confus d'applaudissement & d'admiration se fit entendre. Je me suis rappellé le mot de Moliere : *Où la vertu va-t-elle se nicher !* Qu'il est grand, aux yeux de l'humanité, qu'il doit être cher à sa patrie, celui qui sauve la vie à un citoyen ! Nous avons emprunté de l'ancienne Rome des loix qui convenoient assez mal à notre constitution : c'est la *Couronne Civique* qu'il falloit adopter. M. le comte de Laurencin voulut savoir les raisons que le soldat avoit eues pour attenter à ses jours. Il a dit, qu'ayant perdu au jeu l'argent qu'il avoit pour sa route, & de plus, 18 livres qu'on l'avoit chargé de remettre à un de ses camarades, l'impossibilité de rendre cette somme, la crainte d'être soupçonné de vol & de rester en but au mépris, avoient égaré sa raison, & qu'il n'avoit point vu d'expédient plus court que de se délivrer de la vie, *qui lui faisoit mal :* ce sont ses propres expressions.

Un ministre protestant se trouvant, il y a quelque tems, à dîner dans une des principales maisons d'une grande ville d'Allemagne, fut appellé chez une pauvre femme, qui étoit dangereusement malade. Il s'y rendit sur le champ ; & après avoir rempli ses fonctions, & consolé l'agonisante, il lui dit qu'il espéroit avoir part à son héritage. *Eh! monsieur*, répondit la mourante, *dans l'état de misere où je suis, que pourois-je vous donner? — Ces deux enfans*, repartit le pasteur; *& en reconnoissance de ce legs, je me charge de pourvoir aux besoins de leur pere.* Ce ministre bienfaisant a tenu sa parole ; il a fait une pension au pere, & son épouse soigne les deux enfans étrangers, avec autant d'attention que les siens propres.

On apprend de Lisbonne un fait qui mérite d'être connu. Une pauvre veuve se trouvoit, depuis quelques jours, assiduement à l'antichambre du roi, dans le moment où le monarque avoit coutume d'aller à la Messe ; on avoit beau lui ordonner de se retirer, elle n'obéissoit que pour y retourner le lendemain à la même heure, disant toujours qu'elle avoit à parler au roi. Enfin elle parvient à le voir, elle s'avance & lui présente une cassette qu'elle avoit trouvée dans les décombres de quelques bâtimens renversés par le tremblement de 1755, & qui n'avoient pas encore été relevés. » Sire, dit-elle au monarque, » j'ai trouvé ceci. Je suis une pauvre mere » avec huit enfans. Ce trésor me fourniroit le » moyen de me retirer tout d'un coup de la mi- » sere ; mais comme je mets un cœur honnête & » une conscience sans reproche au-dessus de tous » les trésors du monde, je dépose celui-ci entre » les mains que je crois le plus en état de le faire

» rendre à leur légitime propriétaire ». Le roi fut étonné de la beauté des bijoux. Il loua, dans les termes les plus forts, en présence de toute la cour, l'action honnête de cette femme, l'assura de sa protection, & lui fit d'abord compter 20,000 piastres. Il ordonna en même tems de faire les recherches les plus exactes pour découvrir le propriétaire de cette cassette, voulant, s'il ne se trouve point, que les bijoux soient vendus, pour en employer le montant, moitié en rente perpétuelle pour cette femme & ses enfans, & moitié à un fonds pour les veuves & les orphelins.

Une personne considérable, ayant éprouvé le plus grand revers dans sa fortune, s'ouvrit à sa femme sur la pénible situation où ils alloient se trouver. *Madame*, lui dit-il, avec ce courage que laisse un malheur qu'on n'a point mérité, *je viens de me défaire de tout ce que nous permettoit l'aisance que nous avons perdue; notre domestique doit se réduire désormais à deux personnes, à une cuisiniere & à un valet: vous avez une femme à laquelle vous êtes attachée, pardonnez, si je vous en demande le sacrifice; il me paroît nécessaire.* Quelque douloureuse que cette nécessité fût pour madame la comtesse ***, elle s'y résigna, & proposa à sa femme de chambre leur séparation. *Madame*, lui dit cette fille, *vous savez que j'ai quelqu'adresse; il est impossible, en restant auprès de vous, que mes petits talens n'équivalent pas aux frais de ma subsistance, & je me borne à ce seul prix de mon dévouement à votre service.* Des larmes coulerent de part & d'autre, & monsieur le comte de *** fut instruit de ce qui venoit de se passer. Un moment après, on lui dit qu'il est servi; il vient dans la salle à

manger ; & ne voyant que deux couverts, il ordonne qu'on en mette un troisieme. *Attendez-vous quelqu'un ?* lui dit son épouse. — *Non, madame,* lui répondit-il : *faites descendre mademoiselle.....* Cette fille paroît ; & le comte, en la prenant par la main, lui dit : *Mademoiselle, la noblesse de vos sentimens vous fait notre égale, la sensibilité de votre cœur vous rend notre amie ; prenez désormais place avec nous.* L'histoire du cœur humain n'a rien de plus noble & de plus touchant : aussi la Providence a-t-elle voulu depuis se charger de la reconnoissance de l'espece humaine, & récompenser dès cette vie une vertu si pure & si rare.

Il y avoit à Vienne en Autriche une banque de pharaon, établie depuis quelque tems, dans la salle des redoutes ; la table étoit chargée de deux mille louis, & il y avoit encore au-dessous plusieurs sacs aussi remplis d'or, qui composoient la banque. Un masque, galamment vêtu, arrive, s'approche, jette un coup-d'œil sur la table, & dit froidement : *Va la banque.* Le banquier accepte, & l'étranger gagne ; le banquier se leve, & lui cede le tout. L'étranger prend les deux mille louis, & dit à celui qu'il a débanqué : *Lorsque j'ai tenté le hazard du jeu, je n'ai vu que la somme qui étoit sur la table, & que je retire. Si j'avois perdu, je ne vous aurois certainement remboursé que cela. Ainsi, gardez vos sacs, ils ne sont, & ne peuvent être à moi.* Cet étranger est un très-grand seigneur ; il a fait expédier tout de suite cette somme en lettres de change dans son pays ; il l'a consacrée au soulagement des nécessiteux, à la fondation de quelques bourses pour les pauvres étudians, & à la dot de quelques jeunes filles.

Un officier de judicature, contre lequel on avoit porté des plaintes, fut mandé dans la capitale, par le chef de la juſtice, pour venir rendre compte de ſa conduite. Le lendemain de ſon arrivée, on lui vola dans ſa malle, un rouleau composé de trente-ſix louis. Auſſi-tôt il ſe tranſporta chez le lieutenant de police, pour le prier de faire faire des recherches, afin de découvrir le voleur; les perquiſitions furent inutiles. Le malheur arrivé à cet officier, parvint aux oreilles du chef de la juſtice : ce miniſtre, M. de M***, après lui avoir repréſenté avec douceur la maniere repréhenſible dont il s'étoit comporté dans ſa place, lui demanda s'il avoit eu des nouvelles de ſes trente-ſix louis? L'officier répondit que non. Alors, le miniſtre lui dit : *J'ai été plus heureux que vous, car on me les a rapportés*; & prenant un rouleau de trente-ſix louis qu'il avoit donné ordre à ſon intendant de préparer, il le remit à l'officier, qui le reçut les larmes aux yeux, tant il étoit pénétré du trait généreux du digne chef de la juſtice, & de la maniere avec laquelle on reparoît ſa perte ſans le mortifier. Dès que l'officier fut ſorti de l'audience, une perſonne ayant dit aſſez haut : *Voilà un beau trait!* M. de M*** répondit froidement : *Étoit-il juſte que cet homme fît 160 lieues pour venir être grondé, & qu'il perdît encore trente-ſix louis?*

Un ancien officier qui ſollicitoit inutilement une penſion depuis pluſieurs années, étant entré dans la ſalle où ſoupoit Louis XVI, s'écria à haute voix, dans un moment de ſilence : *Sire!* On lui dit de ſe taire : *Eh! le peut-on*, repliqua-t-il, *lorſqu'on meurt de faim*: *Sire*, continua-t-il, *j'ai 70 ans; j'en ai paſſé 50 au ſervice.*

de votre majesté, & je n'ai pas de quoi vivre. Le monarque, ému, lui demanda s'il avoit une requête ; le militaire la lui remit fur le champ. Le lendemain matin S. M. le fit appeller dans fon cabinet, & lui affigna une penfion de 1500 liv. fur fa caffette, en ajoutant avec une bonté digne de fon cœur : *Faites-vous compter la premiere année ; elle eft échue.*

Parmi les différens traits de bienfaifance confacrés dans l'hiftoire, il n'y en a point de plus capable d'intéreffer les ames honnêtes & fenfibles, que celui qui vient d'arriver au college d'Harcourt, à Paris. C'eft la leçon de tous les âges & de tous les fiecles. Il eft au-deffus des éloges comme des expreffions, parce que le langage de l'ame ne fe parle, ni ne s'écrit. Un écolier, âgé de dix-fept ans, étudiant en rhétorique au college d'Harcourt, a rencontré, il y a près de huit mois, dans une de fes promenades, un homme couvert des haillons de la mifere. L'indigence & les malheurs avoient altéré dans cet infortuné, les traits d'un ancien domeftique qui l'avoit fervi autrefois chez fes parens. Il le reconnut avec peine, & s'en approcha avec la pitié la plus vive & le plus preffant intérêt. Après l'avoir interrogé fur les caufes de fon infortune, à laquelle il remarqua que les vices ni la pareffe n'avoient aucune part, il lui affigna un rendez-vous fecret pour le lendemain matin au college d'Harcourt. Il lui donne pour premier fecours tout l'argent qu'il poffédoit alors, & la portion de pain deftinée à fon déjeûner, avec ordre de revenir l'après-dînée prendre celle qui lui étoit deftinée pour fon goûter. Il le charge de fe loger dans une maifon honnête, & de lui faire connoître l'hôteffe chez

laquelle il auroit choisi son gîte. Il s'excuse sur la modicité des secours qu'il lui prodigue alors, & l'exhorte à espérer du tems & de sa bonne conduite, des jours plus calmes & plus heureux. L'hôtesse choisie, & présentée au jeune-homme, a reçu, pendant huit mois, le prix de ses loyers. Elle a éclairé les démarches de l'indigent, & a rendu bon témoignage à sa conduite. L'infortuné a vécu, pendant ce long espace de tems, de la portion de pain destinée au déjeûner & au goûter de ce généreux écolier. Mais comme elle n'auroit pas suffi, il y a ajouté, par chaque semaine, la modique somme d'argent que ses parens, en récompense de son travail, lui abandonnoit pour ses innocens plaisirs & les besoins de son âge. Cependant il retranchoit méthodiquement quelque chose pour mettre en masse, afin d'habiller cet honnête malheureux. Quand il a été assez riche, il a employé l'industrie d'un tiers, pour acheter à la fripperie un habit, qui mit son protégé en état de se présenter sans humiliation, pour solliciter quelqu'emploi. Cependant l'impatient jeune-homme s'agitoit & s'intriguoit pour lui trouver une place où il pût, en travaillant, se procurer une vie plus douce & plus aisée. Enfin il a eu le bonheur de prévenir le vœu de cet indigent qui, pour derniere ressource, vouloit s'engager. Il l'a fait entrer comme domestique dans une maison où sa mere avoit quelques liaisons. Cette mere dînant un jour chez son amie, a reconnu ce laquais autrefois à ses gages. La curiosité l'a portée à lui demander l'histoire de sa vie, depuis qu'il avoit quitté son service. Elle finissoit par le récit détaillé de la généreuse sensibilité de son fils. Jusques-là un profond secret avoit été gardé de la

part du jeune bienfaiteur, qui avoit même trompé sur cet article la vigilance de son précepteur. C'est sa propre mere qui a déchiré le voile impénétrable qui couvroit cette action éclatante.... O mere ! adore ton image & bénis la vertu !

En 1757, au mois de juillet, l'impératrice Marie-Thérese se promenoit seule dans le parc de Schonbrun, en lisant à son ordinaire une liasse de papiers qu'elle avoit sous son bras : elle passa près d'un vieux cavalier de sa garde, mis en vedette au bout d'une avenue. Elle s'apperçut que le bon-homme ronfloit. Elle l'appella plusieurs fois, & ne l'éveilla qu'en faisant du bruit avec son rouleau de papiers. Elle lui dit alors de repousser le sommeil, pour éviter la punition que l'on fait subir aux factionnaires endormis. Le vieux soldat l'ayant remerciée de son mieux, elle lui demanda s'il connoissoit l'impératrice. Il répondit qu'il y avoit 15 ou 16 ans qu'il l'avoit vue à Inspruck ; mais que depuis ce tems-là, il n'avoit pas eu le bonheur de la voir. — *Eh bien*, dit-elle, *c'est moi : me remettez-vous ?* — *Comment, c'est vous ?* reprit-il. *Je ne m'en serois pas douté. Oh, comme vous êtes grossie ! Quand je vous vis à Inspruck, vous étiez, ma foi, jolie ; mais, en vérité, vous êtes bien changée.* L'impératrice éclata de rire, paya en beaux ducats la sincérité de cet homme, & retourna au château raconter que, pour le coup, elle venoit de parler à quelqu'un qui ne lui avoit pas déguisé la vérité. Mais aussi, dit expressément la lettre, cet homme là n'étoit ni courtisan, ni auteur.

L'un des coureurs de Mgr. le comte d'Artois, nommé Blondin, s'est distingué par un trait de bienfaisance, qui lui fait le plus grand honneur,

& doit passer à la postérité. Ce brave garçon mange ordinairement à Versailles, dans une auberge où l'on est traité à différens prix. Il s'apperçut pendant quelques jours, avec beaucoup de peine, qu'un vieux officier de marine, décoré de la croix de Saint-Louis, prenoit seul ses repas sur une petite table, dans un coin obscur de la salle. Ne pouvant enfin dissimuler son étonnement, il prit l'hôte en particulier, & le pria de lui dire pourquoi ce militaire, vieillard respectable, ne mangeoit point avec les honnêtes gens qui fréquentoient cette auberge. » — Vraiment, » monsieur, répondit l'hôte, c'est qu'il n'a » pas beaucoup d'argent, & qu'il est contraint » d'économiser. — Que me dites-vous ! s'écria » l'estimable Blondin, je lui dois quatre louis, » & je suis désespéré de ne lui avoir pas encore » rendu une somme qui peut lui être utile ; » tenez, la voilà. Mettez son couvert à la » grande table, & cachez-lui, le plus qu'il » vous sera possible, que je me suis acquitté » de ma dette, afin de me donner le plaisir de » le surprendre ». L'officier fut bien étonné des attentions que lui témoignoit l'aubergiste, & le pressa tant de lui en apprendre la cause, que cet homme, à qui d'ailleurs un secret pesoit horriblement, avoua que, pour la dépense qu'il feroit chez lui, il avoit reçu quatre louis de la part d'un des messieurs coureurs de Mgr. le comte d'Artois. Le militaire, confondu du noble procédé de ce domestique, s'informa de son nom & de sa demeure, & courut lui exprimer la reconnoissance qu'il ressentoit, & le prier d'accepter une assez belle tabatiere qui lui restoit de sa fortune passée, ou lui permettre de rendre les quatre louis. L'honnête Blondin ne voulut abso-

lument rien accepter, & protesta que l'officier n'avoit d'autre moyen de reconnoître ses petits services, que de lui confier les affaires qui l'amenoient à Versailles, afin qu'il pût lui obtenir la protection de son auguste maître, Mgr. le comte d'Artois. Le militaire, enchanté des vertus qui brilloient dans un simple domestique, lui conta avec franchise qu'il venoit solliciter une pension, que son indigence & ses longs services devoient lui faire obtenir. Le zele de Blondin redoubla à cet aveu; il prit le mémoire de son protégé, & vola chez le ministre de la marine: » J'aurois bien pu, monseigneur, lui dit-il, » intéresser son altesse royale en faveur de ce » respectable infortuné; mais j'ai pensé que » vous me sauriez gré de vous laisser tout le » mérite d'une bonne action ». Au bout de quelques jours, l'officier reçut un brevet d'une pension de 1200 livres.

BONS MOTS.

UNe dame voyant dans une compagnie un homme qui éclatoit de rire à tout propos, & sans paroître même en avoir envie, dit tout bas à quelqu'un qui étoit à côté d'elle: *Cet homme rit toujours de toutes ses forces, & jamais de tout son cœur.*

Louis XI disoit ordinairement, que tout son conseil étoit dans sa tête, parce qu'il ne consultoit personne. L'amiral de Breze le voyant monté sur un bidet très-foible, dit: *Il faut que ce cheval soit plus fort qu'il ne paroît, puisqu'il porte le roi & son conseil.*

Un poëte satyrique, qui faisoit aussi des opéra, avoit déja reçu plusieurs fois des coups de bâton. Un jour, étant au parterre de l'opéra, un homme, causant avec lui, demanda s'il ne donneroit pas bientôt quelque chose de sa façon? *Vraiment oui*, dit-il, *je travaille à un ballet.* Une voix s'écria derriere lui : *Monsieur, prenez garde au manche.*

Un célebre buveur étant à l'article de la mort, pria un de ses amis, qui étoit à côté de son lit, d'y faire apporter un gobelet d'eau, en lui disant : *A la mort il faut se réconcilier avec ses ennemis.*

On a publié un ban de mariage en cette sorte : *Il y a promesse de mariage entre Pierre Chiedebout & Marie Lavalle.* Celui qui le publioit ajouta : *Bon! il n'y aura rien de perdu.*

Ménage étant un jour aux Chartreux, on lui fit voir un tableau de S. Bruno très-bien fait, il dit sur le champ : *Sans la regle il parleroit.*

Un avocat borgne avoit pris ses lunettes pour lire quelque titre important, & sans les ôter, il dit : *Je chasse de cette cause toutes les inutilités.* — *Maître un tel*, dit un président, *ôtez donc un des verres de vos lunettes.*

Benserade reprochant à un homme de la cour qu'il étoit impuissant, & ne le laissant point en repos là-dessus, celui-ci vint à lui un jour tout glorieux, en lui disant : *Eh bien, monsieur le rieur, qu'avez-vous à dire ? madame est grosse.* — *Eh! monsieur*, répondit Benserade, *on n'a jamais douté de madame votre femme.*

Un musicien assez mal vêtu disoit en parlant de sa voix, dont quelqu'un faisoit l'éloge : *Il est vrai que j'en fais ce que je veux.* — *Ma foi, monsieur*, lui dit un plaisant, *vous devriez bien vous en faire une culotte.*

Le maréchal de Baſſompierre ayant entendu dire que la virginité étoit le plus riche tréſor des dames, il répondit : *Il eſt bien mal-aiſé de garder longtems un tréſor dont tous les hommes portent la clef.*

Un homme étant tombé du haut d'une échelle en bas, ſans ſe faire de mal, quelqu'un lui dit : *Dieu vous a fait une belle grace. — Comment!* dit-il, *il m'a fait une belle grace! il ne m'a pas fait grace d'un échelon.*

Un homme de qualité, amoureux d'une fort jolie demoiſelle, lui diſoit : *Si nous nous aimions, obſédée comme vous l'êtes par votre mere; nous aurions bien de la peine à trouver un lieu favorable à nos plaiſirs. — De quoi vous embarraſſez-vous?* lui répondit-elle; *ſongez ſeulement à m'en faire naître l'envie.*

On diſoit à un mari, qui avoit épouſé une belle femme qui le faiſoit enrager : *N'êtes-vous pas trop heureux d'avoir eu cette femme quand vous n'auriez eu que ſon corps? — Il eſt vrai,* répondit-il, *mais avec le corps j'ai eu la tête.*

Un gentilhomme qui avoit la réputation d'être impuiſſant, étoit dans une compagnie où une dame ſe laiſſa prendre un baiſer. Il ſe préſenta pour avoir la même faveur; la dame l'arrêta, en lui diſant : *Tout beau, on n'accorde pas ſi vîte un baiſer à un homme comme vous : ne voyez-vous pas que c'eſt pour vous la derniere faveur?*

Bourvalais & Thévenin, qui avoient amaſſé des biens immenſes dans les affaires ſous Louis XIV, eurent diſpute l'un contre l'autre dans une aſſemblée de financiers. Dans la chaleur de la querelle, Thévenin dit à Bourvalais : *Souviens-toi que tu as été mon laquais. — J'en conviens,* répondit l'auteur; *mais ſi tu avois été le mien, tu le ſerois encore.*

Une dame, vivant dans le sein de la coquetterie, alla voir un président pour lui recommander un procès, & voulut monter par un escalier dérobé qui conduisoit dans son cabinet. Un laquais s'y étant opposé brusquement, elle s'en plaignit au président, qui lui dit : *Excusez-le, madame ; s'il vous a interdit mon escalier dérobé, c'est qu'il ne vous connoissoit pas.*

Un général François demandoit, dans le fort d'une bataille, une prise de tabac à un de ses lieutenans ; & voyant celui-ci emporté par un boulet de canon, dans le moment qu'il lui présentoit sa tabatiere, il se tourna froidement de l'autre côté, & dit à un autre officier : *Ce sera donc vous qui m'en donnerez, puisqu'il a emporté la tabatiere avec lui.*

Un vieux officier demandoit une grace à Louis XIV, dont l'air majestueux lui en imposa à tel point qu'il bégaya, & ne put pas continuer son discours : *Sire*, dit-il, *au moins, je ne tremble pas ainsi devant vos ennemis.*

Un officier très-âgé, & qui s'étoit trouvé à plusieurs actions importantes, supplioit Louis XIV, avec beaucoup de vivacité, de lui accorder le grade de lieutenant-général. *J'y penserai*, dit le roi. — *Que votre majesté se dépêche*, repartit ce brave officier, en ôtant à demi sa perruque ; *elle doit voir à mes cheveux blancs, que je n'ai pas le tems d'attendre.* Cette hardiesse ne déplut point au prince : & elle fut suivie d'un prompt succès.

Il arrive quelquefois que les railleurs sont eux-mêmes raillés. Louis XIII, à la porte d'une petite ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuse. Beautru crut qu'il feroit plaisir au roi d'interrompre l'orateur : *Monsieur*, lui demanda-t-il, *les ânes dans votre pays, de quel prix sont-*

ils? L'orateur s'arrêta, & après avoir regardé Beautru depuis les pieds jusqu'à la tête : *Quand ils sont*, lui répondit-il, *de votre poil & de votre taille, ils valent dix écus*, & il reprit le fil de sa harangue.

Deux hommes prirent querelle dans le parterre de l'opéra : un d'eux qui faisoit le seigneur, dit à l'autre que s'il étoit dehors, il lui feroit donner cent coups de bâton par ses gens : celui-ci repliqua : *Monsieur, je ne suis pas grand seigneur, & n'ai point de domestique ; mais si vous voulez prendre la peine de sortir d'ici, j'aurai l'honneur de vous les donner moi-même.*

Ménage tenant une des mains d'une jolie femme dans les deux siennes ; lorsqu'elle l'eut retirée, Pelletier lui dit : *Voilà le plus bel ouvrage qui soit sorti de vos mains.*

Une femme accroupie au coin d'un buisson, se soulageoit d'un fardeau.... je n'en dirai pas davantage, on devine assez le reste de sa petite occupation. Un grand seigneur vint à passer, elle voulut se lever : *Non*, lui dit-il, *ma bonne, demeurez, j'aime mieux voir la poule que l'œuf.*

Un homme condamné à être pendu, & étant déja arrivé au lieu de l'exécution, vit passer le duc de la Feuillade, sous qui il avoit servi ; il dit à l'officier de justice, qu'il avoit de grands secrets à révéler au duc pour le salut du roi & de l'état. On le conduisit donc devant le duc, auquel il dit tout bas : *Monseigneur, je vous prie de dire à sa majesté, qu'à l'heure où je vous parle, un de ses sujets est fort en peine.* Le duc rit de la présence d'esprit de cet homme, ordonna qu'on le ramenât en prison, & lui obtint le jour même la grace de sa majesté.

Henri IV ayant appris que deux médecins avoient

avoient fait abjuration, dit à Duplessis Mornay : *Ventre saint-gris, M. Duplessis, votre religion est bien malade, les médecins l'abandonnent.*

Un paysan passant devant un notaire, lâcha un vent très-bruyant : *Voilà un pet authentique*, dit l'homme de loi. — *Oui*, répondit le paysan, *il est passé par-devant notaire.*

Monsieur Minot donnant un jour à dîner à plusieurs de ses amis, pria Santeuil d'en vouloir être. On le plaça entre deux belles dames, de sorte que chacun envioit son sort. Un de la compagnie lui ayant dit en plaisantant : *Que vous êtes heureux, monsieur de Santeuil, d'être si bien placé! — Le bonheur n'est pas bien grand*, répondit-il, *quand il ne passe pas la table.*

L'abbé Regnier, secrétaire de l'Académie Françoise, y faisoit un jour, dans son chapeau, la collecte d'une pistole que chaque membre devoit fournir pour une dépense commune. Cet abbé ne s'étant pas apperçu que le président Rose, homme fort avare, eût mit dans le chapeau, il le lui présenta une seconde fois. Celui-ci assura qu'il avoit donné. *Je le crois*, dit l'abbé Regnier, *mais je ne l'ai pas vu. — Et moi*, ajouta M. de Fontenelle, qui étoit à côté, *je l'ai vu, mais je ne le crois pas.*

Le jour qu'un officier François arriva à la cour de Vienne, l'impératrice sachant qu'il avoit vu la veille la princesse de...., lui demanda s'il croyoit que la princesse fût comme on le disoit, la plus belle personne du monde? *Madame*, répondit l'officier, *je le croyois hier.*

Un procureur avoit promis à un homme accusé d'un crime de faux, que par ses soins il sortiroit de cette affaire blanc comme neige; l'accusé flatté de cette espérance, donnoit au procureur

tout l'argent qu'il lui demandoit : cependant il fuccomba & fut condamné à faire amende honorable en chemife : il dit au procureur qui le voyoit en cet état : *Vous m'avez trompé par vos promesses.* — *Je vous tiens parole*, répondit le procureur, *vous voilà en chemife.* — *Hé bien, ne fortez-vous pas de cette affaire blanc comme neige?*

Le mariage du Pouffin eft le moins bon tableau des fept facremens de ce peintre : *Tant il eft vrai*, difoit l'abbé Defaleurs, *qu'il eft difficile de faire un bon mariage, même en peinture.*

M. de Louvois difoit, qu'on avoit nommé huit maréchaux de France pour remplacer monfieur de Turenne : un feigneur lui dit, *qu'il falloit bien de la petite monnoie pour faire un louis.*

Mademoifelle de Scudery ayant été éclabouffée par le carroffe d'un partifan exlaquais : *Cet homme-là*, dit-elle, *eft vindicatif, nous l'avons croté autrefois par les commiffions que nous lui avons données, il nous crote maintenant.*

Une princeffe du fang paffoit par une ville de province ; tous les corps s'emprefferent de l'aller complimenter. Celui de l'élection n'étoit repréfenté que par trois membres. *Madame*, lui dit le chef de cette jurifdiction, *nous fommes dans ce moment une preuve fenfible de cette vérité facrée :* Beaucoup d'appellés & peu d'élus. *Notre devoir eft de prononcer fur le fait des tailles, & nous certifierons à tout le monde que la vôtre eft des plus élégantes.*

Henri IV voyoit Henriette de Balzac d'Entrague, depuis marquife de Verneuil, du confentement de fes parens ; mais ils lui fufcitoient fouvent des obftacles : on vouloit apparemment amener le bon prince à la promeffe de mariage. Un

jour que le roi alloit voir sa maitresse au château de Marcoussi, où elle étoit avec sa mere, Henri IV fit le tour du château, & en trouva tous les ponts levés & toutes les portes fermées : il apperçut la dame d'Entrague à une croisée, & lui demanda par où on entroit chez elle ? *Par l'église, sire*, répondit-elle.

Diogene voyoit un jour un vainqueur des Jeux Olympiques, faisant son entrée dans Athenes, fixer, avec un attachement singulier, une jeune fille qui le suivoit. *Regardez donc ce vainqueur*, s'écria-t-il; *au milieu même de son triomphe, il est déja vaincu.*

Un faiseur de critiques périodiques, disoit dans une compagnie qu'il distribuoit la gloire : *Oui, monsieur*, lui répondit quelqu'un, *si généreusement, que vous n'en gardez pas pour vous.*

Une dame de condition faisoit un reproche au dernier ambassadeur Turc en France, de ce que la loi de Mahomet permettoit d'avoir plusieurs femmes : *Elle le permet, madame*, lui répondit galamment cet ambassadeur, *afin de pouvoir trouver dans plusieurs, toutes les qualités qui sont rassemblées dans vous-seule.*

Un babillard vint raconter à quelqu'un, qu'il connoissoit à peine, un secret de grande importance, & lui recommanda de n'en point parler : *Soyez tranquille*, lui dit son confident, *je serai au moins aussi discret que vous.*

Un Gascon qui s'étoit vanté d'être brave, s'enfuyoit dans une occasion : un Liégeois lui demanda : *Où est donc ce courage ? — Il est aux jambes*, répondit le Gascon.

Un poëte ayant lâché un vent impétueux, à côté d'une dame, dans une nombreuse assemblée; l'homme de lettres agitoit souvent sa chaise,

pour pouvoir lui faire imiter le même bruit : la dame voyant ses vains efforts, lui dit : *Je ne doute point, monsieur, que vous ne soyiez un très-bon poëte; mais vous ne trouverez point la rime que vous cherchez.*

Un ecclésiastique de Troyes prêchant, perdit la mémoire : un plaisant se leva & dit : *Qu'on ferme la porte; il n'y a ici que d'honnêtes gens; il faut que la parole de monsieur se retrouve.*

Un gentilhomme Napolitain faisoit voir une belle montre à un gentilhomme François, que celui-ci trouva admirable : le Napolitain l'offrit par honnêteté; & comme le François l'acceptoit : *Ah! que faites-vous, monsieur*, lui dit-il, *vous allez bannir du monde la politesse.*

Un jour le maréchal de Villars voulut s'emparer du cabinet d'un avocat, pour le joindre au conseil de guerre. Thierry, c'est le nom de l'avocat, présenta au régent ce placet singulier : « M. Thierry, avocat aux conseils du roi, » représente très-humblement à votre altesse » royale, que M. le maréchal de Villars, n'ayant » plus d'ennemis à combattre, ni de traité de » paix à faire, a mis le siege devant le cabinet » d'un pauvre avocat. Il s'imagine que la place » se rendra à la premiere sommation; mais le » suppliant a résolu d'attendre le gros canon; » ce sont les ordres de votre altesse royale ». Ce placet fut renvoyé au maréchal, qui l'ayant lu, dit : *Allons, il faut lever le siege, ce sera le premier que j'aurai levé de ma vie.*

M. de Maléfieux disoit un jour à M. le duc d'Orléans, régent, au sujet d'un traité qu'il venoit de signer, qu'il auroit été à propos d'insérer dans quelqu'article, un mot d'équivoque qui pût fournir un prétexte pour renouveller la guerre;

Bon ! répondit le prince, *quand on a de quoi faire la guerre, on ne donneroit pas un sou d'un prétexte.*

BONTÉ.

FRançois I fut qu'un de ses officiers se plaignoit de ce qu'il accabloit de biens tant de gens fort riches, & qui eussent pu se passer de sa libéralité, tandis qu'il le laissoit à l'écart, lui qui avoit besoin de tout. Le roi le fit venir devant lui : *Je sais*, luidit-il, *que vous vous plaignez de moi. Tenez, voici deux bourses égales ; l'une est pleine d'or, il n'y a que du plomb dans l'autre ; choisissez : nous verrons si ce n'est pas plutôt à la fortune qu'à moi que vous devez vous en prendre.* L'officier choisit, & prit malheureusement la bourse remplie de plomb. *Eh bien*, lui dit le roi, *à qui tient-il que vous ne vous enrichissiez ?* Il joignit à cette réflexion, qui peut en produire bien d'autres, le don des deux bourses.

Henri IV ayant convoqué à Rouen une assemblée des notables de son royaume, finit ainsi son discours, qui étoit plein de force & de dignité : » Je ne vous ai point ici appellés, comme faisoient les rois mes prédécesseurs, pour vous » faire approuver ma volonté, mais bien pour » entendre vos conseils & vos avis, pour les » croire & suivre en tout & par-tout, comme » si j'étois en tutelle ; c'est une envie qui ne » prend guere aux rois qui ont la barbe grise » comme moi, & qui sont, graces à Dieu, vic» torieux comme moi ; mais la grande affection

» que j'ai pour mes sujets, & l'extrême envie » que j'ai qu'ils m'estiment aussi bon & paisible » que légitime roi, me feront trouver bon tout » ce que vous me conseillerez devoir faire ».

Gabrielle d'Estrées, si connue sous le nom de la belle Gabrielle, assistoit à l'ouverture de cette assemblée, derriere une tapisserie; elle entendit le discours du roi, qui voulut savoir ce qu'elle en pensoit : elle avoua qu'elle n'avoit jamais oui mieux dire; mais qu'elle étoit étonnée qu'il eût parlé de se mettre en tutelle. » Ventre-saint-» gris! reprend le roi, il est vrai; mais je l'en-» tends avec mon épée au côté ».

Henri IV sortoit du bal, & venoit de se mettre au lit quand on lui apprit la nouvelle que les Espagnols avoient surpris Amiens. » Allons, dit-il » en se levant, c'est assez faire le roi de France, » il est tems de faire le roi de Navarre ». Il fait ses dispositions, assiege la ville & la reprend en présence d'une armée de vingt-quatre mille hommes, qui n'osa pas même approcher de lui. Le parlement de Paris étant venu haranguer le roi à cette occasion: » Messieurs, dit le roi, voilà le ma-» réchal de Biron que je présente également à » mes amis & à mes ennemis ». C'étoit faire partager à Biron la gloire du succès, comme il avoit partagé les dangers de l'entreprise.

Quelques troupes qui passoient en Allemagne, pilloient des maisons de paysans, & faisoient du désordre en Champagne, Henri IV dépêche aussitôt plusieurs capitaines, & leur dit : » Partez en » diligence, donnez-y ordre; vous m'en répon-» drez. Quoi! si on ruine mes sujets, qui me » nourrira? qui soutiendra les charges de l'état? » qui payera vos pensions? Vive Dieu! s'en pren-» dre à mon peuple, s'est s'en prendre à moi ».

Les ambaſſadeurs Suiſſes, au nombre de quarante-deux, vinrent renouveller l'alliance entre les treize Cantons & la France. Vers la fin du dîner, qui ſuivit la cérémonie, Henri IV paroît au bout de la table, ſe fait apporter du vin, & boit à ſes bons comperes, amis & alliés, & oblige les cardinaux, de Joyeuſe & de Gondy, d'en faire autant. Les ambaſſadeurs boivent auſſi-tôt à la ſanté du roi, qui ne ſe retira qu'après avoir cauſé quelque tems avec eux.

Le prévôt des marchands & les échevins demandent à Henri IV la permiſſion de mettre un impôt ſur les fontaines de Paris, pour payer les feſtins que la ville donnoit aux députés des Cantons Suiſſes. » Trouvez quelqu'autre expédient » que celui-là, répond Henri : il n'appartient » qu'à Jeſus Chriſt de changer l'eau en vin ».

Dom Pedro de Tolede paſſa par Paris, en allant aux Pays-Bas. Henri IV le reçut dans la gallerie de Fontainebleau, s'y promena avec lui ſi long-tems, & à ſi grands pas, qu'il le mit hors d'haleine; il s'arrêta enfin, & lui dit : » Vous » voyez, monſieur, comme je me porte bien, » & le fonds que vous devez faire ſur les bruits » qui courent en Eſpagne ſur ma ſanté; ils ne » m'effraient pas plus que ſa puiſſance, dont » j'aime à faire comparaiſon avec la ſtatue de » Nabuchodonoſor, compoſée de pluſieurs mé» taux, & qui a les pieds d'argile ». Dom Pedro ſe répand en reproches & en menaces. » Tout » cela ne m'en impoſe point, reprend le mo» narque : ſi le roi votre maître continue ſes » attentats, je porterai le feu juſque dans l'Eſ» curial, & on me verra bientôt à Madrid. — Fran» çois I y fut bien, répond l'Eſpagnol. — C'eſt » pour cela, replique le roi, que j'y veux aller

» venger fon injure, celles de la France & les » miennes. Monfieur l'ambaffadeur, vous êtes Ef» pagnol & moi Gafcon; ne nous échauffons pas ».

Le connétable de Montmorency, & les principaux officiers d'une armée qu'on affembloit, étoient reftés à Paris pour affifter à la cérémonie du couronnement de la reine. Henri IV les rencontra au moment qu'il venoit d'apprendre que les troupes avoient commis quelques défordres dans la campagne, il leur dit : » Vous devriez » être à mon armée ; quand mon peuple fera » ruiné, qui me nourrira & vous auffi ? Ceux qui » me fervent fe doivent contenter de ce que je » leur donne. Je veux que l'on déduife fur la » taille ce que le peuple aura donné aux gens de » guerre, & que l'on prenne fur la montre des » gens de guerre ce qu'ils auront reçu du peuple. » Cette égalité confervée, la difcipline, qu'on » eftime fi difficile, fera gardée en dépit des plus » infolens & des plus incorrigibles ».

On exhortoit Henri IV à traiter avec rigueur quelques places de la ligue qu'il avoit réduites par la force. » La fatisfaction qu'on tire de la ven» geance ne dure qu'un moment, dit ce géné» reux prince ; mais celle qu'on tire de la clé» mence eft éternelle ».

Des fergens venoient d'arrêter l'équipage de la Noue pour des engagemens que fon illuftre pere avoit pris en faveur de la bonne caufe. Ce fier & valeureux officier alla fe plaindre à l'inftant d'une infolence fi marquée. La Noue, lui répondit » Henri IV, il faut payer fes dettes ; je paie » bien les miennes ». Après ces mots, il le tira à l'écart, & lui donna fes pierreries pour les engager aux créanciers, à la place du bagage qu'ils lui avoient pris.

La foule incommodoit ce prince, & les capitaines des gardes vouloient faire retirer le peuple. » Donnez-vous-en de garde, leur dit Henri IV ; » j'aime mieux avoir plus de peine, & qu'ils me » voient à leur aise ; ils sont affamés de voir » un roi ».

Quel prince montra plus d'intrépidité, plus de générosité envers ses ennemis, envers ceux mêmes qui, poussés par un zele fanatique, en vouloient à sa vie? En 1610, un officier Flamand, au service d'Espagne, nommé Michau, avoit offert ses services à ce prince, sous prétexte d'être mécontent de la cour de Madrid ; mais en effet pour trouver occasion de lui ôter la vie. Henri IV, averti de ce projet, alla à la chasse, accompagné seulement du traitre, qui étoit bien monté, & avoit deux pistolets bandés & amorcés. » Capitaine Michau, lui dit le prince, mets pied » à terre, je veux voir si ton cheval est aussi bon » que tu le dis ». Le ton du roi en imposa à l'assassin, qui obéit sans difficulté ; Henri IV saute à l'instant sur le cheval. » Veux-tu, ajouta-t-il, » tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu en voulois » à mes jours ; je suis le maître des tiens ». En disant ces mots il lâche les deux pistolets en l'air, & lui ordonne de le suivre : le capitaine désavoua le complot, prit congé deux jours après, & ne parut plus.

Quelqu'un voulant engager ce bon prince à punir l'auteur d'une satyre amere faite contre lui, intitulée : l'*Isle des Hermaphrodites*. » Je » ferois conscience, lui dit-il, de fâcher un » homme qui dit la vérité ».

Les démêlés de Sully & de Gabrielle d'Estrées sont connus : l'on sait tous les efforts que cette maitresse favorite fit pour perdre ce premier mi-

nistre ; & on ne se lasse point d'admirer cette belle réponse du roi à Gabrielle : » Je me passe- » rois mieux de dix maîtresses comme vous, que » d'un serviteur comme lui ».

Peu de tems après la paix de Vervins, ce prince revenant de la chasse vêtu simplement, & n'ayant que quelques gentilshommes à sa suite, passa la riviere au quai Malaquais. Voyant que le batelier ne le connoissoit pas, il lui demanda ce qu'on disoit de la paix : » Ma foi, je ne sais pas » ce que c'est que cette belle paix, répondit le » batelier ; il y a des impôts sur tout, & jusque » sur ce misérable bateau, avec lequel j'ai bien » de la peine à vivre. — Et le roi, continua » Henri IV, ne compte-t-il pas mettre ordre » à tous ces impôts-là ? — Le roi est un » assez bon homme ; mais il a une maîtresse » à qui il faut tant de belles robes, tant d'affi- » quets ! & c'est nous qui payons tout cela : » passe encore si elle n'étoit qu'à lui ; mais on » dit qu'elle se fait caresser par bien d'autres ». Le roi, que cette conversation amusa beaucoup, envoya chercher le batelier le lendemain, & lui fit répéter devant la duchesse de Beaufort, tout ce qu'il avoit dit la veille. La duchesse fort irritée vouloit le faire pendre : » Vous êtes » folle, dit Henri, c'est un pauvre diable que » la misere met de mauvaise humeur. Je ne veux » plus qu'il paie rien pour son bateau ; & je suis » sûr qu'il chantera tous les jours : *Vive Henri !* » *vive Gabrielle !* ».

Un jour que Sully, qui étoit surintendant des finances, venoit présenter les étrennes au roi, il le trouva encore au lit avec la reine. Le roi voulut qu'il entrât & lui montrât les étrennes. C'étoient des jetons d'or & d'argent pour leurs

majeſtés, pour les dames d'honneur, & les filles de la reine. » Roſni (le roi l'appelloit toujours » ainſi) leur baillez-vous leurs étrennes ſans » les venir baiſer? — Vraiment, ſire, depuis » que vous le leur avez commandé, je n'ai » eu que faire de les en prier. — Or ça, Roſni, » me direz-vous la vérité? Laquelle baiſez-vous » du meilleur courage, & trouvez-vous la plus » belle? — Ma foi, ſire, je ne vous le ſau- » rois dire, car j'ai bien d'autres choſes à faire » qu'à penſer à l'amour, ni à juger qu'elle eſt la » plus belle; je les baiſe comme des reliques, » en préſentant mon offrande. — Eh bien, ne » voilà-t-il pas, dit Henri, en éclatant de rire, » un prodigue financier que Roſni, de faire de » ſi riches préſens du bien de ſon maître pour un » baiſer »? Enſuite, quand ceux devant qui il ne vouloit pas tout dire eurent été congédiés, pouſſant doucement la reine qui dormoit, ou faiſoit ſemblant de dormir, parce qu'elle étoit fâchée: » Réveillez-vous, dormeuſe, lui dit » Henri, & ne me grognez plus. Vous croyez » que Roſni me flatte aux petites brouilleries » que nous avons enſemble; vous en penſeriez » tout autrement ſi vous ſaviez les grandes li- » bertés qu'il prend à me dire mes vérités. De » quoi encore que je me mette en colere, ſi ne » lui en veux-je point de mal pour cela; car tout » au contraire, je croirois qu'il ne m'aime plus, » s'il ne me remontroit ce qu'il eſtime être pour » la gloire & l'honneur de ma perſonne, l'amélio- » ration de mon royaume & le ſoulagement de » mes peuples. Car, voyez-vous, mamie, il » n'y a point d'eſprit ſi droituriers qui ne trébu- » chaſſent tout-à-fait, s'ils n'étoient relevés, » lorſqu'ils choppent, par les admonitions de

» leurs loyaux serviteurs, ou bien intimes & » prudens amis ».

Un jour d'été fort chaud, le vicomte de Turenne en petite veste blanche & en bonnet, étoit à la fenêtre dans son antichambre; un de ses gens survient, & trompé par l'habillement, le prend pour un aide de cuisine avec lequel ce domestique étoit familier; il s'approche doucement par derriere, & d'une main qui n'étoit pas légere, lui applique un grand coup sur les fesses. L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet voit, en frémissant, le visage de son maître, il se jette à ses genoux tout éperdu: *Monseigneur, je vous demande pardon, j'ai cru que c'étoit George.* — *Et quand c'eût été George*, répondit monsieur de Turenne, en se frottant le derriere, *il ne falloit pas frapper si fort.*

Deux traits de Vespasien en donnent une grande idée: on vouloit lui faire prendre des résolutions violentes contre Metius Pomposianus, parce que le bruit couroit que son horoscope lui promettoit l'empire. Vespasien le fit consul: *S'il devient jamais empereur*, dit-il, *il se souviendra que je lui ai fait du bien.*

Mutien avoit beaucoup contribué à élever Vespasien à l'empire; il vantoit sans cesse son mérite, & écrivoit souvent au sénat qu'il avoit eu l'empire entre les mains, & en avoit fait présent à Vespasien. Vespasien ne se plaignoit qu'en secret, & devant quelque ami commun du procédé de Mutien. Il en eut même honte une fois, & s'écria: *Que je suis homme!* On pourroit bien se récrier plutôt, qu'il étoit au-dessus de l'homme, puisque dans un sujet insolent, il voyoit toujours un ami, un bienfaiteur.

Titus qui avoit dans ses veines le sang de Vespasien, en avoit aussi les vertus. Deux patriciens furent convaincus d'avoir conspiré contre lui, ils furent condamnés par le sénat au dernier supplice. Titus les manda, leur parla avec beaucoup de bonté, & leur dit, qu'il ne pouvoit pas leur céder sa place, mais qu'il feroit usage de son pouvoir pour leur accorder les graces qu'ils souhaiteroient. Il pria les deux conspirateurs de souper avec lui; le jour même de la découverte de la conspiration, il envoya dire à la mere de l'un des coupables, qui étoit fort alarmée, qu'elle ne craignit rien pour son fils. Ce prince disoit qu'il aimoit autant périr lui-même, que de condamner son semblable à périr. N'est-on pas surpris qu'un prince si humain, ait eu un frere si inhumain? C'est l'exécrable Domitien, qui étoit un monstre de cruauté. Comment deux ruisseaux qui ont eu la même source, l'un a-t-il une si grande douceur, & l'autre une si grande amertume? Ces contrastes de la nature dans deux freres sont bien étranges!

BRAVOURE.

PEndant que Jean-Bart étoit à Bergue, un Anglois, qui commandoit deux vaisseaux, y aborda, & alla dans un lieu public où les étrangers avoient coutume de se rendre pour se rafraîchir. Appercevant un homme dont l'air fier & déterminé, la taille haute & robuste le frappoient; & l'entendant parler facilement anglois, il eut la curiosité de savoir qui il étoit. Ceux auxquels il le demanda, lui répondirent que c'étoit Jean-Bart.

C'est lui que je cherche, dit-il. C'est lui-même, lui répondit-on. Cet Anglois lia conversation avec lui; après un entretien assez court, il lui dit qu'il le cherchoit, qu'il avoit envie d'en venir aux prises avec lui. *Cela est très-facile*, lui répondit Jean-Bart : *j'ai besoin de munitions, & partirai si-tôt que j'en aurai reçu.* — *Je vous attendrai*, lui répondit l'Anglois. Jean-Bart apprit qu'un vaisseau parti de Brest pour lui en apporter, avoit été pris par les Flessinguois ; il vendit une de ses prises, acheta des provisions, & lorsqu'il eut fait les préparatifs pour son départ, il avertit le capitaine Anglois qu'il mettroit à la voile le lendemain. L'Anglois répondit qu'ils se battroient lorsqu'ils seroient en pleine mer ; mais qu'étant dans un port neutre, ils devoient se traiter réciproquement avec amitié, & l'invita à déjeûner le lendemain à son bord, avant de partir. Jean-Bart lui répondit : *Le déjeûner de deux ennemis comme vous & moi qui se rencontrent, doit être des coups de canon, des coups de sabre.* Le capitaine Anglois insista. Jean-Bart étoit brave, par conséquent incapable de bassesse : il jugea du capitaine Anglois par lui ; accepta son déjeûner ; se rendit à son bord ; prit un peu d'eau-de-vie ; fuma une pipe ; dit au capitaine Anglois : *Il est tems de partir.* L'Anglois lui dit : *Vous êtes mon prisonnier : j'ai promis de vous prendre & de vous amener en Angleterre.* Jean-Bart jeta sur lui un regard qui annonçoit son indignation & sa fureur ; alluma sa mêche ; cria *à moi* ; renversa quelques Anglois qui étoient sur le pont ; dit : *Non, je ne serai pas ton prisonnier ; le vaisseau va sauter.* Tenant sa mêche allumée, il s'élança vers un baril de poudre qu'on avoit par hasard tiré de la Sainte-Barbe. Tout l'équipage Anglois se voyant

prêt de périr, fut saisi d'effroi. Les François qui étoient dans les vaisseaux de Jean-Bart l'avoient entendu : ils se mirent promptement dans des chaloupes ; monterent à l'abordage du vaisseau où il étoit ; hacherent en pieces une partie des Anglois ; firent les autres prisonniers, & s'emparerent du vaisseau. En vain le capitaine Anglois représenta qu'il étoit dans un port neutre ; Jean-Bart l'emmena ; le conduisit à Brest. Il laissa au port de Bergue, l'autre vaisseau Anglois qui n'étoit pas complice de la trahison du capitaine.

Il étoit resté dans les différens ports du Nord, plus de cent vaisseaux chargés de bled pour la France : ils n'avoient pu se mettre en route à cause des glaces. Jean-Bart repartit le 28 juin de la même année avec ses six vaisseaux pour aller les chercher. Ceux qui montoient ces cent vaisseaux chargés de bled, voyant que les glaces leur laissoient le passage libre, qu'on ne venoit point les chercher, se livrerent à l'impatience ; mirent à la voile sous l'escorte de trois vaisseaux de guerre, deux Danois & un Suédois. La neutralité que ces deux nations observoient avec les puissances belligérantes, leur donnoit droit de commercer par-tout. Malgré ce droit, les Hollandois envoyerent une escadre de huit vaisseaux de guerre, commandée par le contre-amiral de Frise, nommé Hides-de-Vries, pour enlever la flotte Françoise. Cette escadre la rencontra entre le Texel & la Vlie ; s'en empara, sans que les vaisseaux Danois & Suédois fissent aucun effort pour la défendre. Le 29 du même mois, Jean-Bart apperçut cette flotte à plus de quinze lieues au large ; il envoya sa corvette reconnoître ce que s'étoit. On lui rapporta que c'étoient huit vaisseaux de guerre Hollandois qui avoient ren-

contré & enlevé la flotte chargée de bled qu'il alloit chercher. Ce grand homme ne consulta dans ce moment que son zele & son courage. Il dit aux officiers : *Il faut avancer & combattre. L'intérêt de la France le demande ;* il ordonna en même tems qu'on déployât toutes les voiles. Lorsqu'il fut à la portée du canon des ennemis, il dit encore aux officiers : *Camarades, point de canon, point de fusil ; songeons à donner des coups de pistolet, de sabre : je vais attaquer le contre-amiral, & vous en rendrai bon compte.* Il alla à lui. essuya sa bordée ; lui lâcha la sienne lorsqu'il fût à la portée du pistolet, & monta à l'abordage. Le contre-amiral, Hides-de-Vries, étoit un homme brave & vigoureux : il se présenta le premier pour faire face aux François, & exciter les siens par son exemple ; mais Jean-Bart lui lâcha un coup de pistolet dans l'estomac, un autre dans le bras, plusieurs coups de sabre sur la tête, & l'abattit à ses pieds. Les François, armés du courage de leur commandant, firent un carnage horrible dans ce vaisseau ; s'en emparerent en moins d'une demi-heure. Deux autres vaisseaux de guerre Hollandois furent enlevés de la même maniere ; les cinq qui restoient s'enfuirent épouvantés. Jean-Bart reprit toute la flotte chargée de bled, avec tous les matelots que les Hollandois avoient mis dedans. Il en envoya une partie dans les différens ports de France ; prit la route de Dunkerque avec l'autre, & les trois vaisseaux de guerre Hollandois. Celui qu'il avoit pris lui-même étoit de cinquante-huit pieces de canon, un autre étoit de cinquante-deux, le troisieme de trente-quatre. Dans son escadre, il y avoit un vaisseau de cinquante canons, un de cinquante-deux, un de quarante-deux, & trois de quarante. Le

lieutenant du vaisseau de Jean-Bart fut tué avec quinze hommes : cinquante furent blessés. Sur le vaisseau qu'il prit, il y eut trois cents hommes tués ou blessés. Le contre-amiral mourut de ses blessures. Les trois vaisseaux de Danemarck & de Suede étoient restés spectateurs du combat.

Un jeune marinier Provençal, fit une action qui mérite d'être rapportée. Jean-Bart dis en abordant le vaisseau contre-amiral des Hollandois, qu'il donneroit dix pistoles à celui qui lui apporteroit le pavillon de contre-amiral, & six à celui qui lui apporteroit celui de poupe. Ce marinier s'étant élancé avec les autres sur le vaisseau ennemi, monte au gros mât pour en enlever le pavillon. Le contre-maître l'apperçoit, lui tire deux coups de fusil, dont un lui perce la main, l'autre la cuisse. Le marinier, d'un sang-froid presqu'incroyable, enveloppe sa main avec son mouchoir, & sa cuisse avec sa cravatte, continue de monter; enleve le pavillon ; s'en fait une ceinture ; descend ; va sur la dunette, pour enlever le pavillon de poupe. Il l'a déja détaché à moitié : le contre-maître l'apperçoit encore ; lui porte un coup d'esponton. Le marinier se retourne ; prend une hâche d'armes qu'il a à son côté ; en donne un coup du pic au contre-maitre ; lui creve un œil ; le renverse par terre ; continue de détacher le pavillon ; l'ajoute à sa ceinture, & va porter ces deux pavillons à Jean-Bart, qui lui donne la récompense promise. Rien ne rebutoit des soldats commandés par un homme tel que Jean-Bart.

Tandis que Louis XIV voyoit ses ennemis s'avancer en deçà de ses frontieres, un habile capitaine faisoit craindre ses armes sur les côtes du Brésil. C'étoit Dugué-Trouin, bon matelot, excellent général, citoyen aimable : le plus doux

des hommes ſur la terre, le plus terrible ſur la mer; la politeſſe avoit adouci ſes mœurs ſans les corrompre. Il ſervit d'abord ſur des corſaires, & dans le premier combat, dont il fut témoin, il vit un ſpectacle dont le ſeul récit fait frémir. Il falloit ſauter à l'abordage, le maître d'équipage dans le même inſtant s'élançoit ſur le vaiſſeau ennemi; celui-ci tombe entre les deux vaiſſeaux, ces deux maſſes s'approchent, dans leur choc écraſent le malheureux, & font jaillir ſa cervelle ſur Dugué-Trouin. Cet objet affreux étonna le jeune-homme & ne l'effraya pas; il continua de combattre. Dans une autre rencontre il tomba lui-même, demeura quelque tems accroché à une manœuvre, remonta, retourna au combat, & contribua au ſuccès. Sa réputation s'étendit juſqu'à la cour, le roi lui confia pluſieurs de ſes vaiſſeaux; il oſa inſulter le pavillon Anglois, fut pris, & ſe ſauva des priſons d'Angleterre par une ruſe galante. Un jour qu'il croiſoit ſur les côtes d'Eſpagne, le beſoin d'eau le força de deſcendre à terre; il avoit avec lui ſon jeune frere, quelques officiers & pluſieurs ſoldats. A peine avoient-ils mis pied à terre, qu'ils furent aſſaillis de toutes parts par les gardes-côtes. Dugué-Trouin vouloit ſe retirer; mais ſon frere, plus jeune, plus ardent, plus avide d'honneur, veut rendre attaque pour attaque, en un moment le premier retranchement eſt forcé. Un ſecond ſe préſente, le jeune-homme le franchit le premier l'épée à la main; mais il eſt arrêté par un coup mortel. « Cet infortuné frere, dit Dugué-Trouin dans ſes Mémoires, » m'étoit encore plus cher » par ſon intrépidité & par ſon caractere aimable, que par les liens du ſang. Je reſtai d'abord immobile; après quoi, devenant tout-à-

» coup furieux, je courus comme un désespéré » vers ceux des ennemis qui résistoient, & j'en » sacrifiai plusieurs à ma douleur ». Il reçut ensuite ses derniers soupirs; emporta ses précieux restes, les déposa à Viana, & leur rendit les honneurs funebres. Cette image cruelle fut longtems présente à ses yeux; il la retrouvoit au sein de sa famille; elle le suivoit dans ses courses, & échauffoit son courage contre les ennemis de l'état. Les alarmes que la nature excitoit dans son cœur, ne l'empêcherent pas d'exposer aux mêmes périls un frere qui lui restoit, aussi intrépide que le premier; il mourut comme lui, fut regretté de même; & Dugué-Trouin, qui leur survécut, alla chercher dans les combats un trépas aussi beau. Il ne le trouva pas, & sa vie fut plus utile à l'état que n'eût été sa mort. Le roi le chargea d'aller à la tête d'une flotte puissante, entrer dans la baie de Rio Janeiro, punir la cruauté des Portugais, qui, contre la foi d'un traité d'échange, avoient retenu des prisonniers François, massacré leurs chirurgiens, & traité les autres avec une inhumanité qui ne trouve d'exemple que sur ces rivages malheureux, théatre réservé aux forfaits de l'Europe. Dugué-Trouin devoit venger ceux qui étoient morts, & délivrer ceux qui respiroient encore. Il part, & après une navigation heureuse, entre dans la baie, foudroyé de tous côtés par l'artillerie Portugaise. Le débarquement se fit avec autant de bonheur que d'audace; les Portugais étonnés fuyoient de retranchemens en retranchemens: Dugué-Trouin saisit ce moment de terreur, & fit porter au commandant une lettre dans laquelle, après lui avoir rappellé l'infraction du cartel d'échange, le massacre des François, il ajoutoit: » J'apprends

» que l'on a fait périr M. Duclerc, qui commandoit les troupes de S. M. T. C. Je n'ai point voulu user de représailles sur les Portugais qui sont tombés en mon pouvoir : l'intention de S. M. n'étant point de faire la guerre d'une maniere indigne d'un roi très-chrétien. Et je veux croire que vous avez trop d'honneur pour avoir eu part à ce honteux massacre ; mais S. M. veut que vous en nommiez les auteurs pour en faire une justice exemplaire. Si vous différez à obéir à sa volonté, tous vos canons, toutes vos barricades, ni toutes vos troupes ne m'empêcheront pas d'exécuter ses ordres, & de porter le fer & le feu dans toute l'étendue de ce pays. J'attends, monsieur, votre réponse ; faites-la prompte & décisive, autrement vous connoîtrez que si jusqu'à présent je vous ai épargné, c'étoit pour m'épargner à moi-même l'horreur d'envelopper les innocens avec les coupables ». Le gouverneur répondit à cette sommation par des excuses frivoles & générales ; peu de tems après il abandonna la ville, & se retira dans les terres. Dugué-Trouin entra sans coup férir, & son premier soin fut d'arrêter le pillage. Ses efforts furent vains ; mais quitte envers l'état & envers lui-même, il ne fut plus comptable de tous les désordres qui se commirent. Enfin le gouverneur donna des ôtages, paya une contribution, brisa les fers des malheureux François qui avoient survécu à leurs compagnons égorgés, & Dugué-Trouin mit à la voile, couvert de gloire, chargé de richesses, & reprit la route de la France. Il ne se feroit pas borné à cette expédition, son projet étoit de descendre de même à la baie de tous les Saints, & de faire contribuer la colonie ; mais les

vents contraires firent échouer son entreprise.

Belle-Isle qui avoit ordre d'abandonner Prague, & de sauver les débris de l'armée, échappés à la faim & aux combats, fait ses préparatifs, trompe les habitans de Prague, les ennemis & ses propres soldats; sort, fait une marche pénible & mémorable au milieu des neiges & des glaces, dans un pays désert, sans cesse attaqué par les Hussards : c'est une des plus belles retraites dont il soit parlé. Il avoit laissé Chevert dans la place avec cinq mille hommes, dont huit cents étoient en état de combattre; le reste, ou malade ou blessé, ne pouvoit se traîner sur ses pas. Le prince de Lobkowitz crut qu'il réduiroit bientôt une ville aussi vaste, déserte, sans munitions, sans canons, presque sans soldats, & qui n'avoit à lui opposer que son commandant. Il le somme de rendre cette capitale, mais l'intrépide Chevert jure qu'il ne traitera qu'à des conditions honorables; qu'on ne verra point son nom tracé dans une capitulation honteuse. Il ajoute, que si on lui refuse les honneurs de la guerre qu'il demande, il va donner aux ennemis un spectacle qui les fera frémir, mettre de sa main le feu à tous les quartiers, & lorsqu'il aura vu fumer les derniers débris de la place, ne leur laissant plus qu'un monceau de cendres & de ruines, il sortira à la tête de sa garnison, & ira chercher au milieu des Autrichiens, une mort digne d'un officier François. En effet, il fait dresser des bûchers dans les rues, fait remplir de poudre sa propre maison, & donne tous les signes du plus furieux désespoir. Monti lui-même, le brave & vieux Monti, en est effrayé; il demande sa liberté, on la lui accorde. Il va au camp de Lobkowitz semer l'effroi dont il est frappé. Le prince de Lob-

kowitz ne balance plus à accorder une capitulation honorable. Chevert dicte lui-même les articles ; il exige tous les honneurs de la guerre, une amnistie générale pour ceux des bourgeois qui avoient rendu hommage à l'empereur, des soins particuliers pour les malades qu'il abandonnoit dans les hôpitaux ; & pour madame la princesse de Baviere & son fils, qui étoit encore au berceau, tous les égards dus à sa naissance, à son âge & à son sexe.

Louis XV, en 1745, partant de Tournai à la tête de son armée victorieuse, rangée sur les bords de la Teure, traversa ce champ de Leuse, devenu célebre par la victoire qu'y remporta le maréchal de Luxembourg. On s'avançoit vers Gand ; les ennemis tenoient la même route ; l'armée occupoit le camp de Bort. M. du Chayla, lieutenant-général, avoit été détaché à la tête des brigades de Normandie & de Crillon, des brigades du roi, de Royal-Etranger, de Berry, cavaleries, & des Graffins. M. de Graffin s'écarta à la tête de huit cents hommes pour couvrir la marche de M. du Chayla. Dans le même tems six mille Anglois & Hanovriens suivoient à-peu-près la même route, & côtoyoient le détachement. Cinquante de leurs Hussards s'approchent des Graffins, & sont battus. Le corps de six mille hommes s'avance pour venger leur défaite. Une cense offre à monsieur de Graffin un poste où l'on peut se défendre ; il s'y retire avec sa troupe. Il y est bientôt enveloppé : le général Anglois, fier de la supériorité de ses forces, croit qu'à la premiere sommation les Graffins vont mettre bas les armes. Des décharges terribles, des sorties vigoureuses furent la réponse de M. de Graffin. Enveloppé de toutes parts, il fit face par-tout,

& soutint le combat pendant deux heures. Enfin les ennemis l'abandonnerent, & reprirent leur route vers Gand. Cette espece de siege que les Grassins venoient de soutenir, les avoit rendus furieux; ils se jeterent sur les Anglois, & les harcelerent dans leur retraite. Les ennemis faisoient une marche précipitée : tout-à-coup ils tomberent sur le détachement de M. du Chayla, occupé à camper près de l'abbaye de Mêle. La surprise étoit réciproque; mais les Anglois avoient les armes à la main; ils étoient prêts à combattre, & les François étoient occupés aux travaux du camp. La brigade de Crillon, conduite par Mrs. de Souvré & de Graville, courut à eux. Elle fit en rase campagne ce qu'avoit fait M. de Grassin dans la cense de Nassen; elle soutint le choc des six mille hommes avec une audace qui alloit jusqu'à la témérité : mais elle ne put empêcher l'ennemi de s'emparer de vingt pontons & d'autant de canons qui suivoient l'armée. Normandie arrive, & seconde Crillon. Laval suit de près, charge avec furie, reprend les pontons, enleve les vingt canons & les pointe sur les ennemis. M. du Chayla s'avance à la tête du reste des troupes; les Grassins avancent d'un autre côté, mettent les Anglois entre deux feux, le carnage commence, la frayeur égare les ennemis; au-lieu de reprendre la route de leur armée, les fuyards vont se jeter au milieu des partis françois, & de six mille, à peine huit cents retournent à leur camp; le reste, ou perdit la vie dans l'Escaut, sur le champ de bataille, ou rendit les armes. Les vainqueurs poursuivent leur route; M. du Chayla & le comte de Lowendal courent à Gand, arrivent chacun de leur côté; le comte de Lowen-

dal se jette dans l'eau, à travers le fossé ; les échelles sont appliquées ; la ville est escaladée ; les vainqueurs ouvrent la porte au reste des François : tout cela s'exécute avec un si profond silence & un si bel ordre, que le sommeil des habitans n'en est point troublé ; & qu'ils sont surpris, pour ainsi dire, de s'être réveillés François, s'étant endormis Autrichiens. Le château se rendit peu de jours après. Messieurs le duc de Chevreuse & le comte d'Hérouville, maréchaux-de-camp, partagerent avec M. de Lowendal l'honneur de cette action.

La ville de Grave étoit devenue l'arsenal de la France du côté des Pays-Bas. Louis XIV y avoit fait transporter quatre cents pieces de canons, monumens de ses victoires, qui en promettoient de nouvelles ; il en avoit fait un magasin de munitions de toute espece. On y retenoit encore les ôtages des Provinces-Unies. Le marquis de Chamilly, officier d'un rare mérite, aimant la gloire, mais sans passion, bravant le danger & ne le cherchant pas, toujours prêt de sacrifier à son roi son repos, sa vie, sa gloire, tout, excepté sa vertu & les loix de l'honneur ; tel étoit l'homme qui commandoit dans cette ville. Il avoit à ses ordres quatre mille cinq cents hommes tirés des régimens de Normandie, de Bourgogne, de Languedoc, de Dampierre, de Vendôme, & des régimens de cavalerie de Saint-Louis & de Carcado. La ville étant trop petite pour contenir facilement tant de munitions, & laisser à la garnison la liberté de manœuvrer, le marquis de Chamilly fit élever des retranchemens hors des murs, résolu d'y arrêter les ennemis, & de ne les abandonner qu'à la derniere extrêmité. Il fit plus, il s'avança à la rencontre du prince d'Orange ;

d'Orange ; il s'étoit mis à la tête de la cavalerie pour hâter sa marche, & l'infanterie devoit la suivre de près. Le camp des Hollandois étoit déja presqu'entiérement retranché lorsqu'il y arriva. Pour y arriver, il falloit traverser la riviere de Grave ; les pluies avoient rendu son cours plus rapide, & le passage plus dangereux. Le marquis ne voulut point hasarder une entreprise de cette importance, sans attendre l'infanterie. M. du Teil, capitaine au régiment de Saint-Louis, montra plus d'impatience, il proposa d'abandonner les cavaliers à l'ardeur dont ils étoient animés : *Nous nous passerons d'infanterie*, disoit-il, *& nous aurons seuls l'honneur de cette attaque.* Le marquis loua son courage & blâma sa témérité. L'infanterie arriva, le premier détachement descendit dans la riviere d'un pas ferme ; mais à peine en avoit-il traversé la moitié, que la terre lui manqua ; les officiers & les soldats s'arrêterent. Le marquis de Chamilly descendit de cheval, se jeta dans l'eau l'épée à la main, & s'adressant aux officiers : *Pourquoi*, leur dit-il, *ne passez-vous pas à la nage ?* Plusieurs s'excuserent sur ce qu'ils ne savoient pas nager. *Je ne le sais pas plus que vous*, répondit le marquis ; *mais il faut passer ou périr.* A l'instant il prit un pistolet, blessa un officier ennemi qui l'ajustoit, & gagna une isle où un corps d'ennemi s'étoit retranché ; les soldats le suivirent. Plusieurs furent entraînés par le cours impétueux de l'eau ; mais ceux qui eurent assez de force pour le vaincre, aiderent leur général à conquérir ce poste, & à faire prisonniers ceux qui le gardoient. Alors il se replongea dans l'eau, gagna l'autre bord, se mit avec M. du Teil à la tête de la cavalerie ; & après avoir exhorté les fantassins à se tenir à la cri-

niere & à la queue des chevaux, il tenta une seconde fois l'aventure ; elle réussit mieux encore que la premiere ; & après un combat de deux heures & demie, il resta maître de l'isle. Cette action se passa à la vue des ennemis, & au milieu des mousquetades qu'ils faisoient pleuvoir sur ces téméraires assaillans. Le marquis y laissa cent cinquante hommes bien retranchés, & retourna à Grave.

A la défense de la ville de Grave, les ennemis s'étant emparé d'un poste important, un soldat du régiment de Normandie, ne put souffrir que l'ennemi osât de ce poste insulter aux assiégés, il saisit une bombe, d'un bras vigoureux l'éleve & la pose sur sa tête, fait mettre le feu à la fusée, au péril de la voir crever dans ses mains, s'avance jusqu'à la place d'armes, laisse tomber la bombe au milieu des ennemis, & revient tranquillement. Les assiégeans se retirerent pour éviter l'effet de la bombe, résolus de rentrer après son explosion ; mais à peine eut-elle crevé, que Saint-Just sortit à la tête de quelques soldats, & se jeta dans la place d'armes avant que les ennemis eussent tenté de s'en ressaisir. Ainsi l'on fut redevable de la conquête de ce poste à la bravoure d'un seul homme, dont le nom, qui ne nous a pas été conservé, méritoit une place parmi ceux de nos héros.

Le chevalier de Tourville paroissoit plutôt né pour faire les délices de la cour, que pour être la terreur des mers. La nature lui avoit donné tous les traits d'un homme à bonne fortune, & non ceux d'un héros. Une taille avantageuse, un teint trop délicat pour son sexe, de beaux yeux, des manieres aisées, un air tendre, promettoient moins à l'état un grand capitaine, qu'aux fem-

mes un galant cavalier. Mais il fut préférer son devoir à ses plaisirs ; la premiere, & la plus belle de ses victoires, fut celle qu'il remporta sur lui-même. Ce fut à l'âge de dix-neuf ans qu'il se rendit à Marseille pour s'embarquer avec le chevalier d'Hocquincourt. Tandis que les officiers & les volontaires répandus dans les cercles de cette ville, y goûtoient les charmes de la société, Tourville sur son bord, confondu parmi les matelots, comme eux prenant une nourriture grossiere, couché sur la dure comme eux, apprenoit à leur école les manœuvres les plus pénibles. Le chevalier d'Hocquincourt, le voyant quitter un jour brusquement une compagnie de femmes enchantées des graces de sa personne, & de l'aménité de sa conversation, lui en fit des reproches. *Quoi donc!* lui dit-il, *quand les femmes cessent d'être cruelles pour vous seul, vous seul le seriez-vous pour elles ? — Je sais ce que je leur dois*, répondit Tourville ; *mais je sais ce que je dois à l'état. Occupé du métier des matelots que je tâche d'apprendre, je ne me sens aucun penchant pour la galanterie. Souffrez que je retourne où mon inclination m'appelle autant que mon devoir.* En disant ces mots, il saute dans une chaloupe, & regagne son bord. On fit voile peu de tems après, & on courut la mer pour le service de Malte. Deux vaisseaux faisoient voile ensemble, commandés l'un par Cravillier, l'autre par le chevalier d'Hocquincourt ; le chevalier de Tourville étoit sur ce dernier. Ils rencontrerent des vaisseaux Algériens, le combat fut des plus chauds, on en vint à l'abordage ; Tourville placé *à la Belle*, poste le plus périlleux, fut quelque tems enveloppé par les Turcs ; mais il se défendit avec tant d'intrépidité, & fut si bien

foutenu par les autres volontaires, que de foixante Algériens qui avoient fauté fur leur vaiffeau, aucun ne retourna fur fon bord. Les Turcs s'éloignerent, & fe préparoient à fuir à toutes voiles, lorfque deux vaiffeaux Tripolins arriverent à leur fecours. Cette vue releva leur courage; le combat recommença avec plus de fureur, & dura trois heures fans que la victoire parût fe décider en faveur d'aucun des deux partis. Le chevalier d'Hocquincourt voyant fes manœuvres en défordre, fes voiles criblées, fes mâts caffés, la plupart de fes matelots, ou morts ou bleffés, ne prend confeil que de fon défefpoir. *Camarades*, cria-t-il aux volontaires, *il eft tems de faire un coup de vaillans hommes, abordons à notre tour cette canaille, & faifons voir que le nombre ne nous épouvante point; en voici un à bas bord, qui vient de faire la manœuvre d'un vaiffeau qui commence à plier: allons à lui; il faut mourir ou vaincre; il n'y a que de la gloire à acquérir.* A ces mots l'équipage s'écrie d'une feule voix, *arrive fur le Tripolin.* On marche droit à l'ennemi, le chevalier de Tourville, quoique déja bleffé, grimpe le long du beaupré, & dès que l'éperon du Maltois fut engagé dans le flanc du Tripolin, il fe jette fur le pont de celui-ci: fix volontaires & trente matelots encouragés par fon exemple, s'y précipitent avec lui. Tout cede à leurs efforts, tout tombe fous leurs coups; Tourville court de la poupe à la proue, animant fes camarades, dégageant ceux qui étoient enveloppés, fecourant ceux qui étoient bleffés: enfin, aborder le Tripolin, forcer le tillac, brifer les manœuvres, maffacrer deux cents Turcs, fe rendre maîtres du vaiffeau, & le mettre à la remorque, fut pour les trente-fix braves, l'ou-

vrage d'une demi-heure. Le chevalier de Tourville étoit couvert de sang & de blessures. Le chevalier d'Hocquincourt, interrogea un prisonnier sur la prise qu'il venoit de faire : *Comment*, lui dit-il, *un si grand nombre de Turcs n'a-t-il pu faire une plus longue résistance contre si peu de gens ?* — *Dites plutôt contre un seul*, répondit le Turc ; *car il n'y a qu'un jeune-homme beau comme un ange, qui ait fait tout ce carnage. Sa valeur & sa force sont si grandes, qu'il n'est pas surprenant qu'on n'ait pu lui résister. Il faut que ce soit un dieu ou un diable, pour pouvoir faire tout ce qu'il a fait.* On relâcha ensuite dans une isle de l'Archipel ; l'équipage se remit de ses fatigues, le chevalier de Tourville fut guéri de ses blessures, & l'on se rembarqua. Tourville fut fait lieutenant du chevalier d'Artigny. Ce capitaine avoit l'intrépidité d'un soldat, l'expérience d'un pilote, & la robuste patience d'un matelot. A peine fût-on en mer, qu'il fallut se battre contre quelques vaisseaux Turcs. Le combat fut long & opiniâtre. D'Artigny fut emporté par un boulet. Tourville fut aussi-tôt proclamé capitaine par l'équipage ; volontaires, soldats, matelots, tous s'exciterent à venger d'Artigny, & à seconder Tourville. L'artillerie fut servie avec plus d'activité, la mousqueterie fit un feu moins interrompu, il sembloit en un mot que la mort du capitaine eût doublé le nombre & les forces de l'équipage. Mais dans la plus grande chaleur du combat, le pilote effrayé vient dire à Tourville d'une voix tremblante, que le vaisseau faisoit eau, & qu'il falloit se rendre : *Nous rendre*, s'écria Tourville ; *périr plutôt mille fois. Mes camarades*, ajouta-t-il, *puisqu'il n'y a plus d'espoir pour nous sur ce vaisseau, en voilà un contre lequel nous combat-*

leur vaisseau amena son pavillon sans résistance. Son nom inspiroit tant de terreur aux Turcs, que l'année suivante, dans un combat où il fut abordé par les Infideles, le chef de ces corsaires ayant entendu nommer Tourville, dit à ses compagnons : » Amis, il ne faut plus espérer » de vaincre, ne songeons qu'à vendre cher » notre vie ; c'est contre Tourville que nous » combattons ». — Le Doge de Venise, dans des lettres-patentes, dont il l'honora, l'appelloit *l'invincible*, *le redoutable*, *la terreur des Turcs*, *le protecteur & la sûreté du commerce maritime*. Il se trouva au combat où Ruiter fut mortellement blessé ; ce grand homme ayant été témoin de ses exploits avant d'expirer : » Ce jeune-homme, » dit-il, sera un jour un des plus grands capi- » taines de l'Europe. Son adresse, son activité » m'ont surpris, & je ne vois rien d'égal à sa » bravoure ».

En 1676, le comte Forbin étoit dans le golfe de Venise ; il apprend qu'un capitaine Vénitien, qui montoit un fort vaisseau, s'étoit vanté de rendre libre la navigation du golfe, & *de rapporter ses oreilles au sénat*. Il eut avis en même tems qu'il devoit se joindre à un vaisseau Anglois, qui l'attendoit le long des côtes, pour fondre sur lui tous deux à la fois. Forbin chercha long-tems en vain le Vénitien sur la mer du golfe ; il eut vent qu'il avoit relâché dans le port de Mala-Moro avec six bâtimens à rame. Forbin prend aussi-tôt la résolution d'aller brûler ce vaisseau au milieu de ces six *piotes*, d'une quantité prodigieuse de galeres, & d'une garnison nombreuse qui gardoit le port. Jamais on ne vit expédition plutôt résolue, entreprise avec des moyens plus foibles, ni plus promptement exécutée. Le sieur Des-

chiens, lieutenant de Forbin, le prie de lui en confier la conduite. » Je connois votre bravoure, » lui dit le comte : cette expédition réussiroit par » vos mains comme par les miennes : mais je suis » trop jaloux de l'honneur de cette occasion, » pour le céder à personne : mais si je meurs, » songez à me succéder ; ma place vous est due, » & que mes soldats retrouvent en vous un » homme tel que moi ». Cinquante hommes se jettent avec eux dans trois chaloupes ; les vingt premiers conduits par Forbin, gagnent le port à force de rames, entrent à la faveur des ténebres, pénetrent à travers les galeres jusqu'au vaisseau, se glissent par les sabors, taillent en pieces l'équipage : Forbin en courant sur le pont tombe dans l'écoutille, ses compagnons sont alarmés ; il reparoît plus terrible qu'auparavant. *Ce n'est rien*, leur dit-il, *mes enfans*, *je suis à vous*, *avancez toujours*. Enfin, avant que les dernieres chaloupes fussent arrivées, le comte étoit maître du vaisseau ; il amena à son bord le capitaine & une partie de l'équipage, & mit le feu au vaisseau. » Monsieur, dit Forbin au capi» taine, je sais que vous aviez dessein de me » maltraiter, si je tombois entre vos mains : » vous êtes dans les miennes, & voici comme » un François se venge. Dès demain je vous ren» voie dans votre patrie sur votre parole, pour » traiter avec la république de l'échange des » prisonniers. Vos enfans seront traités sur mon » bord comme moi-même ». Il exécuta sa promesse, mais le Vénitien mourut dès qu'il fut à terre.

CADAVRES CONSERVÉS.

On trouva dans la mine de fer de Diſtorp en Suede, ouverte en 1759, à la profondeur de 60 aunes de Paris, le cadavre d'un homme qui y avoit été enſeveli pendant 160 ans. Il avoit un pourpoint de ratine, une culotte de peau, des bas de laine & des ſouliers, & rien n'étoit tombé en pourriture. Son cerveau étoit encore mou & blanc, & ſes dents très-fermes. Depuis le cou juſqu'à la plante des pieds, tout ſon corps étoit converti en fer.

En 1764 on débarqua à Cadix un cadavre enſeveli dans une longue peau, à-peu-près ſemblable à celle d'un ours. Il fut trouvé, ainſi que pluſieurs autres de la même eſpece, dans des cavernes des Iſles Canaries, où l'on aſſure qu'ils avoient déja leur ſépulture avant la conquête qui en fut faite en 1417, par un nommé Jean Bétancour, gentilhomme Normand. Les chairs de ce cadavre, quoique deſſéchées, ſe trouverent entieres, & auſſi dures que du bois; les traits du viſage étoient très-diſtincts, ſans détérioration, ainſi que tout le corps: le ventre n'étoit pas plus affaiſſé que ſi la perſonne ne fut morte que de deux jours: ce cadavre fut envoyé à Madrid.

CANONICAT LAÏQUE.

IL y a dans la cathédrale d'Auxerre un canonicat laïque, attaché à la maifon de Chatellux. Le feigneur de ce nom, qui en prend poffeffion, doit être pour cette cérémonie, botté, éperonné, revêtu d'un furplis; un baudrier par-deffus, & une épée fur le bras gauche; il porte une aumuce, & fur le poing un oifeau de proie; de la main droite il tient un chapeau bordé, couvert d'un plumet; & c'eft ainfi qu'il affifte à tout l'office.

CARPES VIVACES.

IL eft conftant qu'on a fait manger à Mademoifelle, qui époufa depuis M. de Lauzin, lorfqu'elle étoit dans le comté d'Eu, des carpes qui avoient plus de 80 ans. On connoiffoit leur âge à des anneaux remplis de caracteres, qui leur avoient été attachés aux nageoires, & que les pêcheurs reconnurent auffi-tôt, felon ce qu'ils avoient entendu dire à leurs peres. Elles étoient d'une bonté parfaite. » J'ai vu, dit M. de Buf-» fon, chez M. le comte de Maurepas, dans les » foffés de fon château de Pontchartrain, des » carpes qui ont au moins 150 ans bien avérés : » elles m'ont paru auffi agiles & auffi vives que » des carpes ordinaires ».

CHASTETÉ.

ATtila s'étant rendu maître d'Aquilée, une dame fut faite captive par un officier de son armée. Ce brutal épris de ses charmes, se mit en devoir de lui faire violence; mais elle le pria que ce ne fut point publiquement. Elle le conduisit à l'instant dans une chambre, proche d'une fenêtre qui donnoit sur la riviere, & lui dit : *Puisque vous voulez jouir de ma personne, suivez-moi.* Aussi-tôt elle s'élança dans l'eau, où elle fut noyée. Attila fit brûler Aquilée, & l'ensevelit sous ses ruines, après en avoir fait égorger tous les habitans. Dix autres villes éprouverent le même traitement. Toute l'Europe prit derechef les armes pour chasser ce barbare qui n'osa plus se montrer. Il épousa quelque tems après la fille du roi des Bactriens, & se livra avec tant de fureur aux plaisirs de la table & du mariage, la premiere nuit de ses noces, qu'il lui prit une hémorrhagie violente, & qu'il fut étouffé. Il disoit à ses soldats qu'il étoit le fléau de Dieu & le marteau de l'univers; que les étoiles tomboient devant lui, & que la terre trembloit. C'étoit sans doute de l'horreur qu'elle avoit de porter ce monstre.

Timothée, dame Thébaine, d'une race illustre, fut, à cause de sa beauté, la victime de l'incontinence d'un capitaine d'Alexandre qui la viola; il la pressa ensuite de lui déclarer son trésor; elle lui dit qu'elle l'avoit caché dans un puits, qu'elle lui montra; il y descendit. Timothée vengea sa chasteté en comblant le puits de pierres. Elle eut le sort de Lucrece; mais sa

vengeance fut bien plus raisonnable. Lucrece en se tuant, sembloit se punir d'avoir participé au crime; mais Timothée en ne punissant que son ravisseur, faisoit voir qu'il étoit seul coupable, & que ses sens n'avoient point séduit sa raison.

L'illustre Blanche, femme de Jean-Baptiste de la Porte, citoyen de Padoue, défendit avec son mari courageusement Bassano, contre le tyran Acciolin qui l'assiégeoit; la ville fut prise par trahison, son mari y fut tué. Les soldats d'Acciolin la lui présenterent; elle parut devant lui armée & habillée en amazone. Sa beauté majestueuse enchanta ce tyran; jamais rien de plus beau ni de plus imposant ne s'étoit offert à ses yeux. Il voulut jouir de Blanche, il la fit désarmer; & comme il ne pouvoit vaincre ses efforts, il la fit lier sur un lit: c'est ainsi qu'il opprima sa chasteté par la violence. A peine fut-elle dégagée des bras de ce tyran, que dissimulant son désespoir, elle obtint la permission de voir le tombeau de son mari: la pierre en étant levée, elle se jeta sur le cadavre, & la faisant tomber sur elle, elle en fut écrasée. La race de ces héroïnes est entiérement éteinte; il semble même que ces histoires soient des fables, quand on jette les yeux sur les mœurs actuelles des femmes.

Une jeune personne extrêmement sage & d'une beauté parfaite, se vit réduite à se faire ravaudeuse; elle s'établit à Paris dans la rue du Foin-Saint-Jacques. Les jeunes gens des environs vinrent aussi-tôt lui compter fleurette; ils se flattoient de ne point la trouver cruelle; mais elle parvint à leur en imposer à tous, & même à s'en faire respecter. Ils connurent alors que son maintien réservé, son air d'innocence, loin d'être une affectation trompeuse, peignoient la

sagesse de son ame. Ne songeant qu'à son devoir, toujours appliquée au travail, elle dédaigna les présens, & les offres les plus séduisantes. Une dame du voisinage entendit parler avec admiration de la vertu de cette jolie ouvriere, elle desira la connoître ; la trouvant de jour en jour plus estimable, elle lui assura une rente de cent écus, & l'établit avantageusement.

COMÉDIENS.

LE talent du comédien est l'art de se contrefaire, de revêtir un autre caractere que le sien, de paroître différent de ce qu'on est, de se passionner de sang-froid, de dire autre chose que ce qu'on pense, aussi naturellement que si on le pensoit en effet ; de s'attendrir, de pleurer sur le malheur de quelque héros imaginaire, & de rire, une heure après, sur le dénouement d'une intrigue ; de parler avec la même facilité le langage des valets & celui des héros, d'être tour-à-tour César & Crispin, d'oublier, en un mot, sa propre place pour prendre celle d'autrui.

Messetin, ancien acteur de la comédie Italienne, ayant fait une comédie, la dédia au duc de Saint-Aignan, qui récompensoit généreusement les auteurs qui lui adressoient leurs ouvrages. L'acteur, dans le dessein de recevoir la récompense qu'il attendoit, alla un matin chez le duc ; mais le suisse se doutant de ce dont il étoit question, ne voulut pas le laisser entrer. Scaramouche, pour le toucher, lui promit le tiers de la récompense qu'il recevroit ; & au moyen de

cette promesse, il entra dans la cour. Il s'adressa ensuite au premier laquais du duc, qui parut aussi intéressé que le suisse. Scaramouche lui promit encore le tiers de sa récompense. Enfin, étant introduit dans l'appartement, il eut encore en tête le valet-de-chambre, qui lui dit que monseigneur ne parloit à personne. Pour le fléchir, Scaramouche promit le dernier tiers du présent, de sorte qu'il ne lui restoit plus rien. Aussi-tôt qu'il apperçut M. de Saint-Aignan, il lui dit : *Monseigneur voici une piece de théatre que je prends la liberté de vous dédier, & pour laquelle je vous supplie de me faire donner cent coups de bâton.* Cette demande parut singuliere ; le duc voulut savoir ce que cela vouloit dire. Scaramouche lui expliqua ce qui s'étoit passé. M. de Saint Aignan envoya chercher son suisse, son laquais & son valet-de-chambre, à qui il fit une sévere réprimande ; & afin qu'ils n'eussent rien, & que Scaramouche ne manquât pas à sa parole, il envoya cent louis à la femme de cet acteur, comme un présent personnel qu'il lui faisoit Scaramouche n'ayant rien eu, fut quitte de ce qu'il avoit promis.

Les acteurs de la comédie Françoise vouloient empêcher les comédiens Italiens de parler françois. Cette affaire fut portée devant Louis XIV ; Baron & Dominique furent les avocats des deux troupes. Lorsque Baron eut plaidé la cause de ses camarades, le roi fit dire à Dominique de parler à son tour Cet acteur, après avoir fait quelques gestes dans son caractere, dit au roi : *Quelle langue votre majesté veut-elle que je parle ?* — *Parle comme tu voudras*, lui dit le roi. — *Je n'en veux pas davantage*, dit Dominique, en remerciant ce monarque, *ma cause est gagnée.* Le roi

rit de la surprise qu'on lui avoit faite. *La parole est lâchée*, dit-il, *je n'en reviendrai pas.*

Le célebre Dufresne, qui servit de modele au *Glorieux* de Destouches, jouant un jour d'un ton de voix basse, un spectateur cria, *plus haut*; l'acteur qui croyoit être le prince qu'il représentoit, répondit sans s'émouvoir : & vous, *plus bas*. Le parterre indigné repartit par des brouhaha qui firent cesser le spectacle. La police, qui prit connoissance de cette affaire, ordonna que Dufresne feroit des excuses au public. Cet acteur souscrivit à regret à ce jugement; & s'avançant sur le bord du théâtre, il commença ainsi sa harangue : *Messieurs, je n'ai jamais mieux senti la bassesse de mon état que par la démarche que je fais aujourd'hui.* Le parterre l'interrompit & n'en exigea pas davantage.

CONVERSATION.

L'Orgueil des grands, ou de ceux à qui quelque coup de fortune a fait croire qu'ils sont plus que les autres, est d'autant plus intolérable dans les conversations, qu'on n'y devroit reconnoître d'autre grandeur que celle que donne l'usage de la raison. Cependant l'injustice y regne à tel point, que c'est une merveille quand un homme de bon entendement s'en retire sans avoir reçu quelque mépris de ceux qui présument d'être plus que lui. Le proverbe allemand dit fort bien là-dessus, qu'on ne doit jamais manger de cérises avec les grands, parce qu'ils en jettent les noyaux au nez de ceux qu'ils regardent comme leurs inférieurs.

CORRECTION.

Il ne faut pas, dit Montesquieu, mener les hommes par les voies extrêmes ; il faut plutôt suivre la nature, qui a donné aux hommes la honte comme leur fléau ; la plus grande partie de la peine est l'infamie de la souffrir. Voici la conduite que tint un curé de la paroisse de Chanteil, dans le bas Limosin, élection de Brives. Ce bon pasteur voyoit que ses paroissiens, sauvages & farouches, n'avoient pas de plus grand vice que celui de voler. En vain il les avoit sermonés & menacés plusieurs fois de la justice : voyant qu'il ne pouvoit pas les faire changer, il s'associe quatre de ses paroissiens les moins frippons & les plus forts ; & aussi-tôt qu'il entend parler d'un vol fait dans sa paroisse, il va se saisir lui-même du coupable, le lie, l'amene à l'église, fait sonner les cloches ; & lorsque tout le peuple est assemblé, il ouvre les portes de l'église, & lui fait voir le voleur attaché dans la chaire de vérité où il l'avoit mis. Tout le monde s'empresse de le huer ; & lorsque le premier brouhaha fut passé, le curé parla ainsi : « Un tel » vola hier telle chose ; le corps du délit est à » côté de lui. Je pourrois le livrer à la justice ; » mais j'ai considéré que s'il étoit pendu, il n'y » auroit plus de moyens de le corriger ni de ré- » parer les torts qu'il a faits, & que sa famille » seroit ruinée : j'ai donc préféré de lui faire » honte pour cette fois ; & je l'avertis devant » vous tous, que, s'il y retourne, il n'y aura » plus de grace pour lui. Maintenant que vous

» l'avez vu, fortez tous, & n'infultez pas da-
» vantage à votre frere, de crainte que Dieu ne
» vous abandonne, & que vous ne vous trou-
» viez bientôt dans un tout femblable mal-
» heur »…. Deux ou trois exécutions femblables corrigerent tous les paroiffiens du village de Chanteil du vice de voler; tant il eft vrai que le fupplice de la honte perpétuée retiendroit peut-être plus le peuple, que celui de la potence & de la roue!

COURAGE HÉROÏQUE.

Un jeune foldat de Meffine, nommé Antonio, vint s'offrir à Pierre Mocénigo, général des Vénitiens, pour aller mettre le feu à l'arfenal que les Turcs ont à Gallipoli. Il partit, & en vint à bout; mais ayant été pris dans fa retraite, & mené devant le Sultan, ce prince lui demanda quelle récompenfe il attendoit des Chrétiens pour une démarche fi hardie? « Ma gloire, dit-il,
» confifte à nuire à l'ennemi capital de la répu-
» blique, & je ne l'aurois pas bornée à brûler
» fon arfenal & fa flotte, fi j'avois pu porter le
» fer jufque dans fon cœur. »

M. de Boufflers, qui défendoit Lille, fe trouvant en peine de favoir quelle étoit la manœuvre des ennemis dans un quartier des fortifications, que deux feux croifés rendoient extrêmement dangereux, demanda deux ou trois braves pour en faire la découverte. La mort paroiffoit certaine pour quiconque vouloit en tenter les rifques. On fut long-tems fans répondre, quoique

le général promit une récompense proportionnée à la hardiesse de l'action. Enfin, un grenadier se présente, qui s'adressant à M. de Boufflers, lui dit : *Monseigneur, me voici, que faut-il faire ?* — *Mais, mon ami*, répond le général, *êtes-vous prévenu des dangers auxquels va vous exposer votre bravoure ?* — *Oui, monseigneur; mais un homme de mon état ne doit appréhender que de manquer à son devoir. Si je meurs dans cette affaire, l'état ne perd qu'un homme; si je réussis à découvrir les opérations des assiégés, le succès de nos armes en sera peut-être plus rapide.* — *Partez, généreux guerrier*, répond le général, *& comptez sur toute ma reconnoissance.* Le grenadier, après son instruction, se rend sur les lieux, & malgré le feu de mousqueterie des ennemis, parvient à arracher un gabion, se retire, & retourne à la tête du maréchal, qui le croyoit mort. Aussi-tôt qu'il se présente, M. de Boufflers l'embrasse, & lui fait compter dix louis. C'étoit une fortune pour un grenadier, mais celui-ci les ayant ramassés, les rendit au secrétaire, en disant : *Monseigneur, ces sortes d'actions ne se font pas pour de l'argent.* — *Vous avez raison*, répondit le général, *& la cour reconnoîtra tout autrement l'importance de ce service.* Quelque tems après, il obtint du ministre le brevet de lieutenant; récompense flatteuse dans un état où l'honneur est le premier mobile des belles actions.

Un autre soldat ayant été commandé par M. de Vauban, pour examiner un poste, reçut une balle dans le corps. Il retourna tranquillement, & avec le plus grand sang-froid, rendre compte de sa commission. Le maréchal qui voyoit couler tout son sang, voulut lui donner deux louis : *Non, monseigneur*, dit-il, *cela gâteroit mon action.*

Lorsque Charles XII, roi de Suede, assiégea Copenhague, sa flotte s'étant arrêtée vis-à-vis Humblebeck, à sept milles de cette capitale, il descendit dans la chaloupe, & à la faveur du bruit des canons de ses vaisseaux, il s'approcha jusqu'à 300 pas du rivage. Impatient alors d'être à terre, il s'élança dans la mer l'épée à la main, ayant de l'eau au-dessus de la ceinture : ses officiers suivirent son exemple, & marcherent au rivage, malgré une grêle de mousqueterie des Danois : le roi qui n'avoit jamais entendu le bruit d'un mousquet chargé à balles, demanda au major Stuard qui étoit à ses côtés, ce que c'étoit que ce petit sifflement qu'il entendoit à ses oreilles ? « C'est le bruit des coups de fusil que l'on » vous tire, répondit le major. — Bon, dit » Charles, ce sera-là désormais ma musique ». Dans le même moment le major en reçut une à l'épaule, & un lieutenant tomba mort à l'autre côté du roi.

Cynégire, soldat Athénien, après avoir signalé son courage à la bataille de Marathon, poursuivit les ennemis jusque dans leurs vaisseaux. S'étant attaché à l'un d'eux de la main droite, elle lui fut coupée : il reprit le vaisseau de la main gauche, qui lui fut coupée pareillement : alors il saisit le vaisseau avec les dents, & y demeura attaché.



COURSES FOLLES.

Le comte D*** avoit fait une gageure de 200 mille livres avec le duc D***, qu'il iroit deux fois en six heures, de la porte Saint-Denis de Paris jusqu'à Chantilly. Pour une course si extraordinaire, il s'étoit serré le ventre avec une ceinture fort large, & avoit tous les membres emmaillotés comme un enfant. Des chevaux courageux & légers l'attendoient à tous les relais : on les lui présentoit sur sa route. A l'heure sonnante il partit comme un trait : il sautoit de selle en selle, sans descendre, & fit deux fois le chemin selon sa gageure. La course achevée, il se trouva encore 18 minutes devant les mains, qu'il vouloit consacrer, disoit-il, à aller annoncer au roi le succès d'une course qui n'avoit pas sa pareille. Mais malheureusement il se trouva mal ; on le mit au lit, d'où il ne releva pas ; car il mourut d'épuisement six mois après.

En 1711, deux grands seigneurs entreprirent une course de carrosses. Des hommes de la campagne étoient commandés pour border le chemin, & jeter, en passant, de l'eau sur les roues ; mais deux chevaux s'étant abattus, l'un des carrosses fut renversé, le cocher écrasé, & deux laquais eurent les jambes rompues. Cette folie, si commune en Angleterre, finit souvent par une tragédie.

COUTUMES CURIEUSES.

ANciennement dans la Chine, la veille du couronnement de l'empereur, tous les ſculpteurs de la ville de Pékin lui préſentoient chacun un morceau de marbre, afin qu'il choiſit celui duquel il vouloit qu'on fit ſon tombeau, parce qu'on devoit commencer à y travailler dès le jour de ſon couronnement. Le ſculpteur qui avoit préſenté le marbre que l'empereur choiſiſſoit, étoit auſſi celui qui étoit chargé de faire l'ouvrage, & c'étoit la ville qui le payoit d'avance. Cette préſentation des marbres ſe faiſoit en cérémonie & avec grande pompe, & étoit pour le peuple, & ſurtout pour l'empereur, une importante leçon. — Dans la cérémonie du couronnement des rois Abyſſins, on leur préſentoit un vaſe plein de terre & une tête de mort, pour les avertir de ce qu'ils devoient être un jour, ſans que la couronne pût les préſerver du ſort commun à tous les hommes. — Encore aujourd'hui, à l'inſtallation du Pontife Romain, un clerc porte un peu d'étoupe au bout d'une canne de roſeau, &, approchant l'étoupe de la lumiere d'un cercle, il la fait brûler ſous les yeux du Pontife, en lui diſant : *Saint-Pere, ainſi paſſe la gloire du monde.*

Suivant le P. Gumilla, dans ſon livre de *l'Orignogue illuſtrée*, les Caraïbes font jeûner leurs filles pendant quarante jours, avant que de les marier. Les cérémonies de leurs mariages ſont aſſez ſingulieres. Les hommes & les femmes, couronnés de fleurs, s'aſſemblent dans un bois, au ſon d'une grande quantité d'inſtrumens. Le

Cacique, ou chef, marche à leur tête ; &, avant que de sortir de la forêt, se fait apporter un plat de viande, qu'il jette à terre, en disant : » Tiens, prends cela, chien de démon, & laisse-» nous tranquilles pour aujourd'hui ». Le cortege va, en dansant, à la porte des nouveaux mariés, qui marchent entourés de vieilles femmes, dont les unes pleurent & les autres rient de très-bonne foi. Les premieres chantent ces paroles : » Ah, » ma fille ! si tu connoissois les embarras & les » chagrins du ménage, tu ne prendrois pas un » époux ». Les secondes : » Ah, ma fille ! si » tu connoissois les plaisirs du ménage, il y a » long-tems que tu aurois un époux ». Ainsi, les hommes dansant, les vieilles pleurant & riant, les musiciens faisant un vacarme épouvantable, les enfans criant de toutes leurs forces, & les nouveaux mariés ne sachant quelle contenance faire au milieu de cette orgie, l'on se met autour d'une table couverte de tortues, & chacun s'enivre jusqu'au lendemain.

La maniere dont ces peuples élisent leurs chefs, les qualités nécessaires pour parvenir au commandement, les tourmens qu'il faut souffrir pour être élu, ne sont pas moins extraordinaires. Il faut d'abord que la nation entiere assure que le récipiendaire a fait ses preuves de légéreté, d'adresse & de valeur. On le conduit ensuite tout nud au milieu d'une plaine, où les autres capitaines & les notables Indiens lui distribuent chacun à leur tour autant de coups de fouet qu'ils en peuvent donner, sans qu'il lui soit permis de pousser un seul soupir. Le lendemain on le couche dans un hamac, & chacun y jette une poignée de grosses fourmis, qui s'attachent tellement à leur proie, qu'on est obligé de les couper en deux,

pour leur faire lâcher prise. La troisieme épreuve est celle du feu. On suspend le candidat à un arbre, au-dessous duquel les Caciques allument de grands fagots, dont on diminue cependant la quantité, dès qu'on s'apperçoit que le malheureux capitaine ne peut plus soutenir les tortures. S'il laisse échapper la moindre plainte dans le cours de ces trois supplices, il est déclaré indigne d'être jamais à la tête de la nation.

Voici de quelle maniere, dans l'isle de Ceylan, on en use à l'égard des débiteurs On commence par les déshabiller & leur donner des gardes. Si le débiteur s'obstine à ne pas payer, on lui met sur le dos une grosse pierre, & il faut qu'il la porte sur son dos jusqu'à ce qu'il ait satisfait. Ce n'est pas tout; on lui en met encore d'autres sur le dos, & le débiteur reste chargé jusqu'à l'extinction de la dette. Une autre dureté du créancier, c'est de mettre des épines entre les jambes nues du débiteur. Quelquefois le demandeur se met au rang de celui qu'il poursuit, & va déclarer au débiteur qu'il s'empoisonnera, s'il n'a soin d'acquitter sa dette. Si celui qui menace passe aux effets, le débiteur qui est la cause de la mort de son créancier, doit donner sa vie pour la sienne.

L'empereur de Maroc s'asseoit sur sa chaise percée en public avec éclat: lorsqu'il y veut aller, on le fait savoir par-dessus une haute tour, & alors douze trompettes, douze tambours, & douze flûtes douces vont se placer au-dessus d'une loge toute découverte, qui a un balustre doré tout alentour: l'officier qui a soin de la chaise percée, la porte sur sa tête, & marche le premier, ayant à gauche un officier qui la couvre avec un parasol; puis viennent quatre seigneurs

des plus distingués de la cour, vêtus de blanc : l'empereur suit ; il fait la glorieuse fonction que la nature exige de lui au bruit des trompettes, des flûtes & des tambours, qui ne cessent point de résonner ; il n'est permis pendant ce tems-là de faire aucun travail, & tout le peuple crie dans sa langue : *Que Mahomet délivre agréablement l'empereur.* Ce prince s'égaie alors avec ses confidens qui ont seuls le privilege d'entrer ; & cette belle cérémonie dure ordinairement une demi-heure.

Quand le roi de Monomotapa éternue, de chambre en chambre dans son palais on fait des acclamations qui s'entendent dans la ville, qui retentit de tous côtés des cris que l'on fait pour la prospérité de ce prince.

Une coutume singuliere chez les Hottentots, c'est que si une fille n'a pas de goût pour le mari qu'on lui propose, on lui permet de coucher une nuit avec lui, pendant laquelle il la frappe, la pince, & lui fait tous les traitemens que sa passion lui suggere en sa brutalité. Si elle résiste, elle est déclarée libre ; si elle succombe, il faut qu'elle l'épouse. Le lien se contracte au milieu d'un cercle de parens tous accroupis. Le prêtre s'avance vers le milieu, & pisse sur leurs têtes, jusqu'à ce que le pouvoir lui manque pour continuer cette singuliere aspersion. Toute la famille en fait autant, & le mariage est fait.

CRIMINEL SAUVÉ.

UN bon religieux qui avoit plus de 80 ans, fut mandé il y a 40 ans pour disposer à la mort un voleur de grands chemins. On l'enferma avec le patient

patient dans une petite chapelle, & pendant qu'il faisoit ses efforts pour le porter au repentir de son crime, il s'apperçut que cet homme étoit distrait, & l'écoutoit avec peine. » Mon cher » ami, lui dit-il, pensez-vous que dans quel» ques heures il faudra paroître devant Dieu? » Et pourquoi cette importante affaire ne vous » touche-t-elle pas? — Vous avez raison, mon » Pere, répondit le patient; mais je ne puis » m'ôter de l'esprit qu'il ne tiendroit qu'à vous » de me sauver la vie, & une telle pensée est » bien capable de me donner des distractions. » — Comment m'y prendrois-je, dit le religieux; » & quand cela seroit en mon pouvoir, ne se» roit-ce pas l'occasion d'accumuler vos crimes? » — S'il n'y a que cela qui vous arrête, ré» pondit le patient, vous pouvez compter sur » ma parole : j'ai vu la mort de trop près pour » qu'il me prenne jamais envie de recommencer » mes brigandages ». Le religieux fit ce que toute ame sensible eut fait dans une pareille occasion; il se laissa attendrir. La chapelle n'étoit éclairée que par une fenêtre qui étoit proche du toît, & élevée de plus de quinze pieds. » Vous n'avez, » dit le criminel, qu'à mettre votre chaise sur » l'autel; vous monterez sur la chaise, & moi » sur vos épaules, d'où je pourrai gagner le » toît ». Le religieux se prêta à cette manœuvre, puis se remit sur son siege comme auparavant. Au bout de trois heures, le bourreau qui s'impatientoit, frappa à la porte, & demanda au religieux ce qu'étoit devenu le criminel. » Il » faut que ce soit un ange, répondit froidement » le Pere; car foi de prêtre, il est sorti par cette » fenêtre ». Le bourreau qui perdoit à ce compte, crut qu'on le badinoit, & fut avertir les juges;

ils se transporterent à la chapelle, où notre homme assis, leur montrant la fenêtre, leur assura en conscience que le voleur s'étoit envolé par-là ; qu'au surplus il n'en étoit pas le gardien. Les magistrats sur ce récit ne purent conserver leur gravité, & ayant souhaité un bon voyage au voleur, ils se retirerent. Vingt ans après, ce religieux, passant par les Ardennes, se trouva égaré vers le soir. Une espece de paysan lui demande où il vouloit aller si tard, & l'avertit que les chemins étoient dangereux, ajoutant que s'il vouloit l'en croire, il le conduiroit dans une ferme qui n'étoit pas loin delà, & qu'il y passeroit la nuit tranquillement. Le religieux fort incertain s'abandonna à sa conduite, & non sans crainte. En entrant dans la ferme, le paysan dit à sa femme : » Tue vite les meilleurs poulets de » la basse-cour, pour régaler notre hôte ». Pendant qu'on préparoit le souper, arrive huit enfans, à qui le pere dit : » Mes amis, remerciez » ce bon religieux ; sans lui, vous ne feriez pas » au monde, ni moi non plus : il m'a sauvé la » vie ». Le religieux se rappella les traits de cet homme, & reconnut, en effet, celui dont il avoit favorisé l'évasion. » Mon Pere, dit le » paysan, je vous ai tenu parole, & résolu de » vivre en honnête homme ; je vins jusqu'à » cette ferme, où j'entrai au service du maître, » qui, content de ma fidélité & de mon atta- » chement, me fit épouser sa fille unique, avec » laquelle je vis en paix au sein de ma famille. » Disposez de moi & de mes facultés. Je mourrai » content aujourd'hui que je vous ai retrouvé, » & que je puis vous témoigner ma reconnois- » sance ». Le religieux fut vivement frappé de cet heureux incident, & après avoir demeuré

trois jours chez le fermier, il le quitta en remerciant Dieu des bénédictions qu'il vouloit bien répandre sur ce pécheur converti.

CRUAUTÉS.

JEan Basilowitz ou Ivan Vassiliévitch, empereur de Russie, surnommé le Tyran, porta la barbarie plus loin que les Néron & les Phalaris. Ayant réduit sous sa puissance la Livonie & la Finlande, il fit passer devant lui les captifs, & armé d'un bâton ferré, il les assommoit l'un après l'autre, & les précipitoit dans la riviere. Les jeunes filles furent déshonorées par ses ordres, puis mutilées & brûlées à petit feu. Le gouverneur d'une place fut embroché & rôti, & son fils assassiné sous ses yeux. Ayant soupçonné d'infidélité les habitans de Novogorod, il en fit jeter en un seul jour 3000 dans le Volga. L'archevêque qui s'étoit sauvé de la fureur des soldats, voulant reconnoître cette grace, & flatter le tyran, lui donna un grand festin dans son palais épiscopal. Pendant le dîner, le monarque envoya piller le riche temple de Ste-Sophie, & tous les trésors des autres églises, puis se tournant vers l'archevêque, il lui dit : « Comme il » ne vous reste plus de bien, vous n'avez d'au- » tre parti à prendre qu'à quitter votre habit, » qui ne peut vous être qu'à charge. Je vais » vous faire donner une musette & un ours, que » vous ferez danser pour de l'argent : je veux » de plus, que vous vous mariez, que tous vos » ecclésiastiques soient de la noce, & que cha- » cun d'eux vous fasse un présent ». En effet, il

n'y en eut pas un qui n'apportât ce qu'il avoit pu sauver, croyant que le pauvre archevêque qu'ils aimoient, en profiteroit. Mais Jean prit tout l'argent, & ayant fait amener une vieille cavale, il dit au prélat : » Voilà ta femme, » monte-la, & va à Moscou, où je te ferai re- » cevoir au nombre des joueurs de violon, afin » que tu apprennes à faire danser l'ours ». L'archevêque fut contraint d'obéir, & dès qu'il fut monté sur la bête, on lui lia les jambes sous le ventre du cheval. Le czar lui fit pendre au cou des instrumens de musique, & lui ordonna de jouer du flageolet. Le pontife en fut quitte pour cette comédie, mais les autres ecclésiastiques furent poussés dans la riviere, à coups de piques & de hallebardes. — Le même czar fit un voyage en différentes provinces de son empire, où tous les ordres de l'état, depuis les grands jusqu'au peuple, lui firent des présens, parce qu'on savoit qu'il les aimoit. — Un cordonnier voulant aussi lui marquer son attachement, lui offrit de son jardin un navet prodigieux, avec une paire de souliers. Le prince en fut si satisfait, qu'il ordonna aux gens de sa suite de se faire chausser par cet homme, & de payer sa marchandise le double de son prix. — Un gentilhomme voyant de quelle maniere il avoit récompensé un don de si peu de valeur, imagina qu'en offrant le plus beau cheval de son écurie, il en recevroit des marques plus distinguées de sa libéralité ; mais le prince, pour le remercier, lui donna le navet du cordonnier. — Un autre jour, Basilowitz présenta à son secrétaire d'état une humble requête signée de lui, par laquelle il le supplioit de lever pour son service une armée de 100 mille hommes, dans un tems qu'il lui marquoit, lui promettant par re-

connoiſſance de ſe ſouvenir de lui dans ſes prieres. Le miniſtre qui connoiſſoit ſes bizarreries, leva l'armée le plus promptement qu'il pût, & avec ſon ſecours, le czar ſe rendit maître de la Sibérie, qui appartient encore à l'empire. — Ce prince étoit doux pour le peuple, & ſévere pour la nobleſſe. Il portoit ordinairement à la main un bâton avec une pointe de fer, dont il piquoit les jambes des ſeigneurs qui l'approchoient, & marquoit beaucoup d'eſtime à ceux qui ſouffroient ce traitement, ſans témoigner de ſenſibilité. Des Anglois ayant eu l'imprudence de rire de quelques-uns de ſes caprices, il les fit amener, & mettre nuds en ſa préſence, & dans cet état il les contraignit de ramaſſer, un a un, pluſieurs litrons de pois qu'il avoit fait répandre dans ſon appartement. Après les avoir bien fatigués par ce ridicule exercice, il leur fit donner à boire, & les renvoya, en les avertiſſant d'être plus ſages à l'avenir.—Une autre fois il prit l'habit d'un homme du peuple, & alla dans un village demander, de porte en porte, un logement. Perſonne ne voulut le recevoir, excepté un pauvre homme, dont la femme étoit prête d'accoucher, & qui le régala le mieux qu'il lui fut poſſible. Le monarque lui dit, en le remerciant, que le lendemain il viendroit le revoir, & lui ameneroit un parrain & une marraine pour ſon enfant. Il y retourna en effet, avec toute la ſplendeur de ſon rang, & fit la fortune de ſon hôte ; mais il ordonna de brûler toutes les autres maiſons du village, & de chaſſer les habitans dans la campagne, diſant qu'ils deviendroient peut-être plus charitables, quand ils auroient éprouvé ce qu'on ſouffre en demeurant expoſé, pendant une nuit très-longue & très-froide, aux inclémences de la ſaiſon, ſans

provisions & sans couvert. — S'étant un jour joint à une troupe de voleurs, il leur proposa de piller le trésor du czar, & leur dit, qu'il savoit les moyens de les en rendre maîtres. Celui à qui il fit cette proposition, lui donna un soufflet, en le traitant de coquin, d'oser voler le pere de la patrie, tandis qu'il y avoit tant de riches seigneurs qui le pilloient déja assez, & sur lesquels on feroit un gain plus légitime & un plus riche butin. Cette réponse lui fut si agréable, qu'il changea de chapeau avec ce brigand, & lui assigna un rendez-vous, où il desiroit, disoit-il, boire avec lui. Cet honnête homme s'y trouva effectivement, & fut très-surpris de le reconnoître pour son souverain. Le prince lui donna de bons avis, & pour le mettre en état de les suivre, il le gratifia d'une place entre les gens de sa suite. C'est ainsi que le caractere de cet homme féroce & grossier s'adoucissoit peu-à-peu, à mesure que la vieillesse s'approchoit. L'idée de la mort l'épouvante à la fin; les remords le déchirent; il se jette dans un cloître; & là, après avoir inutilement cherché la paix qui le fuit, il meurt dans le trouble & dans le désespoir.

Christiern II, roi de Danemarck, surnommé le Cruel, le jour de son couronnement à Stokholm en 1520, voulant se défaire de tous ceux qui s'étoient opposés à son ambition & à ses injustices, prit avec l'archevêque d'Upsal des mesures pour n'en laisser échapper aucun. Le sénat, le clergé, la noblesse, les députés des provinces vinrent lui prêter le serment de fidélité ordinaire, & ce fut dans cette circonstance que ce nouveau roi résolut de les exterminer sans exception. Il les pria à un festin & à une fête magnifiques qu'il fit dans son château : tous s'y rendirent sans soup-

çon : les premiers jours se passerent dans la joie & dans les plaisirs. Christiern affectoit des manieres pleines de bonté ; il sembloit qu'on eût enseveli dans la bonne chere la haine & l'aversion que les deux partis avoient fait paroître si longtems l'un contre l'autre. Tout le monde s'abandonnoit tranquillement à la joie, lorsque le troisieme jour, les Suédois furent tirés de cet excès de sécurité d'une maniere bien funeste. L'archevêque d'Upsal, vendu à Christiern, se présenta en pleine assemblée, demanda justice contre le défunt administrateur du royaume, & contre tous ceux qui l'avoient forcé de renoncer à sa dignité, & qui avoient fait raser la forteresse de Steque, qui étoit du patrimoine de l'église. Christiern se défendit en apparence, de connoître d'une affaire qui regardoit, à ce qu'il disoit, les commissaires du pape. Il renvoya l'affaire à deux prélats Danois qui lui étoient livrés : ce prince sortit ensuite comme s'il eût laissé aux commissaires le tems de délibérer ; mais en même tems en vit entrer une foule de soldats qui arrêterent tout ce qui se trouva dans le château. On leur fit leur procès comme à des hérétiques, & sans traîner la procédure en longueur, Christiern leur envoya des bourreaux, pour leur annoncer qu'il falloit mourir. Le 8 de novembre fut destiné pour leur supplice : on entendit, dès le matin, des trompettes & des hérauts qui défendoient à qui que ce fût de sortir de la ville. Toute la garnison étoit sous les armes ; il y avoit des corps-de-garde aux portes & dans toutes les places ; le canon prêt à tirer étoit dans le centre, la bouche tournée vers les principales portes : tout le monde étoit dans une profonde consternation ; on ne savoit pourquoi se faisoient ces mouvemens ex-

traordinaires ; lorsque, sur le midi, le château fut ouvert, & l'on en vit sortir ces illustres prisonniers, la plupart encore avec les marques de leur dignité, conduits à la mort par les bourreaux. Sitôt qu'ils furent arrivés au lieu de leur supplice, un officier Danois lut, tout haut, l'arrêt de leur condamnation, ajoutant que le roi ne faisoit rien que par l'ordonnance des commissaires apostoliques & de l'archevêque d'Upsal. Les évêques condamnés & les autres seigneurs demanderent avec instances des confesseurs ; on les leur refusa avec hauteur, soit que le prince trouvât un raffinement de vengeance à étendre son ressentiment jusque sur les choses de l'autre vie, ou qu'il ne voulût pas qu'on traitât en catholiques des gens qu'on venoit de condamner comme hérétiques. On abattit la tête à tous les nobles, en commençant par Éric Wasa, pere du fameux Gustave Wasa : les consuls, les magistrats de Stokholm, quatre-vingt-quatorze seigneurs eurent le même sort : & dans l'espérance de découvrir la retraite de Gustave, qu'on disoit caché dans la ville, Christiern l'abandonna à la fureur de ses troupes. On se jeta d'abord sur le peuple qui étoit accouru à cet affreux spectacle : les soldats frappoient & tuoient indifféremment tous ceux qui s'offrirent sur leur passage. Ils entrerent ensuite dans les meilleures maisons, sous prétexte de chercher Gustave & les autres proscrits ; ils poignardoient les bourgeois jusque dans les bras de leurs épouses ; tout fut mis au pillage, la pudicité du sexe violée ; la laideur & la pauvreté seules furent garanties. Un gentilhomme Suédois n'ayant pu retenir sa douleur, ni s'empêcher de répandre des larmes sur sa chere patrie, on lui coupa les génitoires ; on lui fendit le ventre, & on lui arra-

cha le cœur, comme si c'eût été le plus grand des crimes de pleurer des malheureux. Le corps du brave Stenon, cet administrateur si regretté, fut tiré de la sépulture ; & par un mouvement de férocité sans exemple, Christiern se jeta dessus, & le mordit au visage. Tous les cadavres qui restoient dans la place furent entassés sur des bûchers & réduits en cendres ; le reste des morts fut mis en morceaux & envoyé dans les provinces, pour inspirer la terreur. Enfin, la barbarie de ce tigre s'étendit jusque sur la famille de Gustave. Ayant appris qu'il s'étoit sauvé dans la Dalécarlie, où il attroupoit les paysans de cette province, il fit périr, par les plus horribles supplices, la mere & les sœurs de ce fidele patriote ; & pour exterminer tout ce qui lui étoit suspect, il se fit amener toutes les dames Suédoises qu'il avoit en sa puissance, les contraignit de faire elles-mêmes des sacs, où il les fit enfermer & précipiter dans la mer.

Childebert, premier du nom, roi de France en 511, ayant déterminé son fils Clotaire, roi de Soissons & d'Austrasie, à assassiner les enfans de Clodomir leur aîné, pour envahir la succession de ces jeunes princes, les firent demander à Clotilde leur aïeule, sous le prétexte de les placer sur le trône de leur pere. Elle les amena elle-même ; mais quelle fut sa surprise ; lorsque ces deux furieux lui proposerent d'en faire des moines, ou de les égorger. *J'aimerois mieux qu'ils fussent morts*, s'écria cette magnanime femme, *que de les voir enfermer dans un cloître.* Aussitôt Clotaire, sans lui donner le tems de la réflexion, prend l'aîné par le bras, le terrasse, & lui ouvre la poitrine d'un coup de coutelas. Le plus jeune, qui n'avoit que douze ans, se jette

d'une nombreuse populace, qui fait un charivari affreux avec des pincettes, des grils & des chauderons, sur lesquels on frappe à coups redoublés. Cette foule étant arrivée devant la maison du mari, on danse la danse des cocus. Cette danse est célebre à Londres. Si un ministre étranger fait quelque chose qui déplaise au peuple, il est sûr qu'on viendra lui donner le spectacle de la danse des cocus. C'est ainsi que la populace se vengea, il y a quelques années, de je ne sais quel ministre, qui au-lieu de lui donner du vin, lui avoit fait distribuer de la bierre.

DESCRIPTION DE L'ESCURIAL.

LE palais de l'Escurial est peut-être la plus somptueuse, la plus vaste & la plus magnifique des maisons royales de l'univers. Philippe II, roi d'Espagne, dont tous les sentimens avoient une teinte de superstition, fit vœu que s'il gagnoit contre l'armée Françoise la bataille, donnée en 1557, près de Saint-Quentin, le jour de S. Laurent, il bâtiroit, en l'honneur de ce martyr, une église, un palais & un monastere, plus beaux que tout ce qu'il y avoit alors dans le monde chrétien. On assure que la peur eut aussi quelque part à cette fondation; car on dit, que pendant la bataille, ce prince entendant le sifflement des balles qui passoient assez près de lui, demanda à son confesseur ce qu'il pensoit de cette musique : » Je la trouve » très-désagréable, répondit-il. — Et moi » pareillement, repliqua le roi; & mon pere

» étoit un homme bien étrange d'y prendre tant de plaisir ». L'année n'étoit pas révolue, qu'il fit élever l'Escurial en forme de gril, & pour mieux honorer le saint Diane, il fit graver & peindre des grils par-tout. L'édifice coûta 60 millions. Philippe y fixa son séjour dans les dernieres années, & y mourut devant le maître-autel, où il s'étoit fait transporter. La place où il finit ses jours est environnée d'une balustrade que personne n'ose approcher. Les moines & le peuple sont persuadés que l'esprit turbulent & inquiet de ce prince revient toutes les nuits visiter son ancienne demeure, & qu'à minuit il rode dans tout le couvent. On compte 14000 portes dans l'enceinte de l'Escurial, 11000 fenêtres, 800 colonnes, 22 cours, 17 cloîtres ; & les clefs qui servent à ouvrir les appartemens pesent plus de 7 quintaux. La principale façade a 300 pas de large sur 60 d'élévation : sur la porte du milieu se trouvent les armes d'Espagne, surmontées d'un S. Laurent, d'un travail exquis. L'église, qui a été bâtie sur le modele de celle de S. Pierre de Rome, a 360 pieds de long sur 280 de large : le marbre, les dorures, les tableaux des plus excellens maîtres d'Italie ornent cette basilique : 9 chœurs d'orgues faisant allusion aux 9 Muses, secondent les voix de 200 Jérônimites qui psalmodient sur des pupitres de bronze doré : les ornemens sacerdotaux sont couverts de pierreries ; les vases & chandeliers d'or & d'argent : l'intérieur du tabernacle de la principale chapelle renferme une émeraude de la grosseur d'un œuf, & les portes qui y conduisent sont de bois d'Inde fort recherché. Sous l'église est le fameux Panthéon, alentour duquel se trouvent des urnes noires en forme de tombeaux, où sont

enfermés les ossemens des rois d'Espagne. Lorsque ce grand ouvrage fut achevé, & qu'on eut fixé le jour pour y transférer les corps des princes & princesses, Philippe IV voulut assister à cette lugubre cérémonie. Le religieux qui y prêcha, prit pour son texte ces paroles d'Ézéchiel : *Os décharnés, écoutez ce que dit le Seigneur.* Après l'église & le Panthéon, ce qui frappe davantage est la bibliotheque, non-seulement par la beauté du vaisseau, des bustes & des peintures, mais encore par la multitude & le choix des livres, le nombre & la rareté des manuscrits ; c'est une des plus riches collections qu'il y ait dans le monde. Les seuls manuscrits arabes en occupent une partie avec les manuscrits grecs, très-anciens & fort lisibles. On y trouve aussi des fragmens de Tite-Live & de Diodore, qui n'ont jamais été imprimés ; un traité de S. Augustin sur le baptême, écrit de sa propre main, & plusieurs autres de différens auteurs de la premiere église.

DÉTAIL DE L'IMPRIMERIE.

IL y a trois sortes d'ouvriers nécessaires à l'imprimerie ; savoir : le fondeur, le compositeur & l'imprimeur. On appelle fondeur, l'ouvrier qui est proche du bassin. Le bassin est une espece de cuve qui renferme une matiere bouillonnante, composée de plomb, de fer & de cuivre, mêlés ensemble par le moyen de l'antimoine. Il prend une cuiller de fer qu'il plonge dans le bassin, & qu'il remplit de la liqueur. Cette cuiller ne contient que ce qu'il faut de matiere pour chaque

lettre. On la verſe dans un moule, & on en voit ſortir une lettre. On n'en fond qu'une ſeule à la fois. On ôte avec le doigt le ſuperflu de la fonte qui eſt attaché à la lettre : on la frotte enſuite ſur une meule ; & lorſqu'il y a une certaine quantité de lettres, on les range, on les ſerre fortement, & on leur donne à toutes une égalité & une élégance parfaite. — Le compoſiteur, en terme d'imprimerie, eſt l'ouvrier qui ſe tient toujours debout devant de grandes caſſes, partagées en pluſieurs petits compartimens ou caſſetins remplis de lettres. Un de ces caſſetins, par exemple, contient tous les *A*; un autre, tous les *B*; & ainſi du reſte. Le compoſiteur lit d'abord deux ou trois mots de copie : c'eſt ainſi qu'on nomme les manuſcrits des auteurs. Il tire de chaque caſſetin les lettres propres à rendre ce qu'il vient de lire ; il les range enſuite, une à une, ſur un morceau de fer étroit & creux, qui ſe nomme compoſteur. Chaque mot eſt ſéparé par un petit eſpace, & l'on donne à toutes les lignes une égale longueur. C'eſt quelque choſe de merveilleux que la promptitude & la rapidité avec laquelle tout s'exécute. Lorſqu'une planche eſt entiérement compoſée, on la tranſporte ſur un marbre bien uni, on diſpoſe tout avec ordre : on ajuſte les lettres, on les ſerre, afin qu'elles ne remuent pas. Alors l'imprimeur enleve cette planche, qu'on appelle forme, de deſſus le marbre, & l'ajuſte à ſa preſſe. Un autre ouvrier prend deux balles garnies de laine ou de crin, & recouvertes d'un cuir crud : il les empreint toutes deux d'un vernis épais, compoſé d'huile de noix ou de lin cuite, dans laquelle on mêle du noir de fumée, les remue l'une ſur l'autre, pour que le vernis qu'il a pris ſe diſtribue également, puis il

les promene en appuyant sur toutes les pages. La forme n'en est point ébranlée, étant assujettie par des coins. On étend tout de suite sur le tympan une feuille de papier blanc, trempé. On appelle tympan, une feuille de parchemin collée sur un chassis de bois, attaché au bout du coffre de la presse, avec deux charnieres. On abat ce chassis sur la forme, on le conduit sous la platine. La platine est une piece de cuivre, de fonte ou de bois, bien unie, laquelle foule sur la forme, par le moyen de la vis qui presse dessus. Un ouvrier tire à deux fois le barreau. C'est une barre de fer, au bout de laquelle il y a un manche de bois, qui sert à faire tourner la vis, pour presser sur la forme. On leve le tympan, & à l'instant sort une feuille, copie fidelle de tous les caracteres dont la forme est composée. — Si on veut connoître à fond le méchanisme de ce bel art, il faut voir par soi-même; car, dans quelques détails qu'on puisse entrer, on ne peut en donner qu'une idée imparfaite, en comparaison de celle qu'on peut prendre par les yeux.

DEUILS DIFFÉRENS.

Le grand deuil se porte en France avec du drap noir sans ornemens, des manteaux longs, du linge de Hollande & du grand crêpe; les veuves avec un bandeau & un grand voile de crêpe. Le petit deuil se porte avec serge ou crépon, & des rubans bleus ou blancs, mêlés avec du noir. Le roi & les cardinaux portent le deuil en violet. En Castille, à la mort des princes, on se vêtif-

ſoit de ſerge blanche pour porter le deuil ; mais on le fit pour la derniere fois en 1498, à la mort de don Juan, fils unique de Ferdinand & d'Iſabelle. A la Chine, on le porte avec des habits blancs ; il dure trois ans, & fait vaquer toutes ſortes de charges & magiſtratures. En Turquie, on le porte en bleu ou en violet. En Égypte, en jaune, ou feuille-morte ; en gris chez les Éthiopiens ; en noir dans toute l'Europe, excepté qu'en France on teint de blanc ſeulement pour les garçons & les filles. Au Pérou, on le portoit en gris-de-ſouris, lorſque les Eſpagnols y entrerent. Chaque nation croit avoir de bonnes raiſons pour en agir de la ſorte. Le violet étant une couleur bleue & noire, marque d'un côté la triſteſſe, & de l'autre le ciel qu'on ſouhaite aux morts. Le blanc déſigne la pureté ; le jaune & feuille-morte, ſemblable à la fin de la belle ſaiſon, repréſente la fin des eſpérances humaines ; le gris, la négation de toute couleur qui peut flatter les yeux, & la couleur propre de la terre ; le noir, la privation de la lumiere. Le ſeul chancelier de France ne porte jamais le deuil pour quelque ſujet que ce puiſſe être, parce qu'il eſt, pour ainſi dire, détaché de lui-même.

DIABLE SANS CORNES.

UNe femme mariée en Bretagne avoit en partage, de la beauté, de la ſageſſe, de l'eſprit & des graces, & un caractere excellent ; mais ſa fortune étoit médiocre. Son mari s'embarqua ſur mer pour s'enrichir dans le commerce. Il ſe re-

posa sur la vertu de sa femme, & il fut absent plusieurs années : quelqu'exposée qu'elle fût à la tentation, elle sut si bien y résister, que le moindre desir ne put prendre naissance dans son cœur. Cependant, malgré son austere sagesse, elle voulut se divertir un jour de carnaval, & donner un bal chez elle, avec une magnifique collation. La vertu la plus solide n'est pas celle qui est la plus farouche; elle sait quelquefois s'égayer. Il sembloit que la bienséance lui défendoit cet éclat; mais le carnaval & sa complaisance pour ses amies, l'emporterent. Un masque habillé en procureur, ayant des sacs de procès à la main, entra brusquement dans le tems qu'on jouoit; il présenta un momon de quelques pistoles à la dame du logis; elle accepta le défi; elle gagna : il en présenta trois ou quatre qu'il perdit dans un grand silence. Tous ceux qui voulurent jouer contre lui, perdirent; il les dépouilla tous; il ne perdoit que contre la dame; il savoit l'art de tromper au jeu, de forcer la fortune à se déclarer pour lui. On ne douta point que l'amour ne l'eût engagé à perdre, lorsqu'il avoit joué contre la dame. On se le disoit tout bas, & selon le sort de ces sortes de secrets, on vint à le dire tout haut. *Je suis*, dit-il, *le dieu des richesses*; pour justifier ce qu'il disoit, il sortit de ses poches plusieurs bourses pleines de louis; s'adressant à la dame, il lui dit : *Je joue tout cela contre tout ce que vous avez*. Elle trembla à cette proposition, & n'accepta pas le défi. Alors il les lui offrit; elle les refusa. Cette aventure parut extraordinaire. Une femme qui étoit déja âgée, s'imagina que ce masque pouvoit être le diable. Son déguisement en procureur fortifia cette idée; elle communiqua son soupçon,

qui fut converti en certitude dans l'esprit de plusieurs femmes; elles disoient à demie voix ce qu'elles pensoient. Comme il les entendit, il voulut alors les confirmer dans leur créance : il parla plusieurs langues. Il dit enfin qu'il étoit sorti de l'enfer pour venir prendre une dame qui s'étoit donnée à lui, & qu'il ne quitteroit point la place qu'il ne se fût emparé d'elle, quelqu'obstacle qu'on y apportât. Tous les soupçons se fixerent sur la dame du logis. Les gens crédules étoient saisis de la plus grande frayeur; d'autres qui ne savoient que croire, n'étoient qu'à demi épouvantés; les gens sensés attendoient tranquillement le dénouement, & se divertissoient de la frayeur des autres. La dame du logis étoit de ce nombre. Les gens crédules vouloient qu'on allât chercher un prêtre pour exorciser le diable. Cette comédie qui n'étoit pas attendue, valut mieux pour les incrédules que la plus agréable piece du monde. Tout-à-coup le faux diable après avoir laissé quelque tems les esprits agités de divers sentimens, leva le masque, & se fit connoître pour le mari de la dame, qui fit alors un grand cri de joie : *Je reviens*, lui dit-il, *te revoir avec empressement, & j'apporte avec moi l'opulence, avec laquelle je me suis uni dans le commerce;* puis se tournant vers les joueurs : *Vous êtes des dupes*, leur dit-il, *apprenez à jouer : je ne veux point de votre argent.* Il le leur rendit malgré eux, & railla les dames crédules, qui ne pouvoient encore revenir de leur erreur. Le bal continua; on abandonna au diable la dame qu'il étoit venu chercher. Il se fit tellement aimer & estimer de tout le monde, que le nom de *bon diable*, qu'on lui donna, passa en proverbe.

DIAMANS DE PRIX.

Ce qui diſtingue le plus le royaume de Golconde des autres contrées de l'Aſie, c'eſt la richeſſe de ſes mines de diamans. On en attribue la découverte au haſard : un berger conduiſant ſon troupeau dans un lieu écarté, apperçut une pierre qui jetoit de l'éclat : il la ramaſſa, & la vendit pour un peu de riz à quelqu'un qui n'en connoiſſoit pas mieux la valeur. Elle paſſa ainſi dans différentes mains, & tomba enfin dans celle d'un marchand connoiſſeur, qui en tira un grand profit. Cette découverte fit du bruit, & chacun s'empreſſa de fouiller dans l'endroit où le diamant avoit été ramaſſé. L'endroit où ſe trouvent ces mines, eſt le plus ſec & le plus ſtérile du royaume. On cherche les diamans dans les veines des rochers, & il y a plus de 30000 ouvriers occupés de ce travail. Le roi ſe réſerve tous les diamans au-deſſus de dix carats, ce qui n'empêche pas qu'on ne le trompe ſouvent. Les mineurs les avalent pour n'être pas découverts, & trouvent moyen de les vendre aux Européens, après les avoir retirés de leurs déjections ; ce qui ne ſe fait pas ſans expoſer ſa vie. Les plus beaux diamans que l'on connoiſſe dans le monde, ſont, celui du roi de France, que le duc d'Orléans, régent, acheta pour la couronne : on en demandoit quatre millions, mais faute d'acheteurs, on l'eut pour deux. C'eſt l'oncle du célebre Anglois Pitt d'aujourd'hui qui l'avoit acheté d'un ouvrier du Mogol ; on le préfere à la fameuſe perle du roi

d'Espagne & au plat d'une seule émeraude du Doge de Gênes. Ce diamant du roi de France, qu'on nomma tantôt le *Régent*, tantôt le *Pitt*, pese 106 carats. Celui du Grand-Duc de Toscane en pese 139, & on l'estime deux millions six cent huit mille trois cent trente-cinq livres. Celui du Grand-Mogol, qui a passé dans les mains de Thamas-Koulikan, est de 280 carats, & étoit estimé onze millions sept cent vingt-trois mille deux cent soixante-dix-huit livres.

DOGE ÉPOUSANT LA MER.

On sait que tous les ans, le Doge, accompagné des sénateurs, & dans la plus grande pompe, monte sur le bucentaure, & épouse la mer. Ceux qui ne connoissent pas la sagesse des loix Vénitiennes, & qui ne jugent des institutions que par ce qui les frappe, regardent cette cérémonie comme une vanité & une extravagance indécente : ils pensent que les Vénitiens solemnisent cette fête que parce qu'ils se croient maîtres de la mer : ils comparent le Doge à ce roi de Perse, qui fit battre de verges le Pont-Euxin, qui ne lui avoit pas été favorable. Le mariage du Doge avec la mer renferme des vues plus nobles. La mer est le symbole de la république : il épouse l'une sans pouvoir la posséder : il est à la tête de l'autre, sans avoir droit à la puissance souveraine. Il est le premier magistrat, mais il n'est pas le maître : on ne veut pas qu'il le devienne ; & on met, entr'autres barrieres à sa domination, une coutume qui l'avertit qu'il n'a

pas plus d'autorité fur la république, qu'il gouverne avec le fénat, que fur la mer; malgré le mariage qu'il eft obligé de célébrer avec elle. En donnant cette explication naturelle, & prife de l'efprit des loix Vénitiennes, à l'ufage dont il s'agit ici, il n'y a plus de vanité, ni de motif d'orgueil, comme dans la vengeance du roi de Perfe. Le Doge ne commet plus d'indécence, en fuivant une loi qui lui montre les limites de fon pouvoir, & la nature de fes obligations.

DOMESTIQUES.

LEs gens d'un caractere eftimable font non-feulement les délices de la fociété, ils favent encore fe faire chérir de leurs domeftiques, en les traitant toujours avec une bonté qui les confole, des défagrémens attachés à la fervitude. Eh! que ces maîtres bons & généreux en font bien récompenfés par le fincere attachement qu'ils infpirent! Cette vérité inconteftable n'a pas befoin de preuves; je vais pourtant l'appuyer par un nouvel exemple. Un jeune-homme, d'une famille diftinguée, ne fe vit pas plutôt maître de fon bien, qu'il fe hâta de le dépenfer dans les plaifirs, au jeu, & avec les femmes. Au bout de trois ou quatre ans, il eut diffipé fa fortune: alors fon bonheur s'évanouit comme un fonge, & il ne put diffimuler que c'étoit par fa faute. Il ne lui refta qu'un fidele domeftique, qui ne voulut point le quitter, malgré fon extrême indigence. Ce zélé ferviteur, pénétré de la mifere où fon maître fut réduit, lui dit un jour: » Vous ne

» ſavez aucun métier pour gagner votre vie, » & les ſentimens que vous inſpirent votre naiſ- » ſance, vous empêchent de ſubſiſter à l'aide de » vos bras. Eh bien! mon cher maître, c'eſt à » moi de vous nourrir ». Sans s'expliquer davantage, il courut faire emplette d'un crochet, porta des fardeaux, travailla avec un courage infatigable pendant le jour, & le ſoir il apportoit à l'infortuné tout ce qu'il avoit pu gagner à la ſueur de ſon front. Pour lui rendre la vie plus aiſée, il alloit encore, au commencement de la nuit, demander l'aumône. Tant d'humanités, cet attachement preſque ſans exemple, reçurent leur récompenſe : le jeune-homme qui lui étoit ſi redevable, hérita tout-à-coup d'un oncle très-riche, répara, par une meilleure conduite, ſes fautes paſſées, & partagea ſon bien avec l'eſtimable domeſtique.

Sleidan raconte que Maurice de Naſſau étant au ſiege de Peſt en qualité de volontaire, âgé pour lors de ſeize ans, s'aviſa de ſortir du camp, accompagné d'un gentilhomme domeſtique. Il rencontra des Turcs avec leſquels il en vint aux mains : mais comme la partie n'étoit pas égale, il fut renverſé par terre avec ſon cheval : il alloit perdre la vie, ou du moins la liberté, ſi le gentilhomme en ſe couchant ſur lui tout de ſon long, ne lui eût ſervi de cuiraſſe & n'eût donné le tems de venir à ſon ſecours une troupe de cavaliers, qui l'enleverent aux Turcs, & le ramenerent au camp avec ſon compagnon, où celui-ci mourut de ſes bleſſures quelques heures après. Si Sleidan a ſu le nom de ce gentilhomme, il eſt blâmable de ne l'avoir pas dit ; le nom de l'auteur d'une action ſi héroïque, méritoit bien d'être tranſmis à la poſtérité.

Jean-Baptiste Nanì, dans son Histoire de Venise, dit, que Jean Ernik, né à Vienne en Autriche, voyant à deux doigts de la mort le secrétaire Jean-Baptiste Ballarin, son maître, prisonnier d'état aux Sept-Tours à Constantinople, s'offrit de lui sauver la vie, en prenant sa veste vénitienne pour mourir à sa place. Ainsi il périt, & délivra son maître. On peut le comparer à cet esclave de Pison, proconsul d'Afrique, qui, interrogé par les gens qui venoient pour tuer son maître, répondit : *C'est moi qui suis Pison ;* & il fut tué sur le champ. Ces exemples mémorables de tendresse, de courage, sont un des plus grands ornemens de l'histoire.

Un domestique recommandable par l'ancienneté de ses services, est à la maison, non-seulement de niveau avec son maître, mais parvient quelquefois même à lui commander. Un officier avoit un valet à-peu-près de cette espece. Ils étoient tous deux partisans zélés de Bacchus, avec cette différence, que le maître ne s'enivroit que de vin excellent ; le valet qui n'étoit pas si délicat, honoroit Bacchus sous quelque forme qu'il se présentât à lui. Ils firent entr'eux une convention que chacun auroit son jour pour s'enivrer ; afin qu'il y en eût toujours un de sang-froid pour garantir l'autre des accidens très-communs aux disciples du dieu de la treille. Suivant ce traité-là, chacun s'enivroit de deux jours l'un, & l'ivresse étoit pour eux une fievre tierce très-réguliérement périodique ; la bonne foi, qui est l'ame du commerce, fut pendant long-tems l'ame de leurs conventions. Le lendemain d'un jour que le maître c'étoit enivré, ses amis lui proposerent un repas, où il falloit qu'il laissât de nouveau sa raison & ses sens au fond d'une

bouteille. On l'obligea de donner sa parole. Un buveur attache son honneur à tenir ces sortes de promesses ; comme il ne vouloit point user du droit de s'enivrer deux fois, au préjudice de la convention, sans en avoir permission de son valet, il employa son éloquence pour le fléchir. Il le prévint d'abord par des louanges qu'il lui donna sur son zele & sur sa fidélité ; c'est ainsi qu'un habile orateur qui veut persuader, captive la bienveillance de son auditeur. Il vint à la priere qu'il lui fit de lui accorder le droit de s'enivrer, & le chargea d'avoir soin des bouteilles. Le valet inflexible lui répondit, qu'il ne pouvoit lui accorder ce qu'il lui demandoit ; qu'il vouloit exécuter son traité à quelque prix que ce fût : le maître revint à la charge, & dit qu'il lui permettroit de s'enivrer deux fois de suite, sans qu'il le trouvât mauvais. Le valet refusa l'offre : *Veux-tu*, lui dit le maître, *que je me brouille avec mes amis ? — Brouillez-vous*, *ne vous brouillez pas*, lui dit le domestique, en faisant avec ses doigts un geste significatif, *tout cela m'est indifférent ; j'ai donné ma parole de m'enivrer ce soir ; mon honneur veut que je la tienne ; chacun a sa réputation à ménager : je suis tout à vous, pourvu que mon honneur ne soit pas en compromis.* Tous deux esclaves de leur honneur, ils allerent s'enivrer. Le maître, le soir, arriva le premier ; il se jeta dans un fauteuil auprès du feu, où il s'endormit. Le valet arriva quelque tems après : à peine fut-il entré dans la chambre, que ses jambes foibles & chancelantes ne pouvant plus soutenir la masse de son corps, il tomba à la renverse, & alla donner contre un guéridon, qui tomba avec un flambeau qui étoit dessus ; le fracas qu'ils firent, réveilla le maître

maître en ſurſaut, & voyant ſon valet à terre, qui faiſoit des efforts impuiſſans pour ſe relever, lui dit en bredouillant : *Voilà mon ivrogne qui caſſe tout ; n'as-tu pas honte d'être en cet état ?* Une exhortation faite à un homme ivre par un prédicateur qui eſt auſſi dans l'ivreſſe, ne peut avoir d'autre fruit, que de faire rire. Le maître en s'efforçant de relever ſon domeſtique, tomba lui-même à ſes côtés ; on accourut, on les releva, on ſortit enſuite de la chambre ; on écouta à la porte pour voir le dénouement de la comédie. Ils ſe querellerent, ils ſe reprocherent leur ivrognerie. Le valet ſe retrancha ſur la bonne foi du traité, & dit à ſon maître qu'il n'avoit point de parole. Le maître piqué lui commanda de ſortir ſur le champ, & lui dit qu'il lui casſeroit la tête s'il ne ſortoit. Le valet accepta ſon congé : la formalité bruſque avec laquelle on le lui donnoit, le piqua d'honneur. Il alla dans une garderobe prendre ſes hardes, qu'il mit dans une valiſe ; quand il s'en fut chargé, il vint avec une fermeté de héros prendre congé de ſon maître, qui, touché de ce ſpectacle, lui dit d'un ton tendre : *Eſt-ce-là l'attachement éternel que tu m'avois juré ?* Le valet lui dit fiérement : *Quand un maître eſt ingrat, il le faut quitter. Croyez-vous*, pourſuivit-il, *que je ne puis pas trouver un maître qui mérite de m'avoir ?* — *Oui*, lui dit toujours le maître ſur le même ton : *mais où en trouveras-tu un qui te permette de t'enivrer de deux jours l'un ?* C'étoit-là toucher la corde d'un inſtrument, dont le ſon alloit juſqu'au cœur du valet : il ne put réſiſter à l'impreſſion que fit ſur lui ce privilege qu'il eſtimoit plus que ſes gages : ſon cœur s'attendrit ſur le champ ; ſa douleur lui fit pouſſer des

fanglots : il jeta fa valife fur le carreau, & dit à fon maître qu'il le ferviroit toute fa vie ; ils fe toucherent dans la main, & la paix fut faite ; ils s'endormirent enfuite, le valet étendu fur le plancher, & le maître dans fon fauteuil. Quand ils s'éveillerent le matin, ils fe regarderent & fe prirent à rire. *Nous n'avons rien à nous reprocher*, dit le valet. — *Tu as raifon*, dit le maître, *faifons treves de reproches.*

DUELS.

DEux Romains, rivaux depuis long-tems, fe rencontrerent à la veille d'une action. L'un vouloit que le fort des armes décidât à l'inftant même de leur querelle. L'autre, fans s'émouvoir, lui répondit d'un ton digne d'un citoyen de la république : » Je ne puis accepter le combat que tu » me propofes ; il ne t'eft permis non plus qu'à » tout autre de difpofer de ta vie ; nos jours » appartiennent à l'état ; demain nous devons » attaquer les ennemis, on jugera fur le champ » de bataille qui des deux fera le plus brave «. — Scipion l'Africain & Métellus refuferent pareillement le combat d'homme à homme, difant qu'un général doit mourir en capitaine, & non en foldat. — Augufte refufa le défi d'Antoine, parce qu'il y avoit bien d'autres moyens, felon lui, d'expofer fes jours avec utilité. Ces grands hommes valoient bien, fans doute, ces fanfarons & ces faux braves, qui, fur la moindre équivoque, font toujours prêts à faire des propofitions de combat. L'opinion des honnêtes gens qui méprifent cette efpece d'homme, eft, avec raifon, que

cette maniere d'agir eſt injurieuſe au ſouverain, nuiſible à l'état, & digne de châtiment. — Deux dragons François ſe battoient au piſtolet : le premièr qui tire, manque ſon adverſaire ; celui-ci trop brave pour profiter de l'avantage, lui dit : » Camarade, ſi tu es honnête homme, je ſerois » fâché pour me venger d'une offenſe particu- » liere, de priver la patrie de tes ſervices : ſi tu » n'es qu'un coquin, c'eſt de la main d'un bour- » reau, & non de la mienne, que tu dois périr ». En même tems il lâcha ſon piſtolet en l'air.

L'édit des duels n'eſt pas fait pour les femmes ; le cas a paru ſi rare, qu'on n'a pas cru qu'il fallût faire une loi expreſſe pour elles. Pourquoi effaroucheroit-on la bravoure de quelques dames ? cette vertu qui ſemble manquer au ſexe en général, eſt d'un trop grand relief dans celles qui la poſſedent, pour qu'on ne cherche pas plutôt à l'exciter qu'à la détruire. Sous le regne de Louis XIII, dans une ville de province, une marquiſe & une comteſſe ſe diſputoient le cœur d'un comte, dont la jolie figure étoit la moindre qualité ; fier de voir ſon cœur l'objet de leur ambition, il les flattoit chacune du bonheur de l'avoir. La nature avoit été fort libérale envers elles des appas qui ſont le partage du ſexe. La marquiſe propoſa un cartel à la comteſſe qui l'accepta. Elles vont de grand matin ſur une prairie, avec leurs charmes dans un grand négligé, parce qu'elles avoient plutôt penſé à prendre un petit air militaire, qu'un air de beauté. D'abord comme des championnes loyales, elles meſurent leurs épées ; celle de la comteſſe fut trouvée plus longue : la marquiſe, femme de précaution, en avoit apporté deux de même longueur, elle lui en offrit une ; la fureur étincelloit dans les beaux

yeux de nos amazones ; leurs gorges, qui étoient le charme des yeux, étoient à demi-découvertes ; leurs beaux bras étoient retroussés jusqu'au coude, avec un ruban couleur de feu. Elles se camperent ferme ; s'approcherent, & croiserent leurs épées. La marquise dégageant la sienne, porta une botte qui effleura le sein de la comtesse ; le sang parut, la comtesse tomba évanouie, la marquise ne put soutenir cet objet. La compassion l'emporta sur sa haine, elle tomba aussi en foiblesse ; l'écuyer de la marquise qui la cherchoit par-tout, la trouva étendue sur le champ de bataille. De quel étonnement ne fut-il pas frappé en voyant deux guerrieres gisantes sur la poussiere ! il les secourut, les fit emporter, & la blessure de la comtesse guérit en peu de temps ; elle guérit même de sa passion, & la marquise triomphante eut le prix de sa victoire.

Jusqu'où va la fureur des duels ! Deux hommes s'enfermerent dans un tonneau pour s'y poignarder, afin de ne pouvoir point se dérober à la fureur l'un de l'autre. — Deux grenadiers qui devoient se fusiller dans un duel, convinrent que chacun tireroit son coup, lorsqu'un de leurs camarades mettroit le feu à une mêche : à ce signal ils tirerent sur le champ, & se tuerent tous les deux.



ÉCHECS.

SArafin, qui a fait une differtation fur le nom du jeu des échecs, nous apprend qu'il nous vient des Indiens, qui l'ont appris aux Perfans ; ceux-ci aux Arabes, ces derniers aux Efpagnols. On a dit que les Grecs inventerent ce jeu-là pour fe défennuyer au fiege de Troie. Le Calabrois qui avoit cherché par-tout le monde des gens qui lui puffent tenir tête à ce jeu-là, difoit qu'il n'en avoit point trouvé de fi favans que les Levantins. *Echec* & *Mat* font des mots perfans, qui fignifient *le roi eft confondu*. La Salle jouoit ce jeu de mémoire ; il numérotoit toutes les caffes ; enfuite il jouoit fans voir l'échiquier, & gagnoit les plus forts joueurs. C'eft de cette façon que les Efpagnols le jouent en courant la pofte. Les villes en Efpagne fe font des défis à ce jeu : celle qui eft vaincue eft regardée comme la fujette de l'autre. Un hiftorien Allemand, je ne fais fi ce n'eft point Sleidan, raconte que Charles-Quint joua aux échecs avec fon finge, & qu'un jour cet animal lui ayant fait l'échec du berger, cet empereur fut fi piqué, qu'il lui jeta l'échiquier à la tête, dont il le bleffa. Charles-Quint ayant repris fon fang-froid, invita le finge à rejouer ; cet animal, dont la bleffure étoit toute fraîche, ne vouloit plus fe commettre avec un auffi rude joueur que ce prince ; il fallut que Charles-Quint le prit fur un ton fort haut ; le finge obéit malgré lui ; il fit de nouveau l'échec du berger à l'empereur ; mais pour

se garantir de la colere de son maître, il fit sur le champ le plongeon sous la table.

Les échecs étoient autrefois un jeu fort familier parmi les princes. Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, jouoit aux échecs, lorsque les députés de Rouen lui vinrent demander du secours contre Philippe-Auguste, qui assiégeoit cette ville : il ne voulut point les écouter, que la partie ne fût finie. Il est rapporté dans le second tome de la *Bibliotheque des Gens de Cour*, que Louis-le-Gros, à la bataille de Brenneville, en 1119, dit un bon mot, qui faisoit allusion aux échecs. Ferrand, comte de Flandre, ayant été pris par Philippe-Auguste à la bataille de Bovines, sa femme qui le pouvoit délivrer, le laissa long-tems languir en prison. Ils se haïssoient, & leur haine venoit du jeu des échecs : ils se querelloient sans cesse, le mari ne pouvant se consoler de perdre toujours contre sa femme aux échecs, ni la femme se résoudre à l'y laisser gagner.

EFFETS DES VAPEURS.

Les exemples malheureux des suffocations ne sont que trop fréquens, & on ne sauroit trop mettre tout le monde sur ses gardes contre les effets mortels des vapeurs du charbon, celles du vin, les exhalaisons souterraines, & une infinité d'autres genres de mort : en voici un trait, tiré des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, 1710. Un boulanger de Chartres avoit mis dans sa cave, qui étoit de 36 marches de pro-

fondeur, & bien voûtée, fept à huit poinçons de braife de fon four. Son fils, jeune-homme fort & robufte, allant encore y porter de nouvelle braife, avec une chandelle à la main, la chandelle s'éteignit à la moitié de l'efcalier : il remonta, la ralluma, & redefcendit. Lorfqu'il fut au bas de la cave, il cria qu'on vint à fon fecours, après quoi on ne l'entendit plus. Son frere, auffi fort que lui, y courut auffi-tôt, cria de même, & ceffa de crier. Sa femme y alla après lui, une fervante après elle, & toujours la même chofe. Il en arriva autant à un voifin qui defcendit dans cette cave, efpérant pouvoir les fecourir. Enfin, un paffant ayant pris un croc, tira la fervante de la cave, qui, ayant refpiré l'air, fit un foupir, & mourut fur le champ, malgré la faignée qu'on lui fit. Le lendemain un homme de la campagne, propofa de retirer de la cave ces perfonnes mortes ; mais, de peur de fe trouver mal fans pouvoir remonter, il fe fit defcendre dans la cave avec des cordes, fur un poulain de bois, & on devoit le retirer lorfqu'il crieroit. Il cria bien vîte ; mais, comme on le retiroit, la corde caffa malheureufement, & il tomba. On renoua le plus promptement qu'il fe put cette corde, qui s'étoit caffée affez près de l'entrée de la cave, mais on ne put le remonter que mort. On l'ouvrit : il avoit le cerveau comme fec, la meninge extraordinairement tendue, les boyaux enflés & gros comme le bras, enflammés & rouges comme du fang ; & ce qui étoit le plus particulier, tous les mufcles des bras, des cuiffes & des jambes, comme féparés de leurs parties. Le magiftrat prit connoiffance de cet événement, & fit défenfe que perfonne ne defcendit dans la cave, jufqu'à ce qu'on eût les

avis des médecins, des chirurgiens, & même des maçons. Il fut conclu que la braise que le boulanger avoit mise dans la cave, devoit être mal éteinte ; que, comme il y a beaucoup de salpêtre dans toutes les caves de Chartres, la grande chaleur avoit excité dans celle-là une vapeur très-maligne, qui avoit causé tant de funestes effets ; qu'il falloit y jeter une grande quantité d'eau, qui éteindroit le feu, & feroit tomber la vapeur nitreuse. Cela fut exécuté ; & au bout de quelques jours, on descendit dans la cave un chien lié sur une planche avec une chandelle allumée. Le chien ne mourut point, & la chandelle resta allumée, signes certains que tout le péril étoit passé. On retira les morts, mais si corrompus par l'eau, qu'on n'en put faire aucune visite.

ÉLÉPHANT.

L'Ivoire est si commun dans le Zanguebar en Afrique, que le peuple se sert de dents d'éléphant pour palissader les clos & les jardins. La flotte Angloise du capitaine Lok, qui retourna à Londres en 1555, après avoir parcouru les côtes de cette partie du monde, en rapporta 250 qui avoient presque toutes 8 & 9 pieds de hauteur ; leur épaisseur étoit celle de la cuisse d'un homme ; & leur poids 80 & 90 livres. C'est à la mâchoire supérieure de l'animal que croissent ces énormes défenses, & non pas à celle d'en bas, comme on les représente ; & lorsqu'il vieillit, elles deviennent d'une si prodigieuse grosseur,

& d'un poids si excessif, qu'elles pesent jusqu'à cent vingt-cinq livres, & que l'éléphant est obligé de faire des trous aux arbres pour reposer sa tête.

EMPIRE DE L'ÉLOQUENCE.

LA premiere fois que Massillon prêcha son fameux sermon *du petit nombre des élus*, il y eut un endroit où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire ; presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire : le murmure d'acclamation & de surprise fut si fort, qu'il troubla l'orateur, & ce trouble ne servoit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau, que voici : » Je suppose que ce soit ici » notre derniere heure à tous ; que les cieux » vont s'ouvrir sur nos têtes; que le tems est » passé, & que l'éternité commence ; que J. C. » va paroître pour nous juger selon nos œuvres, » & que nous sommes tous ici pour attendre de » lui l'arrêt de la vie ou de la mort éternelle : » je vous le demande, frappé de terreur comme » vous, ne séparant point mon sort du vôtre, » & me mettant dans la même situation où nous » devons tous paroître un jour devant Dieu, » notre juge : si J. C., dis-je, paroissoit dès-à- » présent pour faire la terrible séparation des » justes & des pécheurs, croyez-vous que le » plus grand nombre fût sauvé? Croyez-vous » que le nombre des justes fut au moins égal à » celui des pécheurs ? Croyez-vous que s'il » faisoit maintenant la discussion des œuvres du

» grand nombre qui eſt dans cette égliſe, il » trouvât ſeulement dix juſtes permi nous ? En » trouveroit-il un ſeul » ? Cette figure, la plus hardie qu'on ait jamais employée, & en même tems la plus à ſa place, eſt un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puiſſe lire chez les nations anciennes & modernes, & le reſte du diſcours n'eſt pas indigne de cet endroit ſi ſaillant.

Le fameux Rollin conduiſit les penſionnaires du college de Beauvais à S. Leu, où le même orateur devoit prêcher ſur la *ſainteté du Chrétien* ; ces enfans, en écoutant ce nouveau Chryſoſtome, les yeux tantôt baiſſés, tantôt fixés ſur le miniſtre de la divine parole, oublient la légéreté qui ſemble excuſer leur âge, ils retournent à leur école, dans un ſilence profond, qui étonne & inquiete tous les paſſans : pluſieurs de ces éleves ſe condamnent à des mortifications dont on eſt obligé de mitiger la rigueur. — Si Maſſillon n'eût parlé qu'à leur eſprit, auroit-il fait cette impreſſion ſur leur ame ?

Charpin de Genetin, évêque de Limoges, écrivit une lettre ſi apoſtolique à Louis XIV, ſur la miſere des peuples, que ce prince en fut peiné au point d'en être malade. Madame de Maintenon fit écrire là-deſſus à l'évêque par un ſecrétaire d'état, à qui ce prélat répondit ſi hautement, que madame de Maintenon crut lui impoſer en lui écrivant elle-même. Mais elle en reçut une réponſe qui ne l'engagea point à repliquer.

❦

EMPOISONNEMENS CÉLEBRES.

LE public a toujours soupçonné que Madame (Henriette d'Angleterre), épouse de Monsieur, frere unique de Louis XIV, étoit morte empoisonnée. Le 30 juin 1670, Madame étant à Saint-Cloud en parfaite santé, but un verre d'eau de chicorée. Dans l'instant elle sentit des douleurs aiguës dans l'estomac ; les convulsions suivirent ; & six heures après elle étoit morte. Il eût été difficile de ne pas soupçonner de poison une mort si prompte & si caractérisée ! ... Mais ce n'est plus un soupçon, c'est un fait certain, quoique les preuves en soient connues de très-peu de personnes. Le roi, frappé de cette mort, & des circonstances qui l'avoient précédée, fit venir devant lui Morel, contrôleur de la bouche de Madame. Il fut introduit secrettement, la nuit même qui suivit la mort de cette princesse, dans le cabinet du roi, qui n'avoit avec lui que deux domestiques de confiance, & l'officier des gardes-du-corps qui amenoit Morel. » Regardez-moi, » lui dit le roi, & songez à ce que vous allez » dire ! .... Soyez sûr de la vie, si c'est la vé- » rité.... Mais si vous osez me mentir, votre sup- » plice est prêt.... Je sais que Madame est morte » empoisonnée : mais je veux savoir les circons- » tances du crime. — Sire, répondit Morel, sans » se déconcerter, votre majesté me regarde, » avec justice, comme un scélérat : mais après » sa parole sacrée, je serois un imbécille si j'osois » lui mentir. Madame a été empoisonnée ; le

» chevalier de Lorraine a envoyé, de Rome, » le poifon au marquis d'Effiat, & nous l'avons » mis dans l'eau que Madame a bue. — Mon » frere, reprit le roi, le favoit-il? — Oh! nous » connoiffons trop Monfieur, dit Morel, pour » lui avoir confié notre fecret ». Alors, le roi refpirant: » Me voilà foulagé! s'écria-t-il.... » Sortez ». Pour entendre ce qui regarde le chevalier de Lorraine & le marquis d'Effiat, il faut favoir que le chevalier de Lorraine, d'une figure charmante, d'un efprit féduifant & fans aucun principe, étoit aimé de Monfieur, dont le goût étoit connu. Le chevalier avoit un tel afcendant fur fon efprit, qu'il exerçoit fur la maifon un tel empire, & qu'il en abufoit au point, que Madame n'éprouvoit que des infolences, qu'elle n'auroit pas eu à craindre d'une rivale. Le chevalier de Lorraine avoit envoyé le poifon au marquis d'Effiat, premier écuyer de Monfieur, fon correfpondant & fon ami, autant que des fcélérats peuvent l'être. D'Effiat étoit petit-fils du maréchal de ce nom, & fils du frere aîné de Cinq-Mars, grand-écuyer, décapité à Lyon avec de Thou. C'étoit un homme de beaucoup d'efprit, & qui, ayant connu ce que le chevalier de Lorraine étoit à Monfieur, s'y étoit totalement dévoué. Un des trois témoins de l'interrogatoire de Morel, a dit le fait au procureur-général, Joli de Fleuri, pere de celui d'aujourd'hui (1771), & le roi l'avoit dit à mademoifelle de la Chaufferaye. Quelqu'indignation que la préfence du chevalier de Lorraine & du marquis d'Effiat pût réveiller dans le cœur du roi, ce prince, ne voulant pas laiffer foupçonner qu'il fût rien de cet affreux fecret, traita extérieurement d'Effiat comme à

l'ordinaire, & accorda, après quelque tems, à Monſieur, le retour du chevalier. Il ne s'agit plus que d'expliquer pourquoi le chevalier fit empoiſonner Madame. Louis XIV voulant porter la guerre en Hollande, voulut d'abord s'aſſurer de Charles II, roi d'Angleterre. Pour y parvenir, il engagea Madame, ſœur de Charles, à paſſer en Angleterre; & pour que ce voyage parût un effet du haſard, & non d'un projet politique, Louis XIV parut aller viſiter ſes conquêtes des Pays-Bas, & y mena toute la cour. Madame alors prit le prétexte du voiſinage, pour demander la permiſſion de paſſer la mer, & aller voir ſon frere. Il n'y avoit d'abord que Turenne & Louvois d'inſtruits du vrai motif de ce voyage : mais Turenne, amoureux de madame de Coetquen, lui en confia le ſecret, afin qu'elle prit ſes meſures pour en être : celle-ci, qui aimoit le chevalier de Lorraine, ne manqua pas de lui dévoiler ce myſtere; & le chevalier n'eut rien de plus preſſé que d'en inſtruire Monſieur. Ce prince, outré qu'on eût eu aſſez peu d'égard pour lui cacher un projet où ſa femme jouoit le principal rôle, n'oſant exhaler ſon reſſentiment contre le roi, traita Madame ſi mal, que le roi, dans la crainte que cette diſſention domeſtique ne fit un éclat qui pourroit divulguer le ſecret du voyage d'Angleterre, fit arrêter le chevalier de Lorraine, l'envoya priſonnier à Pierre-Enciſe, & delà au château d'If. Alors Monſieur, plus furieux que jamais, ſe retira à Villers-Coterets, & y emmena ſa femme. Le roi, employant à la fois l'autorité & la douceur, envoya Colbert à Villers-Coterets, pour ordonner le ſecret du voyage à Monſieur, & le ramener à la cour. On convient qu'il reviendroit, &

que le chevalier de Lorraine sortiroit de prison, mais qu'il iroit pour quelque tems en Italie. Le roi fit ensuite la tournée de Flandres, qui couvroit le voyage de Madame en Angleterre, d'où elle revint le 12 de juin, après avoir engagé Charles II à s'unir à la France contre la Hollande. Pendant ce tems, le chevalier de Lorraine, qui sentoit qu'il n'obtiendroit jamais son rappel que du consentement de Madame (ce qu'elle étoit fort éloignée d'accorder), prit le parti de s'en défaire par le poison. Le roi le fit pourtant revenir dans la suite, & s'en servit pour contenir & gouverner Monsieur. *Voyez* AMOUR FRATERNEL, *page* 50.

L'oncle de Marie de Médicis (Ferdinand de Médicis), femme du roi Henri IV, avoit été cardinal vingt-cinq ans avant que de se marier; puis étant mort sans enfans, laissa son duché à François, son frere, qui, ayant de même quitté le cardinalat, se maria à Jeanne d'Autriche, de laquelle il eut deux filles, l'une mariée au duc de Mantoue, & l'autre au roi de France. Après la mort de sa femme, il devint amoureux d'une jeune & noble Vénitienne, fort belle, nommée Bianca Capellia, laquelle même il épousa. Cette femme avoit un jour fait apprêter des olives empoisonnées, pour se défaire d'un prince, parent de son mari. Comme on les apportoit chez elle, le duc rencontra le porteur, en prit deux, les mangea, & se trouva incontinent fort mal. Bianca, au désespoir de voir son mari empoisonné, prit des mêmes olives, & les ayant mangées, se jeta sur le lit du malade, & mourut avec lui l'an 1587.

ENDORMEURS FUNESTES.

VU les défordres qu'entraînent le luxe, la mifere & le libertinage, il n'eft pas étonnant que le crime fe fuccede dans les grandes villes, & qu'il fe reproduife fous différentes formes. On empoifonnoit fous Louis XIII & fous Louis XIV. Ce crime affreux s'eft renouvellé de nos jours, mais modifié d'une autre maniere. Des fcélérats fe font avifés de mêler dans le tabac & dans toute efpece de breuvage qu'ils trouvoient occafion de faire prendre, une certaine poudre qui produifoit un fommeil fubit, pendant lequel ils avoient tout le tems de voler & de dépouiller leurs malheureufes victimes; cette profonde léthargie duroit quelquefois vingt-quatre heures; & le poifon attaquoit tellement les nerfs, que plufieurs des perfonnes qui en ont fenti la violence, en font mortes, ou font demeurées percluses. Ces fcélérats, qui n'ont heureufement alarmé la fociété que pendant quelques mois, furent appellés *les Endormeurs.* Ces miférables ne fe contenterent pas d'attaquer dans Paris la vie des citoyens; ils fe répandirent fur les grandes routes, & abuferent cruellement de la bonne foi des voyageurs. La lettre fuivante fut inférée dans divers papiers publics. » J'allois à cheval de Paris à Orléans, pour me rendre à » Dun-le-Roi en Brie, où je fuis directeur de » la pofte aux lettres; je rencontrai à Angerville, à quatre lieues d'Étampes, deux hommes bien vêtus & bien montés, qui voyagerent long-tems à côté de moi fans me parler.

» Enfin, ils faisirent une occasion, & leur con-
» versation m'inspira assez de confiance pour
» dîner avec eux. A l'hôtellerie, il se trouva
» un autre voyageur qui me parut ne point con-
» noître les deux qui m'avoient accosté ; le
» hasard, en apparence, lui faisoit faire la même
» route ; il s'en félicita, & nous demanda la per-
» mission de se mettre à notre table. Nous re-
» partîmes tous quatre. Après quelques lieues
» de chemin, durant lesquelles ils mirent en
» usage tout ce que l'hypocrisie & la perfidie
» peuvent inspirer de plus adroit ; l'un d'eux,
» avant d'arriver à Sercote, proposa de se rafraî-
» chir d'une bouteille de bierre. Comme il faisoit
» très-chaud, on accepte ; & aussi-tôt il part en
» avant, pour la faire, dit-il, mettre au frais.
» Nous arrivons à l'hôtellerie, & sans descendre
» de cheval, chacun de nous boit un coup de
» bierre : mon verre passe dans deux mains, &
» ne me parvient que par force d'honnêtetés ;
» je bois, & nous repartons. Une heure après,
» je me sentis foible, je me plaignis ; les trois
» coquins qui m'avoient empoisonné m'aiderent,
» me consolerent, & feignirent la douleur la
» plus vive & le plus grand embarras ; cepen-
» dant je perdis connoissance : alors ils me transf-
» porterent sur mon cheval, dans la forêt que
» nous avions déja passée, & ils m'enterrerent
» sous des branchages, après s'être assurés sans
» doute, en me meurtrissant le visage, que je
» n'existois plus. Je restai pendant vingt-quatre
» heures dans mon assoupissement, & deux jours
» avec l'esprit perdu : je dois à la force de mon
» tempérament, & à divers événemens heureux
» qui ont succédé à mon malheur, d'avoir ré-
» sisté au poison & aux coups de mes assassins.

» Ils me prirent mon cheval, ma montre, mon
» argent, ma valife, dans laquelle étoient des
» papiers de conféquence, qu'ils m'ont renvoyés
» à mon adreffe, timbrés de Paris. J'ai fu que
» mon cheval a été vendu peu de jours après dans
» cette ville; & tout me porte à croire, que ces
» trois voleurs & empoifonneurs fuivent les
» voyageurs à la fortie de Paris. C'eft un de ces
» crimes que la force ni la prudence des loix ne
» peuvent prévenir ». — L'honnête homme qui éprouva cette infortune fe nomme Charton.

Un autre particulier raconte, qu'étant parti de la capitale avec un compagnon de voyage; ils rencontrerent à une lieue d'Effonne, un homme à cheval, qui vint loger dans leur auberge, & qui, après y avoir dîné & en être forti en même tems qu'eux, fe trouvant également à l'endroit où ils devoient coucher, leur demanda la permiffion de fouper avec eux, ce qu'ils crurent ne pouvoir refufer. Dans la converfation, l'inconnu fe fit paffer pour un négociant, & dit qu'il alloit à Lyon. Le lendemain, on voyagea enfemble; & le foir, comme on faifoit rafraîchir les chevaux, un autre homme arriva de Paris, queftionna nos voyageurs fur la diftance de Montargis, apprit d'eux qu'ils y alloient coucher, les y fuivit, & leur fit, pour le fouper, la même demande que le premier, qu'il fembloit ne pas connoître. Le jour fuivant, on fe rendit dans un village appellé Nogent, où l'on dîna. « Un malheureux
» hafard voulut, dit l'auteur de la lettre, que
» mon compagnon fe plaignit d'un mal d'eftomac.
» Le premier de nos aventuriers tire auffi tôt
» de fa poche une petite bouteille d'eau-de-vie,
» qu'il dit excellente, & l'engage à en boire.
» Je fuis auffi tenté d'en goûter. Quelques

» minutes après, celui qui nous l'avoit versée,
» se jette sur un lit, disant qu'il avoit besoin de
» repos. L'envie de dormir nous prend alors, &
» nous en faisons autant. L'autre se charge de
» veiller sur les chevaux & de venir nous aver-
» tir quand ils seront prêts. Mais tandis que
» nous dormions profondément, son camarade
» me vole ma montre, avec le peu d'argent
» que j'avois; & à mon ami, outre une somme
» de 312 livres, un étui d'or, une montre à ré-
» pétition & une chaine d'or, avec quantité de
» breloques qu'il destinoit à sa future ».

On parloit depuis plusieurs mois dans Paris de ce nouveau crime, commis tous les jours de différentes manieres, lorsqu'enfin, grace à l'exactitude de la police, plusieurs de ces scélérats furent arrêtés, & trois d'entr'eux rompus vifs & jetés au feu : deux de ces malheureux ont été convaincus de s'être introduits, sous prétexte d'une ancienne connoissance, chez une femme d'un âge avancé, demeurant rue de Seine-Saint-Germain; & à la fin d'un dîner qu'elle leur donna, de lui avoir fait prendre dans du café, que l'un d'eux alla chercher, une liqueur assoupissante & pernicieuse, qui plongea cette femme dans un profond sommeil, accompagné de convulsions & de délire, & mit sa vie en danger, pendant lequel ils lui volerent ses hardes, ses bijoux & d'autres effets. —Le troisieme, est-il dit dans l'arrêt, étant accompagné de deux quidams, sous le faux prétexte d'avoir trouvé un écu de trois livres, qu'il ramassa rue Dauphine, en présence d'un homme âgé de soixante-douze ans, engagea ce particulier à entrer dans un cabaret, où, en feignant de mettre du sucre dans les verres, il mit

dans celui de cet homme une poudre narcotique, qui lui causa un sommeil de plus de vingt-quatre heures, & leur facilita le moyen de lui prendre sa boîte, sa montre & son argent; ensuite, il le fit monter par force dans un fiacre, & l'y laissa. Ce vieillard eut un délire qui lui dura plus d'un mois, avec extravasion de sang au visage & autour des yeux, le tout accompagné de grandes douleurs & de foiblesses d'estomac. — On croit que des effets aussi funestes sont occasionnés par une herbe, dont la vertu est des plus narcotiques, & qui est malheureusement connue depuis peu des scélérats que poursuit le glaive de la justice. — Ils ont cruellement tourmenté la femme de la rue de Seine; il est étonnant qu'elle existe encore, après le traitement qu'ils lui ont fait, & dont ils lui firent l'aveu le jour de leur exécution: ils s'efforcerent de l'étouffer en la foulant aux pieds, & tout son corps fut couvert de meurtrissures; ils finirent par lui mettre les pieds dans le feu, pour qu'on crût qu'elle y étoit tombée dans l'ivresse. — Rapportons quelques-uns des stratagêmes que ces monstres ont employés. L'un d'eux s'avisa, dit-on, d'envoyer chercher deux livres de tabac chez le suisse de l'église de S. Eustache, & le renvoya ensuite, après y avoir mêlé de sa funeste poudre, sous prétexte qu'il en vouloit de plus fin. Comme plusieurs personnes acheterent de ce tabac empoisonné, & qu'elles se plaignirent hautement d'en être très-incommodées, le suisse débitant fut mis en prison; mais ne tarda pas d'obtenir son élargissement, attendu que des personnes d'un rang illustre, & sur-tout M. le curé, se rendirent cautions de sa probité, & que le suisse raconta avec bonne foi comment la chose s'étoit passée. Apparemment que le perfide

endormeur s'imaginoit profiter de l'indispofition de ceux qui prendroient de ce tabac, ou bien qu'il cherchoit à faire croire qu'elle étoit occafionnée par une forte d'épidémie, pour tromper la police.

Un autre rencontrant fur le Pont-Royal un porteur d'argent, lui demanda s'il n'appartenoit pas à un banquier de fes amis qu'il lui nomma; le porteur répondit que non. » J'en fuis fâché, » reprit l'endormeur, j'ai coutume de me fervir » des porteurs d'argent de mon ami; mais vous » me paroiffez un bon enfant; de quel côté » allez-vous? j'aime mieux que vous gagniez ce » voyage qu'un autre ». Ce fcélérat continua en chemin faifant, de dire au porteur qu'il pourroit fe charger des fommes qu'il avoit à recevoir; & en fuivant le quai des Théatins, il lui préfenta une prife de tabac. Le malheureux porteur, enchanté d'une telle politeffe, ne tarda pas à reffentir les effets de la poudre empoifonnée; fes jambes chancelerent, & il étoit fur le point de perdre connoiffance, lorfque le traître qui l'accompagnoit le fit entrer dans un cabaret, & dit au maître que fon porteur s'étoit enivré, mais qu'il recommandoit qu'on en prit foin, jufqu'à ce qu'il eût cuvé fon vin. L'on s'empreffa d'autant plus à lui obéir, qu'il mit un écu dans la main du garçon, & le chargea d'aller lui chercher un fiacre; cette voiture étant arrivée, il y monta, fit mettre le fac d'argent dont étoit chargé le porteur, & difparut pour toujours.

Un autre de ces endormeurs, ou peut-être le même, eut l'adreffe de faire un vol fort fingulier. Il s'écria tout-à-coup, au milieu d'une foule, qu'on venoit de lui voler fa boîte d'or, & défigna un homme affez mal mis, qui étoit auprès

de lui, & qui ne manqua pas de protester de son innocence. La garde accourut au bruit de la dispute, & crut devoir mener chez un commissaire & le plaignant & le défendeur. L'officier de police commença par faire fouiller l'accusé ; & on ne lui trouva rien. » Je suis sûr qu'il a pris ma » boîte, s'écrioit toujours l'homme qui se prétendoit volé ; » qu'on cherche bien ; elle est » ovale, ornée de trophées & pleine d'excellent » macouba ». Enfin, on la découvrit dans une petite poche pratiquée dans la basque de l'habit. » Je prie M. le commissaire, dit alors le » plaignant, de vouloir bien goûter mon tabac ; » il verra que c'est réellement ma tabatiere, » indépendamment des autres preuves que j'en » ai données ». M. le commissaire très-friant de bon macouba, en prit délicatement une prise, & le trouva délicieux. Le premier clerc, dont le nez étoit aussi gourmet, voulut en savourer une prise, & le caporal du guet demanda la permission de se régaler pareillement de ce tabac si exquis. Un instant après, ces trois personnes s'endormirent. Aussi-tôt les deux voleurs s'emparerent de tout l'argent que l'officier de police avoit dans son cabinet ; ils firent encore main-basse sur sa montre, ses boucles, sur celles du clerc, & sur une tasse d'argent & dix-huit livres qui composoient toute la fortune du caporal. Après avoir fait leur coup, ils se retirerent chacun de son côté, les soldats qui étoient à la porte ne s'étant point opposés à leur passage, parce qu'ils crurent leur affaire terminée. Cependant, étonnés & impatientés d'attendre plus d'une heure, ils dirent au domestique du commissaire d'avertir leur caporal, qui, sans doute, s'oublioit dans une conversation intéressante, que l'heure de la parade

approchoit. Le laquais étant entré dans le cabinet de son maître, fut on ne peut plus surpris du profond sommeil qu'il y vit régner.

Une bonne femme ayant reçu chez elle quelques-uns de ces misérables, & leur ayant offert à déjeûné, parce qu'elle les croyoit des marchands forains, avala, sans s'en appercevoir, une dose de la fatale poudre, & ne se réveilla qu'au bout de trente-six heures, sans incommodité, mais complettement volée de toute la finance qu'elle possédoit. » Je m'en moque, s'écria cette femme, après être revenue à elle-même; » ils m'ont pris quatre-vingts francs au » moins, mais j'ai bien dormi pour mon argent ».

Il y a encore d'autres endormeurs, mais c'est dans la république des lettres, & ceux-là ne sont pas si à craindre.

ENFANS.

JE ne suis point de l'humeur de M. d'Alembert, qui n'aimoit point les enfans : leur maniere de penser me réjouit infiniment; je les agace volontiers, & je les excite & les contrarie même pour voir le parti qu'ils prendront; leurs petites mutineries, quand elles ne dégénerent pas en larmes, me plaisent beaucoup. J'en connoissois un de quatre à cinq ans; c'étoit un enfant de condition, qui avoit une source intarissable d'idées plaisantes & singulieres : je lui ôtai une fois un petit joujou qu'il avoit, il voulut le ravoir : » Vous » ne l'aurez jamais, lui dis-je, d'un ton résolu. » — Hé bien, dit-il, je vais mourir de cha- » grin. — Mourez, lui dis-je brusquement.

» — Quoi ! dit-il, vous me laisseriez mourir, moi » qui suis si joli, si amusant, qui fais tout le plaisir de ma mere, que tout le monde aime, de qui » on a dit tant de fois : *Ah ! que cet enfant a d'esprit ; non, il n'y a plus d'enfans à présent ;* & » vous me laisseriez mourir ? Il me semble, continua-t-il, que je vois ma mere qui pleure ma » mort, en disant : *Quoi ! j'ai perdu cet enfant,* » *qui étoit si gentil, si aimable, qui avoit de petites façons si engageantes ! Ah ! je ne puis* » *vivre sans lui.* La voilà qui se désespere, qui » s'arrache les cheveux. Allez, allez, je vous recommanderai à elle, vous verrez comme elle se » vengera ». Le petit comédien représentoit tout cela fort naturellement, accompagnant son discours de gestes parlans. Nulle comédie ne valoit celle-là à mon gré ; je ne me laissai point fléchir : *Dépêchez-vous de mourir,* lui dis-je. Quand il me vit si obstiné à le laisser mourir, il me quitta, en disant : *Demain, demain.* Voilà la scene du Tarquin qui veut se tuer, & qui dit aussi :

Remettons cette affaire à demain.

Les traits des enfans, & sur-tout des enfans princes, font beaucoup de plaisir. M. le Dauphin alla voir Louis XIV son pere ; il demanda un fauteuil : le roi lui fit donner un pliant, & le gronda. Le soir comme il disoit son *Credo*, & qu'il vint à cet endroit, *qui est assis à la droite de son Pere ;* il demanda à la maréchale de la Motte, sa gouvernante : *Est-il assis dans un fauteuil ?*

Un évêque demandoit au jeune Vermandois, depuis amiral de France, quel âge il avoit ? *Cinq ans*, lui répondit l'enfant. — *Montrez-les moi*, lui dit l'évêque, *on peut montrer ce qu'on a.* Vermandois lui dit : *Montrez-moi les vôtres, je vous montrerai les miens.*

ENFANT GATÉ.

UNe dame d'esprit avoit un fils, & craignoit si fort de le rendre malade en le contredisant, qu'il étoit devenu un petit tyran, & entroit en fureur à la moindre résistance qu'on osoit faire à ses volontés les plus bisarres. Le mari de cette dame, ses parens, ses amis lui représentoient qu'elle perdroit ce fils chéri; tout étoit inutile. Un jour qu'elle étoit dans sa chambre, elle entendit son fils qui pleuroit dans la cour; il s'égratignoit le visage de rage, parce qu'un domestique lui refusoit une chose qu'il vouloit. *Vous êtes bien impertinent*, dit-elle à ce valet, *de ne pas donner à cet enfant ce qu'il vous demande; obéissez-lui tout à l'heure. — Par ma foi, madame*, répondit le valet, *il pourroit crier jusqu'à demain qu'il ne l'auroit pas.* A ces mots, la dame devint furieuse & prête à tomber en convulsions; elle court, & passant dans une salle où étoit son mari avec quelques-uns de ses amis, elle le prie de la suivre, & de mettre dehors l'impudent qui lui résiste. Le mari, qui étoit aussi foible pour sa femme qu'elle l'étoit pour son fils, la suit en levant les épaules, & la compagnie se met à la fenêtre, pour voir de quoi il étoit question. *Insolent*, dit-il au valet, *comment avez-vous la hardiesse de désobéir à madame, en refusant à l'enfant ce qu'il vous demande? — En vérité, monsieur*, dit le valet, *madame n'a qu'à le lui donner elle-même; il y a un quart-d'heure qu'il a vu la lune dans un seau d'eau, & il veut que je la lui donne.* A ces paroles, la compagnie & le mari

mari ne purent retenir de grands éclats de rire ; la dame elle-même, malgré sa colere, ne put s'empêcher de rire aussi, & fut si honteuse de cette scene, qu'elle se corrigea, & parvint à faire un aimable enfant de ce petit être maussade & volontaire. Bien des meres auroient besoin d'une pareille aventure !

ENTHOUSIASME RAISONNABLE.

LOrs de la réintégration du parlement de Pau, le 13 novembre 1775, un artisan pauvre alla chez un marchand peu riche, & lui dit : » Si je » n'ai pas un habit verd, je ne ferai point de » la fête, vendez-m'en un le double de sa » valeur, mais à crédit : je travaillerai nuit & » jour jusqu'à ce que je l'aie payé ». L'honnête marchand lui fit don de l'habit, sous la condition du secret. — La joie de cet heureux événement occasionna même une révolution singuliere dans un particulier. Le sieur Tarterive, attaqué des fievres tierces depuis plus de deux mois, étoit dans son lit, lorsqu'à la signification des premieres lettres de cachet du rappel du parlement, on sonna toutes les cloches : le zele lui donna des forces, il se leva, suivit la procession solemnelle ; & depuis ce moment il ne ressentit aucun accès de fievre, & fut de toutes les fêtes. — Tout le monde sait que Henri IV est né en Béarn ; on conserve précieusement son berceau dans la capitale de cette province, & c'est au

château qu'on le garde avec le plus grand soin. Le commandant crut devoir permettre qu'il servit d'ornement à une fête, où l'on célébroit la bienfaisance d'un des descendans de ce bon prince; il le laissa transporter dans la ville, après que plusieurs citoyens notables eurent consenti à rester en ôtages jusqu'à ce qu'il fût rendu. On le porta en triomphe dans les rues, orné de guirlandes, au bruit du canon, des instrumens militaires, & d'une symphonie mélodieuse. Un silence respectueux régnoit parmi les spectateurs, comme à une procession religieuse; il n'y eut pas de citoyen qui n'ôtât son chapeau, & beaucoup se mirent à genoux. On vint le déposer sur un dais de laurier, en forme d'arc-de-triomphe, au-dessus d'un portique élevé à l'entrée de la ville, par où devoient passer les commissaires du roi. Là on les harangua, & ils mirent pied à terre pour considérer de plus près ce précieux monument.... Barbares conquérans du monde, fiers despotes, a-t-on jamais montré votre berceau avec vénération? Ah! quel roi n'envieroit ce témoignage unique, respectable & singulier, du plus tendre amour donné à la mémoire de notre bon Henri IV! Écoutons le discours de M. Brun, adressé aux deux commissaires de Louis XVI:
» Messeigneurs, suspendez ici votre marche;
» voyez, admirez parmi ces lauriers, cet objet
» inanimé, digne de notre vénération, comme
» le temple le plus auguste: c'est le berceau
» de notre Henri; c'est-là que les destins filerent
» les premiers jours de ce monarque, qu'ils
» donnerent à l'univers pour le modele des rois
» & la félicité des nations ».

ESCLAVE GÉNÉREUSE.

LOrs du tremblement de terre, qui fit tant de ravages en 1770 dans l'isle de Saint-Domingue, une négresse du Port-au-Prince se trouvoit seule dans la maison de ses maîtres avec leur enfant qu'elle allaitoit; la maison s'écrouloit : chacun avoit cherché son salut dans la fuite; elle ne pouvoit en faire autant sans exposer les jours de son nourrisson; elle aima mieux se sacrifier pour lui, en faisant de son corps une espece de voûte; elle reçut sur elle avec un courage héroïque les décombres de la maison; l'enfant fut sauvé, mais l'infortunée négresse mourut quelques jours après, victime de sa générosité.

ESCLAVE RECONNOISSANT.

UN habitant de Saint-Domingue avoit un negre qui depuis long-tems sollicitoit sa liberté, qu'il avoit bien méritée par ses services; mais ce qui devoit la lui procurer, étoit précisément ce qui empêchoit son maître de la lui accorder, parce qu'il lui étoit trop néceſſaire. Ainsi, plus le negre pressoit pour obtenir cette liberté, qui lui avoit été promise, plus on trouvoit de prétextes pour éluder, ou différer l'exécution de la promesse. Le maître lui-même ne s'en cachoit plus au bon serviteur, en lui faisant valoir son attachement. Cependant, ce qu'il y avoit de flatteur

pour le negre dans le refus de son maître, loin de diminuer le desir qu'il avoit d'être libre, ne faisoit que l'irriter de plus en plus, Il résolut donc d'employer un autre moyen, celui de se racheter lui-même, en s'appréciant d'après les raisons que son maître apportoit pour ne pas effectuer sa promesse. Dans quelques quartiers de Saint-Domingue, les habitans n'entrent point dans les détails de la nourriture & du vêtement de leurs negres. On leur abandonne pour cet objet un certain terrein, & on leur accorde par jour deux heures de tems pour le cultiver. Ceux qui sont laborieux, en retirent non-seulement le nécessaire, mais encore un superflu qui les met à portée de faire un commerce plus ou moins considérable, à proportion de leur intelligence. Le nôtre, au bout de quelques années, amassa beaucoup plus d'argent qu'il n'en falloit pour se racheter. Il va donc trouver son maître, lui marque la résolution qu'il a prise d'acquérir sa liberté, offre de payer le prix d'un autre negre, & présente en même tems des Portugaises. L'habitant étonné, reste immobile. *Va*, dit-il, *j'ai assez trafiqué la liberté de mes semblables, jouis de la tienne, tu me rends à moi-même.* Il ne tarda pas en effet à vendre ses habitations; il ne resta même à Saint-Domingue que le tems qu'il lui fallut pour toucher ses fonds, soit en papier, soit en argent, & repassa en France. Cet homme, pour aller dans sa province, fut obligé de passer par Paris: mais le séjour ne fut que trop attrayant pour lui, puisqu'il ne put s'en arracher, & qu'il n'épargna rien pour soutenir l'idée d'opulence attachée au seul nom d'Américain. Femmes, bonne-chere, jeux, spectacles, parties de plaisir de toute espece, il se livra sans

ménagement à toutes les occasions de dépense, & sa fortune fut bientôt dissipée. Dans cette malheureuse situation, il fut question de prendre un parti : mais lequel ? Rester en France ? Un homme ruiné y est sans crédit comme ailleurs, & par conséquent sans ressource. Retourner aux isles ? Quelle humiliation & quel embarras ! Cependant, toutes réflexions faites, il se flatta d'y trouver plus de ressources, & comptant plus sur l'attachement de ceux dont il avoit fait la fortune à Saint-Domingue, que sur l'amitié des Parisiens qui n'avoient travaillé qu'à sa ruine, il se détermina pour l'embarquement. Son arrivée au Cap surprit tout le monde. On fut bientôt instruit de ses malheurs. On le plaignit ; mais personne ne lui donna le moindre secours. Ses anciens amis, c'est-à-dire, les liaisons de société qu'il nommoit ainsi, ne virent en lui que le témoin des plaisirs qu'il leur avoit procurés, & ne songerent point du tout à lui faire part de leur bien-être. Ceux même qui lui avoient des obligations personnelles n'étoient jamais chez eux pour lui : exemple effrayant, mais qui joint à vingt mille autres qu'on a tous les jours sous les yeux, ne guérira jamais personne de la fureur des amitiés de cette trempe. Il étoit donc réduit à vivre dans les chétives auberges qui sont sur le port & à la portée des plus misérables. Il n'avoit point été voir son negre, soit qu'il ignorât ce qu'il étoit devenu, soit qu'il eût honte de se présenter à lui dans l'état où il se trouvoit. Mais le negre, qui tenoit hôtel, ayant appris ses malheurs, & découvert sa retraite, fut bientôt aux pieds de son *cher maître* & de son cher bienfaiteur : c'étoient les mots qu'il répétoit & qu'il accompagnoit de sanglots

en confidérant fa fituation. Son zele ne fe borne point à de vaines grimaces : il l'établit maître chez lui. Mais enfuite fe mettant à fa place, il voit l'amour-propre humilié, le mépris inféparable de l'indigence, la peine intérieure que caufe toute efpece de dépendance ; il fent d'avance tout le poids que doivent pefer fes bienfaits fur un cœur libre & généreux. *Mon cher maître*, lui dit-il un jour en embraffant fes genoux, *je vous dois tout ce que je fuis ; difpofez de tout ce que j'ai. Quittez ce pays où vos malheurs vous en fufcitent de nouveaux. Abandonnez des ingrats que vous n'aviez pas obligés pour compter fur leurs fervices. — Eh ! comment veux-tu que je vive en France ? — Ah ! mon cher maître*, reprend le negre, *votre efclave feroit-il affez heureux pour vous faire accepter fans peine un léger tribut de fa reconnoiffance ? lui ferez-vous cette grace ?* Le maître attendri, ne fait que répondre. Le negre continue : *Quinze cents livres de rente pourront-ils vous fuffire ? — Ah ! c'en eft trop*, répond le maître, en fondant en larmes !... Auffi-tôt le negre le quitte, & lui remet à fon retour un acte en bonne forme, qui lui affure 1500 livres de rente viagere. Cet habitant eft actuellement en France, & reçoit tous les ans fa penfion, dont fix mois toujours d'avance. Le negre fe nomme *Louis Defrouleaux* ; je l'ai vu au Cap, où il continue de tenir hôtel.

ESPAGNOL
DROLEMENT VAINCU.

DEux gentilshommes, l'un Efpagnol & l'autre Allemand, recommandables par leur naiffance, & par les fervices qu'ils avoient rendus à l'empereur Maximilien II, dans le feizieme fiecle, lui demandoient en mariage la belle Hélene Scharfequinn, fa fille naturelle. Ce prince, apres bien des délais, leur dit un jour, que les eftimant également & ne pouvant qu'être très-embarraffé fur la préférence, leurs propres forces & leur adreffe alloient en décider; mais que ne voulant pas rifquer de perdre l'un ou l'autre, & peut-être tous les deux, en leur permettant de fe combattre avec des armes offenfives, il avoit ordonné qu'on apportât un grand fac, & que celui qui viendroit à bout d'y faire entrer fon rival, obtiendroit fa fille. Ce combat fi étrange entre deux gentilshommes, fe fit devant toute la cour impériale, & dura près d'une heure. Enfin, l'Efpagnol fuccomba, & l'Allemand, André Eberhard, baron de Tatbort, l'ayant enveloppé dans le fac, & chargé fur fon dos, le dépofa aux pieds de l'empereur, & le lendemain époufa la belle Hélene Scharfequinn.

ÉVÉNEMENS EXTRAORDINAIRES.

LEs François battus à la journée de Brenneville, fuyoient devant le duc de Normandie. Un Anglois saisit la bride du cheval de Louis-le-Gros, en criant : » Le roi est pris ». Le roi répondit en riant : » Ne sais-tu pas que, même au » jeu des échecs, on ne prend jamais le roi » ? En parlant ainsi, il portoit à ce soldat un coup de sa masse d'armes, & l'abattoit mort à ses pieds.

Un gentilhomme fort pauvre avoit deux filles à marier. Il demanda leur dot à Henri I, comte de Champagne, surnommé le Magnifique. L'intendant du comte traita fort mal ce gentilhomme, & finit par jurer que les libéralités de son maître l'avoient réduit à n'avoir plus rien à donner.... » Tu en as menti, répondit Henri : je ne t'ai » pas encore donné, vilain ! Tu es à moi : pre» nez-le, mon gentilhomme, & je vous le » garantirai ». Celui-ci obéit aussi-tôt, se saisit de l'intendant, le mit en prison, & ne lui rendit la liberté qu'après en avoir tiré cinq cents livres, avec lesquelles il maria ses deux filles.

Jean de Meun choisit sa sépulture dans l'église des Jacobins, à Paris, & leur légua par testament un coffre-fort, en chargeant son exécuteur testamentaire » de ne le remettre aux bons Peres » qu'après qu'ils lui auroient rendu les derniers » devoirs ». On lui fit de magnifiques funérailles, & aussi-tôt on ouvrit le coffre-fort. Il ne

renfermoit que des ardoiſes ſur leſquelles on avoit gravé des figures de géométrie. Les Jacobins tirerent le corps de leur prétendu bienfaiteur, du tombeau où ils venoient de le mettre ; & il couroit riſque de reſter ſans ſépulture, ſi le parlement n'eût ordonné qu'on l'enterrât dans le cloître.

En rebâtiſſant la maiſon du chevalier Edward Dering, ſituée dans le comté de Kent, on a trouvé dans les démolitions un manuſcrit latin, dont l'auteur eſt fils du roi Richard III ; aucun hiſtorien n'en fait mention. Voici ce qui y a donné lieu. Le fils du roi Richard avoit été élevé ſecrettement à la campagne ; il ne connoiſſoit ni ſa naiſſance ni ſa fortune. La veille de la bataille de Boſworth, le roi le fit venir dans ſa tente, lui révéla le ſecret important de ſa naiſſance, & lui ayant fait un préſent de 1500 livres (ſomme conſidérable dans ce tems-là) : » Mon fils, lui » dit-il, le ſuccès du combat qui ſe livrera de- » main doit décider de ton ſort ; ſi la fortune me » rend victorieux, je te donnerai la principauté » de Galles ; ſi au contraire je ſuis vaincu, ou- » blie qui tu es, & choiſis une retraite où la » ſomme que je te donne puiſſe te faire ſubſiſter ». Le fils du roi ſe tint caché dans un lieu voiſin du combat. Richard fut défait ; le jeune-homme partit auſſi-tôt pour Londres, & s'attacha à un célebre architecte ; il étoit âgé pour lors de ſeize ans : les graces de ſa perſonne, la nobleſſe qui éclatoit dans toutes ſes actions, annonçoient qu'il étoit d'une naiſſance illuſtre. Le maître ne fut pas long-tems ſans s'appercevoir du génie extraordinaire de ſon éleve : il ſe repoſoit ſur lui de l'exécution des ouvrages les plus difficiles. La maiſon qui vient d'être rebâtie, & dans les murs

desquels on a trouvé le manuſcrit, ayant eu beſoin de quelque réparation, le jeune-homme fut envoyé pour commander aux travaux ; il gagna la confiance du ſeigneur du lieu, qui lui permit de conſtruire ſur ſon terrein un petit hermitage. Il y conſacra tous ſes momens à la lecture & à la contemplation ; ſon ſavoir, ſa douceur & ſa modeſtie le firent eſtimer des habitans. Ce fut dans cette retraite qu'il écrivit l'hiſtoire de ſa vie ; ce manuſcrit eſt aujourd'hui en la poſſeſſion de la famille des Dering, qui vraiſemblablement ſe fera un plaiſir de le communiquer au public.

Sous Pierre le Cruel, roi d'Eſpagne, ſurnommé le Juſticier, un chanoine de Caſtille ayant tué un cordonnier, fut ſeulement condamné par ſes juges à n'aſſiſter d'un an dans le chœur de l'égliſe. Le fils du cordonnier, déſeſpéré de cette injuſtice, & voulant venger la mort de ſon pere, tua le chanoine. Pierre le Juſticier, informé du fait, ſe contenta de condamner le cordonnier à reſter un an ſans faire de ſouliers.

Philippe II, roi d'Eſpagne, avoit paſſé la nuit à écrire des dépêches ; c'étoit ſa coutume d'écrire lui-même ; ſon ſecrétaire n'avoit que la peine de les cacheter, & mettre les adreſſes. Toutes les lettres étant faites, il s'en trouva une qui étoit fraîche ; le ſecrétaire, qui étoit endormi à moitié, voulut mettre du ſable deſſus, mais au-lieu de ſable, il prend l'encrier & le jette ſur cette lettre, qui fut non-ſeulement gâtée, mais gâta encore toutes les autres. Le roi regarda ce ravage avec tranquillité, & ſe contenta de dire au ſecrétaire, en lui montrant l'un & l'autre : *Voilà l'encrier, & voilà le ſablier.* Enſuite il recommença toutes ſes lettres, ſans en paroître plus ému.

Les Portugais attaquerent Madrid sous Philippe V : les courtisannes de cette ville voulurent marquer du zele à leur patrie ; celles qui étoient les plus sûres de leur mauvaise santé, se parfumoient & alloient la nuit au camp ennemi ; & en moins de trois semaines, il y eut plus de six mille Portugais attaqués de maladies vénériennes, & la plupart en moururent.

Peu de rois ont acquis un ami au même prix que Gustave-Adolphe. Charles X son pere, dont le regne fut cruel, avoit fait mourir le pere de Banier, si célebre depuis par son attachement pour Gustave, & par ses victoires. Le prince étant à la chasse, s'écarta avec le jeune Banier ; & descendant de cheval, il lui dit : » Mon pere » a fait périr le tien : si tu veux venger sa mort » par la mienne, tue-moi dès ce moment, sinon » sois à jamais mon ami ». Banier, attendri & hors de lui-même, se jeta aux pieds de Gustave, & lui jura un attachement éternel.

Le golfe de Zuiderzée, d'où les vaisseaux Hollandois entrent dans l'Océan, étoit sous Guillaume II, roi des Romains & comte de Hollande, couvert d'abondans pâturages. Hotman Galama, gentilhomme Frison, avoit des terres dans ce district : un jour qu'il se promenoit dans ses prés, il apperçut un hareng dans une fosse qui n'avoit aucune communication apparente avec la mer. Il jugea qu'il falloit qu'elle se fît sous terre, & que le terrein sur lequel il marchoit étoit creux ; d'où il conclut, que sans cesse miné par un élément qui détruit les fondemens les plus solides, il ne pouvoit long-tems subsister. Il se pressa de vendre ses biens, & du produit, il acheta un village, que ses descendans possedent encore. Sa prévoyance le servit utilement ; car le terrein

fut abymé, & les vaisseaux jettent aujourd'hui l'ancre dans ce même endroit où paissoient anciennement de nombreux troupeaux.

Un empereur de la Chine, nommé Tchouang-Chong, étant devenu amoureux de la femme du général de ses armées, l'enleva. Son mari se révolta, égorgea son maître & s'empara du trône. Le récit de cet événement ayant été aussi-tôt consigné dans les registres du tribunal historique, l'usurpateur l'apprend, casse le tribunal, & fait mourir le président. Celui qui le remplace fait la relation de cet événement, & a le même sort que son prédécesseur. Les satyres les plus ameres pleuvent alors de tous côtés à Pékin, & tout annonce une révolte générale. Pour l'appaiser, l'empereur est obligé de rétablir le tribunal historique, & de lui rendre toute sa liberté.

Un laquais alla avertir monsieur le comte de..., qu'un homme étoit enfermé dans la chambre de madame la comtesse sa femme. Le mari, homme prudent, s'arme d'un pistolet, monte & ordonne au laquais de se tenir à la porte de l'appartement; il entre ensuite dans la chambre, & surprend en effet sa femme. Il ordonne à l'amant de sauter par la fenêtre, sous peine d'avoir la tête cassée. Celui-ci voyant sa mort certaine, prit son parti sur le champ, & sauta par la fenêtre de l'entresol, qui n'étoit pas très-élevée. Le mari sortit ensuite en grondant beaucoup son laquais d'avoir calomnié sa femme, & sauva ainsi l'honneur de l'une & de l'autre.

EXEMPLE
D'AMOUR CONJUGAL.

IL y a si peu de vraisemblance & tant de singularité dans cette aventure, qu'elle paroîtra une vérité historique, moins que l'épisode d'un roman. Le comte d'Alvarès, grand d'Espagne, étoit riche, puissant & vivement épris de son épouse : elle accoucha d'un fils, & mourut trois jours après la naissance de cet enfant. Le comte, pénétré de douleur, ne survécut que dix mois à sa femme. Le jeune Alvarès, se trouvant orphelin, resta sous la tutelle de son oncle, gentilhomme sans fortune, & chargé d'une nombreuse famille. Les biens immenses de ce pupille le tenterent, & lui inspirerent l'affreux projet de sacrifier le dernier rejeton de cette illustre famille, pour enrichir ses enfans. Une ame assez atroce pour former un tel complot, est ordinairement capable de l'exécuter : cependant cet oncle sanguinaire, n'osant pas verser lui-même le sang de son neveu, chargea un de ses valets de cette barbare commission, & lui remit ce jeune enfant, avec ordre de l'étrangler. Les mains de ce domestique n'étoient point accoutumées au meurtre : encouragé néanmoins par l'espoir de la récompense qui lui étoit promise, il saisit la victime, & lui donna d'un bras mal assuré trois coups de poignard. Les cris de l'enfant, sa foiblesse, & la vue du sang qui couloit de sa blessure, émurent l'assassin : il s'arrêta, s'attendrit : revenu de sa fu-

reur, & fans confulter fon intérêt, il porta ce malheureux enfant chez le chirurgien du plus prochain village. Les bleffures n'étoient point mortelles, mais affez confidérables pour laiffer fur les épaules du comte des marques ineffaçables. Le valet revint chez fon maître, & lui dit qu'il avoit fidellement exécuté fes ordres. On croit facilement ce qu'on defire avec ardeur. Ce barbare tuteur raffemble les parens, & leur dit que fon jeune pupille étoit mort dans les convulfions. Le valet, pour mieux accréditer cette nouvelle, mit quelques hardes dans une biere, & la fit folemnellement enterrer. Quelques jours après, ce domeftique, dans la crainte qu'on ne vint à découvrir la vérité, retourna chez le chirurgien, auquel il avoit confié le jeune Alvarès : il prit cet enfant, & le porta dans un village beaucoup plus éloigné, où il le remit à un payfan, auquel il paya par avance une bonne fomme pour fa penfion. Alvarès refta chez ce payfan jufqu'à l'âge de fix ans : mais alors le domeftique revint encore ; & pour s'affranchir des craintes qui l'agitoient fans ceffe, il retira le comte, & le confia à un marchand qui devoit s'embarquer le lendemain pour la Turquie. Il donna de l'argent à ce voyageur ; & lui faifant entendre que cet enfant étoit le fils naturel d'un homme de condition, il lui recommanda un fecret inviolable. Cependant le crime de l'oncle ne refta pas long-tems impuni : la mort enleva bientôt fa nombreufe famille ; tous fes enfans périrent, & fa maifon fut remplie de deuil : il fut attaqué lui-même d'une maladie mortelle. Dans ce moment affreux, pénétré de l'horreur de fa conduite, il fentit des remords, & fit part de fon repentir & de fes craintes au complice de fon atrocité. Celui-ci

avoua tout ce qu'il avoit fait. Cet aveu calma les inquiétudes du vieillard ; & l'espérance de rendre à son neveu son état & sa fortune, ranima ses forces. Il guérit, & ne s'occupa plus que du soin de découvrir la retraite de son infortuné pupille : mais ses recherches furent long-tems inutiles. Il apprit enfin que le marchand avoit vendu le jeune comte à un Turc ; que celui-ci l'avoit revendu à un marchand Anglois, établi à Constantinople, & qui s'en étoit retourné à Londres, accompagné de son esclave. Alvarès envoya aussitôt un exprès à Londres ; mais il arriva trop tard ; le jeune comte n'étoit plus dans cette capitale : il découvrit seulement que ce jeune-homme s'étoit conduit avec tant de décence & de fidélité chez son maître, que celui-ci, pour récompenser son zele, l'avoit mis en apprentissage chez un barbier, où, après avoir appris à raser, il étoit entré au service du comte de Gallas, ministre de l'empereur à la cour d'Angleterre. Le comte de Gallas s'en étoit retourné à Vienne, & son nouveau domestique l'y avoit suivi. Le vieux Alvarès ne se découragea point ; il envoya son confesseur à Vienne ; mais depuis long-tems son neveu n'étoit plus auprès du comte de Gallas. On sut qu'après avoir été quelque tems valet-de-chambre du comte d'Oberstoff, il s'étoit marié avec une des femmes de l'épouse du comte, & s'étoit retiré en Boheme. Cette nouvelle incertitude affligea vivement le vieux Alvarès. Il y avoit peu de tems qu'étant à Barcelone, son zele pour la maison d'Autriche l'avoit déterminé à prêter à l'empereur quatre cents mille florins. Alvarès s'adressa à ce souverain même : il envoya son confesseur à la cour, faire part de sa situation, de son crime, & du desir ex-

trême qu'il avoit de retrouver ſon neveu. L'empereur touché du malheureux état de l'oncle & du jeune Alvarès, fit accompagner en Boheme ce même confeſſeur par un de ſes officiers, chargé des ordres les plus précis. On fit les plus grandes perquiſitions; & ce ne fût qu'après des recherches infinies, qu'on découvrit la retraite du jeune comte d'Alvarès. Il étoit alors maître-d'hôtel chez un gentilhomme. On l'interrogea ſur ſa naiſſance & ſur les premieres années de ſa vie. Le jeune Alvarès répondit qu'il ne ſavoit abſolument ni d'où il étoit, ni à quelle famille il appartenoit; qu'il ſe ſouvenoit ſeulement qu'étant dans ſon enfance eſclave en Turquie, ſon maître lui avoit dit qu'il étoit fils d'un ſeigneur Eſpagnol : mais qu'il n'avoit jamais pu concilier l'orgueil de cette naiſſance, avec le malheureux état auquel ſon pere l'avoit condamné en naiſſant. Le confeſſeur demanda à examiner les épaules du maître-d'hôtel; & voyant les marques indiquées des trois coups de poignard, il ne balança plus à découvrir à l'héritier de la maiſon d'Alvarès le danger qu'il avoit couru, le crime de ſon oncle & ſes remords. Le jeune Alvarès, trop humilié depuis qu'il avoit vu le jour, pour s'enorgueillir du rang & de la fortune que le Ciel venoit de lui rendre, n'ambitionna point les honneurs auxquels ſa naiſſance pouvoit le faire aſpirer. Son épouſe, craignant que cet événement ne la ſéparât pour jamais de ſon mari, au-lieu d'être flattée de cette nouvelle, ſe livroit déja aux plus vives alarmes. Le comte, amoureux & ſans ambition, ſe rendit à Vienne, remercia l'empereur des ſoins qu'il avoit daigné prendre, reçut de ce prince le rembourſement de quatre cents mille florins, acheta dans la Siléſie la terre de Ratibot, où il ſe retira avec

a comtesse d'Alvarès, son épouse. — Alvarès étoit le fils d'un grand d'Espagne, il eut pu l'être lui-même ; il eut vécu dans le sein des grandeurs ; mais il eut fait le malheur d'une épouse qu'il adoroit : il aima mieux garder la foi qu'il lui avoit jurée, que d'être décoré de marques & de titres qui supposent des vertus, mais qui n'en donnent pas toujours. Il se contenta de faire transporter en Allemagne la plus grande partie de sa fortune, & d'en jouir dans le sein de l'amitié.

EXEMPLE

D'AMOUR FILIAL.

UN officier allant joindre son régiment il y a dix à douze ans, s'occupa pendant sa route à faire quelques recrues, dont il avoit besoin pour completter sa compagnie. Il trouva plusieurs hommes dans une petite ville, où il demeura une semaine. L'avant-veille de son départ, il se présenta encore un jeune-homme de la plus haute taille & de la figure la plus intéressante ; il avoit un air de candeur & d'honnêteté, qui prévenoit pour lui. L'officier ne put s'empêcher à la premiere vue, de souhaiter d'avoir cet homme dans sa compagnie ; il le vit trembler en demandant qu'on l'engageât ; il prit ce mouvement pour l'effet de la timidité, & peut-être de l'inquiétude que peut avoir un jeune-homme qui sent le prix de la liberté, & qui ne la vend pas sans regret. Il lui montra ses

ſoupçons, en tâchant de le raſſurer. » Ah ! mon» ſieur, lui répondit le jeune-homme, n'attri» buez pas mon déſordre à d'indignes motifs, il » ne vient que de la crainte d'être refuſé ; vous » ne voudriez peut-être pas de moi, & mon » malheur ſeroit affreux ». Il lui échappa quelques larmes en achevant ces mots. L'officier ne manqua pas de l'aſſurer qu'il ſeroit enchanté de le ſatisfaire, & lui demanda vîte quelles étoient ſes conditions ? » Je ne vous les propoſe qu'en » tremblant, répondit le jeune-homme, elles » vous dégoûteront peut-être : je ſuis jeune, » vous voyez ma taille, j'ai de la force, je me » ſens toutes les diſpoſitions néceſſaires pour » ſervir ; mais la circonſtance malheureuſe dans » laquelle je me trouve, me force de me mettre » à un prix que vous trouverez ſans doute » exhorbitant ; je ne puis rien en diminuer ; » croyez que ſans des raiſons trop preſſantes, » je ne vendrois point mon ſervice ; mais la » néceſſité m'impoſe une loi rigoureuſe ; je ne » puis vous ſuivre à moins de cinq cents livres, » & vous me percez le cœur ſi vous me refuſez. » — Cinq cents livres ! reprit l'officier ; la » ſomme eſt conſidérable, je l'avoue ; mais vous » me convenez, je vous crois de la bonne vo» lonté, je ne marchanderai pas avec vous, » je vais vous compter votre argent : ſignez & » tenez-vous prêt à partir après-demain avec » moi ». Le jeune-homme parut pénétré de la facilité de l'officier ; il ſigna gaiement ſon engagement, & reçut les cinq cents livres avec autant de reconnoiſſance, que s'il les avoit eues en pur don ; il pria ſon capitaine de lui permettre d'aller remplir un devoir ſacré, & lui promit de revenir à l'inſtant. L'officier crut remarquer

quelque chose d'extraordinaire dans ce jeune-homme ; curieux de s'éclaircir, il le suivit sans affectation, il le vit voler à la prison de la ville, frapper avec une vivacité singuliere à la porte, & se précipiter dedans aussi-tôt qu'elle fut ouverte ; il l'entendit dire au geolier : » Voilà la » somme pour laquelle mon pere a été arrêté, » je la dépose entre vos mains, conduisez-moi » vers lui, afin que j'aie le plaisir de briser ses » fers ». L'officier s'arrête un moment, pour lui donner le tems d'arriver seul auprès de son pere, & s'y rend ensuite après lui ; il voit ce jeune-homme dans les bras d'un vieillard, qu'il couvre de ses caresses & de ses larmes, à qui il apprend qu'il vient d'engager sa liberté pour lui procurer la sienne. Le prisonnier l'embrasse de nouveau. L'officier attendri s'avance : » Consolez-vous, dit-il au vieillard, je ne vous » enleverai point votre fils, je veux partager » le mérite de son action ; il est libre, ainsi que » vous, & je ne regrette pas une somme dont » il a fait un si noble usage : voilà son engage» ment, & je le lui remets ». Le pere & le fils tomberent à ses pieds ; le dernier refuse la liberté qu'on lui rend, il conjure le capitaine de permettre de le suivre, en lui disant que son pere n'a plus besoin de lui, & qu'il ne pourroit que lui être à charge. L'officier ne put le refuser. — Le jeune-homme a servi le tems ordinaire ; il a toujours épargné sur sa paie quelques petits secours qu'il a fait passer à son pere ; & lorsqu'il a eu le droit de demander son congé, il en a profité pour aller servir ce vieillard, qu'il nourrit actuellement du travail de ses mains.

EXEMPLE
D'AMOUR PATERNEL.

Ce n'eſt pas ici un roman ; c'eſt un fait vrai ; & je vais l'offrir dans toute ſa ſimplicité. Un homme, nommé Jacques, exerçoit une profeſſion vile, s'il eſt quelque profeſſion qui puiſſe humilier ; il avoit une femme & quatre enfans ; ſon travail lui fourniſſoit à peine de quoi procurer la ſubſiſtance à cette malheureuſe famille : il goûtoit cependant le vrai bonheur ; ſon cœur s'ouvroit à la joie quand il les voyoit contens & qu'ils chantoient avec lui. Il employoit les jours & les nuits à ſon travail ingrat. On diroit que la fortune eſt un mauvais génie qui ſe plaît à perſécuter les cœurs honnêtes, à les déchirer, à les percer des traits les plus ſenſibles. Jacques, malgré tous ſes ſoins, ſes veilles, ſon obſtination à combattre ſon triſte ſort, ſe vit accablé de la plus affreuſe miſere : ſa femme, ſes enfans tomberent dans le beſoin ; ils gémirent, ils demanderent du pain. Jacques pleura avec eux, il ſentit l'horreur de leur ſituation ; il oublioit en quelque ſorte que lui-même avoit faim, pour ſe remplir des cris & de l'état horrible de ſa famille ; il implora l'aſſiſtance de ſes voiſins, mais il eſt inutile de dire que la plupart dédaignerent même de le regarder. Qu'eſt-ce ſur la terre qu'un malheureux ! Il demanda l'aumône avec larmes ; on ne l'écouta pas & l'on ne vit point ſes pleurs ; ou ſi quelqu'un à qui il arrivoit par haſard d'avoir une légere émotion d'humanité, s'arrêtoit

pour lui donner du fecours, c'étoit un fi foible foulagement, que fa femme & fes enfans ne faifoient que reculer leur fin de très-peu d'inftans. Ce malheureux, au défefpoir, court égaré dans les rues ; il rencontre un de fes camarades de la même profeffion, & à-peu-près auffi indigent que lui. Celui-ci eft frappé de la douceur où il voit Jacques, il lui en demande le fujet : » Je fuis » perdu, répond le pauvre homme ; ma femme, » mes enfans n'ont pas mangé depuis hier midi, » & .... je ne fais où je vais .... ils vont mou- » rir. — Mon ami, lui dit l'autre, pénétré de » fa fituation ; voilà deux fous, c'eft tout ce » que je poffede : fi tu voulois gagner quel- » qu'argent, je t'enfeignerois bien un moyen. » — Je ferai tout, répond Jacques avec viva- » cité, hors ce qui eft contre l'honneur & la » religion. — Eh bien, pourfuit fon camarade, » vas à tel endroit, chez telle perfonne, elle » apprend à faigner ; & fi tu peux te réfoudre » à te faire faigner, elle te donnera quelqu'ar- » gent ». Jacques vole chez la perfonne indiquée ; on le faigne d'un bras ; il eft payé. Il apprend la même chofe dans un autre endroit ; il y court ; & fe fait encore faigner de l'autre bras. Cet homme fi refpectable & fi à plaindre, tranfporté de joie, achete du pain, retourne précipitamment chez lui, le partage entre fa femme & fes enfans. Ils le voient changer de couleur : il s'affied ; le fang coule de fes bras. » Mon mari ! » mon pere ! qu'avez-vous ? vous vous êtes » fait faigner ! — Ma chere femme, mes chers » enfans, leur dit-il avec un profond foupir, & en » les tenant embraffés étroitement, c'étoit.... » c'étoit pour vous donner du pain ». Alors ces infortunés s'inondent de leurs larmes ; ils fe

preſſent réciproquement contre leurs cœurs..... O hommes ! quel ſpectacle !.... Enfin, on arrêta le ſang, & cette action ſublime ayant été connue des perſonnes vertueuſes du lieu, elles s'empreſſerent d'aſſurer la ſubſiſtance de cette famille.

EXEMPLE
DE LA FOIBLESSE HUMAINE.

VOilà deux amis qui converſent tranquillement, un rien leur fait prendre feu : cette étincelle peu-à-peu forme un braſier ; les voilà entiérement enflammés ; ils s'égorgent. En vérité, ne ſommes-nous pas d'une maniere bien combuſtible ? Quel eſt l'artificier qui nous embraſe ? C'eſt notre amour-propre qui porte le feu partout. — Deux mouſquetaires inſéparables cauſoient à une fenêtre au milieu d'une belle nuit. Ils contemploient les étoiles dont le ciel étoit ſemé. L'un dit : Je voudrois avoir un pré auſſi grand que le ciel ; l'autre dit : Et moi je voudrois avoir autant de moutons qu'il y a d'étoiles. Le premier demanda au ſecond où il mettroit paître ſes moutons ; le ſecond répondit, que ce ſeroit dans ce grand pré. Oui, ſi je le voulois, dit le premier. Malgré-toi, je les y mettrois, reprit le ſecond. Ils ſe piquent, s'échauffent, les voilà hors d'eux-mêmes ; ils ſe battent & s'égorgent tous deux. C'eſt grande pitié que de conſidérer l'homme tel qu'il eſt. Un rien déconcerte notre ame ; l'ame même d'un philoſophe ;

un rien démonte la machine de notre corps. C'est un édifice dont toutes les pieces sont rassemblées avec beaucoup d'intelligence, rien ne frappe davantage : mais un souffle fait tomber l'édifice en éclats, ce n'est plus rien ; un grain de sable dans l'uretre de Cromwel, a fait tomber ce grand politique qui étonnoit l'univers.

FACÉTIE.

LE comte de Livry aimoit beaucoup le fameux Piron ; il avoit voulu que le poëte choisît un appartement dans son château, & avoit ordonné qu'on lui obéît & qu'on le regardât comme le maître. La premiere fois que l'auteur de la *Métromanie* prit possession de cet appartement, ne voulant pas manger seul, il engagea la concierge, jansénifte outrée, à lui tenir compagnie à table. Celle-ci poussée par un beau zele, se mit en tête de convertir Piron. Le poëte ne répondoit à toutes ses objections que par ce refrein : » Chacun a son » goût, madame Lamarre ; pour moi, je veux » être damné ». Cette plaisanterie déplut beaucoup à la concierge ; mais sans se rebuter, elle continua la bonne œuvre, & fit tous ses efforts pour ramener la brebis au bercail. A peine huit jours s'étoient écoulés, que monsieur le comte vint voir si son ami se plaisoit à Livry. Il le surprit à l'heure du dîner, dans l'instant même où la dispute ordinaire finissoit. — » Eh bien, dit-il » à Piron, comment te trouves-tu ici ? Es-tu » content ? Te sert-on bien ? — Oui, mon» sieur le comte, répondit Piron ; mais madame » Lamarre ne veut pas !... — Comment, mor-

» bleu, elle ne veut pas !... Je prétends que tu
» fois ici le maître comme moi-même... Enten-
» dez-vous, madame ? Et si monsieur me porte la
» moindre plainte... En un mot, je veux...
» — Calmez-vous, monsieur le comte, lui dit
» Piron, & daignez, je vous prie, m'entendre
» jusqu'au bout : madame Lamarre ne veut pas
» que je soie damné. — Eh ! pourquoi, s'il
» vous plait, madame ? reprit le comte ; n'est-il
» pas le maître ? De quoi vous mêlez-vous ?
» Encore une fois, je vous le répete, je veux
» qu'il fasse sa volonté, ce n'est pas à vous à
» y trouver à redire ».

FANATISME FAMEUX.

UNe femme, nommée *Guillemette la Milanoise*, très-corrompue, prêchoit à Milan toutes les erreurs d'Herman de Ferrare. Elle se servoit d'habits sacerdotaux lorsqu'elle prêchoit, & donnoit la tonsure à ceux de sa secte comme les évêques la donnent aux clercs. Elle s'étoit acquise la réputation d'une sainte, & mourut dans cette odeur en 1281. Les religieux de Citeaux placerent son corps dans un caveau de leur église. André Salamine, qui lui avoit succédé, faisoit des assemblées dans un souterrain, où les hommes & les femmes s'abandonnoient à leur turpitude, après avoir fait la priere & éteint les lampes. Un marchand de la ville, inquiet de ce que son épouse sortoit toutes les nuits, s'introduisit, sans qu'elle le sut, dans l'assemblée, & prit si bien ses mesures, qu'aussi-tôt que les chandelles furent éteintes, il saisit sa femme,
&

& feignant de l'embraffer, il lui tira du doigt l'anneau nuptial, & regagna fecrétement fon quartier. Dès que fa femme fut arrivée, il lui fit mille queftions, auxquelles elle ne put répondre; mais après qu'il l'eût décoëffée, & qu'il eût remarqué la tonfure qu'elle portoit, il lui montra l'anneau, & lui fit avouer tout le myftere. Le marchand porta fes plaintes contre André, qui confeffa tout dans les tourmens, & fut condamné au feu avec fes complices : le corps de Guillemette, qui avoit été jufqu'à la mort en commerce charnel avec lui, fut déterré & jeté dans les flammes.

FÉLICITÉ INATTENDUE.

PErrin avoit reçu le jour en Bretagne, dans un village auprès de Vitré. Né pauvre, & ayant perdu fon pere & fa mere avant de pouvoir en bégayer les noms, il dut fa fubfiftance à la charité publique : il apprit à lire & à écrire ; fon éducation ne s'étendit pas plus loin. A l'âge de quinze ans, il fervit dans une petite ferme, où on lui confia le foin des troupeaux. Lucette, une jeune payfanne du voifinage, fut dans le même tems chargée de ceux de fon pere ; elle les conduifoit dans des pâturages, où elle voyoit fouvent Perrin, qui lui rendoit tous les petits fervices qu'on peut rendre à fon âge & dans fa fituation. L'habitude de fe voir, leurs occupations, leur bonté mutuelle, leurs foins officieux, les attacherent l'un à l'autre. Perrin fe propofa de demander Lucette en mariage à fon pere. Lucette y confentit, mais elle ne voulut pas être

présente à cette visite. Elle devoit aller le lendemain à la ville, elle pria Perrin de choisir cet instant, & de venir le soir au-devant d'elle, pour lui apprendre comment il auroit été reçu. Le jeune-homme, au tems marqué, vola chez le pere de Lucette, & lui déclara avec franchise qu'il aimoit sa fille, & qu'il voudroit bien l'épouser. » Tu aimes ma fille ! interrompit brusquement le vieillard; tu voudrois l'épouser ! » y songes-tu, Perrin ? comment feras-tu ? as-tu » des habits à lui donner, une maison pour la » recevoir, & du bien pour la nourrir ? Tu sers; » tu n'as rien; Lucette n'est pas assez riche » pour fournir à ton entretien & au sien. Perrin, ce n'est pas ainsi qu'on se met en ménage. — J'ai des bras, je suis fort, on ne » manque jamais de travail quand on l'aime, & » que ne ferai-je pas quand il s'agira de soutenir Lucette ! Jusqu'à présent, j'ai gagné cent » écus tous les ans, j'en ai amassé vingt, ils » feront les frais de la noce; je travaillerai davantage, mes épargnes augmenteront, alors » je pourrai prendre une petite ferme : les plus » riches habitans de notre village ont commencé » comme moi; pourquoi ne réussirois-je pas » comme eux ? — Eh bien, tu es jeune, tu » peux attendre encore; deviens riche, & ma » fille est à toi; mais jusqu'à ce moment ne » m'en parle pas ». Perrin ne put obtenir d'autre réponse; il courut chercher Lucette, il l'a rencontra bientôt; il étoit triste; elle lut sur son visage la nouvelle qu'il venoit lui annoncer. » — Mon pere t'a donc refusé ? — Ah ! Lucette, que je suis malheureux d'être né si » pauvre ! mais je n'ai pas perdu toute espérance, ma situation peut changer : ton mari

» n'auroit rien épargné pour te procurer de l'aisance ; ferai-je moins pour devenir ton mari ? » Va, nous serons unis un jour ; conserve-moi » toujours ton cœur, souviens-toi que tu me l'as » donné ». En parlant ainsi, ils étoient toujours sur la route de Vitré ; la nuit qui s'avançoit, les pressoit de regagner leurs maisons, ils alloient fort vîte. Perrin fait un faux pas & tombe; en se relevant, ses mains cherchent ce qui a causé sa chûte, c'étoit un sac assez pesant ; il le ramasse, curieux de savoir ce qu'il contient, il entre avec Lucette dans un champ où brûloient encore des racines auxquelles les laboureurs avoient mis le feu pendant le jour : à la clarté qu'elles répandent, il ouvre le sac & y trouve de l'or. « Que vois-je ! s'écria Lucette ; ah ! » Perrin, tu es devenu riche ! —Quoi, Lucette, » je pourrois te posséder ! le Ciel favorable à » nos desirs m'auroit-il envoyé de quoi satis- » faire ton pere & nous rendre heureux » ? Cette idée verse la joie dans leurs ames, ils contemplent avidement leur trésor ; puis après s'être regardés un moment avec tendresse, ils se mettent en chemin pour aller sur le champ le montrer au vieillard ; ils étoient près de sa maison, lorsque Perrin s'arrête. « Nous n'attendons » notre bonheur que de cet or, dit-il à Lucette ; » mais est-il à nous ? sans doute il appartient à » quelque voyageur : la foire de Vitré vient de » finir, un marchand en retournant chez lui l'a » vraisemblablement perdu ; dans ce moment où » nous nous livrons à la joie, il est peut-être en » proie au désespoir le plus affreux. — Ah ! Perrin, ta réflexion est terrible ! le malheureux » gémit sans doute : pouvons-nous jouir de son » bien ? Le hasard nous l'a fait trouver, mais le

» retenir est un vol. — Tu me fais frémir. ....
» Nous allions le porter à ton pere, il nous
» auroit rendu heureux, mais peut-on l'être du
» malheur d'autrui ? Allons voir monsieur le rec-
» teur (c'est le nom que les Bretons donnent à
» leurs curés), il a toujours eu mille bontés pour
» moi, il m'a placé dans la ferme où je sers ; je
» ne dois rien faire sans le consulter ». Le rec-
teur étoit chez lui, Perrin lui remit le sac qu'il
avoit trouvé, & avoua qu'il l'avoit regardé d'a-
bord comme un présent du Ciel ; il ne cacha pas
son amitié pour Lucette, & l'obstacle que sa pau-
vreté mettoit à leur union. Le pasteur l'écoute
avec bonté ; il les regarde l'un & l'autre ; leur
procédé l'attendrit, il voit toute l'ardeur de leur
tendresse, & admire la probité qui lui est encore
supérieure; il applaudit à leur action, & dit à Per-
rin : » Conserve toujours les mêmes sentimens,
» le Ciel te bénira, nous retrouverons le maître
» de cet or, il récompensera ta probité ; j'y join-
» drai quelques-unes de mes épargnes, tu pos-
» séderas Lucette ; je me charge d'obtenir l'a-
» veu de son pere, vous méritez d'être l'un à
» l'autre : si l'argent que tu déposes entre mes
» mains n'est point réclamé, c'est un bien qui
» appartient aux pauvres; tu l'es, je croirai
» suivre l'ordre du Ciel en te le rendant ; il en a
» déja disposé en ta faveur ». Les deux jeunes
gens se retirerent satisfaits d'avoir fait leur de-
voir, & remplis des douces espérances qu'on
leur donnoit. Le recteur fit crier dans sa paroisse
le sac qu'on avoit perdu ; il le fit ensuite afficher
à Vitré, & dans tous les villages voisins. Plu-
sieurs hommes avides se présenterent ; mais au-
cun n'indiqua la somme, ni aucune espece de
monnoie, ni le sac qui la contenoit. Pendant ce

tems, le recteur n'oublia pas qu'il avoit promis à Perrin de s'occuper de son bonheur, il lui fit avoir une petite ferme, la monta de bestiaux & des instrumens nécessaires au labourage, & deux mois après il le maria avec Lucette. Les deux époux au comble de leurs vœux, remercierent avec ardeur le Ciel & le recteur. Perrin étoit laborieux, Lucette s'occupoit de son ménage ; ils étoient exacts à payer le propriétaire de leur ferme, ils vivoient médiocrement du surplus, & se trouvoient heureux. L'or perdu ne fut pas réclamé pendant deux ans, le recteur ne jugea pas qu'il fallut attendre davantage, il le porta au couple vertueux qu'il avoit uni. » Mes enfans, » leur dit-il, jouissez du bienfait de la Provi-» dence, & n'en abusez pas ; ces douze mille » livres sont actuellement sans produit, vous » pouvez en faire usage ; si par hasard vous en » découvriez le maître, vous devriez sans doute » les lui rendre ; faites-en un emploi, qui les » changeant seulement de nature, n'en diminue » point la valeur ». Perrin suivit ce conseil ; il se proposa d'acquérir la ferme qu'il tenoit à bail, & qui étoit à vendre : on l'estimoit un peu plus de douze mille livres ; mais en payant comptant, on pouvoit espérer de l'avoir à ce prix : cet argent, qu'il ne regardoit que comme un dépôt, ne pouvoit être mieux placé, & si le maître se retrouvoit un jour, il n'auroit pas à se plaindre. Le recteur approuva ce projet, l'acquisition fut bientôt faite ; le fermier devenu propriétaire, donna une plus grande valeur à son terrein, ses champs mieux cultivés devinrent plus fertiles : il vécut dans cette douce aisance qu'il avoit eu l'ambition de procurer à Lucette. Deux enfans bénirent successivement leur union ; ils prenoient plaisir à

ſe voir revivre dans ces tendres gages de leur amour. En revenant des champs, Perrin trouvoit ſa femme qui venoit au-devant de lui, & lui préſentoit ſes enfans ; il les embraſſoit l'un & l'autre, les quittoit pour ſerrer ſon épouſe dans ſes bras, puis revenoit encore à eux, pour les accabler tour-à-tour de careſſes : l'un eſſuyoit la ſueur dont ſon front étoit couvert, l'autre eſſayoit de le ſoulager du poids du hoyau qu'il portoit. Perrin ſourioit de ſes foibles efforts, le careſſoit de nouveau, & rendoit graces au Ciel, qui lui avoit donné une épouſe tendre, & des enfans qui lui reſſembloient. Quelques années après, le vieux recteur mourut, Perrin & Lucette le pleurerent ; ils ſongeoient avec attendriſſement à ce qu'ils lui devoient. Cet événement les fit réfléchir ſur eux-mêmes : » Nous » mourrons auſſi, diſoient-ils, notre ferme reſ» tera à nos enfans, elle n'eſt pas à nous ; ſi celui » à qui elle appartient revenoit, il en ſeroit » privé pour toujours ; nous emporterions les » biens d'autrui au tombeau ». Ils ne pouvoient ſoutenir cette idée ; leur délicateſſe leur fit écrire une déclaration, qu'ils dépoſerent entre les mains du nouveau recteur, & qu'ils firent ſigner par les plus notables habitans du village : cette précaution qu'ils jugeoient néceſſaire, pour aſſurer une reſtitution à laquelle ils croyoient leurs enfans obligés, les tranquilliſa. Il y avoit dix ans qu'ils étoient établis. Perrin, après un travail pénible, revenoit un jour dîner avec ſon épouſe, il vit paſſer ſur la grande route deux hommes dans une voiture, qui verſa à quelques pas de lui ; il courut porter du ſecours, leur offrit les chevaux de ſa charrue pour tranſporter les malles, & pria les voyageurs, qui n'étoient point bleſſés, de venir

se reposer chez lui. » Ce lieu m'est bien funeste, » s'écria l'un d'eux, je ne puis y passer sans » éprouver des malheurs ; j'y ai fait, il y a » douze ans, une perte assez considérable ; je » revenois de la foire de Vitré, j'emportois » douze mille francs en or que j'ai perdus. — » Comment, lui dit Perrin, qui l'écoutoit avec » attention, avez-vous négligé de faire des re- » cherches pour les retrouver ? — Cela ne me » fut pas possible, je me rendois à l'Orient, où » je devois m'embarquer pour les Indes ; le » tems pressoit ; le vaisseau, prêt à mettre à la » voile, ne m'auroit pas attendu ; je ne pus faire » des perquisitions, sans doute inutiles, qui en » retardant mon départ, m'auroient apporté un » préjudice beaucoup plus grand que la perte » que j'avois faite ». Ce discours fit tressaillir Perrin ; il s'empresse davantage auprès du voyageur, & le conjure d'accepter l'asyle qu'il lui offre. Sa maison étoit la plus prochaine & la plus propre habitation du village. On cede à ses instances ; il marche le premier, pour montrer le chemin ; il rencontre bientôt sa femme qui, selon son usage, venoit au-devant de lui ; il lui dit d'aller promptement préparer un dîner pour ses hôtes. En attendant le repas, il leur présente des rafraîchissemens, & fait retomber la conversation sur la perte dont l'un s'est plaint ; il ne doute plus que ce soit à lui qu'il doit une restitution. Il va chercher le nouveau recteur, l'informe de ce qu'il vient d'apprendre, l'invite à partager le dîner de ses hôtes, & à leur tenir compagnie. Celui-ci l'accompagne, & ne cesse d'admirer la joie que ce bon paysan a d'une découverte qui doit le ruiner. On dîne, les voyageurs satisfaits ne savent comment reconnoître l'accueil que

leur fait Perrin : ils admirent son petit ménage, son bon cœur, sa franchise, l'air ouvert de Lucette, sa candeur, son activité ; ils caressent les enfans. Perrin, après le repas, leur montre sa maison, son potager, sa bergerie, ses bestiaux, les entretient de ses champs & de leur produit : » Tout cela vous appartient, dit-il ensuite au » premier voyageur ; l'or que vous avez perdu, » est tombé entre mes mains; voyant qu'il n'étoit » pas réclamé, j'en ai acheté cette ferme, » dans le dessein de la remettre un jour à celui » qui y a de véritables droits ; elle est à vous : » si j'étois mort avant de vous trouver, mon» sieur le recteur a un écrit qui constate votre » propriété ». L'étranger surpris, lit l'écrit qu'il lui remet ; il regarde Perrin, Lucette & ses enfans : » Où suis-je ! s'écrie-t-il enfin, & que » viens-je d'entendre ? quel procédé ! quelle » vertu ! quelle noblesse ! & dans quel état » les trouvé-je ! Avez-vous quelqu'autre bien » que cette ferme ? ajouta-t-il. — Non ; mais » si vous ne la vendez pas, vous aurez besoin » d'un fermier, & j'espere que vous me donne» rez la préférence. — Votre probité mérite » une autre récompense ; il y a douze ans que » j'ai perdu la somme que vous avez trouvée ; » depuis ce tems, Dieu a béni mon commerce, » il s'est étendu, il a prospéré, je ne me suis » pas long-tems ressenti de ma perte ; cette » restitution aujourd'hui ne me rendroit pas plus » riche, vous méritez cette petite fortune, » la Providence vous en a fait présent, ce seroit » l'offenser que de vous l'ôter ; conservez-la, » je vous la donne : vous pouviez la garder, » je ne la réclamois point. Quel homme eût agi » comme vous » ? Il déchira aussi-tôt l'écrit

qu'il tenoit dans ses mains. » Une si belle action, » ajouta-t-il, ne doit point être ignorée; il n'est » pas besoin d'un nouvel acte pour assurer ma » cession, votre propriété & celle de vos en- » fans; je le ferai cependant écrire pour per- » pétuer le souvenir de vos sentimens & de » votre honnêteté ». Perrin & Lucette tombe- rent aux pieds du voyageur; il les releva & les embrassa. Un notaire qui fut mandé, écrivit cet acte, le plus beau qu'il eût rédigé de sa vie. Perrin versoit des larmes de tendresse & de joie: » Mes enfans, s'écrioit-il, baisez la main de » votre bienfaiteur: Lucette, ce bien est à » nous, & nous pouvons en jouir sans trouble » & sans remords ».

FIDÉLITÉ DES CHIENS.

MOnsieur P... avoit un chien nommé Muphty, qu'il aimoit beaucoup: un jour qu'il devoit recevoir une somme de douze cents livres à la campagne, il monte à cheval, & Muphty ne manque pas de l'accompagner; cet animal est témoin de tout; il voit que M. P... qui compte & recompte de l'argent, qu'il enferme dans un sac avec grand soin, & qu'il remonte à cheval d'un air satisfait. Muphty prend part à la joie de son maître, il s'agite, saute autour de lui, & jappe pour le féliciter. Vers le milieu du chemin, M. P... est obligé de mettre pied à terre; il attache son cheval à un arbre, & passe derriere une haie: en s'éloignant, il se rappelle que son argent est resté sur le cheval, & que le premier venu pourroit s'en emparer; il va prudemment prendre le sac,

le pose à côté de lui au pied d'un buisson, où il s'arrête quelque tems; ensuite, il n'y pense plus, se leve, & se dispose à partir. Muphty, qui observoit tous ses mouvemens & qui le suivoit pas à pas, s'apperçoit de cette distraction, il court au sac, essaie de le soulever ou de le traîner avec ses dents; ce poids étant trop lourd, il retourne à son maître & s'accroche à ses habits, pour l'empêcher de monter à cheval : il crie, il mord; M. P... n'y fait aucune attention, repousse son chien & part. Le chien s'étonne de ce que ses avis ne sont pas mieux écoutés; il se jette au-devant du cheval pour l'empêcher d'avancer, il aboie jusqu'à ce que la voix lui manque; enfin, son zele l'emporte, il se jette sur le cheval & le mord en cinq ou six endroits. C'est alors que M. P... commence à craindre que son chien ne soit enragé. Dans certains esprits, les soupçons se changent bientôt en certitude. On traverse un ruisseau, Muphty, quoique tout haletant, continue de crier & de mordre, & dans l'excès de son zele il ne songe point à se désaltérer. » Ah! mon malheur est donc certain, s'écrie M. P..., mon chien est enragé; s'il alloit » se jeter sur quelqu'un!... Il faut le tuer!... » Un chien qui m'étoit si fidele!... Mais si j'attends, il pourroit bien me mordre moi-même... » Allons, c'est un devoir ».... Il prend un pistolet, vise & lâche le coup en détournant les yeux; le chien tombe, & en se débattant se tourne vers son maître, & semble lui reprocher son ingratitude. M. P... s'éloigne en frémissant, il se retourne, & Muphty agite sa queue en le regardant, comme pour lui dire le dernier adieu. M. P... au désespoir, est tenté de descendre, pour chercher quelque remede au coup qu'il a porté;

un reste de frayeur l'arrête ; il continue tristement sa route, livré à des regrets, à des remords, & poursuivi de l'image de Muphty mourant, il ne sait comment expier ce trait de barbarie, il donneroit tout pour qu'il fût possible de le réparer, & il maudit mille fois son voyage ; tout-à-coup cette idée lui rappelle celle de son sac, il voit qu'il ne l'a plus, il se souvient de l'endroit où il l'a laissé, c'est pour lui un coup de lumiere ; voilà l'explication des cris & de la colere du malheureux Muphty. Il retourne à toute bride chercher son argent, en déplorant son injustice ; une trace de sang qu'il apperçoit le long du chemin le fait frissonner, & met le comble à sa douleur ; il arrive au pied du buisson, & qui trouve-t-il ?... Muphty expirant, qui s'étoit traîné jusques-là, pour veiller du moins sur le bien de son malheureux maître, & pour le servir jusqu'au dernier instant.

Feu M. de Ségonsac, procureur-général de la Cour des Monnoies de Paris, avoit un cocher qui buvoit du vin, & un chien qui n'en buvoit point, & se contentoit de belle eau claire. Le cocher qui buvoit du vin s'enivroit ; & le chien qui n'en buvoit point, & qui étoit accoutumé à monter sur le siege, ne manquoit jamais de s'appercevoir que le cocher étoit ivre lorsque le cas lui arrivoit. Alors, comme s'il eût jugé que dans cet état son maître n'avoit pas assez de raison pour avertir les passans de se retirer de devant son carrosse, pour ne pas risquer à se faire écraser, le sage animal prenoit lui-même ce soin, les instruisant du danger par ses cris, & ne cessant point d'aboyer dans toute la route. Ainsi, la prudence de l'animal suppléoit, en cette occasion, au peu de bon sens qui restoit à l'homme. Le chien

aboyoit réguliérement toutes les fois que le cocher étoit pris de vin, & n'aboyoit jamais lorsqu'il étoit de sang-froid & raisonnable. Son silence rassuroit sa maîtresse lorsqu'elle montoit en carrosse ; mais ses abois continuels l'alarmoient de tems en tems. Plus d'une fois elle a rompu son voyage, différé ses visites, & repris le chemin de son appartement, n'étant pas d'humeur à confier ses jours à la conduite d'un cocher, que son chien lui disoit être ivre.

FILOUX IMPUDENS.

LEs filoux qui remplissent la capitale de la France, ne se contentent pas de montrer leurs dangereux talens, ils prouvent aussi quelquefois leur effronterie : ils poussérent même la hardiesse jusqu'à voler l'exempt qui s'étoit rendu redoutable par sa vigilance à les poursuivre. Un jour que, vêtu de son plus bel uniforme, il parcouroit la foire Saint-Ovide, examinant si la police étoit bien observée, un audacieux filou s'approcha doucement, & lui coupa le derriere de son habit. Peu satisfait du succès de son effronterie, le hardi coquin alla le lendemain chez l'exempt, à l'heure qu'il le savoit sorti, & dit qu'il étoit un garçon tailleur, & qu'il venoit de la part de monsieur, chercher pour le raccommoder, l'habit dont la veille de rusés filoux, dignes d'être pendus, avoient osé couper le derriere. Sa commission parut très-vraisemblable ; on lui donna ce qu'il demandoit, & l'honnête exempt n'a jamais pu découvrir son voleur.

Un homme étant au parterre de la comédie Italienne, sentit un mouvement à ses côtés, qui lui fit craindre qu'on ne vînt lui prendre sa boîte d'or ; il chercha promptement à s'éclaircir de la vérité du fait, & vit avec douleur, qu'il ne s'étoit point trompé. La mauvaise mine d'un homme qu'il apperçut près de lui, fit tomber ses soupçons directement sur le voleur. Aussi-tôt il le saisit par le bras, & lui dit à l'oreille, dans la crainte de troubler le spectacle : » Vous venez » de m'escamoter ma boîte d'or ; rendez-la-moi, » sinon je vous fais arrêter par la garde. — Si » vous faites du bruit, vous me perdez, répond » le voleur en tremblant ; il est vrai que je vous » ai subtilisé votre boîte ; mais faites-moi le plai» sir de la reprendre vous-même dans ma poche, » afin que les personnes qui nous entourent, ne » s'apperçoivent de rien ». L'honnête homme se prêta bonnement au desir du filou. Mais à peine se fut-il mis en devoir de le contenter, que celui-ci cria de toutes ses forces, *au voleur*. On crut aisément qu'il avoit raison, en voyant que la main d'un de ses voisins s'étoit en effet introduite dans sa poche. La garde arriva sur le champ, & se saisit de l'honnête homme, très-confus de sa simplicité. Mais le filou fut découvert, pris & puni de son effronterie.

FINESSES SATYRIQUES.

L'Abbé de la Riviere étant allé à Rome pour tâcher d'être cardinal, en étoit revenu sans rien faire, & avec un gros rhume, Beautru dit : *C'est qu'il est revenu sans chapeau.*

Une perſonne du premier mérite, & de grande qualité, diſputant avec Benſerade, on apporta à cette perſonne le bonnet de cardinal. Benſerade dit : *J'étois bien fou de diſputer avec un homme qui avoit la tête ſi près du bonnet.*

Moncrif, auteur du joli conte de *Titon* & l'*Aurore*, avoit compoſé un ſingulier poëme ſur les chats. Le poëte roi fit courir quelques épigrammes contre l'ouvrage. Moncrif piqué au dernier point, attendit le ſatyrique, & le régala de coups de plat d'épée. Le poëte roi diſoit encore ſous les coups : *Minet, pate de velours.*

L'abbé Pellegrin avoit fait un opéra intitulé *Loth*, dont voici le premier vers :

L'Amour a vaincu Loth.

Comme ce poëte étoit très-pauvre & manquoit de culottes, quelqu'un lui dit : *Vous devriez bien en emprunter une à l'Amour.*

Piron mécontent du jeu du comédien Sarazin qui repréſentoit dans *Guſtave*, & ſachant que cet acteur avoit été abbé dans ſa jeuneſſe, cria au milieu de l'amphithéatre : *Cet homme qui n'a pas mérité d'être ſacré à vingt-quatre ans, n'eſt pas digne d'être excommunié à ſoixante.*

Un homme qui ſe trouvoit au parterre de la comédie à côté de l'orcheſtre, où l'abbé de Voiſenon cauſoit aſſez haut, cria de toute ſa force : *Taiſez-vous donc, bête à foin, vous m'empêchez d'entendre.* — *Monſieur*, lui dit froidement l'abbé, *ne vous ôtez pas les morceaux de la bouche.*

L'abbé Boudot, bon littérateur & très-verſé dans l'hiſtoire de France, étoit fort ami de Crébillon le fils, célebre romancier. Cela n'empêchoit pas que dans les maiſons où ils ſe trouvoient, Crébillon n'aiguillonnât l'abbé. Un jour, celui-ci

poussé à bout, dit à Crébillon : *Tais-toi, ton pere étoit un grand homme, & tu n'es qu'un grand garçon.*

M. le président de Sivry, secrétaire perpétuel de la Société Royale de Nancy, annonça dans une séance publique que la compagnie avoit placé dans la salle de ses assemblées particulieres le buste de Voltaire par M. Houdon. Pour calmer les scrupules de quelques esprits qui auroient pu être scandalisés de cette espece d'inauguration, il appliqua très-adroitement à Voltaire lui-même ces deux vers de sa tragédie de la *Mort de César*:

Faisant tout pour la gloire, il ne fit rien pour Rome,
Et c'est la seule faute où tomba ce grand homme.

Il y a des gens insupportables par le défaut qu'ils ont de trop questionner. Voltaire disoit à un homme de cette espece : *Monsieur, je suis très-aise de vous voir, mais je vous avertis que je ne sais rien de ce que vous m'allez demander.*

L'auteur de *Xerxès* faisoit mourir presque tous les personnages de sa tragédie. Une actrice qui avoit la réputation d'avoir empoisonné plusieurs personnes de ses faveurs, voulant se moquer de notre poëte, lui demanda la liste des morts: *Et vous, mademoiselle*, reprit Crébillon, *donnez-moi la liste de tous ceux que vous avez blessés.*

Fontenelle se trouvant à table avec deux jeunes poëtes avantageux, il fut beaucoup question au dessert des différentes manieres d'exprimer la même chose en françois. Nos deux étourdis lui demanderent sur le ton badin, s'il étoit mieux de dire : *Donnez-nous à boire*, qu'*apportez-nous à boire.* Fontenelle lui répondit en souriant : *Vous devez dire, menez-nous boire.*

FLATTERIES.

MAnfard, furintendant des bâtimens, ufoit avec Louis XIV de la flatterie la plus coquine. Il lui préfentoit quelquefois des plans où il laiffoit des chofes fi abfurdes, que le roi les voyoit du premier coup-d'œil. Là-deffus, Manfard à tomber d'admiration & à s'écrier : » Que le roi » n'ignoroit rien ! & en favoit, en architecture, » plus que les maîtres-mêmes ». On a foupçonné Racine d'en avoir ufé ainfi dans fa partie, au fujet d'*Athalie* & d'*Efther*.

Lorfque Louis XIV partit pour aller faire le fiege de Mons, il ordonna à fes deux hiftoriens, Racine & Defpréaux, de le fuivre. Aimant une vie plus tranquille, ils s'en difpenferent. Le roi à fon retour leur en fit des reproches. » Nous n'avions, fire, dirent ingé» nieufement ces deux poëtes, que des habits » de ville ; nous en avions ordonné de cam» pagne ; mais les villes que votre majefté » affiégeoit ont été plutôt prifes, que nos ha» bits n'ont été faits. »

FLORIMANIE.

C'Eft une chofe incroyable que l'excès où les Hollandois ont porté la paffion des fleurs, & après eux, les François ; & quoique cette fureur foit éteinte, il eft bon de montrer jufqu'où leur paffion a été à ce fujet.

En 1636, à Harlem, une fleur, à qui on avoit donné le beau nom de *femper auguftus*, fut vendue quatre mille fix cents florins en argent; & l'acheteur donna, de furplus, un beau carroffe neuf & deux chevaux de prix, avec leurs harnois.

Un autre paya la valeur de treize mille florins pour une fleur du même genre.

Un autre céda douze arpens de terre pour un oignon de tulipe.

Un autre retira, en quatre mois, foixante mille florins du loyer d'un jardin fameux par la quantité de fleurs qu'il y avoit plantées.

Les chofes allerent fi loin, que, dans l'efpace de trois années, le trafic des fleurs en une feule ville de Hollande, montoit à dix millions, & que l'état fut obligé de réprimer par un placard, ce pernicieux & infidele commerce.

Cette ordonnance renverfa la fortune & les efpérances des vendeurs, dont la plupart étoient des ouvriers du dernier ordre, qui, attirés par l'idée flatteufe d'un gain confidérable, avoient quitté leurs boutiques pour des jardins, & fondoient déja fur leurs profits une dépenfe fort au-deffus de leur condition, & des vues encore plus grandes que leur dépenfe.

La Bruyere s'eft plu à nous faire un portrait de nos fleuriftes François; mais on ne dit pas qu'ils aient pouffé leur folie auffi loin que les Hollandois : voici le portrait du fleurifte.

» Le fleurifte a un jardin dans un fauxbourg;
» il y court au lever du foleil, & il en revient à
» fon coucher. Vous le voyez planté, & qui a
» pris racine au milieu de fes tulipes & devant la
» folitaire. Il ouvre de grands yeux; il frotte
» fes mains; il fe baiffe; il la voit de plus près;
» il ne l'a jamais vue fi belle; il a le cœur épa-

» noui de joie. Il la quitte pour l'orientale. Delà » il va à la veuve, il passe au drap d'or; de celle-» ci à l'agathe, d'où il revient enfin à la solitaire, » où il se fixe, où il se lasse, où il s'assied, où » il oublie de dîner. Aussi est-elle nuancée, bor-» dée, huilée, à pieces emportées, elle a un » beau vase & un beau calice. Il la contemple, » il l'admire. Dieu & la nature sont en tout cela » ce qu'il n'admire pas. Il ne va pas plus loin » que l'oignon de la tulipe, qu'il ne livreroit » pas pour mille écus, & qu'il donnera pour » rien, quand les tulipes seront négligées, & » que les œillets auront prévalu ».

On voit par ce portrait, que, si en France on ne vend point d'hyacintes, des tulipes de cent louis, comme il s'en est vendu, il peut se faire qu'une fleur nouvelle, ou un autre oignon qu'on n'aura pas encore vu, & qu'on croira nouveau, se pourra vendre plus cher : tant il est vrai que la plus grande tyrannie de la mode est d'empiéter sur les droits de la nature & de la raison !

FRANCHISES RÉCOMPENSÉES.

LA conquête du duché de Milan fut l'ouvrage de vingt jours. Mais Ludovic Sforce y rentra l'année suivante, par la faute du maréchal de Trivulce qui y commandoit ; dans la guerre que cette révolution occasionna, le chevalier Bayard fut fait prisonnier. Ludovic Sforce, qui avoit vu des fenêtres de son palais les actions de ce brave François, demanda à l'entretenir, & voulut connoître son caractere. » Mon gentilhomme, lui dit » le duc, qui vous a conduit ici ? — L'envie de

» vaincre monseigneur, répondit Bayard. — Et » pensiez-vous prendre Milan vous seul? — » Non, repart le chevalier; mais je croyois » être suivi de mes camarades. — Eux & vous, » ajoute Ludovic, n'auriez pu exécuter ce des» sein. — Enfin, dit Bayard qui ne peut discon» venir de sa témérité, ils ont été plus sages » que moi, ils sont libres, & me voici prison» nier; mais je le suis de l'homme du monde » le plus brave & le plus généreux ». Le prince lui demande ensuite d'un air de mépris, quelle est la force de l'armée Françoise? » Pour nous, » dit Bayard, nous ne comptons jamais nos » ennemis: ce que je puis vous assurer, c'est » que les soldats de mon maître sont gens » d'élite, devant lesquels les vôtres ne tien» dront pas ». Ludovic, piqué d'une franchise si hardie, lui dit, que les effets donneront une autre opinion de ses troupes, & qu'une bataille décidera bientôt de son droit & de leur courage. » Plût à Dieu, s'écrie Bayard, que ce fût de» main, pourvu que je fusse libre! — Vous » l'êtes, repart le duc, j'aime votre fermeté » & votre courage, & j'offre d'ajouter à ce » premier bienfait tout ce que vous voudrez » exiger de moi ». Bayard, pénétré de tant de bonté, se jette aux genoux du prince, le prie de pardonner en faveur de son devoir ce qu'il y a de hardi dans ses réponses; demande son cheval & ses armes, & retourne au camp publier la générosité de Ludovic, & sa reconnoissance.

Nos rois avoient autrefois, dans plusieurs abbayes ou maisons épiscopales, droit de gîte pour eux & leur suite; c'étoit souvent une des charges des donations faites à ces abbayes ou aux évêques. Charlemagne passa si fréquemment par la

maison d'un prélat assujetti à ce droit, que les dépenses auxquelles il donna occasion, ruinerent l'évêque, d'ailleurs généreux, & qui n'épargnoit rien pour bien recevoir son maître. L'empereur, qui se servoit de son droit sans faire attention aux suites, y revint encore, & voyant l'évêque fort occupé à donner des ordres pour faire balayer & nettoyer les salles, les sallons, les chambres & antichambres, ne put s'empêcher de lui dire : « Eh ! vous prenez trop de » peine ; laissez-là le soin dont vous vous occu- » pez : tout n'est-il pas assez net ? — Sire, ré- » pondit l'évêque, il ne s'en faut guere ; mais » j'espere qu'aujourd'hui tout le sera de la cave » au grenier ». Charles, qui comprit le reproche, lui dit en souriant : « Ne vous embarrassez pas, » monsieur l'évêque, j'ai la main aussi bonne à » donner qu'à prendre ». Et sur le champ ce prince unit une terre considérable à son évêché.

FRAYEUR DIABOLIQUE.

UN negre, âgé d'environ 30 ans, au service d'un riche particulier de Lyon, s'acheminant à nuit tombante, pour se rendre au château de son maître, rencontra, à deux lieues de cette ville, un paysan assis & sanglottant près d'une haie. Ému de pitié, il s'approche, & lui demande le sujets de ses pleurs. « — Hélas ! j'allois à la foire » de Montluel acheter du bétail, & deux vo- » leurs m'ont pris mon habit, mon argent & ma » tasse. — Y a-t-il long-tems ? Sont-ils loin » d'ici ? De quel côté ont-ils tourné ? — Ils » peuvent être, au plus, à deux portées de

» fusil : ils ont pris cette traverse ». A l'instant le negre se dépouille de ses vêtemens, se met tout nud. — » Tenez, gardez tout ceci, & je » suis à vous dans la minute ». Il part comme un éclair, les atteint. » Coquins, leur dit-il » d'une voix menaçante, rendez l'habit, l'ar» gent & la tasse que vous avez volé à un mal» heureux à deux pas d'ici, ou je vous entraîne » dans les enfers ». A ce terrible accent, à la vue de cette noire effigie, nos brigands peu aguerris, croient voir le diable, ils le prient en tremblant de ne pas approcher, vuident leurs poches, jettent à terre leur bagage, & se sauvent à toutes jambes. Notre prétendu génie infernal les laisse courir, ramasse les effets abandonnés, & les apporte au villageois, qui en ayant fait l'inventaire, y trouva 22 écus en sus de ce qui lui avoit été volé.

GAGEURES PLAISANTES.

Un jeune-homme de Paris qui, avec une compagnie nombreuse, alla à Lyon, pour jouir de la satisfaction de voir cette seconde ville du royaume, raconte de la maniere suivante l'aventure qu'il y eut : » Nous étions logés à la Petite» Notre-Dame, & nous étions liés avec une » fort bonne compagnie qui étoit dans l'au» berge, en sorte que nous mangions ensemble. » La veille de notre départ, j'étois dans la » cour sur les cinq heures du soir, lorsqu'un » homme y entra, menant son cheval par la » bride. — *Prends soin de mon cheval*, dit-il » au valet d'écurie. — *Nous n'avons pas de*

» *lit*, lui répondit ce valet; *ainsi, monsieur,* » *cherchez une autre auberge.* — *Cela est juste,* » reprit cet homme, *il faut donner quelque chose* » *au valet, & j'aurai soin de toi demain matin.* » — *Je ne vous dis pas cela*, reprit ce garçon; » *je vous avertis que nous n'avons point de* » *place, & que je ne puis mettre votre cheval* » *à l'écurie, qui est pleine.* — *Cela suffit*, re- » prit cet homme; *tu as l'air d'un brave gar-* » *çon; aie bien soin de ma bête.* — *Je crois* » *que ce diable d'homme-là est fou*, s'écria le » valet, en voyant l'étranger prendre le che- » min de la cuisine : *que veut-il que je fasse de* » *son cheval ?* Je pense qu'il est sourd, dis-je » alors au valet : prenez garde que son cheval » ne sorte, vous en seriez responsable. Je » suivis cet homme à la cuisine. L'hôtesse lui » fit le même compliment que son valet; il lui » répondit qu'il lui étoit bien obligé; mais qu'il » la prioit de ne point le fatiguer à lui faire des » complimens, parce qu'il étoit si sourd, qu'il » n'entendoit pas tirer le canon : & tout de » suite il prit une chaise, & se plaça auprès du » feu, comme s'il eût été chez lui. L'hôtesse » tint conseil avec son mari & le cuisinier; & » vu qu'il n'y avoit pas moyen de faire sortir » cet homme de force, il fut décidé qu'il cou- » cheroit sur sa chaise. J'entrai dans la salle, » où je racontai à la compagnie l'embarras de » l'hôtesse : on en rit, & moi tout le premier, » qui ne croyois pas que je serois la dupe de » l'aventure. On servit; & notre homme entra à » la suite des plats, & s'assit auprès de la table, » vis-à-vis de la porte. Comme nous étions en » société, on lui dit qu'il pouvoit se mettre à » la table d'hôte, & que nous ne voulions pas

» d'étranger. On lui avoit fait ce compliment à
» tue-tête : il crut apparemment qu'on vouloit
» le faire mettre à la place distinguée ; car il
» répondit qu'il étoit fort bien, & qu'il savoit
» trop bien vivre, pour se mettre au haut bout
» de la table. Voyant qu'il n'étoit pas possible
» de nous faire entendre, il fallut prendre pa-
» tience ; il mangea comme quatre ; & lorsqu'on
» apporta la carte de la dépense, il tira trente
» sous de sa poche, & les mit sur la table. La
» dépense de chacun de nous étoit bien plus
» forte ; on tâcha de le lui faire comprendre ;
» mais il répondit toujours qu'il n'étoit pas
» homme à souffrir qu'on payât son échot, &
» qu'il nous étoit très-obligé de vouloir le dé-
» frayer ; que, quoiqu'il fût mal mis, il avoit
» le gousset garni : ce qu'il disoit, sans doute,
» parce qu'on lui rendoit sa monnoie pour qu'il
» donnât davantage. Sur ces entrefaites, ayant
» vu monter une servante qui portoit une
» bassinoire, il fit une révérence & sortit, en
» nous laissant tous éclater de rire. Une minute
» après, la servante descendit & me dit d'aller
» défendre mon lit, dont cet homme s'étoit saisi
» sans vouloir entendre ses raisons. Nous y
» montâmes tous ; mais il avoit barricadé la
» porte, & nous sentîmes qu'il étoit inutiles
» d'y frapper. Comme il parloit seul, nous
» prêtâmes l'oreille. — *Que ma condition est*
» *misérable !* disoit-il, *on pourroit enfoncer ma*
» *porte sans que je l'entendisse : je n'ai d'autre*
» *ressource que de veiller toute la nuit avec ma*
» *chandelle allumée, pour faire usage de mes*
» *pistolets si on entreprenoit de me voler.* Il n'en
» eut pas la peine, je passai la nuit auprès du
» feu, & je pardonnai de bon cœur à cet homme,

» qui me paroissoit fort à plaindre. Il se leva le
» lendemain de bonne heure, donna trente sous
» pour la dépense de son cheval, & étant
» monté dessus, il m'adressa la parole : *Je vous*
» *demande pardon*, me dit-il, *d'avoir pris votre*
» *lit. Un de mes amis, à qui on avoit refusé*
» *un logement ici, a gagé vingt louis que je*
» *n'y coucherois pas : cette somme valoit bien*
» *la peine d'être sourd. Au reste, monsieur, j'ai*
» *compris par votre discours, que vous allez*
» *prendre la diligence d'eau ; je vous y trouve-*
» *rai, & vous prierai d'accepter un bon dé-*
» *jeûné, pour réparer la mauvaise nuit que vous*
» *avez passée.* Il piqua des deux en achevant
» ces mots, & nous laissa fort étonnés du sang-
» froid avec lequel il avoit joué son rôle ».

Il semble que les Anglois aient voulu faire une plaisanterie sur les étranges gageures que se permettent quelquefois de jeunes seigneurs François : un particulier de Londres paria de fournir à cheval une course de 30 milles, pendant qu'un escargot parcourroit l'espace de 30 pouces sur une pierre couverte de sucre en poudre. Cette course s'est, dit-on, faite à New-Market. Le pari principal étoit de 200 guinées ; & nombre de personnes gagerent, les uns pour le cavalier, les autres pour l'escargot.

Il y a quelques années qu'un seigneur de la cour paria de se déguiser & de se tenir deux heures consécutives sur le Pont-Neuf, avec une petite table devant lui, garnie d'écus de six francs tout neufs, qu'il offriroit à tous les passans à vingt-quatre sous piece, sans pouvoir se défaire de sa marchandise. Il eut beau en effet crier : *A vingt-quatre sous mes écus de six livres ;* personne n'eût envie de profiter du bon mar-
ché,

ché, parce qu'on les croyoit faux. Il se présenta pourtant un acheteur, qui, après avoir bien examiné, fit emplette d'un seul écu, pour lui servir de pièce de crédit. Curieux de savoir s'il pouvoit y avoir pour une douzaine de sous d'argent, il entra chez un orfevre, & il fut bien surpris de la réponse qu'il reçût. Il courut vite sur le Pont-Neuf pour acheter toute la marchandise du plus singulier vendeur dont il eut jamais entendu parler; mais l'heure prescrite par la gageure étant sonnée, il venoit de disparoître avec son fonds de boutique.

Deux jeunes seigneurs parierent d'aller à cloche-pied de la place Louis XV jusqu'à Versailles. Ils n'eurent pas plutôt fait l'essai de cette bisarre maniere de voyager, qu'elle leur parut fort incommode; ils se querellerent, mirent l'épée à la main, & l'un des deux fût légérement blessé; ce qui donna presque un dénouement tragique à cette plaisante comédie.

Un Gascon sur une rosse tremblante, rencontra, près le Pont-Neuf, un seigneur sur un cheval magnifique: *Cadédis*, lui dit-il, *jé gage pour dix louis qué jé fais faire à mon bidet cé qué lé vôtre né féra pas.* — *Oui*, *je gage*, dit le seigneur, en regardant d'un air de mépris le rossinante. Aussi-tôt le Gascon prend son cheval dans ses bras, le jette dans la Seine, & le gentilhomme fort étonné paya la gageure.

GALANTERIES.

LA comtesse de Sabran ayant voulu profiter d'un moment de débauche pour faire au duc d'Orléans, régent, une question sur quelqu'affaire d'état ; il la mena devant une glace, & lui dit : *Regarde-toi. . . . & vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires.*

On disoit à M. de Saint-Ange, apparemment pour quelque tour qu'il lui avoit joué, que mademoiselle Agathe le voyoit d'un vilain œil. *Je l'en défie bien*, reprit-il, *ses deux yeux sont trop beaux pour cela.*

GASCONNADES.

PLusieurs pénitens déciderent de se discipliner dans une petite chapelle écartée à la campagne ; ils firent la proposition à un Gascon d'être de la partie ; celui-ci l'accepta, parce qu'il vouloit avoir l'honneur que lui rendroit cette bonne œuvre ; mais comme la discipline l'effrayoit, il ne se rendit à la chapelle qu'une heure après celle qu'on avoit arrêtée. Il trouva la porte fermée, il regarda par le trou de la serrure, & comme il vit ces dévots qui faisoient jouer à grand bruit leurs instrumens de pénitence, il leur cria : *Messieurs, jé joins mon intention à la vôtre, & jé m'unis à vous.*

Un Gascon, chez un cardinal
Exaltoit sa Garonne avec persévérance ;
C'étoit non-seulement un fleuve d'importance,
C'étoit un fleuve sans égal.
» — A ce compte, monsieur, lui dit son éminence,
» Le Tibre près de lui ne seroit qu'un ruisseau ?
» —Lé Tibré, monseigneur! sandis, belles merveilles!
» S'il ôsoit sé montrer au pied dé mon château,
» Jé lé férois mettre en bouteille ».

Un Gascon qui ne savoit où aller dîner, apprit qu'un bourgeois marioit sa fille, à qui il donnoit en mariage cent mille livres; il s'avisa à l'heure du dîner, qui étoit le repas du jour du contrat, de demander le bourgeois qu'il ne connoissoit pas : *Monsieur*, lui dit-il, *j'ai uné proposition à vous faire, qui vous vaudra cinquanté millé livres ; mais il faut du tems pour vous l'expliquer.* Le bourgeois lui dit : *Nous allons dîner, soyez des nôtres, après le repas je vous donnerai audience.* C'étoit justement ce que le Gascon demandoit ; son unique but étoit d'excroquer un dîner. Quand on eut quitté la table, le bourgeois le conduisit dans son cabinet, & l'invita à s'expliquer : *Monsieur*, lui dit le Gascon, *vous mariez votré fille, & vous donnez à l'époux pour dot cent millé livres : donnez-la moi, jé mé contentérai dé cinquanté millé livres : ainsi vous gagnérez cinquanté millé livres.* Le bourgeois ne jugea pas à propos de faire ce gain-là.

Mettez un Gascon dans le pas du monde le plus difficile, il s'en tirera par la vivacité & la force de son imagination féconde en expédiens. Un cadet de ce pays-là, officier subalterne d'infanterie, partit de l'armée pour s'en retourner chez lui ; il étoit en sémestre, il avoit un voyage

de deux cents lieues à faire, lui & fon bidet, qui étoit plus maigre que le cheval de l'Apocalypfe. Ce roffinante avoit néanmoins beaucoup de feu & de hardieffe ; c'étoit le gafcon des chevaux : il pouvoit avec fon maître faire un centaure parfait dans fon genre. La bourfe du Gafcon étoit fort légere ; elle fut épuifée à foixante lieues de fon gîte : comment faire ? Il arriva un foir à un fameux cabaret fur la route ; à fon air, fes manieres effrontées, on lui auroit cru la bourfe bien garnie : *Allons*, dit-il, *mon hôte, grandé chere & grand feu :* on étoit en hiver, on le fervit à fouhait. Après le fouper il fe coucha dans un bon lit ; là, fur le duvet, il chercha jufqu'au fond de fon magafin de ftratagêmes pour en trouver un, qui non-feulement le tirât d'embarras, mais qui pût le défrayer jufque chez lui. Après avoir bien fureté tous les coins & recoins de fon imagination, voici l'expédient qu'il trouva. Il fe leva au milieu de la nuit, & grimpant mieux qu'un chat n'auroit pu faire, il monta fur le toit, & cacha fi bien fa culotte fous les tuiles, qu'on n'en voyoit pas la moindre parcelle. Il s'en retourna enfuite bien promptement dans fon lit, où il dormit profondément ; le lendemain quand il voulut fe lever, il appella la fervante d'un ton important ; elle accourut : *Faites moi bon feu*, lui dit-il, *jé veux mé léver.* Il prend une robe de chambre, il cherche fa culotte : *Sandis*, dit-il, *révai-je ? où eft donc ma culotte ? eft-elle évanouie ? viens la chercher*, dit-il à la fille. On ne trouve point cette culotte, on vifite par-tout. De tems en tems le Gafcon faifoit des exclamations d'un air fort naturel : *Lé diable*, difoit-il, *logé-t-il ici ? eft-il vénu prendre ma culotte ? Voilà qui mé confond !* Comme il crioit, l'hôte arrive & ap-

prend l'hiſtoire de la culotte égarée ; il la cherche ſur nouveaux frais, mais inutilement ; on met tout ſans deſſus deſſous : point de nouvelles. Le Gaſcon ne ceſſoit de marquer ſa ſurpriſe. Après une perquiſition bien exacte, il dit à l'hôte : *Jé né ſuis pas vénu ſans culotte, vous n'en doutez pas ; cé qué jé régretté lé plus, c'eſt qué j'y avois vingt piſtoles qui ont été cauſe qu'on mé l'a volée ; voyez, donnez la queſtion à vos domeſtiques.* L'hôte ne pouvoit pas douter que la culotte n'eût été volée. Il crie, il tempête, il fait venir ſon monde, l'hôteſſe ſe met de la partie, augmente le tintamarre! Les domeſtiques innocens crient plus haut que le maître & la maîtreſſe. Le Gaſcon avec un ſang-froid admirable, diſoit : *Voyons ſi tout cé vacarme raménéra ma culotte & ma bourſe.* L'hôte & l'hôteſſe s'étant morfondus en vain, revinrent au Gaſcon, qui leur dit : *Comment l'entendez-vous ? jé né voudrois pas vous mettre entré les mains dé la juſtice, j'y ſérois cru ſur mon témoignage ; écoutez*, pourſuivit-il avec beaucoup d'humanité, *en attendant qué vous découvriez lé voleur, il faut qué jé parte ; jé ſérois au déſeſpoir dé vous* plaidailler, *c'eſt une affaire malheureuſe pour vous, vous mé faites compaſſion ; jé veux bien m'exécuter : donnez-moi uné culotte & dix ou douzé piſtoles, jé vous tiens quitte du ſurplus ; ſi nous plaidons, il faudroit commencer par payer lé bon jour qué vous donnériez à votre procureur, la brodérie dé la juſtice iroit loin, terminons, en nous exécutant l'un & l'autre.* L'hôte accepta cet accommodement, qu'il ne pouvoit s'empêcher de louer : il avoit une culotte neuve qui n'avoit point ſervi, il la donna au Gaſcon, lui compta dix piſtoles, lui fit grace de ſon écot, & le Gaſcon partit. Le bidet qui avoit été bien

traité, hennit d'alégresse, comme s'il eût voulu applaudir au tour d'adresse de son maître : mais voici le prodige de l'histoire : le Gascon rendu à sa gentilhommiere, fait ressource pour se remettre en campagne ; il garnit bien sa bourse, grace au jeu de lansquenet qui l'avoit favorisé dans une ville où il étoit allé passer l'hiver. Il retourna au cabaret où il s'étoit signalé ; là, il fait sa confession à l'hôte & à l'hôtesse, avoue le tour qu'il leur a joué, leur paie son écot, & leur rend la valeur de la culotte, les dix pistoles & les intérêts.

On jeta, à coups de pieds, un insolent Gascon du haut en bas d'un escalier : *Bon*, dit-il, *jé mé soucie dé céla commé dé rien, aussi-bien jé voulois descendre.*

Un officier Gascon demandant à un ministre de la guerre ses appointemens, lui représenta qu'il étoit en danger de mourir de faim. Ce ministre lui voyant un visage plein & vermeil, lui répondit que son visage le démentoit : *Né vous y méprénez pas, monsieur*, lui dit le Gascon ; *cé visage n'est pas à moi, jé lé dois à mon hôtesse, qui mé fait crédit depuis long-tems.*

Deux Gascons ayant pris querelle, s'appellerent en duel. Lorsqu'ils furent en présence, l'un d'eux dit à son ennemi, qui étoit en posture, de l'attaquer vigoureusement : *Cadédis, mon ami, tu mé charmes ; jé sérois fâché dé tuer un brave homme commé toi : démande-moi la vie, jé té la donnérai.* L'autre lui répondit fiérement qu'il ne la lui demanderoit jamais, & qu'il n'avoit qu'à se préparer à se défendre. Le premier, qui n'avoit guere envie de se battre, continuoit toujours à lui dire : *Démande-moi la vie, & jé té la donnérai.* Mais l'autre s'étant lassé de ses fanfaro-

nades, lui dit encore de se mettre en défense. — *Ah ! dit le premier, jé t'admire ! tu es un César. Eh quoi ! tu né veux pas mé demander la vie ?* — *Non*, reprit l'autre, *défends-toi, ou jé té tue.* — *Tu mé ravis, mon cher*, continua le premier : *eh bien, puisqué tu né veux pas mé démander la vie, moi, jé té la démande.*

GÉNÉRAL CHÉRI.

TUrenne joignoit à la qualité d'un général accompli, celle d'un homme aimable & poli envers tout le monde ; sa douceur lui avoit attiré l'amour de tous les soldats : quand il passoit à la tête du camp, ils sortoient de leurs baraques, & on les entendoit se dire les uns aux autres : *Notre pere se porte bien, nous n'avons rien à craindre.* — S'étant un jour couché derriere un buisson, pour dormir pendant que l'armée passoit un défilé qui étoit fort long, quelques soldats le rencontrerent ; comme la neige commençoit à tomber sur lui, ils couperent aussi-tôt des branches d'arbre pour lui faire une hutte : plusieurs cavaliers qui survinrent, voyant que les branchages ne le mettoient pas assez à couvert, donnerent tous à l'envi leurs manteaux pour lui dresser une tente. Sur quoi s'étant éveillé, & leur ayant demandé à quoi ils s'amusoient, au-lieu de marcher : » Nous voulons, répondirent- » ils, conserver notre général, c'est là notre » plus grande affaire ; si nous venions à le » perdre, nous ne reverrions peut-être jamais » notre pays «. Tels sont les fruits ordinaires

de la douceur & de la politesse. — Turenne a eu le bonheur de vivre sous un roi juste appréciateur du mérite, qui le combloit de louanges, & l'auroit comblé de bienfaits, s'il l'avoit voulu souffrir. Toutes les fois qu'il se rendoit à la cour, il trouvoit sur toute sa route un concours de gens de toutes sortes d'âges & de conditions qui venoient au-devant de lui : on en a vu venir de dix lieues pour le voir. Dans les assemblées, ceux qui avoient l'honneur de le connoître, le montroient des yeux, du geste & de la voix à ceux qui ne le connoissoient pas. Sa seule présence, sans train & sans suite, faisoit sur les ames cette impression presque divine, qui attire tant de respect, & qui est le fruit le plus doux & le plus innocent de la vertu héroïque. La plupart des princes étrangers faisoient venir son portrait. Est-il rien de plus flatteur & de plus capable d'exciter le zele & la vertu des jeunes guerriers? — Les voies de douceur & d'humanité font la plus solide gloire des conquérans, le succès le plus sûr de leurs armes, & la maniere la plus belle de vaincre leurs ennemis. Jamais général ne s'est comporté avec plus de modération dans ses victoires, & n'a fait la guerre avec plus de ménagement que le célebre Turenne ; il épargnoit toujours le pays ennemi tant qu'il pouvoit, conservant les fruits de la terre pour les gens de la campagne, dont il plaignoit la triste destinée. Aussi les ennemis avoient-ils conçu pour lui une vénération pleine de tendresse ; ils le pleurerent à la mort autant que les François mêmes, & les Allemands n'ont jamais voulu labourer l'endroit où il avoit été tué, comme si l'impression de son corps avoit rendu cet endroit sacré : il est encore en friche, & les paysans le montrent à tout le

monde, aussi-bien qu'un arbre fort vieux qui est là auprès, & qu'ils n'ont point voulu couper. — Rien ne marque davantage de la petitesse & de la bassesse d'esprit, que d'aimer les richesses ; rien au contraire n'est plus grand, ni plus généreux que de les mépriser. La vertu consiste à faire un bon usage du bien qu'on possede ; l'emploi le plus conforme à sa destination, & le plus propre à attirer aux riches l'estime & l'amour des hommes, c'est de le faire servir à l'utilité publique. — Turenne ayant pris le commandement des troupes en Allemagne, les trouva en si mauvais état, qu'il vendit sa vaisselle d'argent pour habiller les soldats & pour remonter la cavalerie. Quoiqu'il n'eût que quarante mille livres de rente de sa maison, il ne voulut jamais accepter les sommes considérables que ses amis lui offroient. On trouva chez lui à sa mort quinze cents francs seulement d'argent comptant.

GÉNÉROSITÉS.

Une vieille femme, persécutée par un bourgeois Romain, auquel elle devoit quinze écus qu'elle ne pouvoit payer, fut un jour le trouver avec sa fille pour lui donner du délai. Cet homme ayant jeté les yeux sur cette jeune personne, qui étoit belle, proposa à la mere de lui quitter la dette, pourvu qu'elle lui permît de lui laisser sa fille. Cette femme au désespoir, consentit de la lui livrer dans huit jours, si elle n'apportoit pas la somme. Le tems s'écoula, & point d'argent. Dans cette extrêmité, elle fut se jeter aux

pieds d'un vertueux cardinal Allemand, à qui elle exposa sa situation. Le prélat lui donna ordre par écrit, de toucher 60 écus chez le trésorier. La bonne femme qui ne savoit pas lire, fut bien surprise, lorsqu'on lui délivra cet argent. » Monseigneur s'est trompé, dit-elle, je n'ai demandé que quinze écus ». Sur le champ elle court chez son protecteur : » Monseigneur, » lui crie-t-elle, vous vous êtes trompé en » écrivant soixante, au-lieu de quinze ; votre » trésorier ne veut point de votre ordre, » qu'aux conditions que je prendrai toute la » somme. — Vous avez raison, mon enfant, » répondit le cardinal, je me suis trompé ; » au-lieu de 60, je voulois mettre 600 : allez » avec cette somme, & pensez à marier votre » fille ».

M. Bailly, ancien marchand de vin à Paris, & très-riche, se voyant près de sa fin, déclara à son frere, chevalier de S. Louis, que madame Bailly, dont il avoit deux enfans, n'étoit point sa femme, & qu'il ne vouloit leur laisser qu'une très-modique portion de son héritage. Ce généreux frere, l'un des principaux héritiers, lui représenta toutes les suites effrayantes d'une pareille disposition, &, de concert avec leur respectable mere, fit tous ses efforts pour le ramener à des principes d'honneur. Le malade cede enfin à tant d'instances. Le chevalier de S. Louis court alors à l'archevêché ; après bien des difficultés, le mariage se fait, & monsieur Bailly meurt. Les autres héritiers attaquent ce mariage en justice, & le chevalier met autant de chaleur pour se priver d'un bien considérable, que les autres pour l'envahir. Il triomphe enfin ; le mariage de sa belle-sœur est confirmé, & elle reste

maîtresse de toute la succession, objet de 3 millions 200 mille livres.

M. Vaquier, receveur des Aides dans l'Angoumois, fut attaqué, le 28 août 1768, par deux hommes qui en vouloient à sa vie, & fondirent sur lui l'épée à la main. En se défendant avec courage, il tua l'un de ces deux assassins, & blessa l'autre dangereusement. Obligé de venir à Paris pour y solliciter des lettres de grace, son mémoire fut envoyé à M. Turgot, pour lors intendant de la généralité de Limoges, afin que ce magistrat donnât son avis. — » Six » mois s'écoulerent, dit M. Vaquier dans une » lettre que je ne fais que transcrire, sans que » j'apprisse qu'il fût rien survenu de nouveau » dans mon affaire. Je fus informé que M. » Turgot étoit à Paris; qu'il étoit d'un facile » accès, & que sa porte étoit toujours ouverte » aux malheureux. Dans cette confiance je m'y » présentai; je parvins auprès de lui, & lui » exposai ma situation, qui ne me permettoit » pas d'exercer aucun emploi, & dont j'avois » cependant besoin. Touché de mon état, il me » dit de revenir dans deux jours. Je me rendis » à ses ordres, & alors il me dit qu'il avoit » examiné mon affaire dans tous ses détails. » Il me questionna ensuite pour savoir quels » étoient les émolumens de l'emploi dont j'é» tois pourvu lors de ma cruelle aventure. » Après que j'eus satisfait à sa demande, il » me compta une somme qui faisoit précisément » six mois de mes appointemens, & me pria de la » prendre. Je la refusai d'abord; mais il insista » très-sérieusement; & sans doute pour ménager » mon amour-propre, il ajouta qu'il se devoit » cette justice à lui-même, ayant été six mois

» sans donner son avis dans mon affaire. Enfin la
» façon dont monsieur Turgot s'y prit, ne me
» permit pas d'insister davantage ; j'acceptai
» cette somme. Voilà ce qu'a fait le magistrat ;
» & soyez persuadé que le ministre n'en feroit
» pas moins. S'il étoit possible de recueillir
» toutes les belles actions qu'il a faites dans la
» province dont il étoit intendant, il n'est
» personne, même chez l'étranger, qui ne le
» regardât avec vénération ».

On rapporte qu'une femme inconnue venoit à des termes fixes payer à feu M. de Belloi, soit comme don, soit comme dette, une somme proportionnée aux besoins de ce poëte tragique. Elle ne mettoit qu'une condition à cette libéralité, c'est que la main dont on la tenoit, seroit toujours ignorée, & qu'on ne feroit aucune tentative pour pénétrer ce secret. La condition fut remplie pendant quelque tems. Mais enfin la curiosité l'emporta, & cette femme venant un jour de payer son tribut, s'apperçut qu'elle étoit suivie. Elle s'arrête, elle appelle M. de Belloi, lui reproche son infidélité, lui déclare que le traité est rompu, & part avec tant de précipitation, qu'elle échappe aux yeux qui l'observoient.

Louis XVI parcourt souvent la gallerie & les appartemens du château de Versailles sans suite & sans gardes. Ce souverain a même coutume de sortir quelquefois dans l'après-dînée, suivi de son premier valet-de-chambre, & monte jusqu'à des quatriemes étages chercher & secourir des familles infortunées qui sont bien loin de se douter du rang suprême de leur bienfaiteur. Un garde-du-corps voyant sortir un jour le roi seul, le suivit de loin : d'autres se joignirent à lui, ainsi que plusieurs seigneurs, & dans la crainte

qu'il ne lui arrivât quelqu'accident, ils l'attendirent à la porte de la maison obscure où ils le virent entrer. Le roi en sortant fut entouré d'une partie de sa cour. » Parbleu, messieurs, s'é-» cria-t-il d'un ton enjoué, il est bien singulier » que je ne puisse aller en bonne-fortune, sans » que tout le monde le sache ! »

Monseigneur le duc de Cumberland se trouvant très-pressé sur le Pont-Neuf, le jour que MM. Charles & Robert firent aux Thuileries la fameuse expérience de leur ballon, le 1 décembre 1783, deux gardes-françoises se mirent à ses côtés pour le conduire jusques-là. Arrivé à la porte du jardin, ce prince leur présenta une bourse pleine de pieces d'or. Ils ne l'accepterent point & disparurent dans le moment. S. A. R. écrivit à M. le maréchal de Biron, qu'il vouloit récompenser les deux soldats, & qu'il le prioit de vouloir bien faire des recherches pour les connoître. M. le maréchal répondit quelques jours après, qu'il avoit assemblé le régiment, qu'il avoit interrogé ses soldats par compagnie, & qu'aucun n'avoit voulu convenir du service qu'il prétendoit lui avoir été rendu.

Cette noble vertu fut celle du grand Turenne ; jamais il ne renvoya aucun de ceux qui lui venoient demander, sans lui donner : quand il n'avoit plus d'argent sur lui, il en empruntoit au premier officier qu'il trouvoit sous sa main, & lui disoit de l'aller redemander à son intendant. Un jour cet intendant vint lui dire qu'il soupçonnoit certaines gens de venir redemander ce qu'ils n'avoient point prêté ; & qu'ainsi il seroit bon qu'il donnât à chacun une marque de ce qu'il empruntoit. » Non, non, » lui dit-il, rendez tout ce qu'on vous dira ;

» car il n'eſt pas poſſible qu'un homme vous
» aille redemander une ſomme d'argent, qu'il
» ne me l'ait prêtée, ou qu'il ne ſoit dans un
» extrême beſoin ; s'il me l'a prêtée, il faut
» bien la lui rendre ; s'il eſt dans un ſi grand
» beſoin, il eſt juſte de l'aſſiſter ».

GLACIERES REMARQUABLES.

A L'orient de Veſoul en Comté, eſt une caverne ſinguliere, où un jour de chaleur produit plus de glace qu'on ne peut en ôter en huit. Cette caverne a 35 pieds de profondeur, ſur 60 de large, & une eſpece de voûte de 30 pieds d'élévation. Il pend de cette voûte de très-gros morceaux de glace, qui font un effet charmant ; mais la plus grande abondance vient d'un petit ruiſſeau qui occupe une partie de la caverne. Il eſt glacé en été, & coule en hiver. Quand il y a quelque brouillard dans cette caverne, c'eſt une marque de pluie pour le lendemain. Les payſans viennent conſulter cet almanach naturel.

On voit encore au nord-eſt de Dol, dans la même province, près du Doux, une grotte ſinguliere par ſes congélations, qui repréſentent des colonnes proportionnées, ſoutenant une voûte, que l'art n'auroit pas mieux cintrée ; des ſtatues, des plantes, des arbres, des figures d'animaux : il s'y fait une transformation continuelle, & ce qu'on y voit un jour, a pris une autre forme huit jours après.

GOURMAND SANS PAREIL.

UN Gascon qui dînoit dans une auberge, faisoit avec beaucoup de vitesse l'exercice des dents, persuadé que la moindre pause qu'il se feroit permise, auroit donné à ses compagnons de table une avance qu'il n'auroit pu gagner. On lui faisoit plusieurs questions pour le détourner, il ne répondoit que par monosylabes. — *Que mangez-vous ordinairement dans votre pays les jours gras ?* lui demanda-t-on. — *Bœuf*, répondit-il. — *Et les jours maigres ?* poursuivit-on. — *Œufs*, dit-il dans son même style laconique. — *Monsieur*, lui demanda l'aubergiste, *quel vin y buvez-vous, & quelle sorte de pain y mangez-vous ?* — *Blancs*, lui répondit le Gascon. — Une autre personne prenant la parole, lui dit : *J'ai appris ce matin qu'une maladie singuliere a terminé les jours de monsieur votre oncle, faites-nous la grace de nous dire comment il est mort ?* — *Subitement*, repartit le gourmand. — Enfin on ne put tirer de lui aucun discours suivi ; mais dès que la nappe fut levée, il s'empara de la parole.



GOURMANDISE INCROYABLE.

Rien ne furpaffa, felon les hiftoriens, la gourmandife de l'empereur Vitellius. Tous les chemins de l'Italie & les deux mers étoient couverts de gens qui alloient chercher pour fa table les viandes les plus exquifes & le poiffon le plus rare. Ce prince faifoit quatre grands repas par jour, & quelquefois cinq. Il étoit fi peu maître de fa faim, que pendant les facrifices, on le vit plufieurs fois tirer du feu les entrailles des animaux à demi-cuites, & les dévorer aux yeux de l'affemblée. Il s'invitoit lui-même chez fes amis, & s'y faifoit traiter avec une telle fomptuofité, qu'il les mettoit à deux doigts de leur ruine. Lucius Vitellius, fon frere, lui en donna un où l'on fervit 2000 poiffons & 7000 oifeaux, tous rares & exquis. Enfin, la profufion de cet empereur alla à fon comble dans un feftin, où un baffin feul coûta plus que le repas de fon frere. Il étoit rempli de foies de faifans, de langues de fcares, de cervelles de paons, d'entrailles de murenes, & de toutes fortes de poiffons & d'oifeaux de grand prix. L'hiftorien Jofephe confeffe que fi ce prince eût vécu long-tems, tous les revenus de l'empire n'euffent pas été fuffifans pour l'entretien de fa table.

GRANDEUR D'AME.

QUel fouverain fit quelque chofe de plus héroïque que le trait fuivant d'Henri IV! Ce bon roi voulut qu'on reçût dans fes gardes-du-corps celui qui l'avoit bleffé à une bataille fameufe. Étant un jour dans fon carroffe avec le maréchal d'Eftrée, & ce garde marchant à la portiere : *D'Eftrée*, dit-il en le lui montrant, *voilà le foldat qui me bleffa à la journée d'Aumale*. Mais s'appercevant que cet homme l'avoit entendu, & que fes yeux verfoient des larmes : *Ventre-fain-gris*, lui dit-il, *appaifez-vous*, *mon ami*, *je ne le dirai plus*.

On offroit au maréchal de Catinat de mettre entre fes mains les preuves des intrigues fecretes qu'on avoit tramées contre lui ; il rejeta les offres & les délations. Arrivé à Verfailles, il eut avec le roi un de ces entretiens fecrets, dont les courtifans comptent avec impatience & inquiétude les inftans. L'accueil que lui fit Louis XIV en fe féparant de lui, n'étoit pas propre à les raffurer. On fût bientôt qu'il ne s'étoit plaint de perfonne, quoique le roi l'eût preffé de s'expliquer : « Ceux qui ont cherché » à me nuire, avoit-il dit, peuvent être fort » utiles à votre majefté : j'étois pour eux un » objet d'envie ; quand je ne ferai plus, ils » vous ferviront mieux ».

On a fouvent cité une réponfe que M. de Catinat, dans le tems de fa plus grande faveur, fit à Louis XIV. Ce monarque, après l'avoir entretenu fur les opérations de la guerre, lui

dit avec cette grace qu'il favoit mettre dans tous fes difcours, & qui étoit un de fes dons particuliers : » C'eft affez parler de mes affaires ; » en quel état font les vôtres ? — Sire, répon- » dit Catinat, graces aux bontés de votre » majefté, j'ai tout ce qu'il me faut. — Voilà, » dit le roi, le feul homme de mon royaume » qui me tienne ce langage ». En effet, madame de Maintenon avouoit qu'il étoit le feul qui n'eût rien demandé. » Je ne veux pas, difoit-il en fe fervant d'une expreffion heureufe & énergique, » reffembler à ces ferviteurs qui » faliffent leur attachement pour leur maître, » en demandant qu'on augmente leurs gages ».

Le mépris de l'argent fe trouve quelquefois dans des ames ordinairement intéreffées, toujours avides du pillage, dans des foldats-mêmes. M. le duc de Montmorency étant à Montpellier, pour éviter d'être fuivi d'une troupe de foldats qui fe difpofoient à l'accompagner avec leurs acclamations ordinaires, s'avifa de leur jeter des poignées d'argent ; mais ces foldats, fans s'arrêter à le ramaffer, comme il fe l'étoit promis, ne l'abandonnerent point, & l'efcorterent jufqu'à ce qu'il fût rentré chez lui.

GROTTE CURIEUSE.

A Deux lieues de Ripailles, au Chablais, dans des rochers affreux, & au milieu d'une forêt d'épines, fe trouvent trois grottes l'une fur l'autre, taillées à pic par la nature, dans un rocher inabordable. On n'y peut monter que

par une échelle, & il faut s'élancer ensuite dans ces cavités, en se tenant à des branches d'arbres. Cet endroit est appellé, par les gens du lieu, *les grottes des Fées*. Chacune a dans son fond un bassin, dont l'eau passe, dans les idées populaires, pour avoir des vertus étonnantes. Celle qui distille des voûtes de la plus haute, y a formé la figure d'une poule qui couve. A côté, est une concrétion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa coenne, de la longueur de près de trois pieds. Dans le bassin se trouve des figures de pralines, telles qu'on en fait chez les confiseurs, & à côté, la forme d'un rouet à filer avec sa quenouille. Les femmes prétendent y avoir observé, dans l'enfoncement, une femme pétrifiée, que les savans n'y ont pu découvrir. On n'osoit alors en approcher; mais depuis que la femme a disparu, les curieux sont devenus moins timides. Tout homme à système dira d'abord que cette grotte étoit habitée par une femme, qu'elle filoit au rouet, que son lard étoit pendu au plancher, qu'elle avoit auprès d'elle sa poule & ses poussins, qu'elle mangeoit des bombons, lorsqu'elle fut changée en pierre avec tout son ménage. Cela conserve les couleurs de la vraisemblance, mais il y a encore loin de la vraisemblance à la vérité.

HAINE NATIONALE.

Tout Anglois est élevé dans la haine de la France. Pendant la derniere guerre, on parloit dans une maison de Londres du projet qu'avoient

les François de faire une descente en Angleterre. Un enfant de neuf ans écoutoit avec attention ce qu'on disoit, & puis tout d'un coup se levant de sa chaise, il s'approche de son pere, & lui dit : » Si les François viennent ici, » ameneront-ils des enfans avec eux ? — Je ne » sais pas, répondit le pere ; pourquoi cette » question ? — C'est, répliqua l'enfant en serrant les poings, que je me battrai avec ces » petits garçons, de bon cœur ». Toute la compagnie fut enchantée de ce mouvement de haine contre un peuple regardé comme l'ennemi déclaré de la patrie, & embrassa cet enfant en le louant de sa généreuse résolution.

HARANGUES COMIQUES.

UN maître d'école, chargé par les consuls d'une petite ville, de haranguer un prince qui passoit, lui dit : » Monseigneur, les ignorans que » voilà (en lui montrant les consuls) ont chargé » le pédant que voici (il se mit alors la main sur » l'estomac) d'assurer votre altesse qu'ils sont » ses très-humbles & très-obéissans serviteurs ». Cette harangue réjouit infiniment le prince.

Dans une sédition, un homme d'une excessive grosseur, se présenta pour haranguer. Tous les mutins qui s'étoient assemblés se mirent à rire. » Vous riez de ma grosseur, leur dit-il ; si vous » voyiez ma femme, elle est encore bien plus » grosse que moi. Cependant, quand nous sommes d'accord, nous tenons fort bien tous deux » dans le même lit ; mais, lorsque nous nous

» querellons, la maison n'est pas assez grande » pour nous contenir » ! A cette morale, les esprits se remirent, & la sédition fut appaisée.

HAZARD DE LA FORTUNE.

Monsieur de la Valletrie, officier, en revenant au point du jour d'une maison de campagne, où le soupé avoit duré toute la nuit, s'entendit appeller en passant sous les fenêtres d'un couvent de Capucins. Il leva la tête, vit un Pere qui lui fit signe de l'attendre, en l'assurant qu'il alloit être à lui dans le moment. En effet, le Capucin parut aussi-tôt : » Ah ! c'est vous, M. de la Val- » letrie, s'écria le moine, après l'avoir considéré » avec ses lunettes : que je sais gré au hazard » de vous avoir fait passer par ici. Vous êtes un » galant homme, qui avez des mœurs, de la » religion, & le ciel va vous en récompenser : » allez, consolez-vous : si vous n'êtes pas » riche, vous le serez bientôt ; c'est moi qui » vous en réponds ; mais ne perdons point de » tems, commencez à dresser votre intention » pour prononcer mentalement un acte de grace » & de reconnoissance : vous le devez, les » cieux vont être ouverts pour vous ». M. de la Valletrie surpris d'un pareil propos, répondit au Pere en souriant, qu'il ne croyoit pas qu'il dût lui avoir de si grandes obligations. » Vous » riez, repartit le Pere Anselme (c'étoit le » nom du Capucin), rien de plus positif cepen- » dant que ce que je viens de vous annoncer ; » mais à la maniere dont vous me répondez, » il sembleroit que vous ne me remettez pas ?

» ajouta le moine. Cependant je confesse les
» officiers de votre régiment, & vous êtes un
» de ceux qui êtes venu à moi le plus souvent ».
M. de la Valletrie ayant fixé avec plus d'attention le Capucin, le reconnut enfin. » Pardonnez,
» Pere Anselme, reprit-il; je confesse que je ne
» vous ai pas d'abord remis; mais vos jeûnes &
» votre derniere maladie vous ont si fort changé,
» que je ne suis on ne peut pas plus excusable.
» — Laissons cela, reprit le Pere, & suivez-moi.
» Vous pourrez dire avant une heure que vous
» avez trouvé la fortune dans le sein de la misere; mais voilà le monde, ou pour mieux
» dire le Créateur qui, quand il lui plaît, fait
» tous les jours de rien quelque chose, & de
» quelque chose rien ». L'officier auroit cru que le cerveau du Pere s'étoit dérangé depuis qu'il ne l'avoit vu, s'il n'en avoit pas entendu encore parler la veille, comme un sujet des plus sensés & des plus considérés de sa maison. Il l'accompagna sans rien dire davantage, en tâchant de deviner en lui-même quels pouvoient donc être ces grands biens dont il venoit de lui parler avec tant d'exagération. Après avoir fait environ deux cents pas le long des murs du couvent, le Pere Anselme s'arrêta à une petite porte qui étoit celle du cimetiere, & l'invita à y entrer. » C'est
» donc ici où je dois trouver la fortune que vous
» venez de m'annoncer? lui dit en riant l'officier.
» Je conviens qu'on gagne beaucoup à la mort,
» parce qu'on n'a plus besoin de rien; mais j'a-
» vouerai en même tems de bonne foi que je ne
» suis pas encore pressé de faire fortune à ce prix.
» — Entrons, entrons, s'écria le Pere Anselme
» avec impatience; attendez, & dans peu vous
» changerez bien de langage. De plus, je ne vous

» crois pas homme à avoir peur que je vous en-
» terre ici tout vif; il faudroit bien d'autres bras
» que les miens pour y parvenir ». Auffi-tôt que
M. de la Valletrie eut paffé la porte, le Pere la
referma avec beaucoup de précaution : enfuite il
le conduifit dans une petite chapelle, où il le fit
affeoir. « Écoutez à préfent ce que j'ai à vous
» apprendre, lui dit-il, & béniffez Dieu qui
» nous écoute, & qui a bien voulu vous choifir
» pour vous donner les richeffes que je vais vous
» remettre. Il y a deux jours qu'ayant affifté fur
» le foir à l'enterrement d'un de nos Peres, con-
» tinua le moine, je fuis refté ici après que la
» communauté a été retirée pour réciter quel-
» ques prieres fur fa tombe. J'avois gardé le
» mort durant les trois derniers jours de fa ma-
» ladie, & j'étois fi accablé de fatigue, que je
» me fuis endormi en priant pour fon ame. J'ai
» été réveillé en furfaut quelque tems après,
» par des cris affreux que l'on jetoit : *A l'aide*,
» *au meurtre*, réitéroit-on ; & puis : *Mon Dieu*,
» *mon Dieu ne m'enverrez-vous pas enfin du*
» *fecours!* Il étoit nuit noire, ces cris fembloient
» partir du grand chemin : j'ai volé à la porte
» par laquelle je viens de vous introduire dans
» ce lieu ; je l'ai ouverte, & j'ai couru du côté
» où j'avois entendu crier : j'ai été long-tems
» fans rien rencontrer à caufe de l'obfcurité, &
» parce que je n'entendois plus rien. Enfin de
» nouveaux gémiffemens ayant encore frappé
» mon oreille, j'ai tourné du côté d'où ils ve-
» noient : redoublez votre attention : j'ai en-
» trevu à cent pas de cette maifon une chaife
» dans laquelle il y avoit un homme qui fe plai-
» gnoit. J'ai ouvert la portiere : jufte ciel!
» quelle a été mon horreur ! j'ai remarqué à la

» foible lumiere des étoiles, que ce malheureux
» nageoit dans son sang ; à l'exclamation que j'ai
» faite, il m'a prié d'une voix lamentable &
» mourante, d'étancher le sang qui couloit de
» ses blessures, pendant qu'il m'apprendroit ce
» qu'il desiroit. Je lui ai répondu que j'étois
» seul, que ne voyant pas clair, il falloit que
» j'allasse au couvent qui n'étoit pas éloigné,
» pour chercher le Pere apothicaire, qui lui don-
» neroit les secours dont il avoit besoin. — Dieu
» soit loué, reprit le mourant, puisqu'il a per-
» mis que le malheur qui m'arrive m'ait conduit
» au port du salut : allons, mon Pere, il en faut
» vîte profiter pour m'assurer l'éternité. Écou-
» tez-moi, mon très-cher moine, puisque vous
» l'êtes, a-t-il continué ; les momens sont trop
» précieux pour les perdre en vains complimens :
» apprenez que je suis Juif ; que je me nomme
» Isaac ; qu'un malheureux Rabin qui a su que
» je me faisois instruire pour changer de reli-
» gion, & que je méditois un voyage pour aller
» abjurer dans la ville prochaine, a juré ma
» perte : qu'instruit sans doute du jour de mon
» départ, il m'a suivi ; qu'à mon égard dans la
» prévention que j'avois tout à craindre de cet
» homme, qui me menaçoit depuis long-tems,
» je ne marchois que la nuit ; mais est-il des
» précautions contre des scélérats ? le traître a
» profité de ma prévoyance pour assurer son
» crime, & pour le cacher ; il y a environ une
» demi-heure qu'il a paru à la portiere de cette
» voiture, où il m'a dit d'une voix effroyable,
» en me portant un coup de poignard : *C'est ainsi*
» *que doivent être punis les traîtres qui osent*
» *renoncer à leur culte : meurs*, ajouta-t-il, en
» m'en frappant d'un second, *& sache que c'est*
Ismael,

» *Ismael, le Rabin, qui venge la honte dont tu » voulois couvrir la tribu.* Le postillon au premier » abord de ce scélérat, qu'il a pris pour un vo- » leur, s'est enfui. Le tems qui s'est passé depuis » ce malheureux moment qui m'a fait perdre » tout mon sang, jusqu'à votre arrivée, mon » Pere, a poursuivi le Juif, m'ôte tout espoir de » revenir à la vie : ainsi ne nous occupons d'abord » que de mon ame, c'est-là le principal, Dieu » ordonnera du reste ; & pourvu qu'il me re- » çoive dans sa miséricorde, je mourrai con- » tent. — Touché de ces saintes dispositions, & » pénétré de douleur de voir cet honnête homme » dans l'état où il se trouvoit, je lui ai dicté » avec un zele ardent les prieres qu'il devoit » dire après moi, pendant que j'étanchois le » sang qui couloit de ses blessures, à la lumiere » de l'aurore qui commençoit à paroître, afin de » lui donner le tems de recevoir le Baptême : » il m'a dit qu'il avoit dans une de ses poches » un flacon d'eau des carmes : je lui en ai frotté » le nez, & fait avaler. Un peu moins foible » après ce léger secours, j'ai eu le tems de lui » administrer les Sacremens de Baptême & de » Pénitence ; le Juif plus tranquille après son » abjuration & ces secours spirituels, m'a dit » que j'ouvrisse le coffre de sa chaise : quand » j'ai eu fait ce qu'il me prescrivoit, il m'a » montré deux cassettes. Elles contiennent tout » mon bien, a-t-il continué, je l'avois réduit en » ce petit volume pour l'emporter plus aisé- » ment, dans la vue de quitter pour jamais les » Juifs, & de vivre avec ceux de la religion que » je viens d'embrasser. L'une est remplie d'or » & l'autre de bijoux & de pierreries : le tout » monte à plus d'un million ; emportez-les toutes

» les deux, mais écoutez bien ceci : j'en donne » une à votre couvent, pour participer à toutes » les bonnes œuvres qui s'y feront tant qu'il » subsistera ; mais souvenez-vous bien que je » legue l'autre à la premiere personne qui passera dans cet endroit, où j'ai été si cruellement assassiné ; que ce soit homme ou femme, » n'importe : ainsi, Pere Anselme, a continué » le mourant, en s'affoiblissant de plus en plus, » ne manquez pas, aussi-tôt que vous m'aurez » fermé les yeux, de porter ces cassettes dans » votre couvent, ensuite vous monterez à l'une » des fenêtres qui donnent sur le grand chemin, » & le premier qui y passera, vous l'appellerez, » le ferez entrer, & vous lui laisserez le choix » de prendre des deux cassettes celle qu'il voudra ; telle est ma volonté derniere dont je » charge votre conscience & votre probité. J'aurois pu laisser cette riche succession à mes collatéraux ; mais outre que ce seroit fournir de » nouveaux moyens à des Juifs d'en faire un » mauvais usage ; ces biens que j'ai mal acquis » pendant ma jeunesse, doivent être rendus par » forme de restitution à celui dont le Ciel fera le » choix pour l'acquit de ma conscience. Cependant, afin que ces dernieres dispositions ne » puissent être contestées, en cas que vos scrupules vous obligent d'appeller la justice, prenez l'écritoire que vous voyez sur ce coussin, » elle contient tout ce qu'il faut pour écrire : » dressez le codicile tel que je viens de l'énoncer : & si Dieu m'en donne la force, je le » signerai. — J'ai exécuté de point en point ce » que le Juif converti venoit de me prescrire. Je » n'ai pas eu plutôt fini, que je lui ai lu ce que » j'avois écrit, & il l'a signé. Il étoit tems ; un

» moment après il m'a dit qu'il se mouroit : je
» l'ai aidé à le faire chrétiennement ; enfin, il
» est expiré dans mes bras, en invoquant Dieu
» avec une confiance & une piété qui m'a fait
» fondre en larmes, & desirer une aussi sainte
» mort. Le premier de mes soins lorsqu'il a eu
» les yeux fermés, a été d'aller à la commu-
» nauté appeller le Gardien ; il m'a suivi, & je
» lui ai rendu compte en chemin de tout ce qui
» venoit de m'arriver ; après y avoir réfléchi,
» mon supérieur m'a dit que pour ne point nous
» compromettre, il falloit mander la justice, &
» lui faire le rapport de ce qui s'étoit passé ; &
» que comme le Juif n'avoit fait le don de la cas-
» sette au couvent, qu'à condition qu'on exé-
» cuteroit à la lettre ses dernieres volontés, je
» montasse à la cellule qui donne sur le grand
» chemin, afin de distinguer la premiere per-
» sonne qui passeroit, pour lui remettre le dé-
» pôt qui m'avoit été confié ». — Le Pere Anselme ayant terminé de cette maniere son récit, se leva, ouvrit le devant de l'autel, montra les deux cassettes à M. de la Valletrie, & lui dit de choisir celle qui lui conviendroit. L'officier prit la premiere venue ; elle étoit fort pesante ; le bon Pere auroit bien desiré de savoir ce qu'elle contenoit ; mais la Valletrie qui regardoit toujours comme un songe ce qui venoit de lui arriver, s'écria qu'il satisferoit sa curiosité un autre jour, se trouvant fatigué, & ayant besoin de repos ; cependant avant que de se retirer, il exigea une copie du testament d'Isaac de la main du Capucin, avec certificat de sa part, par lequel la cassette qu'il emportoit, lui avoit été remise en vertu du codicile dont il avoit copie ; le Pere ayant desiré de son côté une décharge du legs,

M. de la Valletrie la lui donna sans difficulté. Cet heureux officier ne fut pas plutôt rentré chez lui, qu'il brisa la serrure de la cassette : quelle fut sa surprise & sa joie ! elle étoit remplie de diamans & de pierreries. M. de la Valletrie étoit le fils d'un jòaillier, & par conséquent il s'y connoissoit bien ; selon l'estime qu'il en fit, il jugea que son lot alloit à sept ou huit cents mille francs : mais ce qui le combla d'une entiere satisfaction, c'est qu'en faisant une recherche plus exacte dans le coffre, il y trouva un double fond, dans lequel étoit renfermée une donation de tout ce qui y étoit, dont le préambule en assuroit la propriété à celui qui s'en trouveroit possesseur lors de la mort d'Isaac. Combien M. de la Valletrie dût s'applaudir de la faveur du hazard !

HÉROÏSMES MILITAIRES.

On dit que la carriere de Maëstricht peut contenir 50 mille personnes, qu'elle est soutenue par mille piliers qui ont vingt-quatre pieds de hauteur, & que l'épaisseur des terres & des roches qui se trouvent au-dessus, est de plus de vingt-cinq brasses. Au siege de cette ville, en 1673, un officier du régiment de Picardie, étant tombé en montant à l'attaque de la demi-lune, un soldat lui tend la main pour le relever, & reçoit dans cet instant un coup de fusil qui lui perce le poignet. Il lui présente l'autre main, sans paroître ému, & comme si ce n'étoit qu'un léger inconvénient du métier.

Dans la derniere action du 16 mars 1781, entre M. Destouches & l'amiral Arbuthnoth,

un grenadier du régiment de Soiſſons, ayant eu la jambe fracaſſée par un boulet de canon, tira ſon couteau & coupa les chairs auxquelles pendoit ſa jambe qu'il jeta dans la mer. Après cela il s'aſſit pour charger ſon fuſil, & dit : *Graces à Dieu, il me reſte encore deux bras & une jambe pour le ſervice de mon roi.*

HISTORIETTES.

LA coquetterie choiſit quelquefois pour ſon trône le cœur d'une jolie payſanne ; il y en avoit une dans un village nommé *Billi*, qui inſpira une forte paſſion à un riche payſan d'un village voiſin, il l'épouſa ; mais au bout de quatre mois, elle enrichit la couche nuptiale d'un beau garçon, le fruit d'un amour qui lui avoit donné un avant-goût du mariage. Le mari qui avoit de l'honneur, juroit, tempêtoit, vouloit ſacrifier ſa femme à ſa colere. Un praticien de village, de ſes amis, entreprit de le conſoler, en lui diſant que dans le village d'où étoit ſa femme, c'étoit un privilege que les nouvelles mariées avoient, de pouvoir accoucher au bout de quatre mois ; que s'il maltraitoit ſa femme pour avoir uſé de ſon droit, toutes les femmes du village le lapideroient. Le praticien ajouta : » Pour vous faire voir que je ne » vous en impoſe point, allons là-deſſus con» ſulter un avocat, il vous rapportera le texte » de la coutume du village, après cela vous ne » pourrez pas en douter ». Le payſan conſentit à la propoſition. Ils allerent trouver un avocat célebre, que le praticien avoit prévenu ; l'avo-

cat feignit de lire dans un livre de sa bibliotheque ces paroles :

> Dans le Billi Billois,
> Une femme au bout de quatre mois,
> Accouche pour la premiere fois.

» Ainsi, dit l'avocat au paysan, ne sois point » surpris de ton aventure, & calme ta colere ». Le paysan satisfait s'en retourna chez lui. Sa femme instruite du texte de la coutume, querella son mari à son tour. » Ardés, lui dit-elle, » voilà un homme bien capable ; a-t-il le nez » mieux fait qu'un autre, pour vouloir que sa » femme ne jouisse pas des franchises des fem- » mes de son village ? »

Trois jeunes demoiselles, à-peu-près du même âge, s'étoient liées de la plus étroite amitié dans un couvent de Paris, où elles étoient pensionnaires depuis un an ou deux. Elles s'aimoient à tel point, qu'elles résolurent de ne pas se séparer de leur vie. Une réflexion affligeante vint pourtant troubler la douceur de leur union : leur séjour dans ce couvent ne devoit point être éternel, & le moment où leurs parens les rappelleroient pour les marier, seroit celui d'une cruelle séparation. Comment parer à ce terrible inconvénient ? Leur jeune cervelle s'épuisa à chercher un expédient. Enfin elles imaginerent que le seul moyen d'être unies à jamais, étoit d'épouser toutes trois le même mari ; mais la législation du pays défend la polygamie ; enfin la plus avisée des trois fit songer aux autres qu'il n'y avoit que le Grand-Turc qui pût faire leur affaire. En conséquence, les trois petites demoiselles écrivirent aussi-tôt une lettre en commun, où elles exposent au Grand-Turc la

tendre amitié qui les unit, la crainte qu'elles ont d'être séparées, & le choix qu'elles ont fait de lui pour être leur commun époux ; elles ajoutent qu'aussi-tôt leur premiere communion faite, elles prendront la route de ses états ; qu'en conséquence, il dispose tout pour les recevoir. Les trois amies, enchantées d'avoir trouvé cet expédient, cachetent la lettre, & la font mettre à la poste avec cette adresse : *A Monsieur le Grand-Turc, dans son serrail, à Constantinople.* Cette adresse ayant paru suspecte, on a remis la lettre au ministre, qui l'a communiquée au roi. L'originalité de ce trait a beaucoup diverti sa majesté.

Un seigneur d'un village chargea son héritier de doter tous les ans de 200 francs, deux filles qui voudroient se marier dans le lieu après sa mort. Une jolie fille, mais pauvre, plut à un jeune paysan assez riche ; elle avoit un de ces visages mignons qui charment d'abord ; ses yeux vifs & pétillans n'étoient pas d'un bon augure pour l'honneur du futur : soit qu'il ne comprît pas ce que ces yeux vouloient dire, ou soit qu'il ne fût pas scrupuleux sur l'honneur, il la demanda en mariage ; il l'obtint : mais comme il étoit plus intéressé qu'amoureux, il fit le cruel, &. dit qu'il ne feroit point la derniere cérémonie du mariage, qu'on n'eut été chercher le legs de sa dot. La mere & la fille se mettent en chemin pour aller à Paris, où demeuroit l'héritier ; quand elles furent près de cette grande ville, un scrupule les arrêta. » J'allons, dit la mere à sa fille, demander » l'argent de ta dot ; mais on ne nous la bail» lera point qu'on ne voie ton mari ; je de» vions bien penser à çà plutôt, & l'amener

» aveuc nous. Tien, Claudine, retournons-
» nous-en ; car ils nous prendront pour des
» affronteuses. Allons chercher notre gendre ;
» cependant il y a bien loin d'ici chez nous :
» si je pouvions trouver quelqu'un qui vou-
» lut bien dire qu'il est ton mari, çà nous éparg-
» neroit bien de la peine ». Heureusement pour elles, un jeune gars vint à passer, qui leur parut propre pour leur dessein, elles lui en firent la propôsition ; c'étoit un compere couru des filles de son village ; il fut d'abord pris par les appas de la jeune paysanne, & se prêta à tout ce qu'on voulut. Ils allerent trouver le seigneur qui devoit payer la dot ; on lui fait le compliment ; il les retint à coucher, & dit que le lendemain il payeroit. La vieille demanda trois lits ; le seigneur fut surpris : « Comment, dit-il, est-ce
» que le mari fait déja lit à part » ? Celui-ci voulant profiter de l'occasion, lui dit avec une tristesse qu'il affecta : « Monsieur, je vous fais
» ici mes plaintes ; quoique nous soyons mariés
» depuis un mois, ma femme ne veut pas que
» je m'approche d'elle, & sa mere l'entretient
» dans sa mauvaise humeur ». La vieille fut embarrassée, la jeune le fut beaucoup moins, elles n'eurent d'autre parti à prendre que le silence, crainte de découvrir leur ruse & d'être frustrées de la dot. En ne disant rien, elles persuaderent que la plainte du mari prétendu étoit juste. Le seigneur dit qu'il vouloit mettre la paix dans ce ménage, & qu'il falloit que la femme remplit son devoir. Pendant qu'on alloit faire le procès à l'honneur du véritable mari, il arriva heureusement ; il avoit fait réflexion depuis le départ des deux femmes, qu'elles pourroient dissiper la dot qu'elles recevroient, & qu'il feroit mieux

d'aller recevoir lui-même. Sa femme dès qu'elle » le vit, l'embrassa, en lui disant : » Mon ami, » que tu viens bien à propos ! je ne sais point » ce qui alloit arriver de ta femme ; si tu ne » fusse pas venu, malgré moi j'aurois été cette » nuit la femme d'un autre ; quel dommage » que tu eusses été un si vilain oiseau de si » bonne heure, j'y aurois toujours répugné ; » tu ne l'aurois pas été, foi de brave femme, » dans le fin fond de mon ame ». On chassa le jeune gars comme un personnage hors d'œuvre. Le seigneur admira comment avec les meilleures intentions du monde, il avoit failli à être un ministre d'amour : il querella bien les femmes ; le mari reçut la dot, & paya comptant le titre de mari.

Un courtisan avoit une fort belle femme qu'il produisoit à la cour pour la premiere fois ; il dit à l'oreille d'un seigneur qu'il croyoit ignorer ce mariage : » Vous voyez cette dame, je couche » avec elle quand je veux ». Celui-ci lui répondit : » Et moi aussi ». Le mari quitta la plaisanterie pour prendre son sérieux, & se récria : » Et » vous aussi ! — Pourquoi, répondit le seigneur, » n'aurois-je pas le même privilege que vous » ? Le mari rougissoit & pâlissoit : le seigneur eut enfin pitié de lui, & lui avoua qu'il l'a connoissoit pour sa femme, & qu'il avoit voulu se divertir & punir la petite vanité qu'il avoit eue de vouloir passer pour homme à bonne fortune.

Un curé de Lille-Adam alla voir madame la princesse de Conty ; après qu'il eut fait son compliment, elle voulut qu'il s'assît ; il apperçut entre sa chaise & lui un linge, c'étoit le mouchoir de la princesse, il s'imagina que c'étoit sa chemise, qui sortoit fort indécemment ; il rou-

git, pâlit, & tâcha de réintégrer la prétendue chemise dans son lieu naturel. Il s'y prit à plusieurs reprises, le mouchoir étoit fort ample, il eut bien de la peine à en venir à bout, il suoit à grosses gouttes. Durant cette opération, il répondit tout de travers à la princesse qui ne le voyoit pas, & qui lui faisoit plusieurs questions; jamais il ne s'étoit vu en pareil embarras. Il se croyoit déshonoré sans ressource, si on eût découvert sa turpitude. Enfin, quand il eut enfoncé bien avant le mouchoir fatal, son esprit libre & dégagé, s'applaudit d'avoir évité une grande confusion; il commença à fournir à la conversation, & débiter des gentillesses, assaisonnées pourtant par le respect qu'il devoit à la princesse. Malheureusement pour lui, deux demoiselles furent témoins de la scene, & se firent des signes de ne rien dire. Elles faisoient de grands efforts pour ne point éclater de rire. La princesse ayant demandé son mouchoir, le torrent se déborda, les demoiselles rirent alors de toutes leurs forces. La princesse qui ne comprenoit rien dans ces éclats de rire, s'en scandalisa; mais il fallut qu'elle laissât passer le torrent. A la fin, les demoiselles furent obligées de dire qu'elles rioient, parce que M. le curé avoit recélé le mouchoir dans un endroit fort secret. Comme il avoit l'imagination frappée qu'il n'avoit caché que sa chemise, il regarda cela comme une fable; mais les demoiselles lui ayant dessillé les yeux, il se trouva dans un nouvel embarras pire que le premier. Dans son trouble, il tira le mouchoir tout chiffonné de la caverne sombre où il étoit, & le présenta à la princesse. Jamais personne n'apprêta tant à rire que ce pauvre curé, qui auroit fait grande pitié à d'autres qu'à des

rieuses. La princesse qui étoit pleine d'humanité, fut touchée de son désordre ; elle lui dit avec bonté : « Gardez ce mouchoir, M. le curé, vous » l'avez bien gagné ».

Un habitant de Marseille écrivit qu'une femme se désoloit de ne pas recevoir de nouvelles de son mari qui avoit été tué sur un des vaisseaux de M. de la Mothe-Piquet dans sa derniere affaire avec l'amiral Parker. Personne n'osoit lui annoncer cette mort, de peur de la mettre au désespoir. Enfin quelqu'un fut la voir dans le dessein de l'en instruire. Elle l'entretint de sa douleur & de la crainte qu'elle avoit que son mari ne fût mort. » — Et s'il l'étoit, que feriez- » vous ? — Ah ! s'écria-t-elle avec vivacité, » je me jeterois par la fenêtre aux yeux de celui » qui m'en apprendroit la nouvelle ». L'autre aussi-tôt se leve, & va ouvrir toutes les fenêtres de l'appartement. La femme comprit ce qu'il vouloit lui dire : mais ses transports à l'instant cesserent, & elle ne put même s'empêcher de rire de se voir ainsi prise au mot. Cette aventure tragi-comique fit à Marseille le sujet de toutes les conversations. On plaignit justement le mort ; mais au rire près, on approuva le changement subit de cette femme, & on la félicita de n'avoir pas été la victime de sa sensibilité.

Un cocher de fiacre étoit sur la place avec son carrosse félé & ses chevaux amaigris. Arrive un jeune mousquetaire qui monte & dit au cocher : » A Chaillot. Fouette. — A Chaillot, mon- » sieur ? dit le fiacre, je ne vous y menerai pas. » — Comment ? — Je vous dis que je ne vous » menerai pas à Chaillot. Je ne veux pas, mon- » sieur.. .Mes chevaux ne pourroient pas ». La tête du mousquetaire s'échauffe, il ouvre

la portiere, s'élance fur le pavé ; & la canne en l'air : » Parbleu, s'écrie-t-il, je t'y ferai » aller. — Monfieur, je n'irai pas. — Tu n'iras » pas ? — Non, monfieur, je n'irai pas ». Pour le coup le moufquetaire furieux paffoit aux voies de fait, quand le cocher arrêtant fa canne : » Tenez, monfieur, lui dit-il, je vous jure que » je n'irai pas, & je vais vous en faire convenir » vous-même, fi vous me faites la grace d'écou» ter quatre mots ». Le jeune militaire fe difpofant à l'écouter : » Vous voulez, dit le cocher, » que j'aille à Chaillot ; je vous dis que je n'irai » pas, & voici comment : vous allez me donner » de votre canne fur le dos ; je vais vous don» ner de mon fouet fur la figure ; vous me paf» ferez votre épée au travers du corps ; ainfi » vous voyez bien, monfieur, que je n'irai » pas ». A ces mots le moufquetaire fe met à rire, fa canne s'abaiffe, fon épée refte dans le fourreau, & il va chercher un autre cocher plus docile ou moins plaifant.

Il y a quelques années qu'une fociété de jeunes gens voulurent fe divertir aux dépens de quelques Parifiens, ils parcoururent tous les quartiers de Paris en s'informant dans chaque rue s'il n'y demeuroit pas un boffu : dans une feule rue il fe trouvoit quelquefois une demi-douzaine de boffes ; mais le nombre, loin de les déconcerter, ne fervoit qu'à augmenter le plaifir qu'ils fe préparoient. L'un d'eux fe rendit à la cabane d'un écrivain public, & là, il fit faire une lettre pfeudonime à chaque boffu, dans laquelle il étoit fait mention d'un grand fecret, qui devoit lui être révélé le lendemain à neuf heures, dans le cloître des Cordeliers. Graces à l'efprit de curiofité que les poffeffeurs de boffes parta-

gent avec les femmes ; cette entreprise fut couronnée du succès le plus complet ; de près de trois cents lettres qui furent adressées, aucune ne manqua de produire son effet, quoiqu'il gelât vigoureusement. Ce fut un spectacle vraiment original que cette assemblée de bossus, sur-tout quand ils murmurerent de se voir ainsi, pour la premiere fois de leur vie, en si nombreuse quantité de la même conformation. L'on peut croire que ce fut avec beaucoup de peine que les auteurs de ce tour singulier, qui étoient aux aguets dans l'éloignement convenable, pour les voir défiler, purent conserver leur sang-froid.

Valville & Germinie s'aimoient dès leurs premieres années, c'est-à-dire, qu'ils avoient l'un pour l'autre ce sentiment de préférence aveugle qui devient presque toujours avec l'âge une véritable passion. A l'âge de vingt ans, Valville sentit tout-à-fait que la main de Germinie devenoit nécessaire à son bonheur ; la fortune, la naissance avoient mis entr'eux toutes les especes de convenances, & les parens mutuels qui avoient vu croître sous leurs yeux un amour aussi chaste que tendre, consentirent à former leur union. — De raisons de famille obligerent les deux époux à quitter Paris pour quelques années, & à aller se confiner dans une petite ville de province. Germinie, que j'appellerai dorénavant madame de Valville, ne regretta que très-peu les illusions de ce tumultueux séjour ; dévouée à son mari, & à un fils qu'elle venoit d'avoir, l'exemple de tant de femmes qui n'attendent que le lien de l'hymen pour se dégager de tous les autres, ne l'avoit rendue que plus fortement attachée à ses devoirs. — Je n'ai pas dit que Valville avoit un grade distingué dans le régiment de...., Ce

corps reçoit ordre de s'embarquer précipitamment ; on juge aisément de la douleur de madame de Valville, à la réception de cette nouvelle, elle voit entr'elle & son mari des espaces immenses, & sa sensibilité lui grossit encore l'image des périls, auxquels son métier va l'exposer. — Cependant le tems du départ approche ; le moment de la séparation arrive. Valville en allant cueillir des lauriers en l'honneur de sa patrie & de son roi, ne peut s'empêcher de donner des larmes à l'amour. Jamais douleur ne fut plus touchante & plus profondément sentie de part & d'autre. Enfin il s'arrache des bras de sa chere Germinie, & s'achemine vers le vaisseau destiné à être le théatre de ses ennuis & de ses exploits. Il est tems de faire le portrait de madame de Valville. Sans épuiser aucun roman pour détailler ses avantages, il suffit de dire qu'indépendamment des graces de sa personne, & des attraits de sa figure, nulle femme ne possédoit à son degré ce je ne sais quoi qui enivre tous les cœurs, ce coup-d'œil magique qui fait tourner la tête à bien des hommes. Sa conversation étoit aussi séduisante ; elle avoit sur-tout le talent si rare de faire briller l'esprit de tous ceux qui l'approchoient, de sorte que celui qui en étoit plus ou moins doué, la quittoit également enchanté d'elle & de lui-même. — Il arriva qu'un régiment François vint en quartier au séjour de madame de Valville. Comme la ville ne recevoit garnison qu'en tems de guerre, le début de ce corps fut un spectacle nouveau & intéressant pour toutes les jeunes femmes de l'endroit. Cette galanterie cavaliere, ce vernis brillant d'étourderie qui caractérise singuliérement notre jeunesse militaire ; tous les travers aimables leur plurent au

premier abord, d'autant plus que leurs concitoyens étoient très-peu sociables pour elles. Accoutumés à vivre & à jouer entr'eux, ils délaissoient leurs femmes jour & nuit. De dire si quelques-unes d'elles chercherent à se venger de cet abandon, c'est ce que j'ignore, ou ce que je dois religieusement dissimuler. — Madame de Valville fut d'abord remarquée par tous les *agréables* du régiment ; élevée dans la capitale par les soins d'une mere habile, son ton étoit infiniment usagé. Pendant les premiers jours elle se trouva entourée de cette foule vague d'adorateurs. Bientôt Germicourt & Florval se mirent plus particuliérement sur les rangs, & leurs camarades voyant leurs prétentions respectives, leur laisserent le champ libre ; & chercherent ailleurs des myrthes moins fleuris, mais plus aisés à cueillir. — Il faut esquisser les portraits très-différens de nos deux rivaux. Germicourt avoit dans le caractere un fond inaltérable de douceur ; dans toutes ses garnisons, sa sensibilité lui avoit fait tort ; il étoit né pour adorer les femmes, & comme il avoit un maintien noble & une figure prévenante, leur premier coup-d'œil étoit toujours en sa faveur ; mais sa timidité qu'il cachoit souvent sous un air dédaigneux & distrait, faisoit qu'il n'intéressoit véritablement que lorsqu'on étoit parvenu à le bien connoître ; il donnoit alors l'essor à son esprit cultivé & agréable ; son air de fatuité disparoissoit & faisoit place à l'aménité la plus attachante. — Tout différoit dans Florval ; les qualités de son esprit étoient auprès des femmes aux dépens de celles de son cœur ; il en avoit subjugué deux ou trois en sa vie, qu'il avoit fait servir de trophées à son intolérable causticité ; tous les moyens lui

étoient bons pour parvenir à ses fins, & son excessif amour-propre lui faisoit trouver facile ce qui auroit paru impossible à d'autres. — Le tact sûr & délicat de madame de Valville démêla bientôt les caracteres de ses deux nouveaux esclaves. Elle distingua la maniere droite & généreuse du premier, & les procédés artificieux du second. Il est inutile de dire que cette concurrence de passions les éloigna l'un de l'autre ; l'humeur discordante de Florval avoit effrayé insensiblement la candeur de Germicourt ; il ne voyoit plus qu'avec peine un homme qui n'avoit qu'un déplorable égoïsme pour véhicule de toutes ses actions. — Ils avoient parlé tous les deux, c'est-à-dire, qu'après avoir prodigué leurs soins & leurs regards, ils avoient risqué ce qu'on appelle une déclaration. Madame de Valville les reçut différemment. Voyant que ses charmes avoient fait une impression profonde sur le cœur de Germicourt, elle ne lui dissimula rien de ce que la raison & ses devoirs purent lui suggérer ; elle lui interdit vis-à-vis d'elle le moindre langage d'amour, lui avouant ingénuement que c'étoit en lui obéissant, qu'il continueroit à la voir ; elle ajouta que malgré l'écart où une fausse sensibilité l'avoit livré, elle ne l'en estimoit pas moins, & qu'elle seroit au désespoir qu'un excès de sentimens pour elle l'engageât à prendre les moyens de ne plus s'y exposer. — Quant à Florval, son langage entortillé, la gaîté fausse qu'il voulût mettre dans sa déclaration, ne parut que plaisante à madame de Valville ; elle y répondit sur le même ton, curieuse d'apprendre jusqu'où il pousseroit ses grimaces & sa présomption. Il avoit les petits talens analogues aux ouvrages des élégantes du

jour : il faifoit des chiffres, des devifes, brodoit au métier de madame, travailloit à la tapifferie ; en un mot, il avoit l'air d'être l'homme utile de la maifon, tandis que Germicourt fe défiant de lui-même, ne paroiffoit plus guere qu'aux heures générales. — Revenons maintenant à M. de Valville, & fuivons-le dans fa carriere. Il avoit quitté les côtes de France le cœur navré ; l'abfence de fa Germinie oppreffoit fon ame & le rendoit prefqu'infenfible aux événemens de la traverfée. Arrivé dans la Nouvelle-Angleterre, il eut le bonheur de fervir fous Rochambaut & la Fayette. L'exemple de leurs vertus civiles & guerrieres que béniffoient nos alliés, & qui étonnoient nos ennemis, l'arracha à fon apathie, & lui rendit l'enthoufiafme de la gloire. Il les fuivit dans leurs travaux célebres, & il arracha quelques brins de lauriers à leurs couronnes multipliées. Les lettres tendres qu'il recevoit de fa femme, l'efpérance de fe rejoindre à elle lorfque la guerre n'affligeroit plus l'humanité, rendirent la joie dans fes fens, & les mœurs pures des Américains, acheverent de remettre fon efprit dans fon affiette d'amabilité ordinaire. — Mais ne le troublons point encore dans fes nouvelles jouiffances, nous avons laiffé Germicourt & Florval dans des pofitions différentes. Madame de Valville étoit de jour en jour plus fatiguée de la fatuité impertinente de l'un, & plus affligée de la tendreffe intéreffante de l'autre. Elle ne pouvoit fe diffimuler que l'un des deux devenoit dangereux pour elle ; elle étoit bien réfolue à toujours lui interdire jufqu'à l'efpérance, mais elle n'avoit pas la force de lui interdire auffi fa préfence : cela lui coûtoit fi peu, & étoit d'un fi grand prix pour lui ! les amans déli-

cats ne font-ils pas heureux d'un feul regard ? Germicourt étoit de ce nombre : il auroit abhorré un bonheur qui eût fait le malheur éternel de celle qu'il adoroit : il auroit refufé des plaifirs .... inféparables des larmes. — Un jour Florval qui depuis quelque tems, malgré fon amour-propre, étoit jaloux à l'excès de Germicourt, le rencontre fortant de chez madame de Valville au moment qu'il alloit entrer ; il remarque une fatisfaction douce répandue fur toute fa perfonne ; foudain fa frénéfie monte à fon comble, il croit voir la caufe des dédains qu'il éprouve, il ne doute plus que fon rival ne foit récompenfé de fes fentimens, il lance fur lui un regard où la rage envieufe étoit peinte, & en cet état il pénetre jufqu'à l'appartement de madame de Valville qu'il outrage ainfi : « Madame, je fais tout : » au mépris de ma conftance & de mes foins, » vous favorifez un rival indigne. — Quel » difcours étrange ! monfieur, que favez-» vous ? quel eft le rival indigne ? — Ah ! voilà » qui m'éclaire tout-à-fait ; vous gémirez fur » votre conduite effrénée, & je vais publier » votre honte ». Emporté par fon délire, il alloit débiter d'autres atrocités, fi madame de Valville ne fe fût jetée dans un cabinet, en lui criant de ne jamais reparoître devant elle. — On imaginera peut-être que Florval fut chercher Germicourt pour tâcher de l'immoler à fes fureurs ; point du tout ; il s'écartoit rarement de la prudence. En fe battant avec fon rival, il couroit trop de rifques d'expier fes noirceurs ; il aima mieux faire tomber le poids de fa vengeance fur la feule madame de Valville. Rendu chez lui, il médita le projet le plus abominable, & la trahifon la plus lâche. Entiérement aveuglé, hors de

lui-même, il écrivit cette lettre anonyme à M. de Valville. » Un homme qui s'intéresse à votre » honneur, vous avertit des égaremens de votre » épouse. Vous êtes journellement trompé par » une femme fausse & perfide. Tandis qu'elle » vous entretient dans ses lettres d'une tendresse » que vous méritez à tant de titres, elle affiche » indécemment l'intrigue la moins pardonnable. » Vous ne connoîtrez jamais l'auteur de cet avis; » sachez seulement qu'il est du nombre des hon- » nêtes gens qui vous plaignent & vous esti- » ment ». Quel coup foudroyant pour un mari passionné ! l'état de Valville ne peut ni se peindre ni se concevoir de sang-froid. Il connut alors les derniers degrés du désespoir : il fut en proie à une douleur effrayante pour ses jours : voyant sa femme qu'il idolâtroit, qu'il croyoit si fidelle, si digne de lui, s'avilir, sceller son front du sceau de l'opprobre ! Il ne balance plus, il veut s'assurer positivement de son malheur : il demande un congé pour revenir dans sa patrie qu'il déteste, qu'il regarde comme le séjour du crime. — Valville n'avoit prévenu de son arrivée. Il descend de nuit dans une auberge du fauxbourg ; son premier soin est de demander le secret aux gens de la maison. On lui apprend qu'à l'heure même les officiers de la garnison donnent un bal dont madame de Valville est la reine. Quel redoublement d'agitations pour lui ! On lui ajoute que les masques y sont admis ; il envoie chercher un habillement complet, & il s'achemine masqué vers la salle du bal, agité de mille mouvemens divers. — Il entre, & d'abord il apperçoit l'objet de ses tourmens ; il la revoit plus belle que jamais, mais il la revoit coupable. Madame de Valville venoit de se démasquer : elle recevoit les hom-

mages empressés de toute la jeunesse du bal : les uns lui lisoient des vers, d'autres profitant de la liberté du masque, faisoient tout uniment leurs déclarations en prose. Elle *lutinoit* plusieurs *dominos*, avec des graces charmantes ; la gaîté la plus spirituelle assaisonnoit toutes ses reparties. Que devoit penser Valville, témoin d'un tel triomphe ? Confondu dans la foule, il fut tenté vingt fois de se déclarer ; entraîné par sa jalousie, il étoit prêt à faire un éclat qui eût attristé toute l'assemblée ; le poignard s'enfonçoit plus avant dans son cœur ; enfin sa raison reprit le dessus, & craignant de se trahir à tout instant, il eut le courage de sortir. — Après avoir erré quelque tems dans les ténebres, il frappe à la porte d'un ami qui avoit sa premiere confiance, qu'il ne surprit pas peu à une telle heure, & si inattendu. Il lui détaille le sujet de ses peines ; il ne peut plus les supporter ; son martyre, sa foiblesse, sont à leur comble ; il veut du moins expirer aux pieds de l'infidelle ; elle connoîtra l'homme qu'elle a outragé... — Son ami doute un moment s'il veille ; il ne peut cependant méconnoître Valville, il croit sa tête troublée à l'excès. Redoutant les suites d'une telle erreur, il s'empresse de le désabuser, en osant répondre de sa femme comme de lui-même ; en lui donnant de sa vertu les témoignages les plus forts. Il ne craint pas même d'employer les sermens ; il jure que le billet anonyme n'est qu'une bassesse insigne, une calomnie horrible, qu'il a été envoyé par quelque forcené ; il parvient à force de raisons pressantes, à rendre Valville un peu à lui-même : il le réconforte par l'espérance. — Valville passa toute la journée suivante chez son ami qui eût le bonheur d'effacer presqu'entiérement ses soupçons. A onze heures

du soir, ils vont ensemble au logis de l'épouse. Le maître se fait connoître à ses gens auxquels il ordonne le silence ; ils lui apprennent que madame de Valville est seule dans son appartement, occupée à écrire ; il monte suivi de son consolateur, en frissonnant de tous ses membres, & alternativement égaré par le plaisir & par la crainte. A travers une porte vitrée, il apperçoit sa chere épouse. Enhardi par l'obscurité de l'antichambre, il la contemple, assise devant un bureau, accoudée sur un portrait qu'il reconnoît être le sien, & tenant ses lettres à la main ; il distingue plusieurs mots tendres & entrecoupés, qu'elle lui adresse d'une voix triste & touchante : il la voit baiser son image... Il ne contient plus l'élan de son ame, il ouvre la porte, & avec une expression indicible, & un cri du cœur qu'on ne peut décrire, il se précipite dans le sein de son épouse.... dont l'évanouissement ne fut ni long ni dangereux. On pourroit s'étendre sur les transports de l'un & de l'autre, & faire encore bien des exclamations ; mais il faut les laisser passer la nuit ensemble, & seulement dire que Valville ne dit rien à sa femme de ses affreux soupçons ni du billet. Il ensevelit cette atrocité. La paix qui fut signée quelque tems après, l'exempta d'un second voyage outremer ; il vit sous les auspices d'un bonheur paisible ; & l'on peut parier que la félicité des deux époux ne sera plus troublée par aucun nuage. N'oublions pas d'avertir que Germicourt épousa quelque tems après une parente de madame de Valville, à laquelle elle ressembloit par la figure & par les qualités, & qu'il éprouva avec elle des plaisirs faits pour lui, puisqu'ils étoient exempts de remords.

Un Anglois, possesseur d'une immense fortune,

» *que vous avez cru reconnoître ces dames que vous n'avez jamais vues, mais dont vous aurez, sans doute, rencontré les figures. Leur habillement doit avoir contribué à votre méprise ; elles ont toutes le costume du personnage qu'elles représentent ; car je veux que toute leur personne soit pittoresque. Par ce moyen j'ai regagné plusieurs siecles, & je suis en possession des beautés que le tems avoit placées bien loin de moi.* — On servit le souper. M. B*** s'assit entre la reine d'Écosse & Anne de Boulen ; je me plaçai vis-à-vis, ayant à mes côtés Ninon de l'Enclos & Gabrielle d'Estrée ; plus bas étoit Rosamonde & Nelly Gwinn (*). Il y avoit au haut de la table un fauteuil vuide, surmonté d'un dais, & destiné à Cléopâtre qui venoit d'Égypte, & dont on attendoit l'arrivée au premier jour ».

Un ministre anglican, qui conduisoit un voleur à *Tyburn* (§), lui demandoit s'il n'étoit pas bien répentant des vols qui le conduisoient au gibet ?... » Hélas ! oui, lui dit ce dernier : mais » bien plus encore de ce qu'ils n'aient pas » été assez considérables pour me mettre en état » de corrompre mes juges ».

Un voyageur, transi de froid, en descendant dans une auberge du comté de Kent, & trouvant la seule cheminée de la maison si remplie de monde, qu'il ne pouvoit en approcher ; demande à l'hôte si les huîtres du pays étoient bonnes ? » — Excellentes, monsieur ! — Portez-en donc bien vîte une cloyere à mon » cheval. — A votre cheval, dites-vous ? —

(*) Maîtresse de Charles II.
(§) C'est la Greve de Londres.

» Sans doute. Allez ; faites ce que je dis ». L'hôte obéit, en hauffant les épaules, & tous les aſſiſtans le ſuivent, en riant aux dépens du voyageur, qui alors ſe chauffe à ſon aiſe. » Je » vous le diſois bien, s'écria l'hôte en revenant ; je l'aurois gagé ſur ma tête ! le cheval » n'en veut pas. — Eh bien, dit le voyageur » qui n'avoit plus froid, il faut donc que je » les mange ».

Madame Simon, veuve encore auſſi jeune qu'aimable, après avoir long-tems regretté ſon vieil époux, avoit pouſſé la tendreſſe conjugale au point d'avoir fait ſculpter en bois la ſtatue du bon-homme, qu'elle plaçoit réguliérement chaque nuit dans ſon lit, à côté d'elle. Un jeune-homme, de ſes voiſins, depuis long-tems auſſi paſſionnément qu'inutilement amoureux de la veuve, inſtruit enfin de la nature du rival qu'il avoit à combattre, avoit obtenu à force de promeſſes & de préſens, de la ſuivante de la dame, qu'il pût remplacer, ne fût-ce que pour une nuit, cette bienheureuſe ſtatue. Le lendemain, cette fille en entrant le matin chez ſa maîtreſſe, & ſuivant l'uſage de la maiſon, lui ayant demandé ce qu'elle ſouhaitoit avoir à dîner ? » Un » bon potage, lui dit la veuve, un gros din» don, un gigot & du fruit. — Mais, madame, » repliqua la ſoubrette, on ne doit aller au bois » que dans l'après-dînée, & il en faut paſſa» blement pour cuire tant de plats. — Allez, » & laiſſez-moi en paix, s'écria la veuve ; ſi le » bois vous manque, le vieux Simon eſt dans » mon anti-chambre ».

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE

Du premier Volume.

A

E

F

G

FIN DE LA TABLE.



